

SOCIÉTÉ D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DU PAYS DE LORIENT



Photographies de couverture Gaby Le Cam

1		2
		3
		4
		5
7	6	

- 1 – Alignement de Kerlescan en Carnac (Morbihan)
- 2 et 3 – Dolmen de Mane Braz en Erdeven (Morbihan)
- 4 – Alignement de Ste Barbe en Plouharnel (Morbihan)
- 5 – Alignement du petit Ménéac en Carnac (Morbihan)
- 6 – Dolmen de Luffang en Crac'h (Morbihan)
- 7 – Dolmen de Mané croc'h en Erdeven (Morbihan)

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, il n'a pas été possible d'éditer de bulletins en 1997 et 1998. Ce N° 28 comporte donc les travaux des années 1997, 1998 et d'une partie de 1999. Nous remercions nos lecteurs de leur compréhension.

EDITORIAL

1999, Lorient fête ses 333 ans d'existence.

1969-1999, la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient fête ses 30 ans.

En effet, il y a 30 ans, quelques passionnés d'Archéologie et d'Histoire créaient la Société Lorientaise d'Archéologie, qui prit plus tard l'actuelle dénomination.

Nous ne reviendrons pas sur les difficultés du départ, car assez rapidement il fut reconnu que nous étions des gens sérieux et qui continuent de l'être ; nos nombreuses activités démontrent le respect de nos buts initiaux :

chercher, étudier, protéger,

mais également faire connaître, découvrir, enseigner, attiser les curiosités, former ... j'en passe.

D'où ces conférences faites par de grands spécialistes, de toutes les disciplines, qui concourent à la prospection, l'étude et la protection de notre patrimoine. Et elles sont nombreuses : prospections aériennes et au sol, fouilles, datations historiques, études des noms de villages et de communes, des lieux, des noms des personnages de l'époque, des monnaies, des matériaux de construction, des pollens, et même la momification. Nous avons eu les plus brillants conférenciers.

Nous avons visité beaucoup de sites très anciens, des églises, des chapelles, des châteaux, des musées ; nous avons beaucoup marché, écouté, vu, sous tous les temps, d'un bout à l'autre de la Bretagne si riche en ces domaines.

Nous allons continuer.

Et je tiens à remercier toute l'équipe responsable de toutes ces activités : Claude, Raymond, Marcel, Gaby, et aussi Madeleine pour ce magnifique bulletin. Je remercie tous les membres du conseil d'administration.

Je compte sur vous tous, merci.

GEORGES PIN
Président



SOMMAIRE

Pages

● RESUMES DES CONFERENCES ET SORTIES

☐ La Hersonnais, Pléchâtel (Ille et Vilaine) : un vaste habitat du Néolithique final - Jean Yves Tinevez _____	1
☐ Locuon et sa carrière (Morbihan) – Marcel Tuarzé _____	4
☐ Tertres armoricains et tumulus carnacéens à la lumière d'une fouille programmée : le tertre de Lannec-er-Gadouer en Erdeven - Christine Boujot et Serge Cassen _____	7
☐ Les Sept Dormants d'Ephèse et leur culte en Asie Mineure et ... au Vieux Marché en Bretagne - Alain Le Roux _____	14
☐ Histoire de la Poste en France - Guy Louvet _____	36
☐ Le Musée préhistorique de Penmarc'h - Estelle Yven _____	56
☐ Les surprises de l'histoire paysanne - Jean Le Tallec _____	60
☐ Introduction à la méthode de datation par analyse de l'aimantation remanente - Louis Goulpeau _____	66
☐ Les livres d'heures manuscrits - Roseline Harrouët _____	70
☐ Sorties découverte des mégalithes - Gaby Le Cam _____	86

● TRAVAUX ORIGINAUX DES SOCIETAIRES

☐ Un ailleurs oublié de l'histoire lorientaise - André Daniel _____	91
☐ Ile de Groix - Les stations à galets aménagés du Paléolithique inférieur - A. Le Guen _____	92
☐ La vie quotidienne de l'abbé Félicien Bernard dans la poche de Lorient - janvier 1943- mai 1945 - Félicien Bernard _____	96
☐ Toponymie et Histoire - Guilligomarc'h, évêché de Vannes - Gilbert Baudry _____	104
☐ Savez-vous ce que signifie cette sculpture ? - Pierre Le Métayer _____	119



LA HERSONNAIS, PLECHATEL (Ille et Vilaine) : UN VASTE HABITAT DU NEOLITHIQUE FINAL

Le hameau de la Hersonnais se situe en limite sud-est de la commune de Pléchâtel, près de Bain-de-Bretagne et à 30 km au sud de Rennes. En 1989, une prospection aérienne est à l'origine de la découverte du site archéologique, sous la forme d'anomalies végétales très nettes figurant l'extrémité d'un vaste bâtiment.

En 1991, trois sondages d'évaluation préliminaires ont confirmé l'existence de fondations profondément creusées dans le substrat et ont précisé, par le matériel archéologique et par le radiocarbone, la datation de cette structure de la fin du Néolithique (1ère moitié du IIIème millénaire).

L'environnement choisi par les bâtisseurs néolithiques est une plate-forme naturelle de 50 m d'altitude, bordée de pentes douces vers le sud, l'est et le nord, et d'une vallée plus accentuée vers l'ouest, elle-même dominée par une colline culminant à 100 m d'altitude.

En raison de l'absence de conservation des sols d'occupation néolithiques, suite à la forte érosion du secteur, la technique de décapages extensifs a été adoptée sur la vaste zone disponible. Ainsi, cinq campagnes de fouilles annuelles (1992-1996) ont permis d'étudier une surface d'environ 3 ha.

La totalité des vestiges mis au jour (soit plus de 500 structures individuelles et environ 500 m linéaires de fossés) représente les fondations de constructions à ossature en bois. La répartition générale de ces structures de fondations et leur disposition les unes par rapport aux autres font apparaître sans difficulté quatre ensembles cohérents dont l'étude peut être individualisée (voir plan d'ensemble). L'ensemble A, en limite nord de la zone étudiée, est composé d'un long bâtiment rectangulaire (105 m de long pour 12 m de large) et d'un enclos périphérique. L'ensemble B, en limite sud, comprend également un bâtiment aux dimensions proches (95 m de long pour 12 m de large) dans un enclos ovalaire. L'ensemble C, en zone centrale entre les deux ensembles précédents, présente deux phases de construction. L'ensemble D est plus réduit en limite sud-ouest de l'aire d'étude.

La bonne conservation des structures de fondation permet la reconnaissance quasi-systématique des traces de boisages (poteaux, palissades, cloisons, etc.), soit par pourrissement du bois, soit sous forme de charbon de bois après incendie (bâtiment A), et la base des éléments architecturaux peut être restituée avec précision.

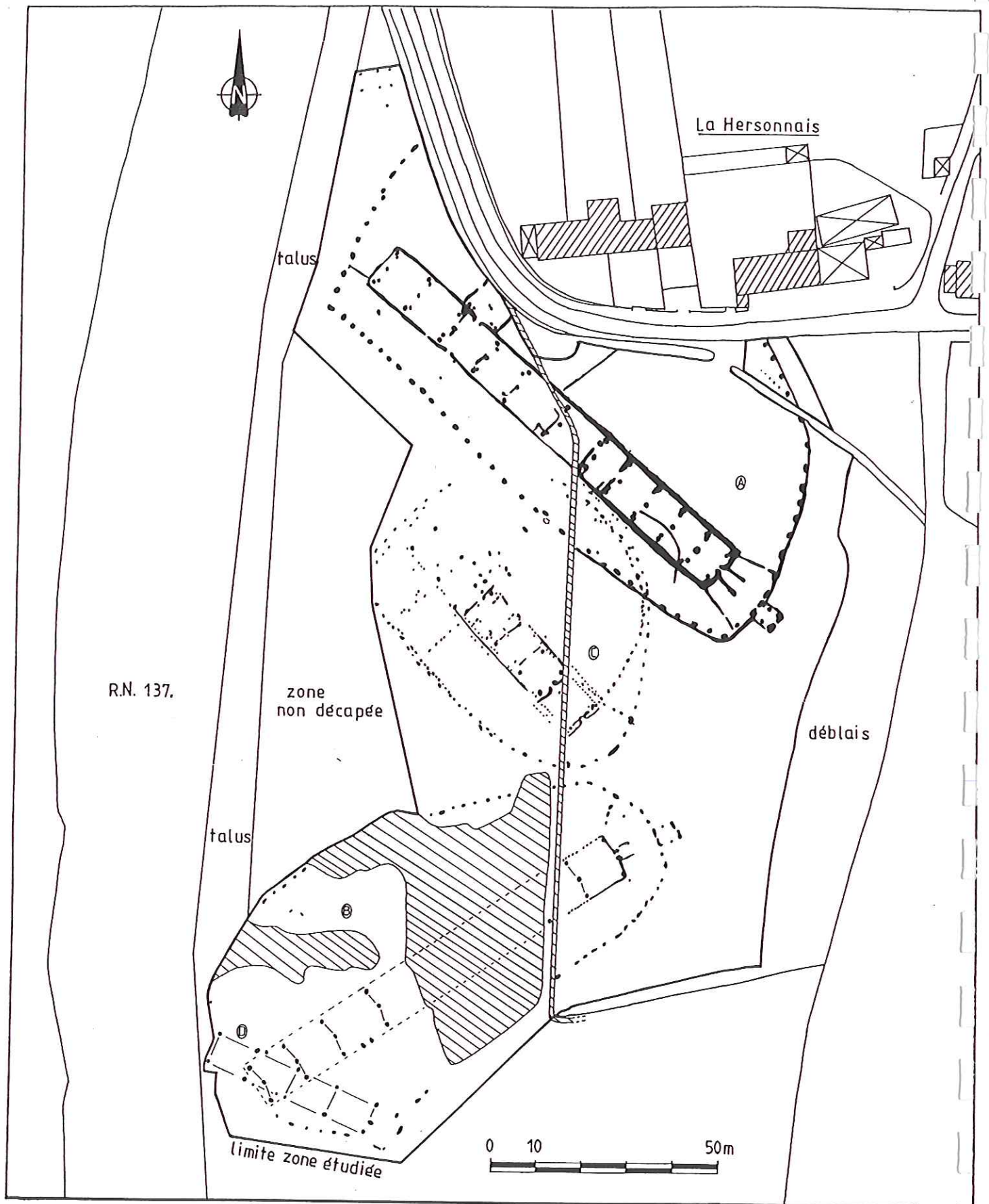
Ces quatre ensembles présentent des caractères architecturaux exceptionnels tant dans les dimensions colossales que dans le profond ancrage dans le substrat rocheux, la puissance des éléments porteurs et l'homogénéité des techniques de construction.

Le soutènement des charpentes est assuré par une série de tierces de poteaux (avec décalage du poteau central vers l'est) pour les bâtiments A et B, et par une série de paires de poteaux pour les bâtiments C et D. Les parois latérales sont constituées soit d'une palissade de poteaux verticaux (bâtiment B), soit d'une paroi continue ancrée dans un fossé (bâtiments A et C). L'aménagement des portes est établi sur un modèle commun : l'entrée axiale en pignon oriental est reconnu sur les bâtiments A, B, C ; le système bien structuré de deux entrées latérales placées en vis à vis sur la partie ouest du bâtiment A est également partiellement conservé sur le bâtiment B.

Les bâtiments A et C possèdent de nets aménagements intérieurs et notamment des cloisons transversales délimitant des modules variant de 70 à 100 m² environ.

Chacun des bâtiments A, B et C est étroitement imbriqué dans un enclos palissadé dont le tracé dessine un plan semi-circulaire à forte dissymétrie vers le nord. Ces enclos présentent des caractéristiques communes indéniables telles qu'une entrée principale et très structurée à l'est, des cloisonnements internes et notamment une réduction du passage entre le pignon oriental et l'enclos. Le recoupement des enclos A et C permet de déterminer l'antériorité de l'ensemble A sur l'ensemble C.

Contrairement aux ensembles A et B pour lesquels une édification d'un seul jet semble la règle, certains détails architecturaux plaident en faveur d'une construction de l'ensemble C en deux phases, la seconde consistant en une extension du bâtiment aux deux extrémités. A chaque phase correspond un développement de l'enclos.



Plan général du site (état 1996) et les ensembles A à D

Les bâtiments de la Hersonnais recèlent un mobilier archéologique, essentiellement de la poterie, dont les caractères principaux s'intègrent sans difficulté dans le Néolithique final armoricain, tant par la nature des pâtes que par la morphologie des vases et les rares décors. La référence régionale la plus proche reste le style de Conguel. L'industrie lithique se caractérise à la fois par la grande indigence en silex et par la présence d'un outillage lourd façonné sur des blocs de grès armoricain pour le creusement des fondations et réutilisé par la suite en éléments de calage des poteaux.

Les caractères architecturaux des bâtiments, l'étude du mobilier archéologique et les datations par le radiocarbone confirment le lien culturel entre les quatre ensembles mis au jour. La forte cohérence entre chaque bâtiment et son enclos laisse à penser que chaque ensemble a fonctionné en unité indépendante dont la fonction domestique semble prévaloir. Plutôt qu'une coexistence de deux ou plusieurs ensembles voisins, on serait tenté de voir sur le site une succession d'implantations, mise en évidence tout particulièrement par la chronologie relative entre les ensembles A et C.

Depuis quelques années, la découverte de plusieurs sites dans le grand Ouest de la France permet d'intégrer le site de La Hersonnais dans un environnement culturel du III^{ème} millénaire caractérisé par un habitat collectif aux dimensions hors du commun.

Jean Yves Tinevez
Ingénieur d'Etudes au Service Régional de l'Archéologie de Rennes

Conférence S.A.H.P.L. du 31 mai 1997



LOCUON ET SA CARRIERE (Morbihan)

Le bourg de LOCUON, situé aux confins des anciennes contrées Osismes et Vénètes, est édifié dans un ensemble géographique constitué de hauteurs proches des trois cents mètres. Ce relief est caractérisé par des buttes de granit et granulite environnées de dépressions, il offre de belles échappées sur le territoire du Roi Morvan. Ces intrusions cristallines à travers le sédimentaire ont déterminé des zones métamorphisées. Dans ce paysage, du Pays Pourlet, qui a des allures montagnardes, de nombreuses sources prennent naissance et en font un "Bro an Doureier" (pays des eaux vives). Ce relief détermine plusieurs zones de partage des eaux, les ruisseaux qui s'en échappent dévalent vers le Scorff, le Blavet ou l'Ellée.

En ce qui concerne l'origine de la dénomination de Locuon, plusieurs explications ont été émises (J. Le Méné, F. Gourvil), cependant une interrogation posée par H. Bourde de la Rogerie en est peut-être un élément, il écrit : *"Nous ignorons d'ailleurs qu'elle est la localité désignée dans la liste du cartulaire (de l'église de Quimper de 1417) par le nom de Locuaan ; ce nom formé du préfixe loc (locus) ordinairement synonyme de sanctuaire, et d'un nom d'homme, probablement un nom de saint, peut être représenté de nos jours par des formes telles que Locuan, Locuran, Locuffan, Saint-Cunan..."*. L'étude de H. Bourde de la Rogerie concerne Robert de Locuuan, évêque de Cornouaille au 12^e siècle, qui arrive de Lucuvia pour occuper le siège de Quimper après 1113. Notons que le haut pays de Locuon, éloigné d'environ soixante kilomètres de Quimper, recèle des lieux propices à l'installation d'un ermite ; son appellation est orthographiée "Locuan" par Rosenzweig en 1870. L'abbé Luco (1908) note : *"Ploërdut avait une trêve... appelée LOCUAN, en 1423, dans les archives de la principauté de Rohan-Guéméné..."*.

G. Le Duc, professeur à l'Université de Haute-Bretagne, nous a indiqué : *"Il existe, dans le cartulaire de l'Abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, une charte (n° LXXIX) datée de 1084-1112, intitulée "De Loco Euon", mais qui dans le cours de la charte est le seul document authentique, car ce titre est certainement plus récent. Alain autorise Guennou fils de Roengual à donner la "villam que dicitur Caer Eun", et l'éditeur de préciser en note : "Kéréon, vill. En Banalec. Je ne vois pas dans la charte ce qui autorise cette identification ; le titre invite par contre à penser à Locuon. Le passage de Loc à Ker ne me semble pas impossible et le titre n'aurait pas été rédigé ainsi sans une excellente raison"*. Ce spécialiste de Breton et Celtique, penche plutôt pour un personnage laïc, nommé Euen ou Euon, plutôt qu'un "Saint" ou un ermite ? Ce chercheur souligne l'intérêt de la recherche des formes anciennes. Nous livrons ainsi plusieurs hypothèses, cette période sortant du cadre chronologique de nos recherches actuelles.

Cet espace offrait dans les temps antiques une variété de sites susceptibles d'être choisis comme lieux de cultes, ainsi la source du Scorff peut avoir été un lieu de culte ancien.

Quelques mégalithes subsistent, la collecte de pièces de silex et de haches polies indique qu'il y a eu là un peuplement au Néolithique. La période de l'Age du Bronze semble avoir privilégié ce territoire en raison de la présence de cassitérite. La campagne de fouilles dirigée par J. Briard en 1985 et l'étude palynologique menée par D. Marguerie depuis plusieurs années le confirment. L'axe central est constitué par la voie ancienne "Hent-Ahès". Dans la part consacrée à l'économie par l'Armorique gallo-romaine L. Pape (1969 p. 97) place en première position "l'exploitation des carrières et la construction". Nous avons relevé dans la carrière de Locuon la présence d'indices se rapportant au mode d'exploitation antique.

LE SITE

La carrière de Locuon a été exploitée à ciel ouvert jusqu'au début de ce siècle (mode artisanale). Des secteurs auraient été préservés depuis l'époque antique. Elle se situe à une centaine de mètres au Nord-Est de l'ancienne voie gallo-romaine dénommée "Hent-Ahès" pour cette portion. Cette ancienne voie reliait Carhaix (Vorgium) à Vannes (Darioritum), Angers (Juliomagus) et Nantes (Condevicum) par Castennec (Sulis). Elle est attestée par la "Table de Peutinger" et datée des débuts de l'époque romaine (P. Merlat, 1955) mais c'est la reprise d'un itinéraire plus ancien. En raison de la réfection des escaliers du site, nous avons procédé à un sondage avant le commencement des travaux. Cette opération a été menée du 28 au 31 mars 1989. Cette intervention s'est révélée fructueuse en permettant la mise à jour du prolongement du soubassement des escaliers actuels en direction de la chapelle édifiée à l'emplacement d'un monument plus ancien.

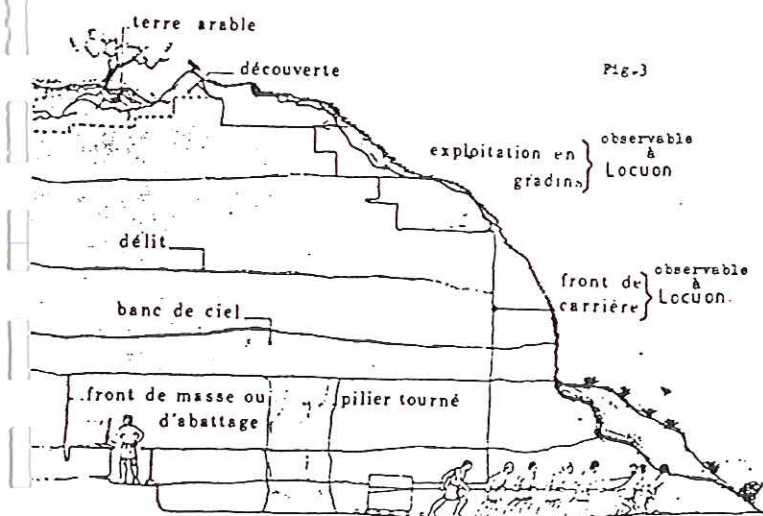
Cette chapelle présente une facture hétérogène, en raison de l'utilisation d'éléments sculptés, provenant d'un ou plusieurs édifices antérieurs, le dallage intérieur est également une réutilisation. Le sondage effectué dans le soubassement, dégarri de ses marches à une époque inconnue, a révélé la présence d'escaliers antérieurs de facture rudimentaire. Une statue mise au jour au cours de ce sondage, devait couronner la partie terminale du muret, j'en donne une description dans un chapitre de mon D. E. A. (Pages 104, 105) consacré aux croyances. Le couronnement du muret par des chaperons est-il un choix fortuit ou une inspiration du style gallo-romain que l'on trouve à Jublains (théâtre) en Mayenne ?

CARRIERE D'ORIGINE GALLO-ROMAINE ?

Comme le témoignent les échantillonnages de céramiques et matériaux de construction en argile cuite, remis par mes soins au Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes I, dirigé par L. Langoët, des habitats existaient à Locuon et à proximité à l'époque gallo-romaine. La majorité des auteurs indiquent que les carrières étaient ouvertes à proximité des chantiers, sauf pour des éléments d'un assemblage architectural, qui pouvaient être transportés sur une distance de plusieurs dizaines de kilomètres. L'importance de la voie "Hent-Ahès" nécessitait l'extraction de pierres et l'ouverture d'une carrière à proximité, mais d'autres indices que nous avons relevés témoignent de l'extraction de blocs destinés à la construction dans deux secteurs. Nous nous limiterons à la présentation du secteur 1.

L'EXTRACTION DES BLOCS DE CONSTRUCTION

L'état actuel des vestiges du secteur 1 (fig. ci-dessous) rappelle les techniques en usage dans l'antiquité pour l'extraction de la pierre. On peut observer dans le front de carrière des sillons résultant du maniement de l'outil par le carrier. Ils sont plus ou moins incurvés et correspondent aux mouvements de l'ouvrier qui exécute une mince rainure avec un pic.

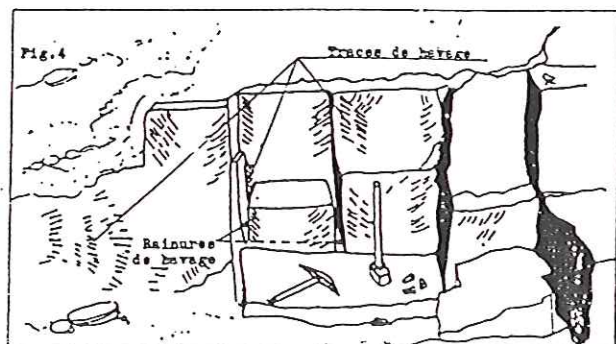


Extrait : Jean-Pierre ADAM
Schéma des différents types d'exploitation de carrières.

Cette opération est dénommée *havage*, les traces de ces travaux apparaissent dans toutes les carrières antiques abandonnées. Les caractéristiques physiques de la roche permettant une plus ou moins grande pénétration et le sens de l'attaque entraînent des variations dans l'orientation des sillons. L'exposition à l'air produit un durcissement de la roche.

Les rainures formant un angle sont les traces de présélection des blocs aux dimensions voisines de celles exigées pour leur emploi, ce qui a l'avantage de diminuer le poids et d'économiser sur le matériaux et le temps de taille. Dans la partie inférieure droite, on remarque une série de cavités alignées, creusées à l'aide d'une massette et d'un poinçon, déterminant une ligne de rupture. Des coins métalliques étaient enfoncés à force, on portait ensuite un coup violent avec une masse sur le coin médian, ce qui provoquait une fissure et le décollement du bloc. Ici l'opération n'a pas été terminée.

Jusqu'au XVIII^e siècle on a également utilisé des coins en bois, très secs, aspergés d'eau ils gonflaient et provoquaient une fissure qui entraînait l'ouverture de la roche (J.P. Adam, 1984, P.26). ces méthodes étaient appliquées au fractionnement des blocs et pouvaient suffire à leur mise en forme définitive, ainsi ils conservaient des traces de *havage* ; nous avons pu en observer un certain nombre sur les sites antiques tels que Noviodunum (Jublains en Mayenne) et Condate (Rennes en Ille et Vilaine).



CONCLUSION

Dans ce secteur, comme l'autre, nous sommes dans le cas semble-t-il d'abandon soudain, ce qui est assez courant. Nous remarquons qu'à ce niveau de la carrière, la partie supérieure porte des traces de prélèvement de la roche, révélant une démarche différente dans l'extraction, en rupture avec le mode d'exploitation en honneur chez les carriers oeuvrant suivant la technique romaine. La construction d'un ou plusieurs édifices (chapelle), le creusement de la grotte pour recevoir la statue de la Vierge, et sans doute d'autres interventions, ont entraîné des enlèvements de pans de roche qui portaient des traces de l'exploitation à son dernier stade à l'époque gallo-romaine ; par chance, quelques vestiges ont subsisté. Pour faire avancer les connaissances concernant ce site, il serait souhaitable d'entreprendre une fouille en continuité avec notre sondage. Ici nous reprenons la déclaration de Croizer en 1842 : *"cette localité doit mériter une exploration archéologique"*.

Marcel Tuarzé (Membre de la S.A.H.P.L.)
Sortie de la S.A.H.P.L. du 23 novembre 1997



Bibliographie

- J.P. ADAM - La construction romaine Matériaux et techniques
Picard - Paris 1984
- J. BRIARD - Protohistoire de Bretagne et d'Armorique - 3, Gisserot - Luçon, 1991
- CROIZER - La voie romaine de Castennec à Carhaix
B.A.A.B. - Congrès de Nantes - T I - 1845
- P. GALLIOU - L'Armorique romaine - Brasparts 1983
- P.R. GIOT - J. BRIARD - L. PAPE
- Protohistoire de la Bretagne - Edit. Ouest France Université - 1979
- L. LANGOUET - La voie romaine de Rieux à Carhaix par Castennec
Rennes - Mémoire D.E.S. (inédit) - 1967 - I.A.R.E.H.
- C.T. LE ROUX - L'implantation néolithique en Bretagne Centrale - Rennes
Archéol. Ouest, I, pp. 33-54 - Rennes - 1984
- P. MERLAT - Considérations générales sur l'établissement d'une carte du réseau routier en Armorique
ancienne.- Annales de Bretagne, XII, 1955, 2, p.300-332
- L. PAPE - L'Armorique gallo-romaine, dans J. Delumeau, Histoire de la Bretagne,
Toulouse, 1969, pp. 90-115
- E. RIALAN - Ti Doue Baris - Librairie La Folye - 1891 - Vannes
- M. TUARZE - Etude du peuplement des origines aux premières migrations bretonnes du bro
Gwenedour. - Maîtrise Université de Rennes II, Haute-Bretagne, 1985, 125 p
- M. TUARZE - Peuplement ancien et croyances dans le Haut Pays de Locuon aux sources de l'Ellé et du
Scorff. - Mémoire D.E.A., Université de Rennes II, Haute Bretagne, 1987, 145 p



Tertres armoricains et tumulus carnacéens à la lumière d'une fouille programmée : LE TERTRE DE LANNEC-ER-GADOUER EN ERDEVEN

Les régions occidentales d'Europe présentent la particularité d'être couvertes de vestiges d'architectures monumentales dites "mégolithes", notamment sur la marge littorale atlantique où leur apparition semble devoir remonter au Ve millénaire avant J.C. Dolmens et menhirs y sont tellement abondants qu'ils sont devenus l'emblème de la péninsule armoricaine et sont longtemps apparus comme représentatifs de traits techniques et culturels spécifiques aux premières communautés néolithiques de ces régions. Ils ont, en tout cas, déterminé une tradition des recherches archéologiques orientée vers le développement de méthodes et moyens d'accès à leur connaissance.

Ce sont précisément les acquis sur la destination ou, tout du moins, l'utilisation d'un bon nombre de dolmens à des fins funéraires, qui semblent justifier que l'on entende parfois reprocher à l'archéologie bretonne, et principalement aux néolithiciens, de poursuivre actuellement leurs explorations du domaine du mégalithisme, plutôt que de développer des programmes de recherche sur d'autres types d'habitats, notamment sur des habitats domestiques. Une telle observation repose sur un vieux clivage qui sépare les matériaux à partir desquels nous travaillons comme relevant de deux catégories distinctes :

- ♦ au premier plan, une catégorie de données dites "domestiques", perçue comme plus directement liée à l'infrastructure matérielle, et considérée comme outil pour appréhender l'économie et le mode de production ;
- ♦ au second plan, une catégorie de données dites "funéraires" perçue comme en rapport avec des activités plus abstraites, et à laquelle on concède une relative capacité d'approche des structures sociales, éventuellement des représentations mentales, idéologiques, religieuses.

De nombreuses recherches menées dans le champ de l'anthropologie générale, notamment par le biais de l'archéologie, tendent pourtant de plus en plus à réduire cette dichotomie : l'étude des sociétés pygmées Mbuti amène, par exemple, M. Godelier à écrire des pratiques religieuses qu'elles sont à la fois une "[...] pratique matérielle et une pratique politique qui se situent au coeur même du processus de reproduction de ce mode de production" (Godelier 1973, p. 132) ; en archéologie, nombre d'études actuelles portant aussi bien sur l'outillage lithique, la céramique, les restes osseux, que sur les sépultures, montrent que toutes ont autant d'impact pour la connaissance des sociétés humaines dans leur globalité et non plus seulement sur le plan des structures économiques pour les unes, des structures sociales et idéologiques pour les autres.

Pour ce qui concerne les architectures, de nombreux rapprochements théoriques entre les plans des longues maisons et ceux de certains longs tertres funéraires des plus anciennes sociétés d'agriculteurs d'Europe de l'Est, ont pu être établis par différents chercheurs (pour une synthèse des travaux, cf. Hodder 1984, Midgley 1985). Récemment, la découverte sur le site de Balloy (Seine et Marne) de l'exakte superposition de plusieurs tertres monumentaux sur les plans de plusieurs maisons du rubané récent/final du Bassin parisien (Chambon, Mordant 1996) accrédite non seulement ces hypothèses, mais l'existence non d'un clivage, mais bel et bien d'un contact entre ces deux catégories d'objets que sont les architectures domestiques et funéraires.

En effet, les unes comme les autres traduisent des conceptions, des représentations de l'espace comme du temps, structurées selon des normes qui, avec leurs transformations, leurs évolutions, constituent une source d'informations importante pour aborder les sociétés passées. Et, ce qu'a écrit A. Coudart, par exemple, à propos des architectures domestiques : "*Tout changement d'aménagement observé sur cet objet, sensé être stable, correspondra donc, plus que tout autre objet, à une transformation fondamentale de la société*" (Coudart 1993, p. 114), nous semble pouvoir s'appliquer aux architectures funéraires.

Ces dernières ont, toujours, favorisé l'élaboration d'analyses spéciales, ne serait-ce qu'à travers l'examen des plans des cimetières ; les architectures mégalithiques y tenant, d'ailleurs, une place tout à fait privilégiée puisque, depuis les travaux de C. Renfrew, elles sont réputées pour avoir servi de marqueurs territoriaux. Inscrits dans le paysage, nombre d'édifices mégalithiques le sont aussi au sol par les plans des tombeaux et des monuments qui les entourent. Aussi, par extension, dans la mouvance des méthodes d'études actuelles des sépultures qui replacent le cadavre au centre de leurs stratégies de reconnaissance des gestes mortuaires mais également du milieu de décomposition (vide, confiné, colmaté), l'analyse de l'espace architectural, et notamment de l'espace interne aux tombeaux mégalithiques, s'impose pour prolonger cette ligne de recherche.

L'ETUDE DES ARCHITECTURES FUNERAIRES : UN ENJEU POUR LA RECHERCHE DES PROCESSUS DE NEOLITHISATION

Dès lors, les études sur le mégalithisme, dans leur diversité, n'intéressent plus seulement l'histoire des régions à forte implantation de mégalithes et s'intègrent, également, aux enjeux beaucoup plus vastes de l'archéologie funéraire actuelle. Cela n'implique pas le transfert d'une marginalité géographique vers une marginalité liée aux spécificités du domaine de recherche qu'est l'archéologie funéraire. Tout d'abord, parce qu'il n'est pas prouvé que tous les ouvrages mégalithiques aient rempli une telle fonction et parce qu'ensuite, à défaut de pouvoir se substituer aux données tirées des habitations et de l'économie dans une appréciation globale et satisfaisante des structures socio-économiques, les recherches sur le mégalithisme et leurs implantations peuvent être associées aux programmes de recherche initiés ailleurs, dans d'autres contextes mieux pourvus d'autres types de vestiges. Nous prendrons simplement pour exemple, l'intérêt que peut représenter la monumentalité funéraire (sous sa forme mégalithique ou non) comme source d'informations potentielle sur l'apparition des inégalités sociales et de la hiérarchisation.

Aborder le thème des tertres tumulaires et des grands tumulus carnaqués dans le contexte de la néolithisation de la France de l'ouest, nous offre une nouvelle occasion de rappeler comment une étude des architectures funéraires, intégrée à l'examen d'autres mobiliers, à celui des relations stratigraphiques et des séries radiocarbones, a permis de porter un éclairage nouveau sur le cadre chrono-culturel du Morbihan et d'entrevoir de nouvelles possibilités de le rattacher à d'autres contextes géographiques (Boujot, Cassen 1992).

A défaut d'indices suffisants sur les structures d'habitations, l'Armorique dispose, en matière d'architectures funéraires mégalithiques, de rares typologies de référence élaborées, perfectionnées et réagencées au fur et à mesure des contributions de chaque chercheur. Encore incomplètes, et malgré les limitations des procédures typologiques, elles présentent l'intérêt primordial de mettre en avant la structuration de l'espace interne, à travers même la terminologie employée qui précise qu'il s'agit avant tout, de tombes à couloir : tombes à couloir avec chambre simple bien différenciée, tombes à couloir et chambres compartimentées, tombes à couloir et chambres évasées, etc. (fig. 1).

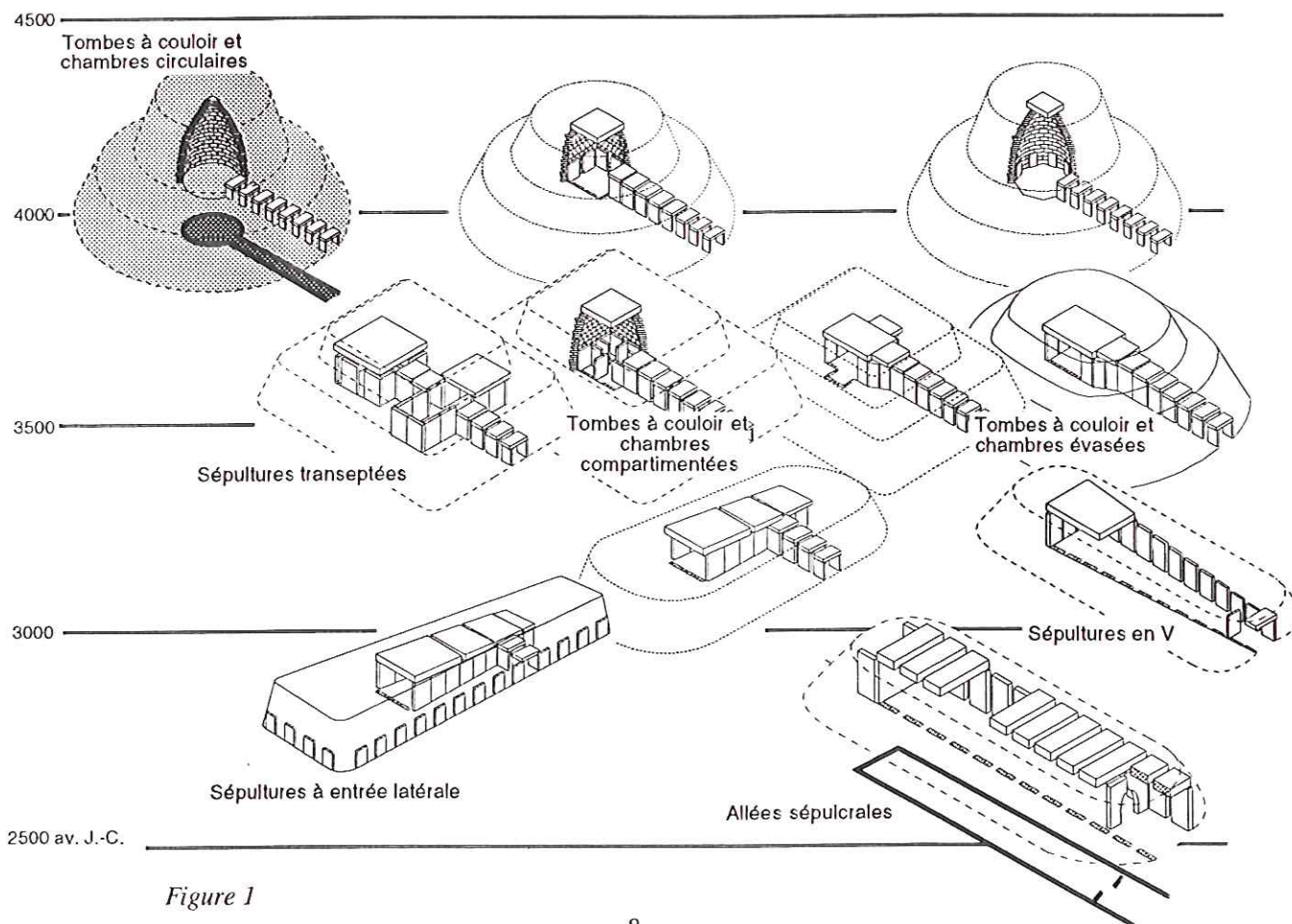


Figure 1

Ce procédé de classification repose donc sur une organisation spatiale interne des tombeaux en deux parties principales, une chambre et un accès, autour desquelles s'organise un schéma évolutif reconnu par différents chercheurs et qui se traduit, aussi bien en plan qu'en élévation, par un développement de la chambre au détriment du couloir d'accès et de l'enveloppe tumulaire environnante.

On dispose ainsi, pour l'Armorique, d'une séquence typologique des sépultures mégalithiques qui n'est pas pour autant pétrifiée mais animée par une évolution dynamique conduisant des premières tombes à couloirs jusqu'aux allées sépulcrales. L'idée d'utiliser les principes mécaniques de cette évolution, pour en remonter le cours à la recherche d'éléments pouvant préfigurer ces innovations déjà parfaitement architecturées, nous a conduits à reconsidérer les grands tumulus carnaqués et surtout les tertres tumulaires (ou tertres à coffres multiples), ces derniers autrefois signalés par Z. Le Rouzic puis G. Bailloud comme pouvant être pré-mégalithiques. Nous y avons découvert, en effet, des dispositifs réunissant les conditions d'émergence des premières tombes à couloir, c'est à dire présentant divers caractères intermédiaires entre l'unité spatiale élémentaire que représente la fosse enterrée et la structure composite munie au moins d'une chambre et d'un couloir d'accès, complètement dressée à la surface du sol pour être incluse à l'intérieur de systèmes monumentaux parfois complexes.

L'examen des rapports et documents décrivant les structures rencontrées lors des anciennes explorations de ces monuments, nous apprend, en effet :

- ♦ que les structures internes, parfois semi-enterrées, délimitent surtout des espaces enclos ; toutefois, la mention d'une "entrée" dans le caveau du grand tumulus du Mané-er-Hroëck à Locmariaquer (Morbihan), ajoutée à la découverte d'un accès "transitoire" menant à celui d'Er-Grah (Locmariaquer), dénote l'existence de premières formes d'accès latéraux ;
- ♦ que ces constructions, bâties en maçonnerie sèche, affectent la forme d'une voûte, trait technique évoquant les encoissements caractéristiques des premières tombes à couloir ; les caveaux nichés à l'intérieur des grands tumulus carnaqués présentent, pour variante, un procédé d'élévation des parois à l'aide d'énormes blocs disposés non par verticalement, mais horizontalement, en assises légèrement décalées les unes par rapport aux autres ;
- ♦ que depuis la simple chape de terre qui recouvre ces installations, jusqu'aux masses absolument gigantesques qui peuvent les englober dans les grands tumulus du type St-Michel à Carnac (Morbihan), les structures externes semblent répondre à un schéma évolutif symétrique de celui esquissé pour les tombes à couloir ; la masse des grands tumulus, complètement disproportionnée par rapport au volume des tombes qu'elle contient, apparaît, dans plusieurs cas, essentiellement composée d'épaisses couches de "vases desséchées" consolidées en surface d'une gangue de pierre sèche ; les tertres, eux, essentiellement composés de sédiments environnants (limons ou argiles), montrent, parfois, une couche de sédiment blanc, très dure, d'origine hydromorphe, s'apparentant aux couches de vases desséchées si caractéristiques de la structure des grands tumulus.
- ♦ que des cendres furent retrouvées à l'intérieur du caveau du tumulus St-Michel et dans les petites structures nichées à l'intérieur des tertres de Mané-Pochat et de Mané-Ty-Ec à Carnac, interprétées comme des ruches à crémation ; des débris d'os humains non calcinés ont également été retrouvés dans le caveau du grand tumulus de Tumiac à Arzon (Morbihan) et l'empreinte d'un squelette désagrégé, disposé en position repliée, dégagé dans le caveau central du Mané-Lud à Locmariaquer (pour les références bibliographiques cf. Boujot, Cassen 1992 et Bailloud *et al.* 1995)

Les développements de cette recherche étant déjà publiés, nous rappellerons brièvement qu'ils ont provoqué de nouvelles possibilités d'interprétation du cadre chrono-culturel de cette région, et permettent de situer "l'origine" du mégalithisme armoricain dans un cadre beaucoup plus général d'apparition des sépultures monumentales en Europe. Les implications de cette recherche par rapport aux processus de néolithisation de la France de l'ouest continuent d'être étudiées. Du point de vue des architectures funéraires, le but de cette étude est de révéler la variété des dispositifs liés à ces deux catégories de monuments afin de poursuivre la mise au point d'une procédure typologique permettant de préciser et de compléter la séquence évolutive des tombes à couloir, jusqu'à la recherche d'un lien entre les tombeaux mésolithiques (notamment ceux de Tréviac et de Hoëdic). Pour cela, et afin d'enrichir les informations jusqu'alors collectées dans des sources bibliographiques datant de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle, nous avons entrepris d'ouvrir de nouveaux chantiers, notamment sur le tertre de Lannec-er-Gadouer à Erdeven (Morbihan) (fig. 2).

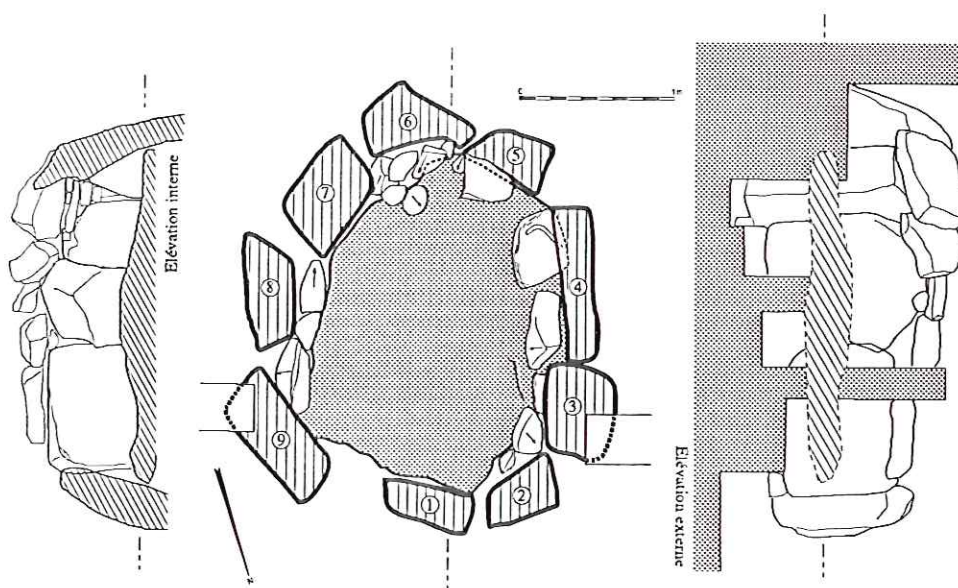
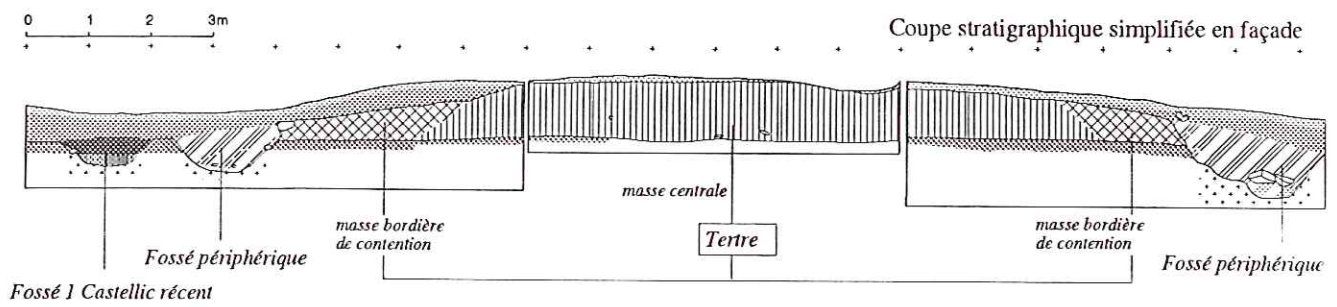
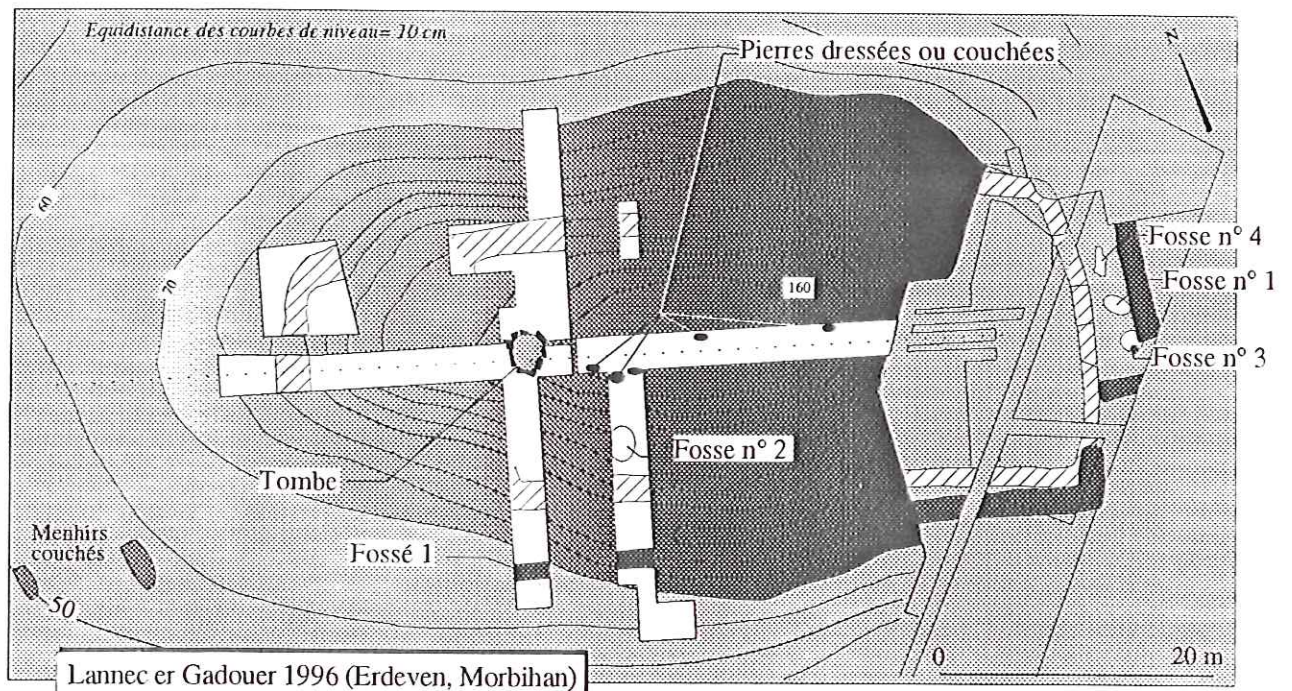


Figure 2

LE TERTRE DE LANNEC-ER-GADOUER A ERDEVEN (Morbihan)

Environné, en surface, d'un important complexe d'installations "mégolithiques" (alignements de Kerzhero, enceinte de Crucuno, tombes à couloir de Mané-Braz et de Mané-Croc'h, plusieurs autres tertres bas) et implanté, sous terre, au sein d'un système complexe de structures fossoyées, datées pour les plus anciennes du Mésolithique, ce tertre est donc placé au coeur du débat sur la monumentalité funéraire et les processus de néolithisation de cette région.

Les premiers travaux ont été consacrés à une découpe du monument par différentes tranchées axiales et transversales, pour obtenir des indications stratigraphiques sur la composition sédimentaire de la masse de terre qui le constitue, de façon à en détacher, en son tiers inférieur, un exemplaire de caveau actuellement unique en son genre.

La section transversale pratiquée à l'avant du tertre, montre qu'il est constitué d'au moins deux grands ensembles : un noyau central de limon brun clair contenu à l'intérieur d'un ciment très dur de limon blanc d'origine hydromorphe, rappelant les vases desséchées des grands tumulus de façon à constituer un trait technique commun à ces deux catégories de monuments. L'ensemble est ceinturé d'un fossé renforcé, sur son bord interne, par une construction en pierre sèche. Le caveau, semi-enterré, est implanté dans une fosse. Il se présente comme un espace clos, ovalaire, délimité par des dalles de granit dont certaines supportent encore, en équilibre sur leur sommet, des éléments de couverture disposés en "écailles" et évoquant un départ d'encorbellement conforme aux descriptions que nous connaissons pour ces structures. Outre ces caractères généraux, et malgré un apparent équilibre d'ensemble, une observation plus détaillée révèle un certain nombre de singularités, voire d'anomalies architecturales. Les parois sont irrégulières, aussi bien dans le traitement des dalles laissées brutes ou parfois piquetées, que par leur disposition les unes par rapport aux autres ; l'intervalle entre chaque support peut-être ou non colmaté par une maçonnerie soit sommaire, soit bien appareillée ; un écartement plus important qu'ailleurs marque une interruption nette, obturée à l'extérieur par une masse de gros blocs qui évoque, évidemment, le "bouchon" d'une "ouverture" latérale.

Les rapprochements avec celle remarquée au Mané-er-Hroëck et à Er-Grah, permettent d'entrevoir un lien entre tertres et grands tumulus, dans la genèse de formes pré-tombes à couloir. Enfin, sur la face externe des parois, au seul et unique point de jonction entre deux dalles, on remarque un aménagement particulier : il montre que l'infime espace entre ces deux dalles est, dans sa moitié supérieure, hermétiquement obturé à l'aide de coins de pierre, alors que sa partie inférieure est au contraire "ouverte", élargie par l'aménagement d'une échancrure. Cette ligne de partage entre ces deux agencements opposés, située à mi-hauteur des piliers, correspond, en outre, à la présence à l'intérieur de la structure d'une seule et unique dalle formant plancher "suspendu" à mi-hauteur du caveau.

FIN DU PROGRAMME TRISANNUEL : PERSPECTIVES

La masse des données matérielles et immatérielles est telle, toutes proportions gardées, que nous prenons le parti d'arrêter ici nos investigations de terrain sur le monument proprement dit. Celui-ci est aujourd'hui entièrement comblé dans les parties ouvertes à la fouille, après qu'une nappe de sable marin ait été répandu pour assurer une couche-témoin de transition entre parties intactes et zones remblayées après notre intervention. Auparavant, une mission de terrain effectuée en octobre par D. Sellier, E. Mens et B. Poissonnier a permis d'ausculter la nature même du granite des différents orthostates du point de vue de la météorisation de la roche.

L'industrie lithique des roches coupantes doit être étudiée selon les critères technologiques les plus avancés, et pas seulement en terme de provenance des matériaux, alors que la tracéologie sera à nouveau encouragée dans la voie ouverte en 1994 ; la céramique, trop fragmentée pour espérer une suite de profils exploitables, doit néanmoins participer aux études de distribution des vestiges sur le site, de remontage des individus, de discrimination technique. Un effort sera en fait consenti sur le dépôt découvert à l'intérieur du caveau : des analyses non destructrices ont été déjà entamées et seront poursuivies avec, on l'espère, plus de moyens.

Arrêter ce programme - alors qu'il est entendu qu'une période d'une dizaine d'années, à ce rythme, pourrait aisément être mise à profit pour engranger de nouvelles données - peut sembler une démarche frustrante selon qu'on écoute les intérêts de chacun. Il n'en reste pas moins que d'autres monuments méritent à leur tour d'être sondés pour confronter similitudes et différences, tant la tâche est vaste pour une vie de chercheur. Mais, en définitive, publier fait partie de la démarche du scientifique avant même de passer à l'étape suivante.

1. Détermination pétrographique non destructrice des objets du caveau (perle, pendeloque, céramique) par G. Querré et H. Morzadec ;
2. Détermination de l'origine des lames de haches et roches allochtones (fosses "sépulcrales", fossé du tertre) par C. Audren et C.R. Le Roux ;
3. Analyses micromorphologiques, palynologiques et anthracologiques par A. Gebhart, L. Visset et D. Marguerie ;
4. Analyses tracéologiques des lames de silex par P. Anderson ;
5. Analyse d'images aériennes et traitement informatique par L. Menanteau.

L'industrie lithique sera étudiée par J.N. Guyodo dans le cadre de son doctorat, conseillé par G. Marchand. F. Herbaut abordera aussi la parure dans le cadre d'un autre sujet de doctorat à l'université de Nantes, de même que E. Mens sur les techniques de mise en forme et de piquetage des orthostates et de leurs gravures.

Enfin, la publication scientifique du site de Lannec-er-Gadouër passe à nos yeux par une meilleure connaissance de l'environnement archéologique immédiat. Il serait dommage de limiter notre compte rendu et la synthèse afférente sans que rien de ce qui touche physiquement ou culturellement au tertre ne soit évoqué autrement que par l'idée. On a vu, en conférence ou durant les visites sur le terrain, combien le système des talus-fossés "noirs" semble s'accrocher aux alignements voisins (à l'exemple des *cursus* du Néolithique anglais ?), combien le marais adjacent semble jouer un rôle déterminant dans l'organisation de l'espace funéraire et domestique, etc. Aussi serait-il bienvenu d'intégrer les plans des directions données par certains fossés-talus (collaboration ONF), les plans d'alignements de menhirs jamais relevés aux échelles pertinentes pour l'archéologue (Coët-er-Bei), les planches de mobiliers d'habitat jamais dessinés (collections Cloarec, Cerqueux), les spectres polliniques de tourbes terrestres (Er-Varquez) et sous-marines (Kerouriec) contemporaines qu'il faudra sonder, etc. L'objectif étant de boucler un manuscrit pour la fin 1998 et de le proposer à l'édition en 1999 sous forme de monographie, réunion de travaux collectifs qui ferait aussi la synthèse sur le programme "Néolithisation" débuté en 1995 au sein de notre unité mixte de recherche.

Christine Boujot, collaborateur U.M.R. 6566 du CNRS Paris
et Serge Cassen, chargé de recherche au CNRS,
Laboratoire de Préhistoire, UMR 6566 du CNRS, Université de Nantes

Conférence S.A.H.P.L. du 16 juillet 1997

Cet article est une part écrite de la conférence donnée à Lorient par Serge Cassen le 16 juillet 1997, elle-même étant une version réduite d'un séminaire donné au Collège de France en 1997, à l'invitation de J. Guilaine.



Bibliographie

- ♦ Bailloud *et al.* 1995 : Bailloud (G.), Boujot (C.), Cassen (S.), Le Roux (C.T.) - *Carnac : les premières architectures de pierre*. Paris : CNRS éditions, CNMHS, 1995. 130 p. 100 illust. (Patrimoine au Présent).
- ♦ Boujot (C.), Cassen (S.) 1992- *Le Développement des premières architectures funéraires monumentales en France Occidentale*. In : *Paysans et bâtisseurs : l'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme* : XVIIème colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, octobre 1990. Rennes : RAO, supplément N° 5, 1992 p. 195-211.
- ♦ Chambon (Ph.), Mordant (D.) 1986 - *Monumentalisme et sépultures collectives à Balloy (Seine et Marne)*. In : *Monumentalisme funéraire et sépultures collectives* : colloque de Cergy-Pontoise, 13-14 juin 1995. Paris : SPF, tome 93, 1996, p. 396 à 402.
- ♦ Coudard (A.) 1993 - *De l'usage de l'architecture domestique et de l'anthropologie sociale dans l'approche des sociétés néolithiques : l'exemple du néolithique danubien*. In : *Le Néolithique du nord-est de la France et des régions limitrophes* : XIIIème colloque interrégional sur le Néolithique, Metz, octobre 1986. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 1993, p. 114 à 135 (dAF ; N° 41).
- ♦ Godelier (M.) 1975 - *Horizons, trajets marxistes en anthropologie*. petite collection Maspero, t. 1-2. Paris : Maspero, nouvelle édition, 1977. 232 pages ; N° 2, 302 pages.
- ♦ Hodder (I.) 1984 - *Burials, houses, women and men in the european Neolithic*. In : Miller (D.), Tilley (C.) dir. : *New directions in archaeology*. Cambridge : Cambridge University Press. p. 51-68.
- ♦ Midgley (S.M.) 1985 - *The origin and fonction of the earthen long barrows of northern Europe*. Oxford : BAR, International series 259, 1985.



LES SEPT DORMANTS D'EPHESE et leur culte en Asie Mineure et ... au Vieux Marché en Bretagne

La légende des Sept Dormants d'Ephèse est universelle, connue pratiquement dans le monde entier à part au Nouveau Monde. A base religieuse, elle a essaimé sous deux formes différentes :

- sous forme chrétienne au nord de la Méditerranée,
- sous forme islamique, musulmane, au sud et à l'est de la Méditerranée.

C'est une légende ; ce mot doit être pris dans sa signification étymologique "legenda", c'est-à-dire "ce qui doit être lu". Voir par exemple la "légende" d'une photo. Une légende est donc différente d'une fable ou d'un conte, qui sont des récits imaginaires.

- Son origine est sans aucun doute à Ephèse en Turquie où la grotte originale et le souvenir des Dormants sont encore vénéralés de nos jours ; ils l'ont été durant des siècles également dans d'autres lieux de culte comportant souvent des "grottes" de Dormants.

- Deux religions monothéistes se sont emparées de cette légende pour en faire un culte :

* les **musulmans** dont le Coran comporte un chapitre qui lui est consacré ; il existe encore quelques lieux de culte islamique comme à Chenini de Tataouine en Tunisie,

* et les **chrétiens** dont, semble-t-il, aucun endroit de vénéralion n'existe plus de nos jours, sauf au Vieux Marché, Bretagne, où les Sept Saints Dormants d'Ephèse sont vénéralés depuis des siècles au cours d'un pardon¹ (pèlerinage) breton, et, depuis plus de quarante ans, au cours du pardon islamo-chrétien qui réunit chaque année des pèlerins des deux confessions priant ensemble le même Dieu, en même temps, au même endroit.

Quant au **judaïsme**, troisième religion monothéiste, il ne semble pas connaître les Sept Dormants. Par contre, dans quelques textes du Talmud (de Babylone, de Jérusalem), mention est faite de rares cas de "dormition".

De nombreuses formes de cette légende existent suivant les versions chrétiennes ou musulmanes, sauf en ce qui concerne le nombre de dormants : ils sont toujours sept, le chien Kiumir les accompagne parfois, figurant sur de nombreuses illustrations. Bien que l'Islam dise toujours Saba' Rouqûd (Sept Dormants), le Coran laisse le croyant dans l'incertitude. Il indique plusieurs chiffres, dont le nombre sept, mais affirme : "Dieu sait mieux que personne combien ils étaient...". Dans leur fuite de la répression, ils se sont cachés dans une caverne ; dans d'autres versions, ils ont été emmurés vivants durant leur sommeil. Une synthèse des différentes versions est nécessaire.

Il est intéressant d'étudier le **fondement** de cette légende universelle, d'en suivre l'évolution depuis son apparition à Ephèse sous les deux formes chrétienne et islamique, dans les régions opposées du pourtour méditerranéen, puis de se rendre à Ephèse pour visiter la grotte des Dormants et constater le culte qui y est toujours pratiqué, de visiter en Tunisie un site de culte musulman des Sept Dormants dont les tombes sont extraordinaires, et enfin d'aller en Bretagne où un culte chrétien leur est consacré depuis plusieurs siècles et qui, depuis près de cinquante ans, reçoit chaque année un pèlerinage islamo-chrétien réunissant des croyants des deux religions pour prier ensemble le même Dieu, au même moment, au même endroit.

* * * *

1 - Scouëzec (Gwenc'hlan Le), Guide de la Bretagne mystérieuse, éd. 1966 : "à la fois fête religieuse et profane, œuvre de pénitence et joyeuse assemblée, le pardon est de caractère ambigu".

ORIGINE DE LA LEGENDE

Le fondement de cette légende universelle se trouve en Turquie dans l'ancienne ville romaine d'Ephèse dont les ruines révèlent une immense richesse archéologique.

Au début de l'ère chrétienne, Ephèse était une ville très importante de l'Empire romain d'Orient, la deuxième après Alexandrie. Elle comptait deux cent mille habitants, population considérable pour l'époque. On y adorait les dieux romains ; le temple d'Artémis (la déesse Diane) attirait la foule des pèlerins ; le christianisme s'implantait progressivement, Saint Jean (qui y fut enterré) et Saint Paul y vécurent pour enseigner la nouvelle religion et former les futurs responsables.

Les premiers chrétiens furent persécutés dès que leur nombre devint inquiétant pour les autorités romaines et pour les nombreux marchands bénéficiant de la manne des pèlerinages aux nombreux dieux et déesses locaux. Dès le début du III^e siècle après J.-C., l'empereur Decius (Dèce) eût rapidement conscience du danger que présentait la nouvelle religion vis-à-vis de l'idolâtrie romaine et de ses représentants sur terre, lui-même en premier lieu. Ses prédécesseurs avaient seulement essayé de stopper l'emprise du christianisme sur le peuple en évinçant prêtres et évêques ; Decius décréta, lui, une persécution générale de tous les chrétiens. Fuyant celle-ci, sept adeptes de la nouvelle religion -la légende dit qu'ils étaient frères- décidèrent de quitter un moment la ville, de se cacher afin de trouver quelque repos avant de retourner dans leur cité pour tenter de convertir d'autres habitants à la religion à laquelle ils s'étaient consacrés.

Fatigués de leur fuite, à une lieue d'Ephèse mais très près en passant par la colline fortifiée par les Romains, ils se sont couchés dans une grotte et se sont endormis. A leur réveil, frais et dispos mais affamés, ils ont désigné l'un d'entre eux afin qu'il aille chercher à manger à la ville voisine, à Ephèse, leur ville. C'était un grand risque pour lui d'y retourner, mais il réussit à franchir les portes ; il se rend chez un boulanger, lui demande du pain lui remettant en paiement une banale pièce de monnaie. Le boulanger examine la pièce et se met à parlementer avec lui :

"Cette pièce est très ancienne ; tu as trouvé un trésor. Il n'y a aucune raison pour que tu le gardes pour toi seul, je vais aller chercher mes amis commerçants voisins, et on va partager".

"Mais je n'ai pas trouvé de trésor, c'est ma monnaie. Tiens, j'en ai d'autres dans la poche". Il montre ses pièces : "c'est mon argent, ce n'est pas un trésor".

La discussion s'envenime, d'autres commerçants arrivent, des clients s'interposent, si bien qu'il est décidé d'aller en justice. L'empereur Théodose, averti de ce fait étrange, demande à voir le client et ses pièces semblant provenir d'un trésor. L'acheteur incompris est amené auprès de Théodose qui examine la pièce, écoute l'histoire de la fuite des sept frères et constate alors que l'homme dit la vérité, qu'un prodige a eu lieu. Il comprend qu'il est impossible qu'une seule nuit se soit passée, mais qu'il a dormi effectivement deux cents ans et qu'il s'est réveillé avec le même âge que deux siècles avant.

Alors, l'empereur suivi de tous les curieux, décide d'aller vérifier la grotte, de rencontrer les six autres frères. Ils traversent la ville bien connue du jeune dormant qui ne savait pas encore qu'il était l'objet d'un prodige. Il ne reconnaît pas sa ville et voit partout des croix, des croix chrétiennes ; il commence à penser que les propos incompréhensibles de l'empereur : -prodige, "dormition" de deux cents ans- ne sont sans doute pas faux. Il a fui hier l'idolâtrie pour la chrétienté et maintenant il traverse une ville totalement chrétienne. En une nuit, il s'est passé énormément de choses !

L'empereur l'accompagne jusqu'à la grotte, découvre les six autres compagnons tout ébahis d'apprendre qu'ils ont dormi si longtemps, qu'ils ont fait l'objet d'un tel prodige.

Théodose veut les faire venir dans la ville pour les fêter, mais ils refusent : "Nous voulons mourir, rejoindre Dieu". Et la tradition ajoute que Dieu les a fait mourir immédiatement tous les sept. Ils furent enterrés sur place.

Ils ont dormi deux siècles. Ce nombre correspond à un chiffre moyen selon les différentes versions dont certaines utilisent le calcul en années lunaires adaptées au cycle solaire, d'autres en système vicésimal (Coran : 300 ans et 9 années ; gwerz bretonne des Sept Saints : 17 et 8 fois 20 ans)². La légende proprement dite a eu son départ au début de l'ère chrétienne, du temps des empereurs d'Orient romains Decius (III^e siècle après J.-C.) grand pourfendeur de chrétiens, puis de Théodose II (vers 430) ayant adopté la confession chrétienne.

Cette légende a effectivement son origine à Ephèse, mais il y a d'autres lieux où des dormants auraient été retrouvés après une longue "dormition". Il semble alors que ce soit plutôt une fable adaptée d'après la légende d'Ephèse, une autre version plutôt qu'une nouvelle légende.

* * * *

LA DORMITION

La dormition n'est certes pas un événement fréquent, mais l'Histoire, ou certains contes, nous rapportent des cas qui, basés sur des faits réels, restent incompréhensibles. En premier lieu, prenons le Christ, qui, après sa crucifixion et avant sa Résurrection est mort pendant trois jours. Selon les Ecritures, Il est mort : serait-ce blasphémer que de penser qu'il ait eu une dormition de quelques jours ? Le réveil après une dormition n'est-il pas une résurrection dans l'état exact du corps et de l'esprit au moment du début du sommeil ?

Qu'en est-il exactement de la Vierge Marie après sa vie sur terre (ses dernières années vécues à Ephèse dans la Maison de la Vierge que l'on peut visiter), sa mort pendant trois jours précédant son Assomption ? L'auteur de "La Tradition des Sept Dormants"³ écrit : "... [le] séjour [de Marie] au tombeau n'est qu'une dormition brève avant d'être associée, ressuscitée, à son fils dans son assomption". Nous savons qu'une autre version veut que le "départ" (transitus) de la Vierge ait eu lieu sous forme de dormition à Jérusalem où l'on peut visiter une autre Maison de la Vierge (sur la colline de Sion, église actuelle de la Dormition⁴) où elle aurait passé les dernières années de sa vie terrestre avant son assomption. Enfin, les actes du Concile de 431 (sous Théodose II), tenu à Ephèse dans l'église de la Vierge (première église dédiée à la Vierge), mentionnent pour la première fois le fait que la Vierge Marie soit enterrée à Ephèse⁵, inhumation formellement contredite par le dogme de l'Assomption édicté par la pape Pie XII en 1950. Qu'en est-il ?

D'autres cas bien connus de longs sommeils seraient, en fait, des dormitions : un grand nom de l'Histoire, que tous les écoliers connaissent, Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne à la fin du XII^e siècle, s'est endormi un jour au château de Kieflhauser, assis devant une table. A son réveil, sa barbe avait fait sept fois le tour de la table⁶. La légende ne dit ni la taille de la table ni le temps passé, mais à raison d'une pousse de 0,2 millimètre⁷ par jour, un nombre considérable d'années a dû passer.

On connaît d'autres dormitions : la Belle au Bois Dormant de Charles Perrault où la princesse attend pendant cent ans, sans perdre sa jeunesse, le baiser du Prince Charmant qui la réveillera du sommeil magique dans lequel une méchante fée l'avait plongée. Chez les Walkyries, vierges guerrières de la mythologie scandinave, Brunehilde, piquée par une épine par la faute du dieu Odin, s'endort fort longuement ; dans une autre version, celle de l'opéra allemand de Wagner, endormie par Wotan, la même Brunchilde sombre dans un sommeil de trente ans ; dans les deux cas, Sigurd (ou Siegfried) la réveille. Blanche-Neige, des frères Grimm, dont Walt Disney a réalisé

2 - Sources : Coran, trad D. Masson : "ces 9 années sont mentionnées [...] pour rétablir la concordance entre l'année lunaire et l'année solaire" ; Guerz, in Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord : 17 et 8 fois 20 ans = 177 ans, "vieux comput celtique par vingtaines", système vicésimal (base 20) encore utilisé de nos jours, cf quatre-vingts.

3 - Jourdan (François) : La tradition des Sept Dormants.

4 - Blake (E.C.) & Edmonds (A.G.) : Sites bibliques de Turquie.

5 - Erdemgil (Selahattin) : Ephèse Ruines et Musée.

6 - Jourdan (François) : La tradition des Sept Dormants.

7 - Source : Frémy (D. & M.) : Quid.

une adaptation en dessin animé, l'héroïne de notre enfance est "endormie" par une sorcière jalouse : un Prince Charmant la réveillera...

Dans la Bible, un exemple parmi d'autres : Abimélek⁸ a échappé à l'Exil des Israélites à Babylone (587-586 avant J.-C.) et à leur retour de captivité vers 515 avant J.-C. grâce à un sommeil de soixante-dix ans. C'est ainsi que Jérémie le remercia de l'avoir sauvé de la mort en l'ayant tiré d'une citerne où il avait été jeté. Ebed Melek part en emportant "un panier de figues" ; arrivé [...], il "met sa tête sur le panier et s'endort soixante-six ans". Il se réveille alors et "les figues du panier ne sont pas sèches"⁹.

Beaucoup plus près de nous, Washington Irving conte la légende, très connue aux Etats-Unis, de Rip van Winkle¹⁰. Ce dernier aurait réellement existé vers 1850-1875. Très fatigué à la recherche d'un disparu au moment de la guerre de Sécession, il s'est endormi puis réveillé vingt ans après. Mais il avait vieilli de vingt ans et était complètement usé. Par contre, ce qui est extraordinaire et paraît-il historique, il s'était endormi sujet anglais et s'est réveillé citoyen américain, la guerre de Sécession ayant pris fin en 1865, les habitants étaient tous devenus citoyens des Etats-Unis. Hélas, à son réveil, après sa longue dormition, même les gens qui l'avaient côtoyé ne l'ont pas reconnu. Tout le monde le croyait mort ; pour lui ce fut un échec.

Dans le Coran, sourate II la Vache, verset 259, un autre exemple de dormition est décrit en détail "pour servir d'exemple". Elle concerne un voyageur : «Dieu le fit mourir cent ans ; il le ressuscita ensuite, puis il lui dit : "combien de temps es-tu resté là ?". Il répondit "j'y suis resté un jour, ou une partie d'un jour". Dieu dit : "Non, tu y es resté cent ans. Regarde ta nourriture et ta boisson : elles ne sont pas gâtées. Regarde ton âne (il n'en reste que des ossements) : [...] regarde les ossements ; voilà comment nous les réunirons, puis nous les revêtrons de chair».

Le poète affirme toutefois que "Tant dormir, dormir belle / Tant dormir n'est pas bon"¹¹.

La dormition peut-elle s'expliquer aujourd'hui par une léthargie, par un coma profond que la science moderne essaie toujours de comprendre ?

Définition : La dormition serait donc un sommeil de longue durée arrêtant les fonctions physiologiques et l'action du vieillissement à partir du moment de l'endormissement.

* * * *

LA CAVERNE

Nous savons que les Sept Dormants se sont endormis dans une caverne. La caverne est un lieu symbolique. Salah Stétié, dans "L'Ouvraison", note que Jésus est né dans une caverne [ou dans une étable installée dans une grotte], que Lao Tseu y a vu le jour, que Liu-T'ong-piu est dit "l'Hôte de la caverne". Elle est le symbole de l'utérus, de la matrice, symbole de l'image du cosmos dont on a pensé longtemps qu'il était une demi-sphère, une coupole -un toit- au dessus de nos têtes, symbole de l'extérieur et de l'intérieur mêlés, protection mais ouverture au monde extérieur, relation caverne/utérus, centre et cœur ; le crâne humain est une caverne qui contient à l'intérieur une grotte secrète dans laquelle se fait la pensée. Enfin "la tradition celtique [...] croyait à la survivance de l'esprit du mort dans son crâne"¹². Rappelons-nous que, bien avant notre ère, les hommes vivaient, pour se protéger et se défendre, dans des grottes et que les plus grandes d'entre elles, comme Lascaux, étaient plus des lieux de culte que des lieux de vie. Elles étaient sacrées, des cathédrales en quelque sorte. Les dessins qu'on y

8 - in Jérémie XXXVIII, 7-13. Abimélek ou Abimélech, Abdémélech, Habimélech, Ebed Melek.

9 - Jourdan (F.) : La tradition des Sept Dormants ; Rops (Daniel) : Jésus en son temps ; Le Coran trad D. Masson.

10 - Jourdan (François) : La tradition des Sept Dormants.

11 - Folklore français in Yacoub (Gabriel), Malicorne, Almanach : "La fille au cresson".

12 - Guigny (Alain) : Les Chemins du Tro Breiz.

retrouve sur les parois étaient certainement d'inspiration "religieuse" plus qu'artistique, pour demander (aux forces de la nature ?, aux dieux ?) protection contre les bêtes féroces et réussite dans la chasse pourvoyeuse de nourriture.

Dans cette recherche concernant le culte des Dormants, on trouve les **trois éléments** qu'on rencontre presque toujours dans l'étude des religions depuis que l'homme pense, qu'il prie, éléments retrouvés dans les croyances pré-chrétiennes et souvent dans les religions post-chrétiennes. C'est l'eau, la source (l'eau purificatrice, thérapeutique) qui souvent jaillit au pied d'un arbre, généralement un chêne, le feu, parfois la foudre. (le feu qui assainit, feu régénérateur), et le **point haut**, (montagne, site élevé, grand arbre) qui relie le ciel et la terre, parce que, sur une hauteur ou près d'elle, l'on se sent plus près des dieux, ou de Dieu, pour prier.

Les Dormants étaient sept. Sans entrer dans la symbolique du chiffre Sept, il faut se rappeler qu'il a été universellement utilisé dans des thèmes différents depuis toujours : des sept Merveilles du monde (dont le temple d'Artémis à Ephèse) aux sept églises de l'Apocalypse elles aussi en Turquie, en passant par les contes pour enfants, "Banche-Neige et les sept Nains", des titres de films comme "Les Sept Mercenaires", sans oublier qu'au XVII^e siècle il y avait 7 777 "saints" bretons¹³, et que Pierre-Jakez Helias affirme qu'il faut 7 ans, 7 mois et 7 jours pour connaître un Breton¹⁴. L'écrivain romain Tertullien de la Carthage chrétienne, mort vers 220, a écrit : "Le chiffre sept est un présage de la Résurrection, du Repos et du Royaume"¹⁵. Enfin, sachons tourner sept fois la langue dans la bouche avant de parler du septième ciel dont on profite en admirant les sept couleurs de l'arc-en-ciel tout en écoutant les sept notes de la gamme, en évitant de sombrer dans les sept péchés capitaux de notre enfance. Ce chiffre symbolique est un nombre premier, par lui-même magique, fascinant, et mériterait une étude à lui seul.

La **dormition** des Sept Dormants a été très longue ; durant ce temps, ils n'étaient pas "morts". Dans cette croyance en ce fait extraordinaire qu'est la dormition, on retrouve la peur de la mort qui a toujours existé chez l'homme depuis qu'il est doué de raison. De tout temps l'être humain en a eu peur, de tout temps il a craint "l'après de la vie" ; il a toujours espéré -sinon cru- en une vie ailleurs, après la mort. De nos jours, les trois principales religions monothéistes croient en une vie après la mort. Nous appelons cela une résurrection. La légende des Sept Dormants est une utilisation par certains religieux de cette peur de la mort et d'une foi en la résurrection. La dormition n'est qu'une "mort passagère", comme beaucoup espèrent que la mort physiologique, la fin de la vie, l'est réellement en attendant la résurrection, cette dernière confortant l'espoir que tout n'est pas fini à partir du moment de la mort.

En fin de compte, qu'est-ce que la dormition, vue avec nos yeux de la fin du XX^e siècle ? Il peut y avoir un miracle ; on peut y croire, des générations entières y ont cru, y croient encore. Il peut y avoir aussi tout simplement une conservation des corps par le froid ou par l'acidité du terrain dans lequel ils sont enterrés. Bien sûr, on ne les retrouve pas vivants. Mais on peut toujours affirmer qu'ils étaient vivants la veille. Il y a également eu des échanges de corps. Près de Tours, dans l'abbaye de Marmoutier où l'on a célébré longtemps les Sept Dormants, les corps étaient toujours en excellent état, offerts à la piété des pèlerins ; mais, dans ce cas, on sait que les moines de Marmoutier effectuaient régulièrement en cachette des échanges de corps pour faire venir le maximum de pèlerins dans leur abbaye. Ce fut, en quelque sorte, une des premières opérations de marketing qui ait existé !

Le mot sommeil vient du grec κοιμαο (coymao), qui veut dire "dormir". Le lieu de repos, le dortoir, était le κοιμητεριον (coymeterion) qui est devenu en latin "coemeterium", dont est issu le mot français "cimetière"¹⁶. Ce qui montre que la mort est en quelque sorte prise pour un sommeil ou le sommeil pour la mort. Les chrétiens, à la messe, prient pour les défunts "Souviens-toi de tes serviteurs qui nous ont précédés, [...] et qui dorment dans la paix" ou "Souviens-toi de nos frères qui se sont endormis dans l'espérance de la résurrection" ou, dans la liturgie des funérailles : "Voici que ton serviteur est entré avec Jésus dans le sommeil de

13 - Boucher (Barbara) : Le pardon-pèlerinage islamo-chrétien des Sept Dormants en Vieux-Marché.

14 - Guigney (Alain) : La grande histoire du Tro Breiz.

15 - Jourdan (François) : La tradition des Sept Dormants.

16 - Jourdan (François) : La tradition des Sept Dormants.

la mort". Tous les matins, les juifs, au moment où ils s'éveillent, ne disent-ils pas la prière : "Merci, Dieu, de m'avoir rendu la vie" ? Pour les musulmans, le sommeil est une petite mort ; dans le Coran, sourate XXXIX Troupes (ou Les groupes), verset 42 : "[...] Dieu saisit par le sommeil, image de la mort, ceux qui ne sont pas encore destinés à mourir...".

La légende des Sept Dormants d'Ephèse a été reprise par la religion chrétienne et la religion islamique, bien que, dans celle-ci, il n'y ait pas de saints : l'homme n'a pas besoin d'intercesseur entre Allah et lui, il n'est donc jamais question de saints dans le Coran. Par contre, dans certains pays musulmans, par exemple au Maroc ou en Tunisie, on voit çà et là en campagne de petits édifices cubiques à coupole, tout blancs ; c'est le tombeau d'un marabout, d'un... "saint", de quelqu'un qui a vécu d'une manière sans doute meilleure que les autres, souvent même d'un "Hadj" c'est-à-dire d'un croyant qui a fait le pèlerinage à la Mecque, voyage théoriquement obligatoire pour tous les musulmans au moins une fois dans la vie. Dans certaines mosquées, le tombeau d'un marabout¹⁷ est vénéré par les croyants, mais ce n'est pas un saint. Il nous est difficile de comprendre le fait que le Coran interdise la sainteté, et que des musulmans reconnaissent et prient des marabouts.

Ce culte populaire des saints, leur intercession, est visiblement une tolérance dont les imams n'aiment pas beaucoup parler car contraire au Coran. La sourate XVIII, celle des Dormants, admet la "sainteté" de ces derniers et dit (verset 20) "[...] élevons un édifice au-dessus de la caverne. Dieu connaît mieux que personne la vérité à leur égard (les Sept Dormants). Ceux dont l'avis l'emporta dans leur affaire dirent : nous y élèverons une chapelle (un sanctuaire, selon une autre traduction)". Ces lignes du Coran confirment la "sainteté" des Dormants, bien qu'il ne puisse y avoir d'intermédiaire, d'intercesseur entre Dieu et les hommes, pas de saints dans la religion musulmane (VI, 51 : "[il n'y a pas] d'autre protecteur ni d'autre intercesseur que Dieu" ; VI, 69 ; XXXII, 3 ; etc.), c'est la seule mention faite à des "intercesseurs" entre Allah et les hommes. "En Islam, on ne doit pas bâtir une mosquée sur des ossements de morts mais, à cause du verset 20 (ou 21 selon les traductions) de la sourate XVIII, il y a une exception pour les Sept Compagnons. Visiter leur tombe protégeait de tous les maléfices. [...] En Islam, on ne représente pas [Dieu, ni les hommes saints ou non]. Mais [...] la représentation des Sept Compagnons est admise en Perse. En Islam, on ne peut prier les Compagnons, mais on peut évoquer leurs noms par lesquels Dieu nous reflète de sa clarté. [...] Leurs noms sont devenus de véritables talismans à valeur magique"¹⁸. Dans son ouvrage "L'Ouvraison", S. Stétié rappelle que la flotte de guerre ottomane était consacrée, jusqu'à un temps encore récent, à la mémoire des Sept Dormants ; de nombreux dessins calligraphiques l'attestent.

En Bretagne, on connaît plusieurs groupes de Sept Saints dont les Sept Saints guérisseurs de Trédaniel¹⁹ et les Sept Saints fondateurs de la Bretagne : Samson à Dol, Malo (ou Maclou) à l'évêché d'Aleth (St-Servan depuis le VI^e siècle) évêché transféré à St-Malo au XI^e siècle, Tugdual à Tréguier, Pol à St-Pol-de-Léon, Briec à St-Brieuc, Corentin à Quimper, et Patern à Vannes. Leur histoire est beaucoup plus récente que celle des Sept Dormants, mais il semblerait, d'après Louis Massignon, qu'il y ait eu une certaine confusion entre les Saints Bretons et les Dormants d'Ephèse. Nous savons que, selon les préceptes du Prophète, les musulmans doivent accomplir au moins une fois dans leur vie un pèlerinage à la Mecque, voyage qui les rend Hadj, c'est-à-dire saint (non pas intermédiaire entre Dieu et les hommes, mais homme pur, sans péché, respectable). Rappelons-nous le Tro-Breiz, disparu depuis les guerres de Religion à la fin du XVI^e siècle en tant que précepte religieux breton. Il était encore parcouru jusqu'au siècle dernier par de rares croyants bretons respectant la tradition et, dit-on, le serait encore parfois de nos jours ; des pèlerinages en groupes sont organisés chaque année reprenant ce long chemin. Les Bretons se devaient d'effectuer le tour de Bretagne, parcourant à pied pendant tout un mois les 550 kilomètres de ce périple en passant par les évêchés des Sept Saints fondateurs de la terre de leurs aïeux pour se recueillir sur leur sépulture. A leur retour, ils n'étaient pas des saints eux-mêmes, mais plus "saints", plus purs, plus près de Dieu. On remarque la similitude entre les deux pèlerinages breton et musulman quant à leur intention.

Dès la fin du VI^e siècle apparaît la première trace du culte des Sept Dormants. Grégoire de Tours a rédigé à cette époque "La passion des Dormants d'Ephèse". Il a ainsi beaucoup contribué à l'expansion de cette tradition

17 - Le terme marabout désigne à la fois le "saint" ou son tombeau, Wali désigne aussi celui qui est "proche de Dieu".

18 - Jourdan (François) : La tradition des Sept Dormants.

19 - Scouëzec (Gwenc'hlan Le) : Guide de la Bretagne mystérieuse, éd. 1966.

dans tout l'occident chrétien. On retrouve trace de ce culte au XIII^e siècle dans la Légende Dorée, première version en latin de la tradition d'Ephèse. François Jourdan note qu'il en est très probablement question dans La Chanson de Roland des XII^e-XIII^e siècles, laisse (strophe) 67, dont les vers commenceraient ainsi : "il est escript es sept sains en Bretagne..."²⁰. Roland était duc de la Marche de Bretagne, aussi deux possibilités peuvent être envisagées dans la signification de ces vers, soit il est question des Sept Saints fondateurs de la Bretagne, mais ils n'étaient pas encore bien connus à ce moment-là, soit il s'agit des Sept "Saints" Dormants d'Ephèse dont le culte pouvait fort bien à cette époque, être déjà connu dans l'ouest de la France, sinon au Vieux Marché.

Le culte des Sept Dormants a bénéficié d'une très large diffusion en Asie Mineure, (à Ephèse et autres lieux de culte de l'est méditerranéen), mais aussi en Afrique du Nord et en Europe. On sait qu'il a existé, et qu'il est peut-être encore en pratique, dans des pays plus lointains comme le Moyen-Orient, l'Ethiopie, le Soudan, les Comores, l'Ukraine, la Chine, la Mongolie, et peut-être l'Inde²¹... Comment ce culte dont on est certain que le point de départ est à Ephèse, a-t-il essaimé ainsi dans une grande partie de l'Ancien monde ? L'empire romain était grand utilisateur d'airain, de bronze, qui, comme chacun le sait, est un alliage de cuivre et d'étain. Les mines de cuivre étaient nombreuses en Asie Mineure, mais il y avait peu d'étain. Les mines d'étain les plus connues à ce moment étaient situées dans certaines régions de l'ex-URSS (Caucase et Transcaucasie²²) et en Mongolie, ou en Cornouailles, particulièrement aux îles Cassitérides (du grec *κασσιτερος* *kassiteros*, étain), les Îles Scilly que nous connaissons aujourd'hui. Il était plus facile d'aller en bateau au sud-ouest de la "Bretagne", la Grande Bretagne actuelle, que de traverser à pied des régions inhospitalières. Les bateaux embarquaient des "passagers", marchands mais aussi religieux chrétiens ou musulmans selon le parcours.

Ces bateaux, petits et lourds, naviguaient au cabotage, partaient d'Ephèse en suivant les côtes, faisant le tour de la Méditerranée, qui par le nord, qui en longeant les côtes d'Afrique, le point de passage obligé étant les Colonnes d'Hercule, notre détroit de Gibraltar, la fin de la "mare nostrum", l'ouverture vers l'inconnu et sans doute le gouffre infini un peu plus loin vers le soleil couchant. Un relais de navires était souvent prévu, les navigateurs ne s'aventurant que le long de côtes bien connues d'eux-mêmes. Les moines effectuaient le trajet nord et colportaient la légende des Sept Dormants d'Ephèse dans les pays chrétiens d'Europe ; les musulmans empruntaient la route sud, l'Afrique du Nord recevant leur enseignement islamique. Ainsi, dès le V^e siècle, la légende a été colportée dans sa version chrétienne dans de nombreux pays et, à partir de la deuxième moitié du VII^e siècle, elle a fait l'objet d'un culte musulman très suivi, authentifié par le Coran. Mais de nos jours, il est de plus en plus délaissé, sauf dans quelques rares lieux de culte islamique et dans un petit village breton, comme celui d'Astérix "peuplé d'irréductibles Gaulois (Bretons), [qui] résistent encore et toujours à l'envahisseur (l'oubli, le désintérêt qui nous envahissent)".

Dans le monde entier, il a été recensé une bonne centaine de lieux de culte des Sept Dormants d'Ephèse, en nombre sensiblement égal pour les deux religions, lieux qui ne sont pratiquement plus utilisés actuellement, sauf quelques uns par des "pèlerins" individuels. Des prêtres et des imams ont visiblement créé de toutes pièces des grottes de Dormants à des fins certainement édifiantes, nous n'en doutons pas. A-t-on le droit de penser qu'ils ont saisi l'occasion de profiter des dons offerts aux Dormants par les pèlerins venus les prier ? Auraient-ils profité d'un marché basement matériel mais juteux ?

De nos jours, cette légende est très mal connue, d'une part du fait de la désaffection pour tout ce qui touche le spirituel, d'autre part du fait de la discrétion des sites toujours éloignés du passage habituel. A Ephèse, combien de visiteurs des ruines magnifiques de la ville se rendent-ils à la grotte des Dormants, pourtant à quelques minutes en voiture ou en car de tourisme et seulement à une demi-heure de marche ? Quelques lignes seulement dans les guides en parlent. Or, c'est là le point de départ de la légende qui, pendant quinze ou seize siècles, a marqué des populations entières de son empreinte spirituelle, et ce, dans deux religions différentes,

20 - Ces vers de la laisse 67 ne figurent pas dans la traduction par L.R. Plazolles du manuscrit d'Oxford, Club du Livre, Philippe Lebaud éd.

21 - Une indication précieuse nous a été transmise par Mr Alain Le Guen de la SAHPL, concernant Sept "Dormantes" féminines dont la trace a été notée en Inde. Nous effectuons des recherches au sujet de ce seul cas féminin mondial connu.

22 - Blake (Everett C.) & Edmonds (Anna G.) : Sites Bibliques de Turquie.

celles des habitants de plus de la moitié de la terre. Pourtant, ceux qui les connaissent continuent à honorer les Dormants, à les prier, à leur demander des grâces, mais toujours individuellement, jamais au cours de cérémonies réunissant une communauté de fidèles. Encore aujourd'hui, un dicton français de la campagne dit "Les Sept Dormants remettent le temps". Qui comprend le sens exact de ce proverbe ?

Vraisemblablement, il y eut autrefois des pèlerinages communs où chrétiens et musulmans priaient côte à côte les Sept Dormants. De nos jours, il y a encore peut-être un ou deux sites au Moyen-Orient où les deux confessions font leurs dévotions aux Dormants au même endroit et au même moment, mais séparément, en s'ignorant.

En dehors de l'Europe, l'identification des sites de culte est rendue difficile du fait du changement de nom des lieux au cours des siècles. En Turquie par exemple, il y a eu les noms byzantins, puis grecs, romains bien sûr, internationaux et turcs maintenant ; rappelons-nous que Byzantion, Byzance, Constantinople et Istanbul ou Stambul désignent la même ville. Ephèse, ville et port importants, était bâtie au bord de la mer, au fond d'une anse protectrice ; la baie ensablée, ses ruines se trouvent maintenant à six ou sept kilomètres dans les terres ; encore plus loin de la mer, la ville moderne, Selçuk, a été bâtie à une lieue de l'ancienne ville romaine.

Il est très difficile d'identifier les villes anciennes. Saroug, s'appelle probablement Sourouch ; Antioche, la fameuse Antioche-sur-l'Oronte, s'appelle Antakia ou Atae et n'a rien à voir avec la ville d'Antioche de Pisidie, ni bien sûr, avec Antioche 1^e, Antioche II, Antioche le Grand, rois d'Asie Mineure avant l'ère chrétienne, ni Antiochus le philosophe athénien ; et Hadj-Hamza, ex-Ammûriya, et Ammorium (Amorium, Hammorium, Hamorion ? -il existe aussi Anamur, ex-Anemoriom...), au centre de la Turquie, où sont-elles exactement ? Quel est leur nom moderne ? Même les services culturels ou archéologiques des ambassades hésitent à confirmer l'identité de plusieurs noms qui ont sans doute correspondu à une même ville au fil des siècles. La ville d'Ephèse, parfaitement identifiée et localisée, s'est appelée Ephesos, avec une courte parenthèse Arsinoé²³ au III^e siècle avant J.-C., mais aussi Hagios Théologos au X^e ou XI^e siècle²³, puis Ayasoluk du XVI^e-XVII^e siècles jusqu'en 1914, date à laquelle elle est devenue la ville moderne de Selçuk, en souvenir de la civilisation florissante seldjoukide²⁴, les ruines de la ville ancienne s'appelant à nouveau (définitivement ?) Ephèse (Efes ou Ephesus).

A Ephèse, le culte des Sept Dormants existe encore de nos jours, d'une manière individuelle. D'autres grottes de Dormants sont répertoriées en Turquie, ce pays si riche d'histoire et d'archéologie : à Tarsus, à Saroug, villes non loin de la frontière avec la Syrie, à Hammorium, à Emirdag, à Hamzahacili, dans la montagne au centre-ouest de la Turquie. A côté d'Ankara, et dans la ville même d'Istanbul, des sites existaient qu'il ne nous a pas encore été possible de localiser.

* * * *

EPHESE (Turquie)

Ephèse comprend quatre sites archéologiques importants :

* les **ruines de la ville** proprement dite, deuxième ville de l'empire romain d'Orient en nombre d'habitants, ville intellectuelle où se trouve restaurée la fameuse bibliothèque de Celsus, ville de commerce au port très important sur la mer Egée, ruines célèbres, superbes, sans doute les plus belles ruines romaines de tout le pourtour méditerranéen.

* le **temple d'Artémis** (Artémision) (Diane), un peu à l'écart de la ville d'Ephèse, centre de la vie religieuse de toute l'Asie Mineure romaine, l'une des Sept Merveilles du monde, dont il ne reste rien que le site fangeux et vide, avec une seule colonne reconstituée à partir des quelques pierres encore en place. Les pierres ont servi à la construction de l'église Saint-Jean à Ephèse, certaines ont été utilisées dès le VI^e siècle pour la construction de la

23 - Erdemgil (Selahattin) : Ephèse Ruines et Musée.

24 - Türkoglu (Sabahattin) : Guide d'Ephèse.

basilique Sainte-Sophie à Istanbul et du cloître du monastère Sainte Catherine au Mont Sinaï²⁵. Il est désolant de voir cette ruine d'une des Merveilles du monde aussi délabrée ; les cars de touristes ne s'y arrêtent même pas, le site est à peine indiqué sur la route.

* **la Maison de la Vierge**, troisième partie, nettement à l'écart des ruines de la ville, dans la montagne, site visité par nombre de touristes, chrétiens et musulmans, où Marie aurait vécu après la mort de Jésus, et y serait morte.

* **la grotte des Sept Dormants** est la quatrième partie, non loin des ruines de la ville, très peu visitée par les touristes mais où des musulmans et peut-être des chrétiens viennent encore se recueillir. Les foules de pèlerins y étaient considérables voici quelques siècles. C'est de cette grotte qu'est partie la légende connue dans la moitié du monde et qui, depuis le IV^e siècle, est l'objet de croyance et d'un culte quasi universels.

La grotte des Sept Dormants est percée au flanc d'une colline (Mont Célius ou Mont Pion, Panayir dag aujourd'hui), qui domine et ferme au sud-est la plaine de Selçuk dont elle est séparée par des champs d'oliviers et de coton certainement déjà cultivés par les Romains. Il n'y a pas d'arbre sacré à proximité, mais le sommet de la colline aride est le "Point haut", plus près de Dieu ; la source est un peu éloignée, près de la Maison de la Vierge ; il n'y a pas trace de feu près de la caverne, mais les fouilles étant suspendues depuis 1993, le site est clos de grillages pour éviter dégradations et chutes dangereuses. La clôture est suffisamment près et "transparente" pour que les croyants fassent leurs dévotions devant la grotte. Le culte de Vulcain remplaçait peut-être celui du feu purificateur. De tout temps, un culte a été rendu aux dieux des forces telluriques. Mulsiber s'est appelé ensuite Héphaïstos puis Vulcain. L'Asie Mineure étant une contrée volcanique, il est possible que le culte de Vulcain y ait remplacé celui du feu.

Les Sept Dormants se sont endormis dans une caverne, l'une des nombreuses anfractuosités de la colline, grotte sur laquelle a été bâtie une chapelle byzantine. Sans doute faute de place pour accueillir les nombreux pèlerins et les nombreux tombeaux des fidèles, une deuxième chapelle a été construite dans une autre caverne à proximité immédiate.

Grâce au consulat général de Turquie à Lyon, la direction des Services archéologiques de Selçuk, responsable du site d'Ephèse, nous a autorisés à pénétrer dans l'enceinte grillagée, un garde nous ouvrant toutes les portes, mais ne pouvant répondre à aucune question, ne parlant pas mieux le français ou l'anglais que nous ne parlons le turc...

Les deux chapelles en ruine sont à côté l'une de l'autre, à quelques mètres de distance, creusées dans le roc. Au sol, tout autour, au-dessous, sur le côtés, parfois au-dessus des ruines de ces chapelles, se remarquent un grand nombre de cavités. Ce sont des tombes que des gens d'Ephèse, de riches chrétiens, ont fait creuser pour être enterrés le plus près possible des Dormants, de façon à ne pas mourir "pour de bon", à rester en dormition comme les Dormants, et à pouvoir se réveiller, ressusciter plus rapidement et plus sûrement que les autres. On est surpris par le nombre important de ces tombes à proximité de la caverne. Un superbe sarcophage vide est ouvert à l'entrée du site, son occupant est bien mort depuis longtemps ; que sont devenus ses restes ?

La grotte proprement dite des Sept Dormants se trouve au sud de la chapelle byzantine, l'entrée en est murée. Les plans de fouilles archéologiques authentifient sa présence.

Sur place, le culte musulman des Sept Dormants est visiblement toujours en vigueur, les croyants viennent individuellement les prier pour des raisons faciles à comprendre, pour ne pas mourir totalement, pour bénéficier d'une dormition à la fin de leur vie, pour être plus sûr de ressusciter que les autres mortels. Il est difficile de savoir quelles prières ils leur adressent, mais les pèlerins fixent des ex-voto, menus morceaux de tissu ou de papier de couleur, sur le grillage de protection du site. En notre présence, de petits groupes de jeunes personnes sont venus en fixer en y inscrivant quelque chose. La discrétion nous a empêchés de nous en approcher, de regarder ce qui était écrit (le turc est une langue facile à déchiffrer, sinon à comprendre) et de photographier ces

25 - Erdemgil (Selahattin) : Ephèse Ruines et Musée.

jeunes faisant acte de foi. On retrouve de tels ex-voto à la Maison de la Vierge, accrochés par milliers à des grilles leur servant de support ou à des branches d'arbres ; ex-voto demandant sans doute la protection de la Vierge pour les pèlerins musulmans qui les rédigent. En effet, rappelons-nous que Marie est honorée en Islam ; la sourate XIX du Coran s'appelle "Marie" et conte l'Annonciation et la naissance de Jésus "fils de Marie". On en lit des extraits sur les murs de la Maison de la Vierge, près du texte de l'Ave Maria chrétien.

* * * *

CHENINI DE TATAOUINE (Tunisie)

L'origine de la tradition des Sept Dormants est à Ephèse. Pour des raisons commerciales, des bateaux se rendaient au sud de la Grande Bretagne en traversant le détroit de Gibraltar, certains en suivant les côtes sud de la Méditerranée, d'autres la côte nord. Le culte des Dormants s'est ainsi étendu rapidement dans les pays riverains. L'Afrique du Nord a été très riche en lieux de culte musulman des Sept Dormants d'Ephèse, près de vingt-cinq endroits étant connus dans ces trois pays, trois ou quatre au Maroc, une dizaine en Tunisie, autant en Algérie où toute recherche est impossible pour des raisons évidentes. Quelques uns seraient encore en activité, comme l'est celui de Chenini de Tataouine, en Tunisie. Les autres sites de Tunisie seraient presque tous situés à côté de ruines romaines importantes, comme Bulla Régia ou Dougga. D'autres lieux sont difficiles à trouver, par exemple El Oudiane, non encore localisé parce que El Oudiane signifie les Oueds, et qu'il y a des milliers d'oueds en Tunisie.

Le site le plus important, faisant toujours l'objet d'un culte, est situé à Chenini de Tataouine dans le sud tunisien (il y a deux Chenini en Tunisie). Tataouine (Foum Tataouine) rappelle de vieux souvenirs, le baigne militaire d'autrefois. On y voit le début de la route qui va vers le sud, vers le point de jonction des trois frontières de la Tunisie, de la Lybie et de l'Algérie, route qui ne mène à rien, qu'au désert. Cette route a été faite à partir de Tataouine par des militaires condamnés qui traînaient le boulet. Le baigne et les Dormants ont été très largement précédés à Tataouine par des hôtes que des spécialistes étudient : un bassin datant de 245 à 50 millions d'années avant notre ère a été mis à jour, d'une immense richesse en restes de dinosaures²⁶.

A Chenini, une grotte des Sept Dormants est toujours l'objet de culte. Ce village est très connu ; par cars entiers, les touristes y sont déversés. Ils visitent le magnifique village troglodytique dominé par une mosquée, une grande mosquée, bien peinte, impeccable. C'est le Chenini des cartes postales et des agences de voyages. Les Dormants ne sont pas du tout là. La grotte n'est pas visible du village ni de la route. Il faut la chercher quelque part dans la montagne, entre le Chenini ancien et le village moderne construit à quelques kilomètres de là dans la plaine, où les gens qui vivaient en troglodytes logent maintenant dans des maisons en ciment. Loin de tout cela, il y a une mosquée minuscule, vieille, toute seule dans un champ de pierres, non loin du sommet de la petite montagne aride. Une toute petite mosquée, vraie mosquée de poupée, avec son minaret de travers. Elle est bâtie au flanc de la montagne, assez haut, pour être plus près de Dieu. Autour du lieu saint, comme à l'intérieur, on trouve des traces de feu, des traces de bougies. Au centre de la salle de prière de quelques pas de côté, un lustre métallique porte des bougies et plusieurs ex-voto, rubans colorés visiblement votifs, sur lesquels rien n'est écrit.

Au fond de la salle de prière où une dizaine de personnes auraient du mal à se tenir, de grosses pierres ferment l'entrée de la caverne où les Sept Dormants auraient eu leur dormition durant deux cents ans avant de se réveiller. Enterrés près de la mosquée après leur "vraie" mort, leurs corps auraient été l'objet d'un prodige que l'on peut constater encore de nos jours. Les nombreuses traces de feu dans la mosquée ou près des tombes indiquent la pérennité du pèlerinage, bougies ou feux de branchages purificateurs. Non loin de la mosquée, l'eau, la source, petite fontaine qui coule en permanence, malheureusement défigurée par un réceptacle extérieur en ciment.

Ce qui est extraordinaire dans ce lieu de culte des Sept Dormants de Chenini, c'est qu'une fois enterrés, leurs corps ont grandi jusqu'à atteindre une taille de quatre mètres de long, ce miracle prouvant leur sainteté. Leurs tombes sont effectivement de cette taille. A notre connaissance, personne ne les ayant jamais fouillées, et cela

26 - Science & Vie, mai 1998.

serait très difficile, on ne sait pas ce qu'il peut y avoir à l'intérieur. D'autant que les corps, s'il y en a, ont été enterrés à la manière islamique, c'est-à-dire à même la terre, sans cercueil.

Chenini de Tataouine est, de nos jours encore, un lieu de culte des Sept Dormants pour les musulmans, mais uniquement de manière individuelle. Ils viennent un par un ou en famille y faire leurs dévotions ; il ne semble pas y avoir de date fixe de réunions de prières communes comme celles d'autres pèlerinages ou des pardons bretons.

Deux autres grottes dites des "Saba' Rouqûd", Sept Dormants, à l'ouest de la Tunisie cette fois, à Degache non loin de Tozeur, sont creusées dans la montagne, à peu de distance l'une de l'autre. En forme de boyau étroit, longues de quelques mètres, elles sont vides. Pas de niche pour y fixer des bougies, pas d'ornement, pas de support d'ex-voto, mais au sol des pierres pouvant servir de sièges et une couche épaisse de stéarine provenant des générations de bougies brûlées sur place. L'instituteur du village proche nous accompagnant, propose deux hypothèses quant à l'utilisation de ces grottes : culte des Sept Dormants, mais "c'est là qu'ils ont dormi cent et plus d'années, mais ce n'est pas là qu'ils ont été enterrés", donc simple culte de la caverne, endroit isolé, froid, rappelant les Dormants du Coran sans y être directement rattaché, ou, deuxième hypothèse plus prosaïque, ne seraient-elles pas utilisées de nos jours encore comme lieu discret "pour faire l'initiation des jeunes gens avant leur mariage" ? Dans ce cas, s'agit-il d'une initiation religieuse telle que l'Islam la pratique, ou est-ce tout simplement une caverne à l'usage des jeunes hommes pour enterrer leur vie de garçon ? Il n'en reste pas moins que ces grottes n'ont pas été creusées là par hasard ; des indications religieuses romaines gravées non loin dans la roche semblent indiquer qu'elles ont été creusées au moment de l'occupation romaine, sans doute dans un but religieux. Mais pourquoi les appelle-t-on, de nos jours, grottes des Sept Dormants ? La Tunisie comporte de nombreuses grottes qui leur sont dédiées, encore mal localisées. Il serait intéressant de les identifier et de les retrouver.

* * * *

BRETAGNE

Pour aller chercher l'étain aux Iles Scilly, certains navires suivaient la route maritime nord de la Méditerranée ; les moines colportaient la légende des Sept Dormants d'Ephèse dans la religion chrétienne. Ils longeaient les côtes italiennes, françaises et espagnoles avant de franchir les colonnes d'Hercule où les voies nord et sud, chrétiennes et musulmanes se rejoignaient pour suivre désormais la même route en suivant la côte. Les bateaux suivaient la façade atlantique de la péninsule ibérique puis les côtes françaises du golfe de Gascogne, remontant vers le nord. La grande traversée approchait, les marins le savaient, qui allait les tenir éloignés deux à trois jours de toute terre pour traverser la Manche, pour aller aux îles Cassitérides où le précieux minerai les attendait. Approchant de l'Armorique, les marins s'arrêtaient de baie en estuaire afin de réparer les avaries subies durant les semaines de navigation côtière et se préparer à la grande traversée. Ce n'étaient pas encore des ports. Les bateaux relâchaient sans doute dans une anse abritée de l'estuaire de la Loire, à Corbilo (Saint-Nazaire de nos jours) la présence très proche du tumulus de Dissignac marquant un haut lieu de vie et de passage depuis les bâtisseurs de mégalithes. Puis ils s'arrêtaient probablement à l'abri des îles du Morbihan ou dans le golfe où, des milliers d'années avant eux (le savaient-ils ?), l'homme avait dressé et construit menhirs, cromlechs et tumulus, ensuite dans les estuaires du Blavet ou de l'Odé, dans les rades de la pointe de notre Finistère dont les raz de Sena et d'Uxisma ou Uxisama (Sein et Ouessant) étaient si redoutés.

Que s'est-il passé à l'île de Sein, les moines prêcheurs y ont-ils séjourné longtemps, y ont-ils particulièrement bien fait leur "travail" ? Gwenc'hlan Le Scouëzec²⁷ soumet une hypothèse du XIX^e siècle qui ne manque pas d'intérêt : le nom de l'île de Sein pourrait venir du mot breton "sizun" qui désigne la semaine et dont l'étymologie serait "seiz hun", sept sommeils. Sein devint donc l'île des Sept Sommeils et l'on n'hésita pas à rattacher l'île à la légende des Sept Dormants d'Ephèse du Vieux Marché.

27 - Scouëzec (Gwenc'hlan Le) : Guide de la Bretagne mystérieuse, éd. 1966.

Les navires relâchaient dans les abers du Léon, puis dans celui du Dossen qu'on appelle de nos jours la rivière de Morlaix, à l'estuaire duquel se trouve le tumulus de Barnenez, ou dans l'estuaire du Douron à Toul-an-Hery près de Plestin-les-Grèves (riche en vestiges romains récemment mis à jour) ou au Yaudet dans l'estuaire du Léguer, la rivière de Lannion, point de convergence de plusieurs voies romaines. Ces trois derniers abris naturels, la rivière de Morlaix, Plestin-les-Grèves et le Léguer sont à moins d'une journée de marche du Vieux Marché, but de notre troisième escale à nous, terriens du tout proche XXI^e siècle.

Entre temps, les moines avaient débarqué et continué leur voyage à pied vers les régions intérieures, jusqu'en Belgique et en Allemagne. On a retrouvé avec certitude plus d'une dizaine de lieux de culte des Dormants dans chacun des pays de l'ouest européen, Espagne, France, Belgique, Allemagne. En Gaule, les provinces du centre ont reçu leur prédication dont le souvenir a perduré de nombreux siècles. Près de Tours, rappelons les Sept Dormants de l'abbaye de Marmoutier. A Orléans, un culte aurait eu lieu jusqu'à il y a peu de temps ; aujourd'hui même, une rue de la ville porterait le nom des Sept Dormants, un bar en aurait fait son enseigne.

* * * *

LE VIEUX MARCHÉ

Les lieux de culte des Dormants sont toujours discrets, bien à l'écart des touristes. A Ephèse, la grotte est hors du chemin qu'empruntent les visiteurs des ruines de la ville romaine et de la Maison de la Vierge ; à Chenini de Tataouine, les guides touristiques ne signalent pas la mosquée et ses tombes géantes aux milliers de touristes venus visiter les troglodytes proches.

En Côtes-d'Armor non plus, les Sept Dormants ne s'affichent pas. La chapelle des Sept Saints du Vieux Marché est cachée au fond de la Bretagne près d'un sentier de grande randonnée, au bord d'une petite route de campagne, de celles qui respectent ruisseaux et haies, villages et fermes isolées, en traversant le paysage tel qu'il est resté, paysage non encore défiguré par les Attila modernes du tourisme de masse. La chapelle et la source sont à une lieue du bourg du Vieux Marché, non loin de Lannion, l'une des capitales mondiales des télécommunications modernes, et de Pleumeur-Bodou, radômes géants de transmissions par satellites au pays des mégalithes et des Dormants.

Le Vieux Marché a plusieurs particularités exceptionnelles, souvent ignorées. Parmi celles-ci :

- au XVIII^e siècle, la famille du général de La Fayette, héros de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis, possédait le terrain où se trouve la source du Stiffel près de la chapelle des Sept Saints²⁸ ;
- le bourdon de la cathédrale d'Alger, cloche de plus d'une tonne, a été fixé dans le clocher du Vieux Marché après que cette cathédrale ait été transformée en mosquée en 1962²⁸ ;
- la chapelle des Sept Saints Dormants d'Ephèse est bâtie sur un dolmen lui servant de crypte ;
- enfin, un pardon islamo-chrétien des Sept Dormants d'Ephèse a lieu chaque année dans cette chapelle.

Déjà à la fin du siècle dernier, Ernest Renan et l'historien breton Luzel ont rapproché les Sept Saints du Vieux Marché des Sept Dormants d'Ephèse, en particulier grâce aux statues de la chapelle au nom de chacun des sept martyrs d'Ephèse.

Louis Massignon, orientaliste, professeur au Collège de France, mort en 1962, a étudié les relations possibles entre le culte des Sept Dormants d'Ephèse, celui des Sept Saints du Vieux Marché et celui des Sept Evêques fondateurs de la Bretagne. Le culte de ces derniers datant au plus tôt du début du XII^e siècle²⁹, il les écarta, ni la tradition bretonne ni le nom de ces saints ne correspondant à ceux originaires d'Ephèse. Par contre il comprit qu'un certain amalgame des deux dévotions -Dormants / Evêques fondateurs- ait pu avoir eu lieu au

28 - Jourdan (François) : La tradition des Sept Dormants.

29 - Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord : La crypte-dolmen des VII Saints Dormants d'Ephèse [...] à Vieux-Marché.

Vieux Marché, assurant la suprématie des Dormants d'Ephèse. Il remarqua enfin la similitude des textes de la sourate XVIII du Coran (écrit au VII^e siècle) et de la gwerz (mélodie en langue bretonne) datant du XII^e siècle. Celle-ci relate, en 54 strophes, la construction extraordinaire du dolmen "chapelle avec six pierres" des Sept Saints dont les noms correspondent à ceux des Dormants d'Ephèse, la légende de leur dormition à Ephèse suivie de leur mort et le récit de miracles qui leur sont attribués par l'intermédiaire de l'eau de la fontaine "à sept sources". La rédaction de cette complainte lui sembla, à l'évidence, la reprise de textes traditionnels colportés par des marchands ou des religieux, textes apportant les premiers éléments de la religion chrétienne à partir du V^e siècle, agrémentés de relations de miracles tels que la dormition des Dormants d'Ephèse.

Ces deux cultes, dans deux religions différentes, étant basés sur la même tradition, sur la même croyance, Louis Massignon, ayant reçu l'accord de l'évêque de Saint-Brieuc, décida en 1954 d'ouvrir aux musulmans le pardon chrétien des Sept Saints du Vieux Marché, sur la base de croyances semblables s'appuyant sur des textes proches.

Sur le côté de la chapelle, une plaque écrite en français, en breton, en anglais et en allemand, dit ceci :

"En forme de croix latine, la chapelle des 7 Saints fut construite de 1703 à 1714. Les ailes du transept sont surélevées et l'on peut remarquer que celle du sud, érigée sur le dolmen du Stiffel, sert de crypte. Ce dolmen, classé monument historique 1875-1887, est orienté est-ouest. Formé de quatre piliers de muraille et de deux tables de couverture, il mesure 4,40 m de long et environ 2 m de large. Depuis plusieurs siècles, on y vénère dans cette chapelle les 7 Dormants martyrs. Ces sept jeunes gens d'Ephèse, aujourd'hui Selçuk en Turquie, qui s'appelaient Maximilien, Marc, Martinien, Denis, Jean, Séraphin et Constantin, ces sept jeunes gens furent emmurés vivants dans une caverne, près du tombeau de Madeleine^{30 - 31}, au cours du 3^e siècle, pour avoir refusé de renier le nom de Jésus. Ils ressuscitèrent après une dormition de près de 200 ans. Les martyrs de la foi sont vénérés par les chrétiens et les musulmans. La Sourate 18 du Coran qui s'appelle Ahl-Al-Kahf (les gens de la caverne), lue chaque vendredi dans les mosquées, relate leur existence. Ce culte a pu parvenir ici par l'intermédiaire des commerçants orientaux qui suivaient la route de l'étain. Sous l'impulsion de Louis Massignon, orientaliste, professeur au Collège de France, un pèlerinage islamo-chrétien est venu se greffer depuis 1954 sur le pardon traditionnel qui se déroule chaque année, le 4^e dimanche de juillet".

La chapelle des Sept Saints du Vieux Marché est une très jolie chapelle bretonne comme il en existe de nombreuses, isolée en pleine campagne, qui n'attirerait pas plus le regard que les autres, tout aussi belles dans la simplicité, basses, moussues, témoignages de la foi populaire, si on ne savait qu'elle est bâtie sur un dolmen. Cette construction a sans doute permis de sauver le mégalithe au moment où il aurait dû être christianisé ou abattu. Le dolmen est situé sous le transept droit ; il forme une crypte ouverte à l'extérieur, les pierres levées soutenant les deux dalles de granit formant la voûte du dolmen, donc le plancher surélevé du transept. Le dolmen est incorporé dans la construction de la chapelle, ce qui le rend invisible de l'extérieur, sauf en s'approchant de la grille métallique de protection.

L'intérieur du dolmen, de quelques mètres carrés seulement, est partagé en deux parties par une porte ajourée en bois ; la première est une salle de prière, la plus éloignée est une salle de culte dans laquelle un autel minuscule est surmonté des statues des Sept Saints Dormants d'Ephèse. Dans la première partie, un ex-voto naïf représente une coque de bateau, avec sept bougies disposées sur le pont, navire s'appelant "L'Abandon à Dieu"³². Ce nom rappelle l'expression arabe "inch' Allah", si Dieu le veut, base de la philosophie islamique³³. On lit dans la sourate XVIII du Coran, verset 23 : "Ne dis jamais : je ferai telle chose demain, sans ajouter, si c'est la volonté de Dieu...". Tout événement de la vie du musulman est marqué par ce fatalisme

30 - Stétie (Salah) : L'Ouvraison : Marie-Madeleine serait morte à Ephèse, ses reliques transférées à Constantinople puis à Marseille et enfin aux Saintes Maries-de-la-Mer, reliques aujourd'hui disparues. Dans la crypte de St-Victor à Marseille, il y avait jusqu'au siècle dernier un sarcophage chrétien avec l'inscription en latin "Lieu de quatre des frères dormants parmi les Sept martyrs". Sarcophage désormais exposé au Musée.

31 - Türkoglu (Sabahattin) : Guide d'Ephèse : Selon une légende, Ste Madeleine fut enterrée à Ephèse.

32 - Ex-voto se trouvant dans la chapelle lors de notre dernière visite, en avril 1998.

33 - Le mot islam veut dire "soumission à Dieu" Jourdan (Français) : La tradition des Sept Dormants.

religieux, tout est volonté de Dieu, l'homme ne faisant que suivre son destin dicté par la volonté divine.

Au delà de la grille de bois, au fond de la crypte-dolmen, de très anciennes statues des Sept Dormants d'Ephèse sont disposées sur un mini autel. Hélas, ayant été volées il y a quelques années, cinq seulement ont été restituées. Les noms inscrits sous les statues, Maximilien, Marc, ... ont conforté Louis Massignon dans sa théorie lorsqu'il a affirmé qu'il s'agit bien des Sept Dormants d'Ephèse dont le culte est arrivé jusqu'ici il y a des siècles, culte toujours d'actualité ici même. Le mérite de Louis Massignon a été de prouver que le pardon breton des Sept Saints du Vieux Marché est l'objet du même culte que celui des Sept Dormants d'Ephèse du début de l'ère chrétienne, arrivé par un long chemin, et que le culte très postérieur des Sept Saints évêques fondateurs de la Bretagne, s'il est toujours en vigueur dans quelques paroisses, n'a pas supplanté le culte éphésien qui a gardé, au Vieux Marché, sa pureté originelle.

A l'intérieur de la chapelle, on constate que le sol du transept droit est très élevé par rapport à la nef, car bâti au-dessus du dolmen. Le sol en est irrégulier puisque formé, en partie, par les deux pierres de voûte du dolmen sur lequel il a été construit. Le transept gauche qui ne recouvre qu'une salle vide est aussi surélevé, sans doute par souci d'équilibre. Au fond de la chapelle, derrière l'autel, une statue de chacun des Sept Saints Dormants d'Ephèse entoure celle de la Vierge. Sous chacune d'elle, le nom des Ephésiens est inscrit. Ces statues sont plus récentes que celles de la crypte-dolmen.

Non loin de la chapelle se trouve l'eau, la fontaine sacrée, sous de grands arbres. Cette fontaine du Stiffel (ou stivell, fontaine en breton) est dédiée aux Sept Saints. L'eau s'écoule d'une dalle trouée au fond de la fontaine, dalle percée depuis toujours, dit-on, de sept trous.

Nous constatons que le culte des Sept Dormants d'Ephèse a franchi les mers au cours des siècles, diffusé par des religieux ou des colporteurs, qui en le christianisant, qui en l'islamisant. En fin de compte, chacun prie de son côté Dieu par l'intercession des Sept Dormants d'Ephèse, mais dans deux religions différentes, avec une ignorance certaine de l'autre. Nous avons constaté qu'à la Maison de la Vierge à Ephèse, "gardée" par des franciscains et des religieuses, musulmans et chrétiens viennent faire leurs dévotions côte à côte, les uns priant Marie mère du prophète Jésus, les autres Marie mère de Dieu. Il est remarquable qu'au Vieux Marché, Louis Massignon ait réussi à faire un parallèle entre ces deux religions, si différentes soient-elles, mais adorant le même Dieu, l'une au nord et l'autre au sud de la Méditerranée, schématiquement. Il a réussi à faire prier ensemble des croyants des deux confessions. Chaque année, au mois de juillet, le pardon islamo-chrétien réunit des chrétiens et des musulmans qui se retrouvent sur place pour prier. De nombreux agnostiques et athées se mêlent aux fidèles tant cette réunion dégage une intensité particulière. D'une part, à la chapelle, selon les années, deux messes, l'une en breton, l'autre en français, attirent tant de monde que la foule suit dehors les offices grâce à des haut-parleurs ; des musulmans entourant leur imam en djellaba écoutent les sermons et marquent leur approbation quand le prêtre parle des liens inter-religieux. D'autre part, une prière commune est dite près de la fontaine.

A la fontaine, une foule de chrétiens et de musulmans entoure un imam et un prêtre catholique et, selon les années, un prêtre orthodoxe melchite ou autres religieux, qui prient ensemble le même Dieu, en même temps, au même endroit. L'officiant musulman lit à haute voix la sourate XVIII du Coran devant les assistants recueillis, puis une page de la Bible est lue par un prêtre, les deux textes écoutés par les pèlerins des deux religions avec un recueillement visible. On ne voit malheureusement cela nulle part ailleurs dans le monde. A Jérusalem ou à Ephèse par exemple, des confessions différentes prient Dieu dans le même lieu, le cas échéant au même moment, mais pas ensemble, pas en commun comme à la fontaine du Stiffel en Bretagne. De même, la tombe d'Abraham, d'Isaac et de Jacob est vénérée par juifs, chrétiens et musulmans à Hébron, non loin de Jérusalem. Ces sépultures sont situées sous un très grand dolmen lui-même sous le Haram el Khalil (caverne de Macpela) qu'Abraham aurait acheté pour lui et sa famille³⁴. Mais ces dévotions ne donnent pas lieu à des prières inter-religieuses.

Bien sûr, on ne peut pas parler d'œcuménisme, car ce mot signifie étude de la réunion des différentes

34 - Boucher (Barbara) : Le pardon-pèlerinage islamo-chrétien des Sept Dormants en Vieux-Marché.

religions chrétiennes³⁵. Mais ce symbole inter-religieux est particulièrement intéressant, puisqu'il n'existe nulle part ailleurs la possibilité de voir un prêtre et un imam lire, l'un des passages de la Bible et l'autre du Coran, entourés de croyants chrétiens et musulmans, tous priant ensemble, côte à côte, le même Dieu, chacun sous une forme différente, dans le plus strict respect de l'autre. De plus, les habitants du Vieux Marché et ceux des villages voisins viennent à leur fête ancestrale et sont encore étonnés, bien qu'en ayant pris l'habitude, de voir des musulmans prendre part à "leur" pardon.

Après la messe et la cérémonie à la fontaine, les communautés se retrouvent à nouveau, cette fois afin de partager la nourriture terrestre. Les coiffes et les vêtements trahissent l'origine ou la religion, la langue bretonne prédomine autour des tables, tous ensemble participent au méchoui géant.

Après avoir, inconsciemment peut-être, réuni dans un même lieu de foi, la caverne (le dolmen) l'eau (la source du Stiffel) et le point élevé ou l'arbre culminant, le soir on retrouve le feu. A la tombée de la nuit, le "tantad", feu de joie, est allumé par le clergé. D'abord feu religieux, purificateur, la partie festive du pardon commence à partir du moment où les grandes flammes s'estompent, c'est le festnoz (fête de nuit) et ses danses bretonnes au son du biniou et de la bombarde ; c'est la fin de la partie religieuse du pardon des Sept Saints Dormants d'Ephèse au Vieux Marché.

* * * *

EN CONCLUSION

Ayant visité Ephèse en Turquie d'où la légende a essaimé, Chenini de Tataouine en Tunisie où un culte musulman aux Sept Dormants est encore rendu de nos jours, puis le Vieux Marché en Bretagne où le culte chrétien date de plusieurs siècles, nous avons participé sur place au pèlerinage islamo-chrétien qui réunit depuis quelques dizaines d'années chrétiens et musulmans, côte à côte, pour prier ensemble le même Dieu, au même endroit et au même moment, seul cas mondial semble-t-il.

La légende des Sept Dormants d'Ephèse paraît bien être une légende chrétienne. Elle est basée sur la fuite de la répression de la chrétienté naissante. On peut situer les faits avec une assez grande exactitude, aux III^e et au V^e siècles après J.-C., donc 200 ans avant l'Hégire (622 de notre ère), moment où Mahomet a reçu ses Révélations, où le Coran a été écrit, le début de l'ère islamique. L'empereur Decius, réprimant féroce les chrétiens, a vécu au début du III^e siècle (empereur de 248 à 251) et Théodose II, chrétien, a régné durant la première moitié du V^e siècle (empereur de 401 à 450). La sourate XVIII "la Caverne" a donc été inspirée par la répression du christianisme exercée par les Romains. Cette sourate, dérivée de l'histoire de la chrétienté, a été adaptée à la foi musulmane. Le Coran insiste, sourate XVIII, verset 22 "[...] ne demande point à aucun chrétien des avis à cet égard"³⁶.

* * * *

NOTES

- La Bible ne parle pas des Sept Dormants, mais offre de nombreux exemples de dormition, comme Abimelek. Les Dormants d'Ephèse sont toujours célébrés dans de nombreux rites chrétiens, syrien, maronite, copte, melkite... Chez les catholiques, de nombreux textes, de nombreux noms de lieux y font encore allusion.
- Le Coran peut nous aider à comprendre la mentalité des musulmans, l'Islam étant désormais la deuxième religion de France. Le Coran est divisé en sourates (chapitres) et en versets, dont la sourate XVIII dite "La Caverne", où est relatée, d'une manière officielle, historique, la légende des Sept Dormants d'Ephèse. D'une manière un peu enjolivée, poétique, il y est dit que les jeunes gens "Dieu sait mieux que personne combien ils

35 - F. Jourdan, Paris le 23 septembre 1997.

36 - Le Coran, XVIII, 22, traduction de Kasimirski.

étaient" (XVIII, 21) sont entrés dans une grotte pour dormir, qu'ils se sont réveillés un certain nombre d'années après, "Dieu sait mieux que personne combien de temps ils y demeurèrent" (XVIII, 25).

- **Louis Massignon** a écrit de nombreux ouvrages dont certains traitant des Sept Dormants d'Ephèse, en Islam et en Bretagne. Une infime partie de son travail a été réunie dans une plaquette d'une quarantaine de pages, éditée en 1992 par la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord sous le titre "La crypte dolmen des VII Saints Dormants d'Ephèse au Stiffel en Vieux Marché". Ce petit ouvrage, malheureusement épuisé, est un résumé de son travail et de ses conclusions ; il reprend le texte de la gwerz bretonne (54 strophes de 4 vers), en langue bretonne et en français³⁷, dont le prototype daterait du VI^e siècle. Cette gwerz raconte en langage imagé la construction de la chapelle (le dolmen) du Vieux Marché, en disant à peu près textuellement : "Personne, aucun être humain n'a pu faire ce travail, personne n'a pu bâtir cette chapelle. C'est obligatoirement Dieu qui l'a fait". Dans le même texte, on retrouve les noms des Sept Saints d'Ephèse, les mêmes que ceux d'Ephèse, les mêmes que ceux de la crypte-dolmen et de la chapelle des Sept-Saints du Vieux Marché.

- "Dans le monde islamique lui-même, Massignon a été considéré comme un maître et il est reconnu dans le monde entier comme le pionnier de la rencontre entre le Christianisme et l'Islam"³⁸.

- **François Jourdan** a écrit "La tradition des Sept Dormants". C'est le livre le mieux documenté, le plus complet sur ce thème, sur un plan historique, religieux, géographique et scientifique, livre de vulgarisation rigoureuse, notre principale source de documentation.

- **Barbara Boucher**, jeune étudiante, a rédigé un mémoire de maîtrise d'ethnologie en 1994 : "Le pardon-pèlerinage islamo-chrétien des Sept Saints en Vieux Marché" traitant exclusivement du pardon du Vieux Marché. Travail considérable et particulièrement intéressant, analysant naturellement plus le côté ethnologique du pardon, les motivations des participants des deux religions et des non-croyants, que l'origine de la légende à Ephèse, son culte et les causes du rapprochement entre les deux communautés au Vieux Marché.

- **Charles Mendès** a écrit, en collaboration avec **Daniel de la Motte Rouge**, "Au sujet du Tro Breiz, pèlerinage médiéval des Sept Saints bretons". Ce livre, très documenté sur le sujet des Sept Saints de Bretagne, des Sept Evêques fondateurs de la Bretagne, des Sept Saints guérisseurs, ne parle pratiquement pas des Sept Saints d'Ephèse ; il ne fait pas le parallèle que Louis Massignon a réalisé et pense, lui, "qu'au XIII^e siècle, en ce lieu [Le Vieux Marché], on devait honorer les sept saints de Bretagne".

- **Alain Guigny** a rédigé plusieurs ouvrages concernant le Tro Breiz, dont seul "La Grande histoire du Tro Breiz", parle des Sept Dormants d'Ephèse dans une note en bas de page. Dans ses autres ouvrages, "Mon tour de Bretagne, le Tro Breiz" et "Les chemins du Tro Breiz", l'auteur nomme deux ou trois fois Louis Massignon, sans jamais parler des Sept Dormants d'Ephèse ni du pardon du Vieux Marché.

- **Yvon Le Men** "Breton et poète" a écrit "La clef de la chapelle est au café d'en face" excellent ouvrage de poèmes en prose, où, entre autres sujets, les Sept Saints du Vieux Marché et le pardon islamo-chrétien sont joliment contés en quelques pages, avec référence aux sept moines d'Algérie assassinés en mai 1996 par des fanatiques musulmans : "*Les Sept Dormants de Tibhirine, comme les nomma si magnifiquement Patrick Prado dans un article du Monde daté du 8 juin 1996*".

- De très nombreux ouvrages comportent des paragraphes, sinon des chapitres entiers, traitant des Sept Dormants d'Ephèse en général, ou en Turquie ou au Vieux Marché, mais seuls Louis Massignon et François Jourdan ont su développer le sujet en s'appuyant sur de solides bases scientifiques. Ce dernier auteur a rédigé le seul ouvrage de vulgarisation, le mieux étayé et le plus complet, énumérant, mais ne détaillant malheureusement pas, les lieux de culte anciens ou actuels dans le monde.

- Un guide de **Jean Markale** consacre trois ou quatre pages aux Sept Dormants.

- Enfin, il est étonnant que des auteurs particulièrement prolifiques en ce qui concerne la Bretagne n'aient pratiquement jamais abordé le thème des Dormants dans aucun ouvrage.

- L'association "**Sources des VII Dormants**" perpétue chaque année le pèlerinage islamo-chrétien du Vieux Marché en maintenant cette tradition vieille de près d'un demi siècle. Son président, le docteur Joël Leroux, assure le contact entre les différentes communautés qui se retrouvent sur place le jour du pardon.

* * * *

37 - Traduction breton-français par le recteur Yves Bonniec, puis par Louis Massignon et sa fille Geneviève.

38 - Source : banque de données Electre.

BIBLIOGRAPHIE restreinte

- **La Bible** : texte intégral, éditions de Maredsous, Zech & Fils éd. 1952.
- **Le Coran**³⁹ : texte intégral, traduction Kasimirski, GF-Flammarion éd. 1970,
- **Le Coran**³⁹ : texte intégral, trad D. Masson, Gallimard-NRF éd. 1980, collect. La Pléiade.
- **Blake** (Everett C.) & **Edmonds** (Anna G.) : Sites bibliques en Turquie, Red House Press Istanbul éd. 1988.
- **Boucher** (Barbara) : "Le pardon-pèlerinage islamo-chrétien des Sept Saints en Vieux Marché. Tentative d'analyse anthropo-historique de cet événement", mémoire de maîtrise d'ethnologie, université de Paris VII Jussieu, IFR d'ethnologie de Charles V, 1994, éd. informatique, non commercialisé.
- **Erdemgil** (Selahattin) archéologue, Directeur du Musée d'Ephèse : "Ephèse, ruines et musée", Net Turistik Yayinlar A.S. éd. 1997 (Turquie).
- **Guigny** (Alain) : - "Mon tour de Bretagne, Le Tro-Breiz", Ouest-France éd. 1987",
- "Les chemins du Tro Breiz, Au cœur de la mémoire Bretonne", Ouest-France éd. 1996,
- "La grande histoire du Tro Breiz", Ouest-France éd. 1997.
- **Jourdan** (François) : "La tradition des Sept Dormants, une rencontre entre chrétiens et musulmans", Maisonneuve et Larose éd. 1983.
- **Massignon** (Louis) : - plaquette "La crypte-dolmen des VII Saints Dormants d'Ephèse au Stiffel (Le Vieux Marché)", Extrait des Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord éd. 1992, épuisé.
- "En Islam, jardins et mosquées", Nouveau Commerce éd. 1981, 1994.
- Nombreux autres ouvrages...
- **Men** (Yvon Le) : "La clef de la chapelle est au café d'en face", Flammarion éd. 1998.
- **Mendès** (Charles) en collaboration avec **Daniel de la Motte Rouge** "Au sujet du Tro-Breiz Pèlerinage médiéval des Sept Saints bretons," Moulin Vieux éd. 1991.
- **Minois** (Georges) : "Histoire religieuse de la Bretagne", J.P. Gisserot éd. 1991.
- **Oxford** (Université d'), sous la direction de MC Howatson, "Dictionnaire de l'Antiquité", Robert Laffont éd. 1996, collection Bouquins.
- **Scouëzec** (Gwenc'hlan Le) : - "Guide de la Bretagne mystérieuse", Tchou éd. 1966 ;
- "Guide de la Bretagne", reprise du précédent, nouvelle icono, Beltan / Breizh éd. 1989.
- "Bretagne, Terre sacrée", Coop Breizh éd. 1992.
- **Stétie** (Salah) : "L'Ouvraison", José Corti éd. 1995.
- **Türkoglu** (Sabahattin) : archéologue, Directeur honoraire du Site et du Musée d'Ephèse : "Guide d'Ephèse", Türkiye Turing Ve Otomobil Kurumu, ± 1980 (Turquie).

Alain Le Roux (Lyon), SAHPL
Lorient, 8 novembre 1997,
Le Vieux Marché, 26 avril 1998
Photos de l'auteur

39 - Le Coran : la numérotation des versets peut varier d'une ou deux unités selon les traductions ou les éditions.



Ephèse. Une des 2 chapelles du site des Sept Dormants
(au fond à gauche, entrée estimée de la grotte murée)



Ephèse. Ex voto sur le grillage de protection
du site de la grotte des Sept Dormants





Chenini. Mosquée des Sept Dormants

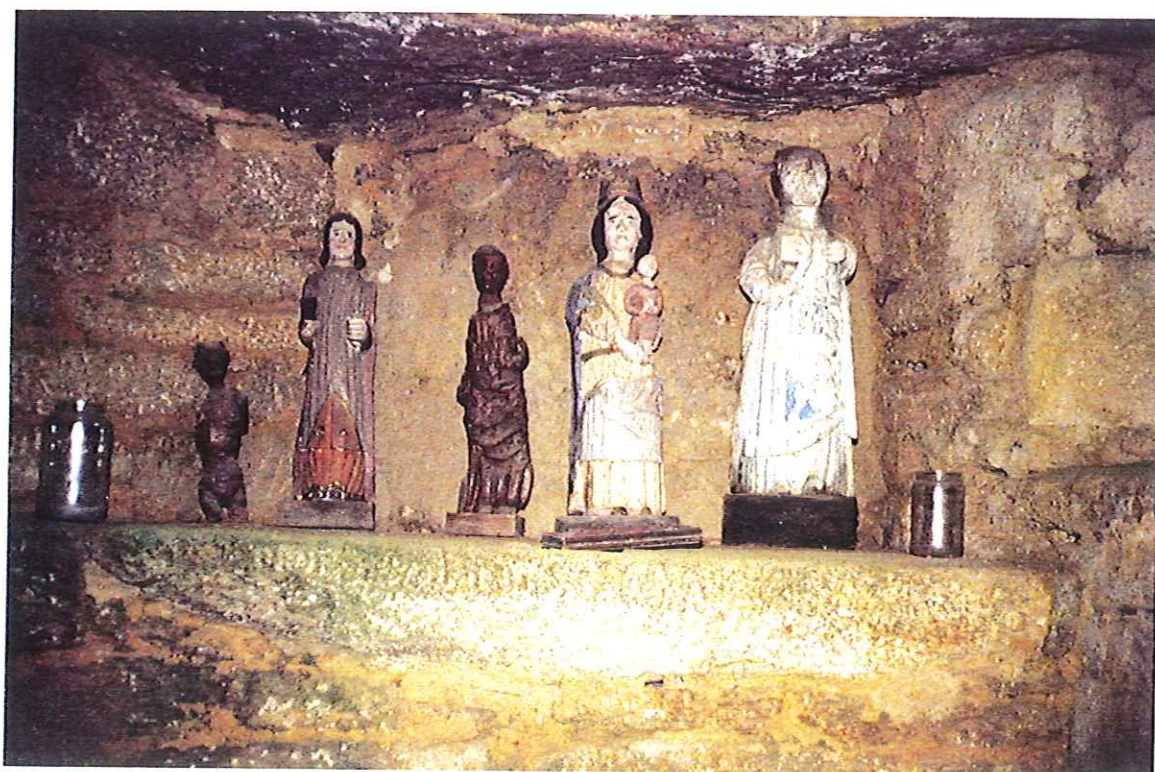


Chenini. Au pied de la mosquée des Sept Dormants,
tombes de 4 m. de long et quelques autres de taille normale





Vieux Marché. Chapelle des Sept Saints



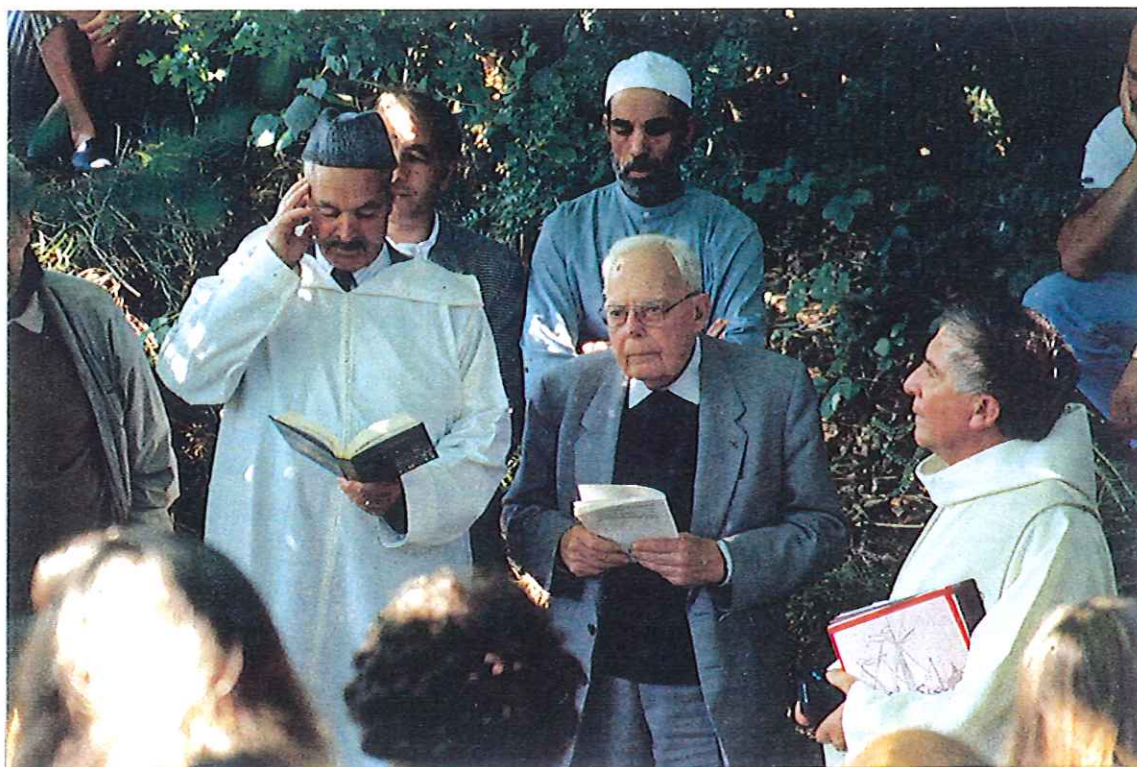
Vieux Marché. Chapelle des Sept Saints,
5 des 7 statues dans la crypte-dolmen



Vieux Marché. Chapelle des Sept Saints,
Statues des 7 Saints d'Ephèse entourant celle de la Vierge



Vieux Marché.
Fontaine des
Sept Saints
près de la chapelle



Vieux Marché, Fontaine des Sept Saints
Imam et prêtre priant ensemble
au milieu des pèlerins des 2 confessions



HISTOIRE DE LA POSTE EN FRANCE

Le présent exposé a pour objet essentiel de faire connaître quelques aspects de la création et de l'organisation des Postes en France jusqu'à l'émission du premier timbre en France, le "20 centimes Noir" du 1er janvier 1849.



I.- LA POSTE DANS L'ANTIQUITE

Les hommes ont toujours éprouvé le besoin de correspondre entre eux à des fins militaires, ou tout simplement familiales.

En Egypte - On trouve trace au XIII^e siècle avant J.C. des messagers qui transmettent des ordres écrits ou oraux. La poste de Ramsès II (1314-1224 avant J.C.) fonctionne sous forme de relais assurés par des coureurs à pied, des chevaux ou d'autres bêtes de somme, de bateaux sur le Nil pour les besoins du Pharaon, souvent éloigné de sa capitale au cours de campagnes militaires lointaines (bataille de Qadesh près de Homs en Syrie en 1286 avant J.C. par exemple). Il ne faut pas non plus oublier que les Egyptiens ont découvert très tôt le papyrus.

En Perse - Cyrus Le Grand (556-530 avant J.C.) peut être considéré comme le créateur d'un service postal. Il organise un service de "Poste aux chevaux" où le courrier est transporté par des cavaliers qui relient entre eux des "gîtes relais" distants de 25 à 30 km les uns des autres, et où ils trouvent gîte et chevaux frais ; il existait plus de 100 relais entre la capitale Persépolis et la Grèce où Cyrus a souvent combattu. Il y a quelques années, des archéologues ont découvert des ruines de ces relais et des tronçons de routes dallées utilisées à cette époque.

En Grèce - Constituée de petites républiques autonomes, le besoin d'un service de messagers est moins impératif et le plus souvent les nouvelles sont transmises par des feux sur les sommets des collines. Lorsqu'une nouvelle importante doit être communiquée dans les meilleurs délais, les Grecs utilisent des coureurs à pied : l'exemple le plus célèbre de ces coureurs est celui apportant à Athènes la nouvelle de la victoire de Marathon (490 avant J.C.) et qui, épuisé, meurt de fatigue dès sa mission accomplie ; la distance parcourue est celle retenue aux Jeux Olympiques, soit 42,915 km.

A Rome - L'empereur Auguste (14 avant J.C.-62 après J.C.) prend exemple sur le système inventé par Cyrus et l'améliore en le développant sous forme du "Cursus Publicus" (la course publique) à usage militaire et politique ; il amorça le très dense réseau routier romain reliant entre elles les principales villes et installa des relais, la Tour Magne à Nîmes est un vestige de ce réseau. Le service devient très vite une véritable institution pouvant être utilisée par les particuliers ; il a été démantelé lors de la désorganisation de l'empire et les invasions barbares (I^{er}/V^e siècles).

II.- LA POSTE DE L'ANCIENNE FRANCE

Jusqu'à Charlemagne, le "Cursus Publicus" a continué à utiliser les voies romaines construites auparavant, mais la disparition de son empire et les désordres qui ont suivi ont peu à peu fait disparaître cette organisation.

La France a donc été privée de Service Postal à proprement parler, et les communications, peu sûres, étaient l'affaire d'organismes privés.

Au XIII^e siècle, on rencontre plusieurs services, créés par le roi ou des sociétés privées qui réinventent les relais :

Les chevaucheurs du roi, qui acheminent seulement les dépêches du roi et des princes. Ils sont apparus sous Philippe Auguste (1165-1223) ; ils assurent les relations du roi vers l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Italie, l'Espagne, la Hongrie, tous ces pays possédant la même langue, le latin.

La poste des couvents - Les couvents étaient à cette époque nombreux et installés sur tout le territoire (Cluny, Cîteaux). Lorsque le Grand Abbé avait à communiquer des ordres à ses établissements monastiques, il le faisait par le moyen d'une "*Rotula*" qu'un de ses moines transmettait aux différents couvents situés sur un itinéraire fixé par le Père Supérieur. La "*Rotula*" était un papier roulé sur lequel étaient donnés les ordres, mais aussi sur lequel les couvents transmettaient de leurs nouvelles ; les tournées du moine "facteur" étaient généralement longues et la *Rotula* pouvait atteindre un volume important. On cite la "*Rotula de Saint Vital*" qui atteignait 9,50 m de long ; écrite recto-verso, elle comportait donc 18 mètres de textes.

La poste des universités - Les établissements scolaires de cette époque relevaient essentiellement du clergé. Ces universités avaient créé entre elles des services pour le courrier de leurs élèves, puis pour le transport des étudiants. L'université a créé un véritable service postal public bien organisé, et jouissant du prestige de l'Université de Paris qui, vers 1200, était sans doute la plus florissante d'Europe. Les messageries universitaires seront supprimées par Louis XIV en décembre 1643, mais la puissance des Universités a entraîné l'annulation du décret et un arrêté du 19 novembre 1644 rétablit le privilège.

La poste aux occasions - Négociants, voituriers, forains, ménestrels, pèlerins, acceptaient de transporter des plis et parfois acceptaient des voyageurs. Mais ces relations, très irrégulières, étaient peu sûres.

III.- HENRI IV (1553-1610) ET LA CREATION D'UN SERVICE POSTAL

Les différents services que nous venons de passer en revue travaillaient indépendamment les uns des autres.

Le premier service postal, c'est à dire un service régulier mis à la disposition du public contre paiement d'une taxe, date de la fin du XVII^e siècle. Le roi Henri IV a chargé Fouquet de la Varanne de monter des courriers spéciaux destinés au transport de la correspondance des particuliers ; cette entreprise est devenue effective à partir de la loi du 6 janvier 1608 nommant La Varanne "*Général des Postes*". Une ordonnance royale fait passer sous son contrôle tous les relais de chevaux de France et de Navarre, ce qui était considérable. Fouquet de la Varanne tenait à sa merci les messagers privés qui, à partir de ce moment, ne pouvaient plus disposer des chevaux des relais. La puissance de La Varanne était énorme, il devait acheter sa fonction, très chère mais rapportant de gros bénéfices.

IV.- LOUVOIS - LA FERME GENERALE DES POSTES

En 1668, le roi Louis XIV nomme Louvois (1632-1691) "*Surintendant Général des Postes*". Louvois va créer la "*Ferme Générale des Postes*" qui va exploiter ce service de 1672 à la Révolution.

De nouveaux qualificatifs apparaissent pour définir les rôles des exploitants :

Maître des Postes - Il tient le relais de la Poste aux chevaux, fournit des chevaux frais tous les 30 km environ aux chevaucheurs appelés aussi "*Courriers de Cabinet*" ; il n'assure pas la distribution du courrier. Le Maître gère sa région, décide de l'ouverture de bureaux, et exploite les postes et messageries par baux d'une durée de cinq à six ans consentis par le roi contre le versement d'une somme importante.

Directeur des Postes - Gérant d'un bureau de la Poste aux chevaux ; il distribue et collecte les messages.

La liste des bureaux de poste en service est établie périodiquement par l'Administration ; un inventaire du XVIII^e siècle nous apprend qu'il y a 770 bureaux en 1703 et 1321 en 1791. Autour du Maître des Postes et du Directeur, gravitent un certain nombre de services : petites postes, piétons, distributeurs, messagers, dont le nombre reste inconnu.

Désormais, les bureaux de départ doivent porter leur nom sur les plis, d'abord en manuscrit, puis en utilisant un timbre à lettres capitales sous forme de cachet : c'est la *marque postale* dont le premier exemplaire connu est Caen en 1673, puis Carcassonne en 1676, alors que l'instruction officielle date de 1675. La première marque de Paris connue date de 1702.

En 1775, le roi rachète toutes les entreprises de messageries encore en activité, et nomme Turgot Surintendant des Postes. C'est la main-mise de l'Etat sur les Postes.

Mais la fonction de Surintendant demeure une "*charge*" au sens de l'Ancien Régime et s'achète.

V.- LES PETITES POSTES

Les localités situées sur les grandes routes sont régulièrement desservies par l'Administration, mais aucun service n'assure la distribution à l'intérieur d'une ville où le seul moyen de correspondre est d'aller à pied ou de confier le pli à une personne quelconque.

L'idée de mettre en relation les habitants d'une grande ville devient nécessaire, et en 1653 naît la "*Petite Poste de Paris*", confiée à Renouard de Villayer qui imagine d'établir dans chaque quartier de la capitale des boîtes destinées à recevoir les correspondances ; celles-ci devaient être entourées d'une bande appelée "*Billet de port payé*". L'échec fut total faute de bureaux de distributeurs de billets de port payé en nombre suffisant.

L'idée fut reprise un siècle plus tard par Piarron de Chamousset ; le 5 mars 1758 il obtient par lettres patentes du roi l'autorisation d'établir la "*Petite Poste*" dans Paris. Chamousset crée un bureau général et des bureaux particuliers ; des boîtes sont installées chez des boutiquiers et les lettres frappées d'un cachet propre à chaque bureau ; le service fonctionne à partir du 9 juin 1760 et remporte un grand succès. Paris est divisé en 9 quartiers et les boîtes sont relevées 9 fois par jour par des facteurs qui signalent leur présence en utilisant des "*claquettes*" permettant aux destinataires de venir prendre leur courrier ; il y eut en tout 200 facteurs.

La réussite du système à Paris entraîna la création de "*Petites Postes*" dans les villes importantes : Bordeaux (Annexe 1), Lyon, Nantes, Rouen, Nancy, Strasbourg, puis Marseille et Lille.

Par arrêt du Conseil du Roi du 28 juin 1780, les "*Petites Postes*" sont supprimées, mais de nombreux bureaux ont continué de fonctionner puisqu'on trouve trace de "*Petite Poste*" à Bordeaux en 1822.

VI.- LA POSTE MARITIME

Le concessionnaire de la "*Petite Poste*" de Bordeaux, Monsieur Loliot, dès la création de cette dernière, a monté un service privé de collecte et de distribution des correspondances des bateaux faisant escale à Bordeaux.

Une ordonnance du roi du 4 juillet 1780 régularise et étend ce service à d'autres ports, en tout 25, dont Lorient, Brest, Vannes, etc.

A l'arrivée, les lettres sont frappées d'un cachet particulier ; à Lorient on trouve (Annexe 2):

COL PAR
L'ORIENT

ou

PAYS D'OUTREMER
PAR L'ORIENT

ou

COLONIES PAR
L'ORIENT

Ces cachets ont disparu vers 1840. Le bureau expéditeur n'est pas mentionné et seule la lecture de la correspondance permet de déterminer la provenance.

VII.- LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE

La Ferme Générale des Postes, créée en 1672 par Louvois fonctionnera jusqu'à la Révolution qui fera disparaître une institution de l'Ancien Régime et la remplacera par une autre, semblable sur plusieurs points.

En 1790, l'Assemblée Constituante divise la France en 83 départements portant chacun un numéro ; c'est celui-ci que l'on retrouvera au-dessus du nom des bureaux de départ (Annexes 6 et 7).

La loi du 12 septembre 1792 institue la "*Poste d'Etat*".

Le Calendrier Révolutionnaire (Annexes 3 et 3 bis) - La Convention Nationale abolit la royauté le 21 septembre 1792, et le 22 proclame la République. Le calendrier grégorien disparaît pour être remplacé par un "*Calendrier Révolutionnaire*" ; le 22 septembre 1792 devient le 1er jour de l'Ere Révolutionnaire.

L'année est divisée en 4 trimestres ; le mois se compose de 30 jours (3 décades de 10 jours) portant des numéros : Primadi, duodi, tridi, etc. ; l'année solaire étant de 365 jours, les 5 jours manquants appelés "*Sans Culottides*" sont consacrés à diverses fêtes nationales : de la Vertu, du Génie, du Travail, de l'Opinion, des Récompenses ; très vite les "*Sans Culottides*" se sont appelés jours complémentaires ; les noms des mois sont en rapport avec un vocabulaire de la nature : Frimaire, Ventôse, etc.

Pour la petite histoire, on doit les noms du calendrier au poète Fabre d'Eglantine qui a écrit "*Il pleut, il pleut, bergère ...*"

Le Calendrier Républicain a été abrogé par décret de Napoléon à partir du 1er Janvier 1806 (10 Nivôse An XIV) ; il a donc duré officiellement 13 ans, 3 mois, 8 jours.

Les noms révolutionnaires des localités - Depuis 1790, certains députés demandaient de débaptiser certains noms de commune rappelant la royauté, les saints, la noblesse, les prénoms, les châteaux, etc.

Par arrêté du 10 octobre 1792, les Comités Révolutionnaires et la Convention demandent aux communes de changer leurs noms ; la première commune à demander la modification est celle de Bar-le-Duc pour Bar-sur-Ornain, puis vient Port-Louis qui désire être baptisé Le Port de la Liberté le 17 octobre 1792 (Annexes 4 et 5) ; Lyon devient ville affranchie, Saint-Tropez devient Heraclès, Châteaulin devient Ville sur Aulne, Monaco devient Hercule, Saint-Malo devient Port Malo, La Roche-Bernard devient La Roche-Sauveur, etc.

Plus de 2000 communes ont sollicité un nouveau nom, mais la Convention en a autorisé 120/200 et seuls 80 bureaux de poste ont bénéficié d'un cachet révolutionnaire (Annexe 5).

En Bretagne, seules les localités de Port-Louis, La Roche-Bernard, Saint-Malo, Châteaulin ont changé de nom ; les localités des Côtes du Nord et de Loire Inférieure ont conservé leur patronyme.

A partir de 1794 commence une campagne de rebaptisation et le retour aux noms d'avant 1792. Seules ont conservé leurs nouveaux noms l'Ile de la Réunion (ancienne Ile Bourbon) et Briennon-sur-Armançon (ancienne Brienne l'Archevêque).

Les noms d'avant 1792 ont été rétablis plus tard en 1814.

VIII.- DU DIRECTOIRE AU 1er JANVIER 1849

Après la tourmente de la Révolution, l'Administration procède à une consolidation du système postal et peu de nouveautés interviendront avant la création du 1er Timbre.

Le Directoire (1795-1799) - Par arrêt du 27 Nivôse An IV (17 janvier 1795), toutes les lettres en provenance ou à destination des pays occupés par les Chouans doivent passer par un bureau composé de deux commissaires qui ouvrent et lisent la correspondance.

Le Consulat (1799-1804) - Le bail de la Ferme des Postes est résilié définitivement et la taxe de la lettre s'établira sur le parcours réel au lieu du parcours à vol d'oiseau.

La Réforme de 1830 - Jusqu'à cette réforme, les plis étaient distribués dans un petit nombre de bureaux : 1800 pour 35000 communes. A partir du 1er avril 1830, l'Administration devra distribuer et recueillir le courrier au moins une fois tous les deux jours dans les communes ne possédant pas de bureau de poste. La lettre distribuée dans ces conditions supportera une taxe supplémentaire de 1 décime, dit "*Décime Rural*".

Du point de vue exploitation, cette mesure entraînera une augmentation sensible du nombre de facteurs (un chiffre de 5000 a été avancé au cours de la discussion de la loi), et l'installation de 35000 boîtes aux lettres ; l'entretien en incombera aux facteurs qui deviendront ... peintres, selon des normes arrêtées par la Poste.

Le cachet d'oblitération des lettres devient circulaire et porte le nom du bureau, la date, le numéro ou le nom du département, ce qui entraîne la disparition des marques postales.

La loi du 13 avril 1832 complètera celle de 1830, et impose à l'Administration des Postes la desserte quotidienne de toutes les localités.

L'uniformisation du service postal entraînera la disparition de la surtaxe du "*Décime Rural*".

IX.- LA LETTRE

A toutes les époques, les usagers ont tenu au secret de leur correspondance et ont cherché à clore leurs envois postaux par des procédés variés.

La lettre en papier est connue à partir du XIII^e siècle, mais les missives de cette époque sont rares et seules existent les correspondances officielles ou administratives.

A partir du XVI^e siècle, et l'embryon de service créé par Henri IV, les lettres sont plus nombreuses.

Annexes 8 et 9 - lettres de 1622, 1624 et 1683 : on constate que l'enveloppe n'existe pas et que la fermeture est obtenue par un pliage sophistiqué ; la lettre de 1622 comporte des fentes et la lettre de 1624 présente une lettre prête au départ, où un lacet passé par les fentes signalées sur celle de 1622, est complété théoriquement par un cachet de cire. La lettre de 1683 présente un système de pliage très recherché et il reste quelques traces de la fermeture par cachet de cire. Il n'existe pas encore de service postal opérationnel et les lettres ont sans doute été confiées à un des services de courriers cités plus haut.

X.- LA TAXATION

Pour les services assurés par les courriers du roi, des couvents, universités et autres, le prix de transport, s'il y a lieu, est théoriquement arrêté entre le transporteur et l'expéditeur ; celui-ci porte alors sur l'enveloppe des traits dont chacun correspond à 1 décime à payer par le destinataire (en général 3 ou 4 traits parallèles).

En 1516, un édit de Henri III fixe le port d'une lettre ; c'est un premier pas dans la mise en ordre du service des courriers.

En 1650, l'Administration des Postes décide de taxer elle-même les envois et tous les plis doivent porter, au recto, un chiffre toujours apposé par le bureau expéditeur et qui correspond au nombre de décimes à encaisser à l'arrivée par le facteur (Annexe 10).

Jusqu'à l'apparition du 1^{er} Timbre le 1^{er} Janvier 1849, les envois se faisaient essentiellement en port dû. En effet, il n'était pas concevable que le port soit payé tant que la lettre n'avait pas été remise au destinataire constatant que la Poste avait rempli son office ; de plus, une lettre en port payé laissait supposer que le destinataire n'était pas assez riche pour payer le port ; on ne trouve en port payé pratiquement que des lettres adressées à une administration ou à une personnalité (Annexe 10).

D'autre part, à cette époque, la comptabilité de la Poste était montée pour ne traiter que des envois en port dû ; en cas de paiement par l'expéditeur, l'argent était acheminé dans une petite pochette, la "*Papillote*", fixée à la lettre par le postier du bureau de départ ; ainsi, le postier à l'arrivée encaissait le port comme s'il s'était agi d'un port dû. Ce n'est que le 1^{er} Janvier 1784 que l'Administration décide de ne plus faire voyager les espèces.

Déboursés - Lorsqu'un destinataire n'était pas touché à l'adresse indiquée, le facteur recherchait sa nouvelle adresse et, en cas de succès dans ses recherches, la lettre était réexpédiée sur sa nouvelle destination, la comptabilité se faisant en port dû, le bureau procédant à la réexpédition se reprenait des frais non encaissés sur le nouveau bureau par un "*déboursé*".

Franchise et Contreseing

♦ **Le droit de Franchise** permet de bénéficier de la faveur de renvoi des lettres sans payer le port et aussi d'expédier des lettres sans payer. La Franchise est accordée par le roi à la famille royale, aux princes du sang et à des personnages très importants du royaume, et aux ordres religieux dit "*Mendiants*" (Carmes, Dominicains, Franciscains et Augustins). Le roi accorde aussi la Franchise au personnel de la Ferme des Postes sous conditions.

♦ **Le droit de Contreseing** autorise ceux qui en sont investis à expédier et à recevoir des lettres sans payer aucune taxe. Il est consenti par le roi et vise surtout à exempter certains fonctionnaires de l'Etat pour les besoins de l'Administration.

♦ **L'abonnement** - L'Administration des Postes accepte de pratiquer l'abonnement avec certains corps constitués, provinces et municipalités notamment, moyennant un versement forfaitaire annuel.

XI.- LORIENT ET SA POSTE

Rappel de quelques dates :

- | | |
|------|--|
| 1664 | Création de la "Compagnie des Indes Orientales" |
| 1666 | Achat d'un terrain de 7 hectares sur la rive droite du Scorff, non loin de Ploemeur, dans la lande du Faouëdic en vue de la construction de magasins et chantiers pour le compte de la Compagnie des Indes |
| 1671 | Le nom de Lorient se substitue à celui du Faouëdic |
| 1705 | Construction de la première église de L'Orient ; c'est une trêve de Ploemeur |
| 1708 | Le quartier de L'Orient est érigé en paroisse (Saint Louis) |
| 1738 | L'agglomération de Lorient obtient ses droits de pleine autorité - Création de la commune de Lorient (sous Louix XV) |

Le bureau de poste figure sur l'inventaire de l'Administration aux inventaires de 1745 et 1759 ; on peut avancer la date de 1720 comme date d'ouverture du 1er bureau de poste ; la première marque postale de Lorient date de 1734 - (Annexe 6 : une lettre de 1737) - Entre 1734 et 1791, 17 marques postales différentes ont été utilisées.

La Poste et les services annexes sont en place après la Révolution et la Réforme de 1830.

La prochaine grande étape sera celle du 1er Janvier 1849, où est émis le 1er timbre de France, la possibilité d'adresser tous les plis en port payé, la taxation, tenant compte du poids, mais sans l'incidence de la distance pour le calcul de la taxe.

Mais ceci est une autre histoire !

Guy Louvet
Président Honoraire de l'Amicale Philatélique Armoricaïne de Lorient,
Membre de la S.A.H.P.L.
Conférence du 31 janvier 1998



Bibliographie

- Louis Lenain - "La Poste de l'Ancienne France des origines à 1789" et ses annexes
- E.H. de Beaufond - Catalogues des Marques Postales dites "Noms Révolutionnaires" - Y.et T. éditeurs - Amiens 1945
- Roger Valvuet - "Paris et sa Poste" - Presses de la Cité - 1957
- Antoine Graziani - "La Grande Aventure de la Poste" - Ed. Borne - Paris 1965
- Revues philatéliques : "Le Monde des Philatélistes", "L'Echo de la Timbrologie", "Philatélie Française"
- Documents de la collection de l'auteur
- Christiane Desroches Noblecourt - "Ramses II" - Ed. Pygmalion 1996



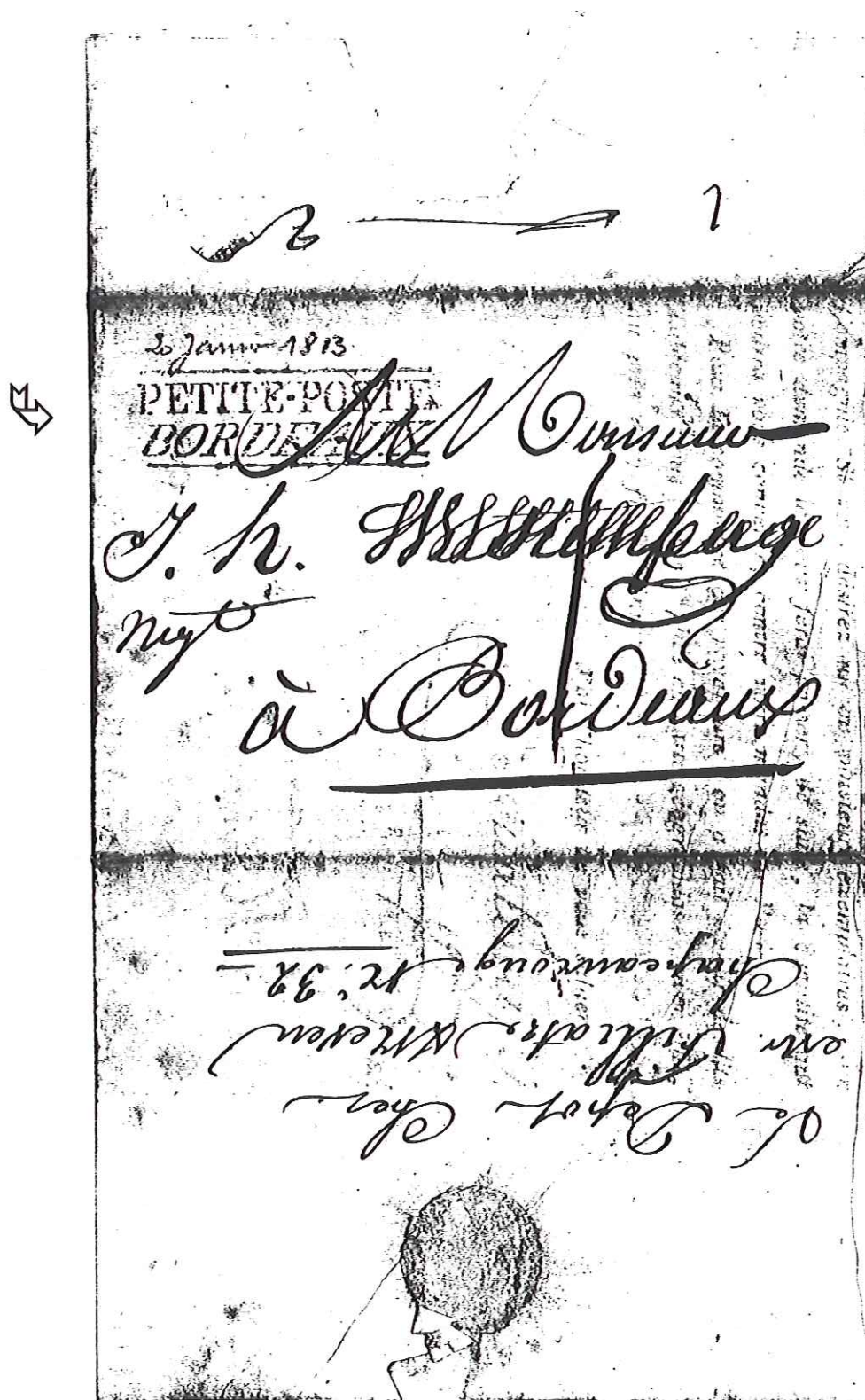
ANNEXES

N° des Annexes

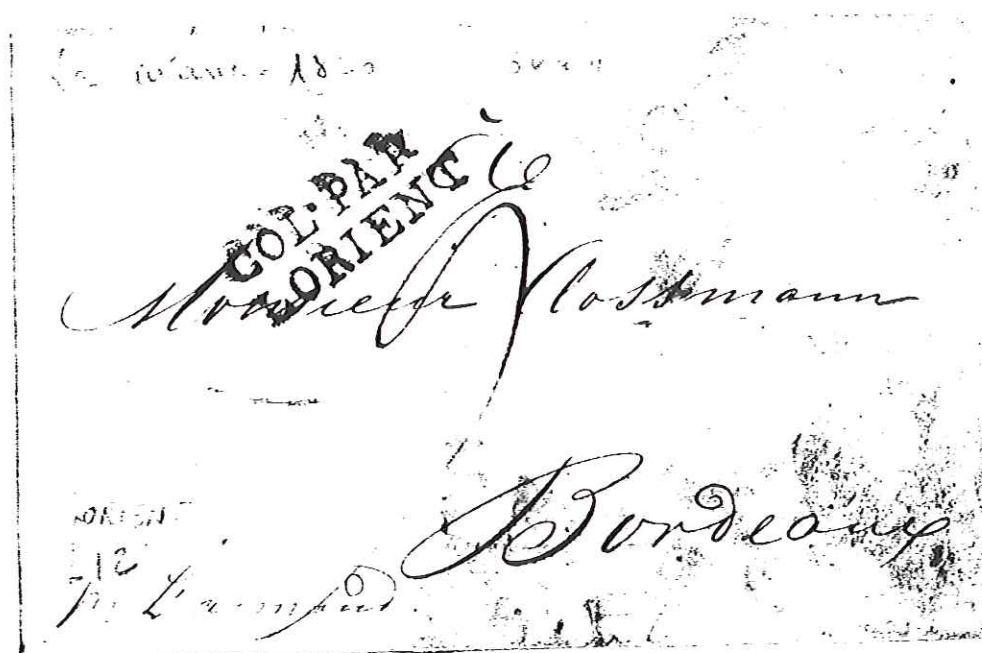
Désignation

- | | |
|-----------|---|
| 01 | Lettre de la Petite Poste de Bordeaux de 1813 |
| 02 | 2 Lettres d'entrée en France par Lorient, en provenance de l'Outremer ou colonies |
| 03-03 bis | Tableaux du calendrier révolutionnaire |
| 04 | Décret de la Convention changeant le nom de Port-Louis en Port de la Liberté |
| 05 | Lettre en provenance de Port de la Liberté pour Vannes et lettre à destination de Port Liberté en provenance de Paris |
| 06 | Marques postales de Lorient, sans et avec numéro du département |
| 07 | Lettre de Pont-Scorff, bureau distributeur et Hennebont poste de direction, et lettre de Pont-Scorff bureau de plein exercice de 1838 ne dépendant plus d'Hennebont |
| 08 | Texte d'une lettre de 1622 avec fentes de fermeture ; lettre de 1624 pliée et fermée par un lacet et cachet de cire |
| 09 | Pliage d'une lettre de 1683 fermée par cachet de cire |
| 10 | Marque de L'ORIENT dite grand "O", et marque de Lorient en port payé |
| 11 | Type d'inscriptions en chiffres de taxe d'acheminement (en décimes) |
| 12 | Cachet de L'ORIENT du 4 février 1829 ; cachet LORIENT (sans apostrophe) de 1852 pour Menton (Italie) |

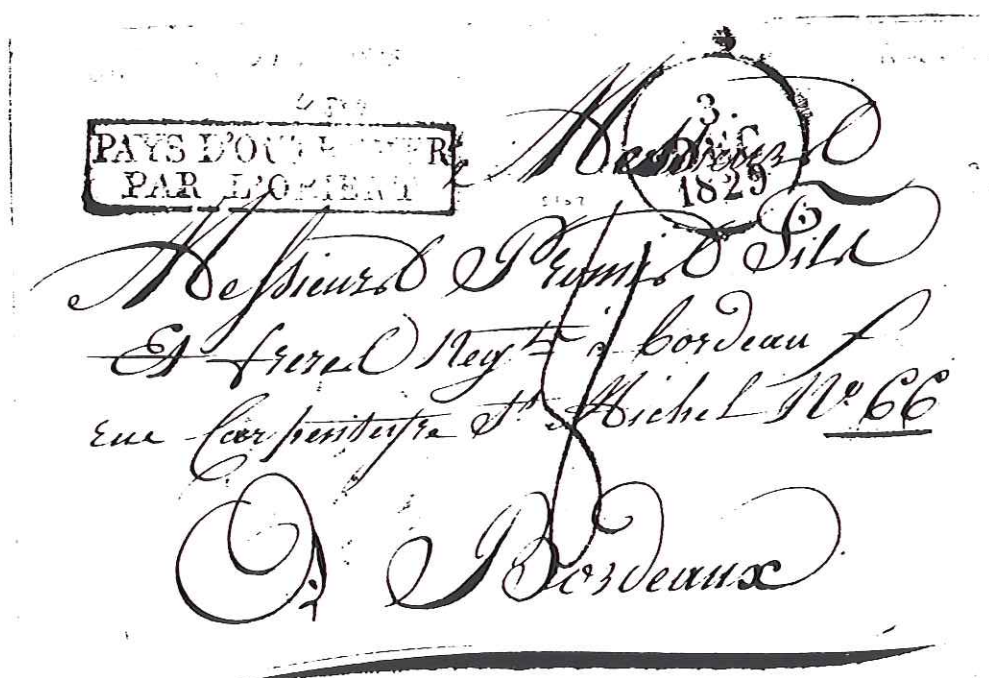




Lettre du 20 janvier 1813, distribuée à Bordeaux par la "Petite Poste de Bordeaux"



Lettre de La Havane de 1820 pour Bordeaux, entrée en France par Lorient et portant la marque
"COL. PAR
L'ORIENT"



Lettre de Pointe à Pitre de 1829 pour Bordeaux, entrée en France par Lorient, et portant la marque
"PAYS D'OUTREMER
PAR L'ORIENT"

ANNEXE 3

1792 à 1806

Ere Républicaine	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV
Ere Grégorienne	1792	1793	1794	1795	1796	1797	1798	1799	1800	1801	1802	1803	1804	1805	1806
1 ^{er} Vend. Sept.	22	22	22	23	22	22	22	23	23	23	23	24	23	23	23
1 ^{er} Brum. Oct.	22	22	22	23	22	22	22	23	23	23	23	24	23	23	23
1 ^{er} Frim. Nov.	21	21	21	22	21	21	21	22	22	22	22	23	22	22	22
1 ^{er} Nivôse Déc.	21	21	21	22	21	21	21	22	22	22	22	23	22	22	22
Ere Grégorienne	1793	1794	1795	1796	1797	1798	1799	1800	1801	1802	1803	1804	1805	1806	1807
1 ^{er} Pluv. Janv.	20	20	20	21	20	20	20	21	21	21	21	22	21	21	21
1 ^{er} Vent. Févr.	19	19	19	20	19	19	19	20	20	20	20	21	20	20	20
1 ^{er} Germ. Mars	21	21	21	21	21	21	21	22	22	22	22	22	22	22	22
1 ^{er} Flor. Avril	20	20	20	20	20	20	20	21	21	21	21	21	21	21	21
1 ^{er} Prair. Mai	20	20	20	20	20	20	20	21	21	21	21	21	21	21	21
1 ^{er} Mess. Juin	19	19	19	19	19	19	19	20	20	20	20	20	20	20	20
1 ^{er} Ther. Juill.	19	19	19	19	19	19	19	20	20	20	20	20	20	20	20
1 ^{er} Fruct. Août	18	18	18	18	18	18	18	19	19	19	19	19	19	19	19

Tableau de concordance des Calendriers Grégorien et Révolutionnaire
Calendrier en service du 22 septembre 1792 au 19 août 1807

ANNEXE 3 bis

FRIMAIRE

Troisième mois de l'année républicaine, ainsi nommé du froid tantôt sec, tantôt humide qui se fait sentir pendant ce mois.

Sol. au le 1, à 7 h. 17 m. du s.

ERE REPUBLICAINE

1 Primedi	Ralponce
2 Duodi	Turneps
3 Tridi	Chicorée
4 Quartidi	Nèfle
5 Quintidi	COCHON
6 Sextidi	Mâche
7 Septidi	Chou-fleur
8 Octidi	Miel
9 Nonidi	Genièvre
10 Décadi	PIOCHE
11 Primedi	Cire
12 Duodi	Ralfort
13 Tridi	Cèdre
14 Quartidi	Sapin
15 Quintidi	CHEVREUIL
16 Sextidi	Ajonc
17 Septidi	Ciprès
18 Octidi	Lierre
19 Nonidi	Sabine
20 Décadi	HOYAU
21 Primedi	Erable-fucre
22 Duodi	Bruyère
23 Tridi	Roseau
24 Quartidi	Oselle
25 Quintidi	GRILLON
26 Sextidi	Pignon
27 Septidi	Liège
28 Octidi	Truffe
29 Nonidi	Olive
30 Décadi	PELLE

GERMINAL

Septième mois de l'année républicaine, et le premier du printemps, prend son étymologie de la fermentation et du développement de la sève pendant ce mois.

Sol. au le 29 du précédent, à 9 h. 18 m. du m.

ERE REPUBLICAINE

1 Primedi	Prime-vero
2 Duodi	Platane
3 Tridi	Asperges
4 Quartidi	Tulipe
5 Quintidi	POULE
6 Sextidi	Blette
7 Septidi	Bouleau
8 Octidi	Jonquille
9 Nonidi	Aulne
10 Décadi	COUVOIR
11 Primedi	Pervenche
12 Duodi	Charme
13 Tridi	Morille
14 Quartidi	Hêtre
15 Quintidi	ABEILLE
16 Sextidi	Laitue
17 Septidi	Mélèze
18 Octidi	Ciguë
19 Nonidi	Radis
20 Décadi	RUCHE
21 Primedi	Gainier
22 Duodi	Romaine
23 Tridi	Maronnier
24 Quartidi	Roquette
25 Quintidi	PIGEON
26 Sextidi	Lilas
27 Septidi	Anémone
28 Octidi	Pensée
29 Nonidi	Myrtille
30 Décadi	GREFFOIR

Détail des 3 décades de Frimaire (novembre) et Germinal (mars)

179

L. B. n

N. 133

D É C R É T

D E L A

CONVENTION NATIONALE,

Du 24 Octobre 1792, l'an 1.^{er} de la République Française.

*Le nom de la ville de Port-Louis changé en celui
de Port de la Liberté.*

LA CONVENTION NATIONALE, sur la pétition des citoyens de la commune du Port-Louis, convertie en motion par un de ses membres, les autorise à changer le nom de leur ville en celui de *Port de la Liberté*.

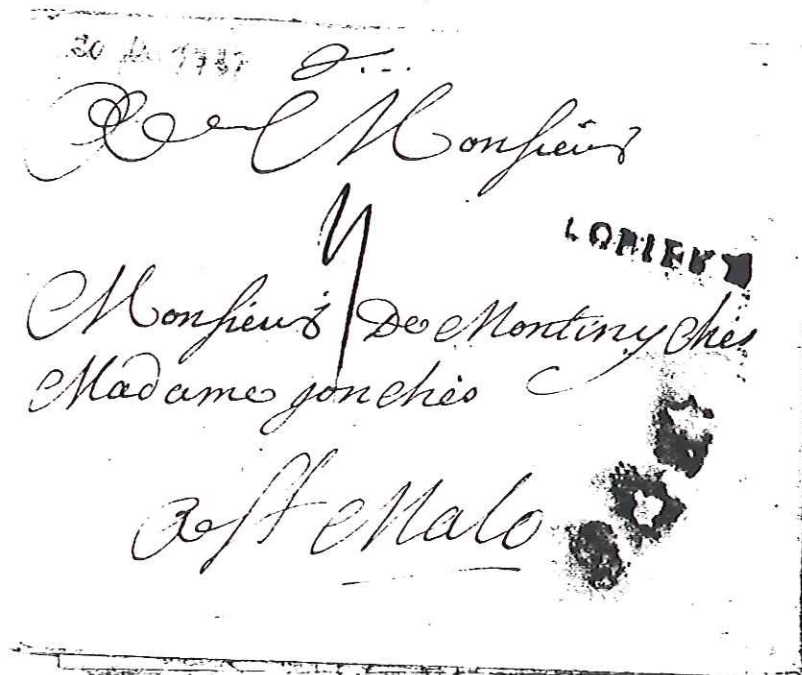
AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE, le Conseil exécutif provisoire mande & ordonne à tous les Corps administratifs & Tribunaux, que les présentes, ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier & afficher dans leurs départemens & ressorts respectifs, & exécuter comme loi. En foi de quoi nous avons signé ces présentes, auxquelles nous avons fait apposer le sceau de la république. A Paris, le neuvième

23 février 1793
M. Citoyen
georgetin Port-Louis
Tribunal du district de Lorient
et administrateur du département
actuellement
A. V. AMES

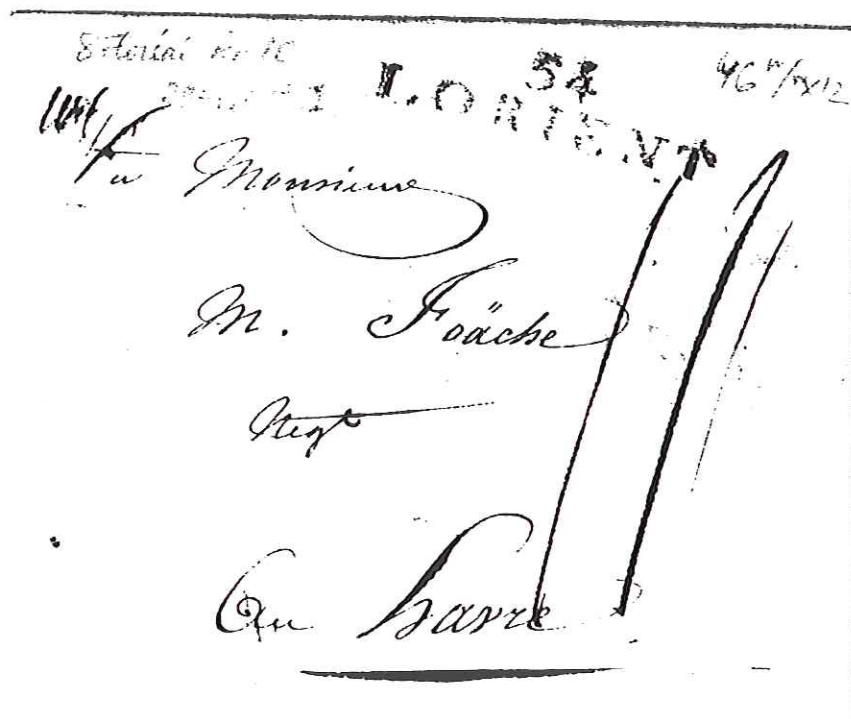
Lettre du 23 février 1793 de "Le Port de la Liberté", nom révolutionnaire de Port-Louis taxe 4

23 juillet 1807
A Monsieur
PORT PAYE
Monsieur Gourdon. Maire
de Port Liberté, près
Lorient
AL Port Liberté

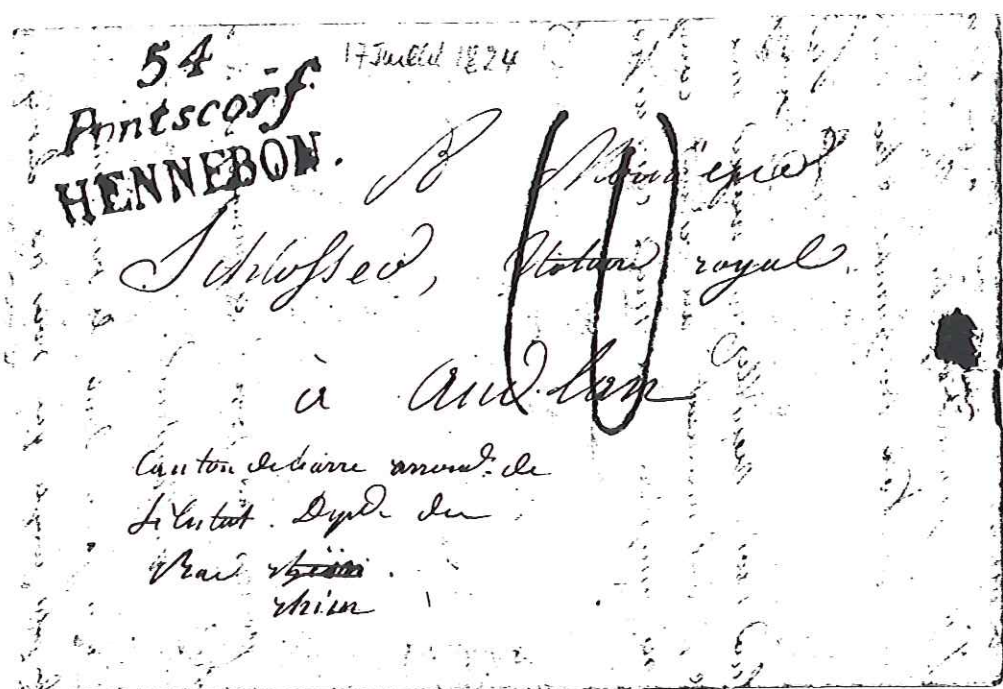
Lettre du 23 juillet 1807 de Paris pour le Maire de Port Liberté en port payé 60 P.P.



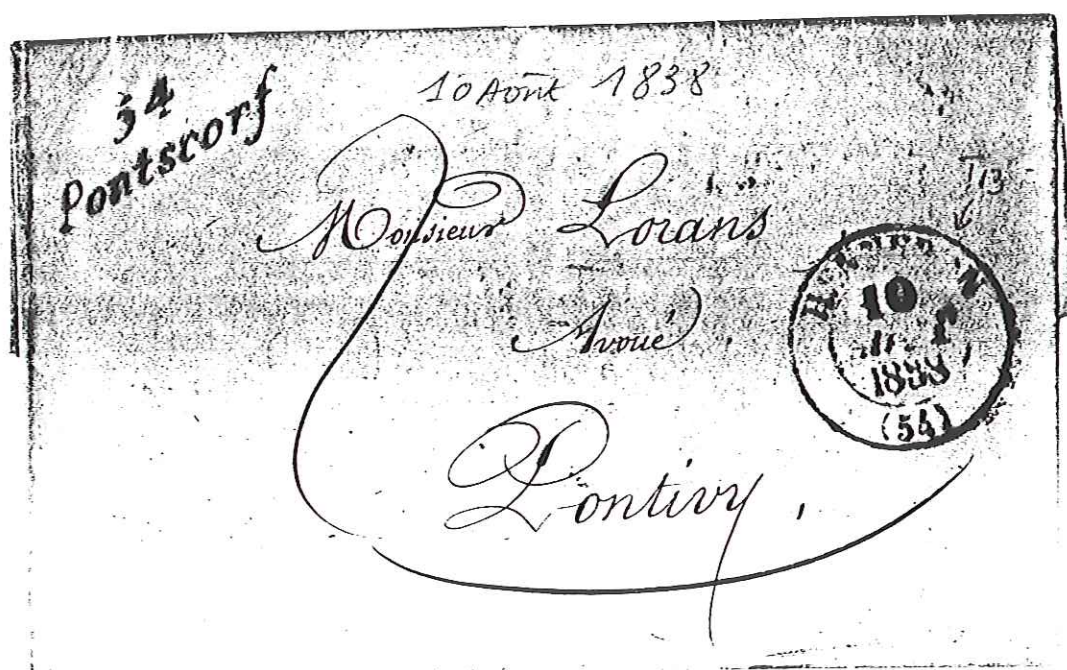
Lettre de L'Orient à Saint-Malo du 20 décembre 1737
Marque postale en petits caractères - Taxe 4



Lettre de l'Orient au Havre du 8 Floréal An X (29 avril 1801)
Marque L'ORIENT en grands caractères - taxe 11



Lettre de Pont-Scorff pour Andlau (Bas Rhin) - Pont-Scorff en écriture cursive - Taxe 10



Lettre de Pont-Scorff à Pontivy du 10 août 1838
Pont-Scorff devient indépendante et ne dépend plus de la Direction d'Hennebont - Taxe 2

↘ (A)

[illegible]

(B)

Manfredus
Manfredus fratres
Montis Regis de Montem

Attest
 John L. Sullivan
 1622

ANNEXE 8 - En (A) lettre de 1662, montrant les fentes de fermeture. En (B) lettre de 1624 de même origine, mais pliée et fermée par un lacet normalement fixé par un ruban et un cachet de cire (dimension de la lettre pliée : 8 x 4,2 cm)

à Paris ce 5 février 1683

Monsieur le premier
Cousin, me vient de com-
mander de vous faire savoir
le congé de
que la cornette de gendarmes
est prolongée un peu au premier
pour avoir prochain qu'elle
se vendra à chantier sans faulx
pour y faire la nouvelle. Le di-
rou. Vous y apportez si
vous plaît vos provisions
de gendarmes que vous y
enverrez ces jours passés pour
la faire vider par un
commis que j'en veux com-
mettre qui ira au gues-
nous pour l'office de vos
et vos obligeant serviteur

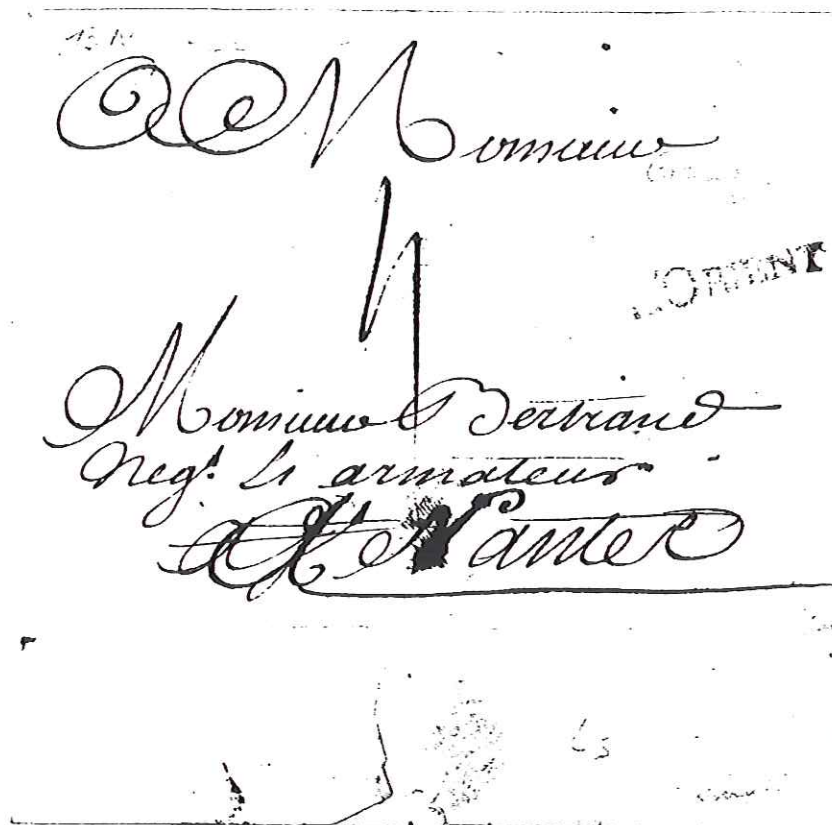
Faton

Stallou
Monsieur de Mandat
le gendarme de
à Bernay en Normandie

04 fév. 1683

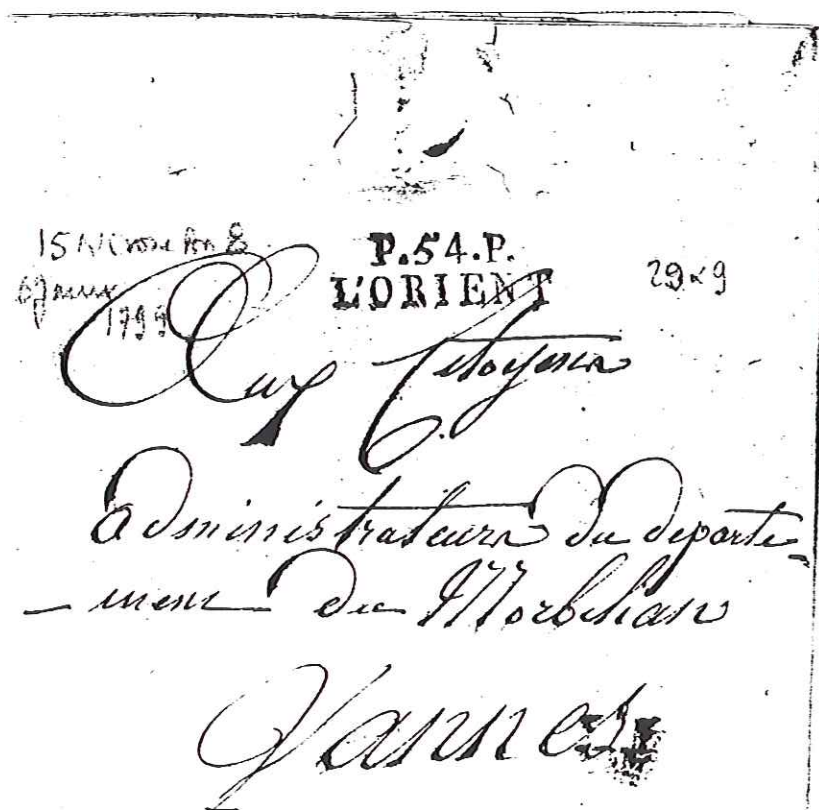
ANNEXE 9 - Lettre de Paris pour Bernay en Normandie du 4 février 1683 - Type de pliage d'une lettre fermée par un cachet de cire (A).

ANNEXE 10



L'ORIENT
"Grand O"

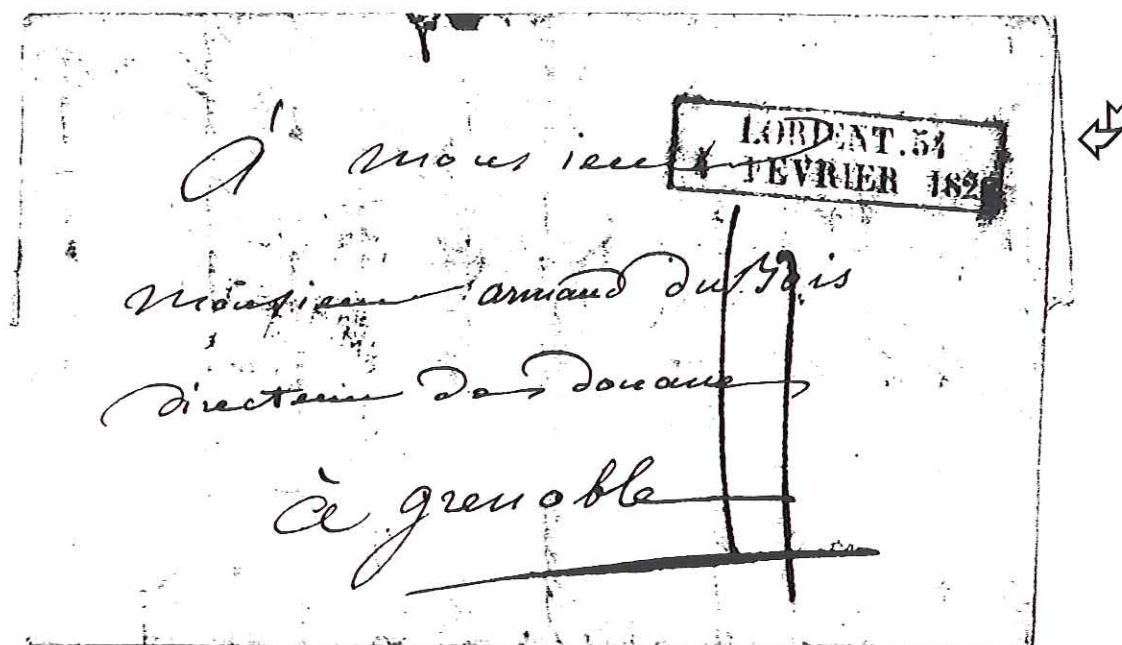
Lettre du 19 septembre 1753 pour Nantes - Marque postale "L'ORIENT" dite Grand O - Taxe 4



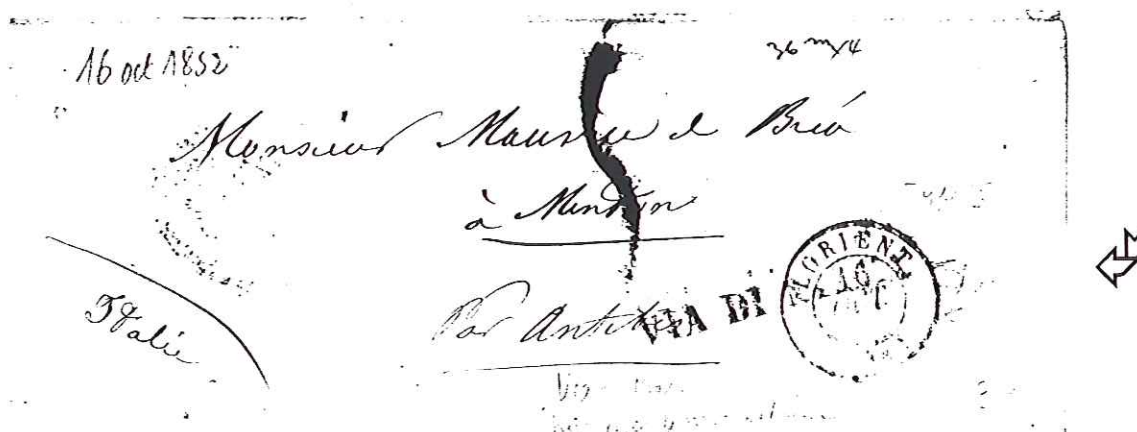
Lettre du 15 Nivôse An VIII (6 janvier 1799) expédiée en port payé de Lorient pour Vannes

1. = 1	5. = 5	9. = 9	13. = 13
2. = 2	6. = 6	10. = 10	14. = 14
3. = 3	7. = 7	11. = 11	15. = 15
4. = 4	8. = 8	12. = 12	16. = 16

Répertoire des chiffres-tampons utilisés par les bureaux de départ des correspondances -
Chaque unité vaut 1 décime



Lettre du 4 février 1828 pour Grenoble
 Cachet d'envoi rectangulaire portant le bureau expéditeur et la date,
 ce cachet a été utilisé du 4 au 23 février 1828 (19 jours) - Taxe 4



Lettre du 16 octobre 1852 DE Lorient à Menton (Italie) par Antibes
 et cachet "VIA DI MARE (voie de mer) - Lorient a perdu l'apostrophe - Taxe 5

LE MUSEE PREHISTORIQUE DE PENMARC'H

I.- HISTORIQUE DU MUSEE

Créée en 1870, la Société Archéologique du Finistère témoigne du réveil de la recherche archéologique dans ce département. Des hommes comme P. du Châtelier et R.F. le Men multiplient les fouilles et centralisent diverses acquisitions. A leur suite, des notables amoureux de la région de Penmarc'h décident "d'apporter aux études de Préhistoire une méthode d'ensemble, de grands principes d'observation et une organisation rationnelle des fouilles" (Molines, 1989): le commandant Morel, le commandant Devoir, le commandant Bénard le Ponthois, le docteur Kermarec, le chanoine Abgrall, M. Cormier, A. Jarno et M. Charbonnier de Sireuil. Ils fondent le 5 août 1921 la Société civile du Musée d'archéologie qui prend le nom de Groupe finistérien d'Etudes Préhistoriques en mars 1922.

Les découvertes des nécropoles de Saint-Urnel et de Roz-an-Trémen (Plomeur) multiplient les collections et rendent nécessaire la création d'un musée de la Préhistoire. Les fonds de la société civile, mais aussi les dons de divers mécènes, tel le commandant Bénard, permettent la constitution, en 1924, d'une première salle. Par ailleurs, le commandant Bénard, président fondateur du Musée, acquiert deux parcelles limitrophes afin d'étendre le musée lapidaire extérieur. Un projet d'agrandissement se concrétise partiellement lors de la création de la deuxième salle en juillet 1927 mais n'aboutit pas complètement à cause de problèmes d'ordre financier.

La guerre mondiale met le groupe finistérien dans une situation difficile. Sous l'impulsion du doyen Y. Milon, l'université de Rennes reprend le musée le 25 août 1947 et le rattache au laboratoire d'Anthropologie dirigé par P.R. Giot.

Le musée constitue encore aujourd'hui une station scientifique extérieure de l'université de Rennes I, rattachée à l'U.E.R "Structure et propriété de la matière".

II.- LES COLLECTIONS

Depuis l'arrêté du 18 mai 1945, les collections sont classées comme Monument Historique. 2815 objets se répartissent entre les différentes vitrines, disposées d'une façon chronologique (cf. plan). Ils proviennent essentiellement du Finistère et couvrent toute la Préhistoire et la Protohistoire du peuplement de la péninsule.

❑ Contrairement aux attentes, la première vitrine expose des cas d'anthropologie générale, des ossements et des crânes trépanés trouvés dans le cimetière médiéval de Saint-Urnel. Associée à la vitrine, une reconstitution de ce cimetière à étages superposés permet d'apprécier les différents types de sépulture.

❑ La deuxième vitrine, consacrée au Paléolithique, replace la visite dans un cadre chronologique habituel. Les différentes grandes périodes sont distinguées par divers outils tels les choppers et les bifaces jusqu'aux pointes à dos courbe caractéristiques de l'Epipaléolithique. De même, la présentation d'un large éventail de pièces trouvées à Kerlouan et à Guengat permet d'appréhender la notion de station d'habitation. Malheureusement aucun outil en os n'a pu être conservé en Bretagne à cause de l'acidité du sol si bien que tout un pan de l'outillage de ces premiers chasseurs est perdu à jamais.

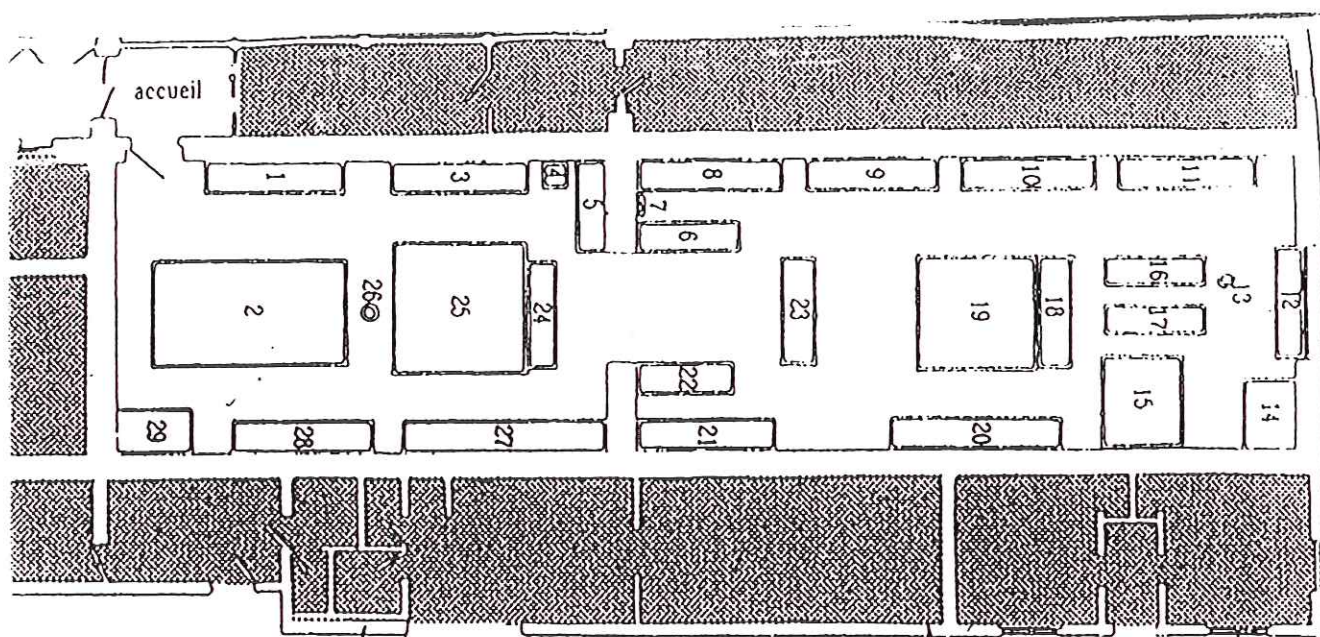
❑ La troisième vitrine présente le site de la Torche sur lequel se sont succédées les occupations humaines du Mésolithique à l'Age du Fer. Stratigraphie oblige, les étagères du bas sont consacrées au Mésolithique récent et exposent des pièces lithiques, des coquillages et des ossements. Associé à cette vitrine, un bloc prélevé sur l'amas coquiller oblige le visiteur à considérer les poubelles de ces hommes, à pénétrer leur vie quotidienne. L'étagère supérieure est consacrée au mobilier trouvé dans une sépulture à chambre compartimentée néolithique. Viennent ensuite les mobiliers consacrés à l'Age du Bronze et à l'Age du Fer, la presque île ayant alors servi d'habitat et de cimetière.

□ Au Mésolithique, l'homme, en réinventant l'arc, modifie probablement ses structures sociales et son outillage. Les microlithes, nombreux dans la vitrine, constituent le marqueur de cette période et servaient, pour la plupart, d'armatures de flèches. Les stades ancien et moyen, caractérisés par la présence de triangles, sont à distinguer des stades récent et final où apparaissent les trapèzes. Les recherches dirigées par P. Gouletquer ont permis de constater une structuration du territoire au Mésolithique. Les hommes préféraient alors s'installer à une vingtaine de kilomètres des côtes, à la jonction d'écosystèmes diversifiés en somme.

□ Les quatre vitrines suivantes présentent le Néolithique, l'époque des premiers producteurs. Toute une partie de l'exposition est consacrée aux lames polies, outils caractéristiques de ces agriculteurs-bûcherons. Leur diversité typologique mais aussi pétrographique, particulièrement mise en valeur, suscite la notion d'échanges lointains au Néolithique. Par ailleurs, une ébauche de hache polie en métadolérite de Plussulien et des pièces en fibrolite portant des traces de sciage obligent le visiteur à admirer non plus la belle pièce, anonyme et froide, mais les techniques de fabrication, le travail de l'homme. L'exposition continue par la présentation du mobilier et des différentes chambres du cairn de Barnenez en Plouézoc'h. Le visiteur peut ensuite s'attarder sur l'évolution de la céramique néolithique à travers les mobiliers de l'île Carn à Ploudalmézeau et de Kerléven à la Forêt-Fouesnant. Le type Carn, considéré comme l'un des plus anciens styles du Néolithique moyen breton se caractérise par des vases aux formes globuleuses, à surface lisse et à col légèrement évasé. Enfin la phase finale du Néolithique est présentée à travers le mobilier trouvé dans des tombes mégalithiques. Les pointes de flèche à pédoncule et ailerons, de même que les tessons d'un style particulier illustrent les changements caractéristiques de cette période. D'après les différentes photographies exposées, les architectures très hétérogènes des sépultures témoigneraient d'un éclatement des entités régionales.

□ A l'Age du Bronze, la maîtrise des métaux provoque d'importants changements dans la société ; apparaissent de puissants chefs appelés les petits princes d'Armorique. Ceux-ci sont enterrés dans des tumulus dispersés essentiellement le long des côtes de Basse-Bretagne. A l'intérieur de ces sépultures individuelles, les archéologues ont trouvé de très belles pointes de flèches en silex, des objets de prestige en or et en argent ainsi que des perles en ambre. L'exposition du mobilier trouvé dans le tumulus de Plouvorn offre un bel échantillonnage de ces différentes catégories d'objets. Vers -1200, les tumulus deviennent plus pauvres et plus communautaires, la céramique constitue de nouveau l'essentiel du mobilier. La vitrine numéro 20 expose une typologie des objets métalliques. Alors qu'à l'Age du Bronze ancien, les armes servaient essentiellement de mobilier funéraire, à l'Age du Bronze moyen, elles deviennent davantage utilitaires et prennent la forme de rapières. A l'Age du Bronze récent de très belles épées sont fabriquées, le rivet est inventé. Ces objets proviennent souvent de dépôts de marchands, de fondeurs ou cultuels ; d'ailleurs, des échantillons des célèbres dépôts de Tréboul et de Rosnoën sont présentés dans le musée. Un parterre protège différentes meules et molettes, témoins de cette vie quotidienne trop souvent délaissée dans les musées. La fin de l'Age du Bronze est caractérisée par une production originale armoricaine : les haches à douilles. Ces objets, inutilisables à cause d'une trop forte teneur en plomb, pouvaient servir de pré-monnaies et sont généralement groupés sous forme de dépôts. Les vitrines 22 et 23 présentent divers éléments de l'Age du Bronze comme des moules en pierre et en terre, utilisés lors de la confection des objets selon la technique de la cire perdue.

□ Cinq vitrines présentent la dernière période de la Protohistoire, l'Age du Fer. Dans la première sont regroupées diverses urnes cinéraires organisées en véritables cimetières. Les décors réalisés sur ces urnes se perfectionnent, notamment grâce à la technique de l'estampage. Une reconstitution d'un cimetière atteste d'une pratique concomitante de l'inhumation et de l'incinération. Ces cimetières étaient indiqués par des stèles aux formes diverses, parfois phalliques. Elles constituent l'une des particularités armoricaines comme les mystérieux souterrains creusés à la même époque. Ces caves ou puits sacrés recèlent de nombreuses pièces archéologiques provenant du rebouchage systématique de leur entrée. Des vases ainsi que des fusaiöles témoignent de la richesse et de la diversité du mobilier domestique de l'époque. La dernière vitrine permet d'observer le mobilier trouvé dans l'habitat du Moulin de la Rive (Locquirec) ainsi que les vestiges de l'industrie du sel. La présence de quelques monnaies des ossismes offre la possibilité d'appréhender la vaste question de l'art celtique, notamment en remarquant cette utilisation permanente des volutes.



- 1 : Anthropologie et paléopathologie
- 2 : Reconstitution ancienne et partielle de la nécropole de Saint-Urnel à Plomeur (Haut Moyen Age)
- 3 : Paléolithique (bifaces de Tréguennec, Ploudalmézeau, L'Hôpital-Camfrout, Plouzané, Porspoder..., industries de Kervouster et de Tréissény, industries d'Enez-Amon-ar-Ross, de Beg-ar-C'hastel, de Roc'h-Toul et de Guennoc)
- 4 : Bloc prélevé dans les amas coquilliers-mésolithiques de la Pointe de la Torche à Plomeur
- 5 : Site de la Pointe de la Torche (Mésolithique, Néolithique, Age du Bronze, Age du Fer)
- 6 : Outillages en silex taillé du Mésolithique et du Néolithique, microlithes (Ty-Nancien à Plovan...)
- 7 : Stèle anthropomorphe provenant d'un dolmen de l'île Guennoc
- 8 : Outils néolithiques en pierre polie (techniques de fabrication, diffusion, typologie, fonctions...)
- 9 : Le grand cairn de Barnenez à Plouézoc'h (maquette, mobilier lithique et céramique)
- 10 : Evolution de la poterie néolithique à travers le mobilier de l'île Cam à Ploudalmézeau et de Kerléven à la Forêt-Fouesnant
- 11 : Mobilier des monuments du Néolithique final
- 12 : Les menhirs et les habitats du Néolithique
- 13 : Dalle gravée néolithique de Kermorvan au Conquet
- 14 : Inhumation en coffre de Plouhinec
- 15 : Inhumation en coffre de Locquirec
- 16 : Mobilier de l'Age du Bronze ancien (poteries, pointes de flèches, armes en bronze...)
- 17 : Céramiques des tumulus de l'Age du Bronze, seconde série (Kervingar...)
- 18 : Mobilier du tumulus de Plouvorn
- 19 : coffre du Bilon au Conquet
- 20 : Typologie des objets métalliques de l'Age du Bronze (dépôts de Tréboul, Rosnoën, Saint-Thois...)
- 21 : Dépôts de haches à douille (Le Tréhou...)
- 22 : Technologie et habitats de l'Age du Bronze
- 23 : Bijoux, parures et outils de l'Age du Bronze
- 24 : Urnes cinéraires de l'Age du Fer
- 25 : Reconstitution du cimetière à inhumations et incinérations de Roz-an-Tremen en Plomeur
- 26 : Stèle ornée de Tréguennec
- 27 : Mobilier céramique des souterrains de l'Age du Fer (Plouégat-Moisan, Plabennec...)
- 28 : Evocation des habitats littoraux (Locquirec, Guennoc) et des techniques, de l'Age du Fer, suivie d'un regard sur les périodes plus récentes (Gallo-romain et Moyen Age)
- 29 : Tombe à trois stèles de Kerlagistric à Penmarc'h

III.- FACE A UNE RENOVATION

Les collections abondantes offrent un éventail suffisamment large pour permettre au visiteur d'observer une synthèse de la Préhistoire.

Certes les objets prestigieux, expatriés à Saint-Germain-en-Laye, manquent à Penmarc'h. La frustration du collectionneur passée, le visiteur se concentre sur les pièces présentes qui l'obligent à s'imprégner de la vie quotidienne des hommes. Quoi de plus anodin, *a priori*, qu'un boudin d'argile protohistorique ? Pourtant, les personnes moins pressées remarquent les empreintes des doigts de cet homme qui fabriqua un four pour obtenir un peu de ce sel que nous utilisons encore.

Plutôt qu'admiration et distance, les objets de Penmarc'h suscitent en fait un sentiment de rapprochement. Une sorte de convivialité festive émane par exemple de l'amas coquiller, les visiteurs imaginant alors des hors-d'œuvre arrosés de "vin blanc et de pain beurre" (réflexion de plusieurs visiteurs).

Seule cette abolition de la distance dans le temps peut conduire à une compréhension, à un respect des vestiges du passé. Les visiteurs, peu ébahis par la valeur des objets, ne songent pas à entreprendre une quête de tels trésors, ils ont seulement l'impression de rencontrer des hommes. La matérialité de l'objet est ainsi dépassée.

Certes certaines rénovations paraissent indispensables à l'accueil d'un public plus nombreux. Pourtant ma participation au colloque tenu aux Eyzies et intitulé " Pour une déontologie de l'éducation en Préhistoire " me confirme dans mes premières impressions. La plupart des musées dits modernes cherchent à présenter des collections toujours plus prestigieuses et proposent les mêmes types d'activités. Le musée de Penmarc'h se démarque en offrant une vision muséographique complètement différente. Désuète mais sans doute plus humaine, elle oblige à s'intéresser davantage à la vie quotidienne des hommes et permet un rapport à l'objet original. Jamais une vitrine moderne ne susciterait les réactions des visiteurs de Penmarc'h, trop d'obstacles la mettent en valeur.

Ce caractère intime et humain constitue un intérêt essentiel en ces temps d'uniformisation.

Estelle Yven
Doctorante à l'U.B.O.
Sortie S.A.H.P.L. du 22 février 1998



LES SURPRISES DE L'HISTOIRE PAYSANNE

L'exploration de la vie quotidienne de nos ancêtres paysans apporte au chercheur une multitude de découvertes surprenantes, souvent très éloignées des "clichés" qui se sont transmis sans le moindre esprit critique.

Il faut reconnaître que la plupart d'entre elles sont d'ailleurs plutôt agréables : en de nombreux domaines, elles permettent de penser que la vie rurale en Bretagne sous l'Ancien Régime était probablement moins sinistre qu'on nous l'a répété trop souvent.

❑ Mais où sont les paysans ?

"Il y a quelques siècles, en Bretagne, il n'y avait pas de paysans !"

Malgré son caractère outrancier, cette boutade pourrait traduire une première constatation qui s'impose à tous ceux qui veulent se documenter sur la vie paysanne d'autrefois.

En effet, pendant des siècles, l'Histoire de la Bretagne s'est confondue avec celle des dynasties duciales, des filiations aristocratiques, des luttes pour le pouvoir ; le monde religieux était bien représenté aussi, dans le cadre des évêchés et des abbayes. Par contre, ceux qui représentaient 90 % de la population n'ont pratiquement laissé aucune trace dans la littérature. Il faudra la sanglante révolte des "Bonnets Rouges", en 1675, pour qu'on en fasse mention.

Ce qui implique que toute recherche sérieuse sur le sujet ne pourra se faire que par le recours direct aux archives. En ce qui me concerne, il s'agit de celles des seigneuries de Corlay et de sa région.

❑ Des manants ... co-propriétaires

Sous l'Ancien Régime, nos ancêtres paysans sont les "vassaux" de leur seigneur, des "sujets". Chaque paysan doit à son seigneur un Aveu, dans lequel il avoue son statut d'infériorité, dans lequel "*il connaît et confesse être homme, sujet, et domanier de haut et puissant seigneur x ...*". L'atmosphère semble bien lourde.

Mais voilà que ces mêmes documents utilisent des expressions étonnantes, donnant l'impression que les paysans sont propriétaires de leur *tenue* (ferme). "Au village du Bot (il y a) cinq tenues ; la première est possédée par Isabeau Le Bourhis, tutrice des enfants mineurs de Maurice Guégan ... la seconde est possédée par Jean Quéré ... ; la troisième, par Rolland Le Pontho ...", etc. (Seigneurie de Corlay, 1681).

D'autre part, on rencontre partout des transactions inattendues : des paysans vendent et achètent des tenues, ou des champs ; d'autres établissent des contrats de location, de métayage, voire de sous-location.

Alors, entre ces deux images extrêmes, laquelle faut-il choisir ? Les paysans d'Ancien Régime étaient-ils des *pauvres manants*, ou des petits propriétaires bien installés ? En fait, il n'y a pas de choix à faire ; les deux situations co-existent, et la même personne peut porter les deux casquettes. Celui qui *rend aveu* à son seigneur peut lui-même recevoir les fermages d'un autre paysan, devenant ainsi un petit "rentier".

La solution nous est donnée par le statut foncier qui prévalait dans toute la Basse-Bretagne, appelé le *Domaine congéable*, et qui peut se résumer en un double axiome : La terre appartient au seigneur ; totalement, et sans exception ; non seulement la terre cultivable, mais aussi les landes, les forêts, les étangs, les chemins ; il est le *seigneur foncier* ; par contre, les *édifices et superficies* appartiennent au paysan : les maisons, les bâtiments agricoles, les arbres fruitiers, les talus avec la végétation qui y pousse (car considérés comme des constructions humaines). Il s'agissait donc d'une véritable *double propriété*.

C'est ce cadre très précis qui permet de comprendre des transactions apparemment ambiguës ; quand on voit un paysan vendre un champ à son voisin, on a très envie de penser qu'il s'agit là d'un petit propriétaire foncier ; il n'en est rien, il ne vend pas la terre, qui ne lui appartient pas, mais les "*édifices et superficies*" qui dépendent de ce champ.

A noter que dans ce couple, l'un était un peu plus "*propriétaire*" que l'autre, puisqu'il avait le pouvoir de *congédier* (toutefois, quand un paysan était congédié, le seigneur devait lui rembourser le prix de ses *édifices*, selon l'estimation faite par deux *priseurs* contradictoires).

□ Des modes de succession à géométrie variable

Les archives de la seigneurie de Corlay nous ont mis en présence d'un système de succession extrêmement original, unique en France et en Europe, la "*juveigneurie*" (Montesquieu signale qu'il existe aussi dans quelques tribus tartares !) : c'est le plus jeune des garçons qui est le premier dans l'ordre de succession ; ses frères viendront après, par ordre d'âge croissant ; puis les filles, en commençant par la plus jeune. De plus, comme les *tenues* sont indivisibles, et que les parents n'en possèdent généralement qu'une seule, c'est lui qui en hérite en totalité (dans les familles sans garçon, il existe une "*filles juveigneur*" ; les vieilles chansons locales nous assurent qu'elle était particulièrement courtisée !)

Alors que nous pensions nous trouver là devant une exclusivité qui concernait toute la Bretagne, ou du moins la Basse-Bretagne, voilà que les archives de la Baronnie de Rostrenen, et celles des seigneuries de Bothoa, nous ramènent au classique *droit d'aînesse*, en parlant de "*filz aîné, premier choisissant*". En outre, ici, les *tenues* sont partageables. Ne croyez pas que ceci soit sans importance sur la vie quotidienne : alors que les *tenues* corlayiennes n'appartiennent qu'à une seule personne, celles de Rostrenen et de Bothoa appartiennent à plusieurs "*consorts*" ; cela conduit à un continu émiettement des propriétés ; les héritiers en arrivent à ne posséder que des parcelles de champs, et des bouts de maisons (celles-ci sont délimitées, en long ou en travers, par exemple "*jusqu'à la troisième poutre inclusivement*").

Comment expliquer de telles distorsions entre des terroirs aussi proches, tous placés sous le régime du *Domaine Congéable* ? Simplement par une clause qu'on aurait pu juger sans importance : les *Uzements* locaux. Corlay et Gouarec suivent l'*Uzement de Rohan*, Bothoa l'*uzement de Goëlo*, et Rostrenen celui de *Cornouaille*. Ils suffisent à justifier, à quelques kilomètres près, des paysages ruraux totalement disparates.

□ Une vie quotidienne ... vivable

Il n'est pas question de vouloir porter un jugement sur des notions aussi relatives, et aussi floues, que la "*richesse*" ou la "*pauvreté*" de nos campagnes. Mais, après tout ce que nous avons pu lire et entendre concernant la misère noire des campagnes sous l'Ancien Régime, avouez qu'il y a de quoi être surpris par certaines informations fournies par les archives. Voici quelques exemples épars :

"**Des étables bien garnies**" - Le cheptel domestique est incontestablement l'un des premiers critères pour juger de l'aisance d'une famille paysanne. Les "*Inventaires après décès*" qui en fournissent un état détaillé témoignent qu'il était bien fourni : une moyenne de 4-5 vaches laitières, quelques veaux et génisses, 2 boeufs de travail, cela peut paraître modeste ; mais quand on sait qu'il s'agit de petites exploitations ne dépassant pas 10 ha, cela laisse supposer une situation très satisfaisante. D'autant plus qu'il faut ajouter à cela un ou deux cochons, quelques volailles, des ruches d'abeilles, et la présence constante d'un cheval ou deux.

"**Des armoires bien garnies**" - Autant la vaisselle est réduite à sa plus simple expression (écuelles et cuillers), autant la lingerie est bien représentée ; surtout la literie, non seulement les couettes et les "*linceuls*" sont parfois nombreux, mais ils se trouvent jusque dans les Inventaires les plus pauvres.

"**Une charrue "moderne"**" - Ne nous emballons pas, la seule "*modernité*" de cette charrue locale était d'avoir des roues, et des accessoires en fer, comme le notent les Inventaires "*une charrue avec ses rouelles et ses ferrements*". Même s'il n'y a pas de quoi pavoiser, il faut cependant marquer son étonnement ; en effet, la Bretagne avait toujours été classée parmi les provinces sous-équipées, qui ne pouvaient disposer que de l'*araire*, une forme primitive de charrue uniquement faite de bois qui traînait sur le sol et qui ne faisait que gratter la terre. A l'occasion, les Inventaires ajoutent des précisions qui nous apprennent que ces charrues possédaient des équipements tout à fait remarquables pour l'époque : *socs, coutres, seps* ...

"**Une alimentation convenable**" - Si personne désormais ne croit aux images dramatiques des "*misérables paysans se nourrissant de racines*", on continue à écrire que, dans les campagnes, le pain était fort rare et que la viande n'était consommée qu'une fois par semaine, voire une fois par mois.

Concernant la *viande douce* (boeuf frais), ce jugement n'est probablement pas exagéré. Par contre, il apparaît nettement que l'on ne manquait pas de lard salé : les cochons étaient présents partout ; chaque inventaire comportait au moins un *charnier* (certains en avaient un deuxième, *pour le boeuf salé*). La viande se trouvait encore sous la forme de *côtés de lard* : il s'agissait de quartiers de porcs, conservés selon une technique différente (après avoir été salés et boucanés dans la cheminée ils étaient accrochés aux poutres de la maison).

Reste une question essentielle : cette viande constituait-elle un luxe, ou bien participait-elle effectivement à la nourriture quotidienne ? Plusieurs documents, trop longs à détailler ici, nous permettent de penser qu'elle n'était pas rare. En voici simplement un : il s'agit d'une *remontrance* (une requête) adressée en 1654 par le Recteur de Saint Mayeux à la juridiction seigneuriale de Corlay ; il se plaint de ce que, chaque dimanche, les abords de son église et de ses chapelles sont envahis par toutes sortes de petits marchands qui "y vendent et débitent pendant le service divin, toutes sortes de marchandises, tant sabots et souliers, pots de terre, sel, chandelle, butun (tabac), eau de vie, oeufs, poulaille, pain, viande, et autres denrées ..." ; aussi, il "requiert qu'il soit fait défense à quelques personne que ce soit de vendre, installer, ni débiter aucune marchandise de quelque nature et espèce que ce soit, aux saints jours de dimanches et fêtes commandées, au proche des églises ...". On croit qu'il va demander l'interdiction de l'ensemble de ce commerce ; pas du tout, car il y a des priorités à l'encontre desquelles les rigueurs administratives elles-mêmes ne pourront pas aller ; on pourra donc tout interdire, ne tolérer "*aucune marchandise de quelque nature et espèce que ce soit*" sauf ce qui apparaît comme primordial et donc personne ne pourrait se passer ... la viande et le pain. Voilà pourquoi la demande d'interdiction se termine ainsi : "... à la réserve du pain et de la viande, nécessaires à la vie quotidienne".

Or, c'est bien de la vie quotidienne du menu peuple qu'il s'agissait, des villageois de 1654 qui avaient mis leurs habits du dimanche et qui grouillaient autour de nos chapelles de campagne.

Le four villageois -
La consommation locale de pain était telle que le "four banal" ne suffisait pas ; il existait partout, officiellement tolérés, des fours domestiques.

Le four

Voici un de ces fours villageois, tels que les avait vus Olivier Perrin, un jour de cuisson du pain. Au pied de son arbre vénérable, sa bouche est grande ouverte, laissant voir les flammes qui s'élèvent à l'intérieur.

Le paysan situé à droite est précisément en train d'initier son jeune fils au chauffage du four ; celui-ci tient en mains la fourche pour introduire le bois, et le père s'aide de la main pour lui donner quelques conseils.

Quant aux femmes, elles arrivent, portant les jattes contenant la pâte. On remarque ici, une fois de plus, qu'à l'époque les fardeaux étaient très souvent portés sur la tête. Alors que, pour nous, cela n'évoque que des images exotiques !



Les deux femmes placées au premier plan finissent de pétrir leur pâte ; ce n'est pourtant guère ni le temps, ni le lieu : c'est une chose qui se fait à la maison, dans la «maie à pâte». Admettons que ce soit un dernier façonnage des grosses miches...

Quand le four va être chaud, il restera à le débarrasser de ses braises, et à le balayer soigneusement.

Ensuite entreront en service les deux «palles à four», que l'on aperçoit debout sur la gauche, dont le très long manche permettra d'enfourner les miches, sans qu'elles ne se touchent : sinon, elles vont se coller pendant la cuisson, ce qui laissera dans la suite une vilaine «cicatrice», que l'on n'aime pas dans les campagnes, car tout ce qui concerne le pain doit être parfait ; Grégoire de Rostrenen parle de cette «*marque du pain qui a été pressé au four, afedenn*».

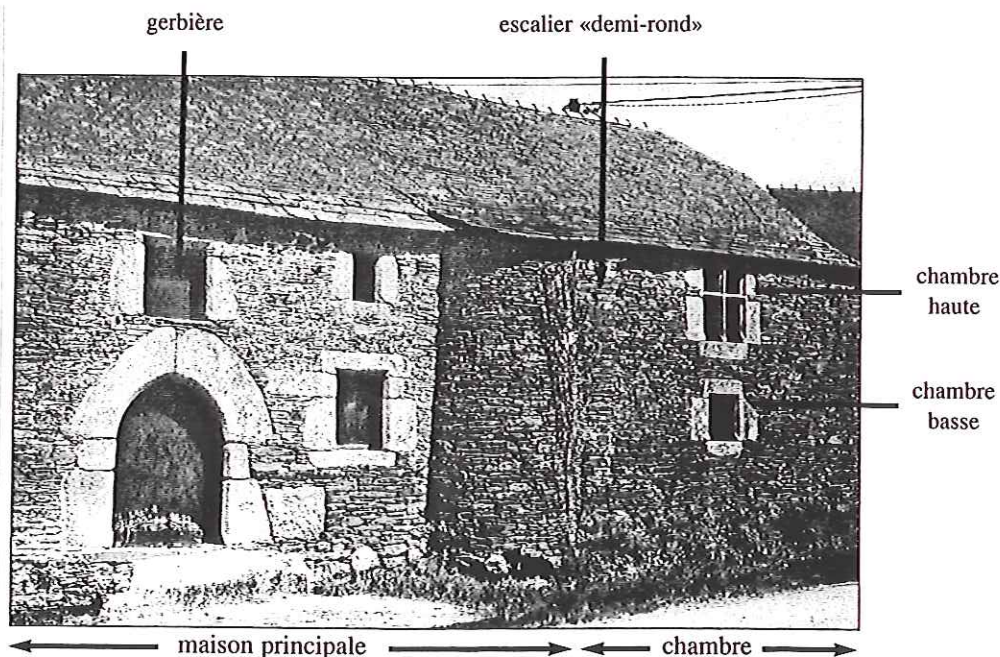
S'il y a des enfants dans l'assistance - or il y a toujours des enfants auprès d'un four, ...sauf dans ce minuscule dessin ! -, on placera pour eux quelques «brioches», qui cuiront très vite et seront enlevées avant la fermeture du four ; on les appelait des «*tourteaux*».

□ Des mesures "trois étoiles"

Ne reprenons pas cette question de l'habitation paysanne puisqu'elle a fait l'objet d'une précédente conférence et d'un article dans le Bulletin de la S.A.H.P.L. de 1996. Rappelons seulement quelques-uns des caractères essentiels de la maison corlaysienne sous l'Ancien Régime, bien loin de l'image misérable partout véhiculée :

- ♦ une surface habitable très convenable (souvent plus de 100 m² au sol) ;
- ♦ plusieurs pièces, dont une *chambre* placée au bout de la maison ;
- ♦ un étage, d'où la distinction entre *chambre haute* et *chambre basse* ;
- ♦ pour accéder à l'étage, ou bien un escalier extérieur (le *degré*), ou bien un escalier intérieur en colimaçon (le *vir à demi-rond*) ;
- ♦ une toiture fréquemment en ardoises ;
- ♦ des ouvertures nombreuses, situées sur l'avant mais aussi sur l'arrière de la maison (les impôts sur les ouvertures ne seront institués que par le Directoire), avec des "*fantaisies*" aussi insolites que des "*fenêtres à meneaux*".

Une chance, dans ce domaine "immobilier", les documents d'archives peuvent être confirmés sur le terrain ; ces impressionnantes constructions ont pu traverser quelques siècles, et plusieurs d'entre elles sont encore là pour porter témoignage.



Le Bot (Corlay)

□ Des vêtements multicolores

S'il est vrai que nous avons toujours vu nos grands-mères vêtues de noir, nos aïeules du XVII^e siècle ne reculaient pas devant les couleurs vives.

Une illustration, la garde-robe de Jeanne Galliot, en 1663, à Bothoa: "*une paire de brassières de serge rouge, un cotillon de Londres rouge, doublé en partie de serge jaune ; une paire de brassières de baguette rouge, et un cotillon de serge de raies rouges bordé au bas de galons de soie noire ; un cotillon rouge mi-usé ; un manteau de serge vert, et deux corps de brassières sans manchons, l'un rouge rapetassé de berlinge blanche, et l'autre de taffetas, presque usés ; un manteau noir garni au-devant de velours noir à usage de femme ...*"

Autre surprise : les tissus "*étrangers*" parviennent jusqu'au plus profond des campagnes. Voici quelques "*échantillons*" présents dans la boutique de Pierre Le Gal, marchand à Corlay en 1661 : "*drap de Berry gris ; drap de Vire ; serge de limestre ; étamine d'Angleterre blanche ; frize ; crézeau ; Londres minime ; Londres blanc ; Londres écarlate ; baguette rouge ; lingette blanche, noire, couleur de feu, bleue, jaune, coulombin ; serge de Caen noire, blanche, rouge ; froc de Rouen noir, écarlate ; ras d'Amiens couleur de feu ; ras de Rouen écarlate ; ras rouge commun ; hanton (?) gris, couleur de feu ; droguet noir façon de Poitou ; droguet barré ; raz d'Angers façon de Nantes ; camelot d'Amiens couleur de feu ; étamine grise ; futaine de Hollande ; ras de Chartres couleur de feu ; taffetas et frize rouge ; velours de Lyon, de Chaslon ... etc.*". Ne pensez pas que ces étoffes étaient réservées à une clientèle haut de gamme : la petite bourgade ne comptait que 4 à 5 "*bourgeoises*".

□ Et ce n'est pas fini !

De nombreuses autres découvertes imprévues se révèlent dans les domaines les plus divers ; citons-en au moins quelques-unes :

"Une scolarisation originale" - Seule une petite minorité pouvait bénéficier des collèges ou couvents ; les petits paysans ne pouvaient apprendre à lire et écrire que chez des prêtres *"en surnombre"* (qui n'avaient pas encore obtenu un ministère paroissial) : ceux-ci organisaient chez eux de petits *"pensionnats"* pour les enfants des environs. On trouve de tels contrats de scolarité. C'était d'ailleurs loin d'être gratuit.

L'école chez le prêtre,

Ce dessin nous permet d'assister, de l'intérieur, à une scène d'école chez un prêtre, comme en a vécu probablement Olivier Perrin lui-même.

Quelques petits paysans sont là, en sabots de bois et cheveux longs. Les chapeaux ont été ôtés, mais ils ne sont pas loin ; les deux garçons de gauche les ont sur les genoux.

L'un des enfants subit l'interrogation : il est à genoux, et ne semble pas très rassuré. C'est que, devant lui, le prêtre, en souliers, est « armé » d'une redoutable baguette : c'est la *houlette* du maître, l'insigne de son autorité.

L'ambiance semble pourtant détendue : les autres enfants donnent l'impression de bavarder tranquillement. L'un d'entre eux s'amuse à chatouiller les pieds de celui qui récite, et qui avait malencontreusement enlevé ses sabots.

Ajoutant à l'atmosphère familiale, la vieille bonne passe avec un panier de pommes ; ce faisant, elle se croit obligée de donner quelques conseils de silence (elle a le doigt sur les lèvres !).



"Une vie paroissiale 'démocratique'" - Le Recteur n'était pas le potentat que l'on aurait pu craindre. La vie matérielle de la paroisse était réglée par les délibérations du *"Général"* ; dans notre région, cette assemblée était uniquement constituée de paysans ; il semble qu'il n'en était pas ainsi partout, mais chez nous ni le seigneur ni aucun membre de la juridiction seigneuriale n'y siégeait.

"Un extraordinaire sens de la fête" - Veillées et danses sont des réjouissances quotidiennes, qui prennent place naturellement après la journée de travail. A tel point que le même mot désigne le travail et le divertissement qui y est associé ; ainsi, jusqu'à ces dernières décennies, le mot *"filerie"* était utilisé pour désigner une veillée paysanne.

"Violence et fragilité" - Il ne faut pas en conclure que la vie était toujours rose : d'une part, l'existence quotidienne était marquée par de continuels incidents ou régnaient la brutalité, l'injure, l'ivrognerie ... ; d'autre part, l'aisance relative d'une famille pouvait à chaque instant basculer dans la misère, il suffisait d'un décès du père de famille, d'une maladie du bétail, d'un incendie, etc.

❑ Comment peut s'écrire l'Histoire (ou : méfiez-vous des livres !)

Voici ce qu'on peut lire dans un ouvrage récent (paru en 1985), consacré à l'Architecture rurale en Bretagne : *"La Bretagne est venue récemment à la couverture d'ardoises, même dans les régions de schiste ; ... ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle, sous l'action conjuguée d'arrêtés municipaux et de l'incitation des Compagnies d'Assurances" ... que le chaume a été remplacé.*

Comme l'auteur est un éminent professeur de faculté, on n'a aucune envie de mettre en doute son opinion. Malheureusement, les archives de la seigneurie de Corlay nous apprennent que la couverture d'ardoises était déjà largement majoritaire dans la région en 1679, soit trois siècles plus tôt. Cela valait la peine de faire une petite enquête pour en avoir le coeur net.

Et d'abord d'interroger l'auteur lui-même, pour lui demander les raisons d'une affirmation aussi péremptoire. Réponse : il s'agit là de l'"enseignement constant" sur le sujet ! Une réponse que l'on pourrait traduire à peu près ainsi, quitte à être un peu méchant : *"on a toujours dit que c'était ainsi, donc il n'y a pas lieu de revenir la-dessus".*

Ensuite, de rechercher d'où pouvait venir cette opinion, car les sources ne sont pas citées. Nous avons trouvé des termes voisins dans un livre de 1906, "La Basse Bretagne" - Camille Vallaux, Directeur de l'Ecole Navale de Brest, y écrivait, page 135 : *"Les anciennes maisons étaient toutes couvertes en chaume, même dans les districts ardoisiers ... En 1852, les chaumières étaient encore en majorité ... La transformation s'est faite sous le second Empire ; elle a été en grande partie l'oeuvre des Compagnies d'Assurances contre l'incendie, qui se refusaient à garantir les chaumières ou qui leur imposaient des taux de prime fort élevés".*

En plus, en voulant expliquer la raison de cette absence d'ardoises, C. Vallaux s'empêtre à nouveau : *"Les ouvriers bas-bretons ne savaient pas tailler l'ardoise. Ce sont des ouvriers de Fumay, dit Limon, qui vinrent en 1811 nous enseigner l'art de tailler l'ardoise".*

Car nous avons trouvé le livre de ce monsieur Limon ; il s'agit d'un ouvrage de 1852 "Usages et règlements locaux du Finistère" ; il y parle effectivement d'ouvriers ardennais venus dans la région en 1811. Mais, nouvelle et incroyable surprise, C. Vallaux avait mal lu ses sources, ou, en tout cas, les avait mal retranscrites : Limon ne disait pas que les ouvriers de Fumay nous avaient enseigné "l'art de tailler l'ardoise", mais "l'art de mieux tailler l'ardoise". La nuance n'est pas mince !

Jean Le Tallec

Conférence S.A.H.P.L. du 3 octobre 1998



Cet article est extrait de "La Vie Paysanne en Bretagne Centrale sous l'Ancien Régime" - Jean Le Tallec - Editions Coop Breiz, 1996 - Un article similaire a paru dans le Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan de février 1999.

INTRODUCTION A LA METHODE DE DATATION PAR ANALYSE DE L'AIMANTATION REMANENTE

Les deux notions fondamentales sur lesquelles repose la méthode sont, d'une part, l'existence autour de notre planète d'un champ magnétique terrestre (CMT) variable dans le temps en grandeur et orientation, et d'autre part, la possibilité pour les argiles d'acquérir, lors du refroidissement consécutif à leur cuisson, une propriété magnétique cohérente, appelée aimantation thermorémanente (ATR) et corrélée au champ magnétique terrestre à l'époque et au lieu de cuisson.

L'évolution en grandeur et orientation du CMT n'est directement connue que depuis le début des mesures réalisées par des scientifiques soit en gros le XVII^e siècle pour l'orientation et le XIX^e siècle pour l'amplitude. Pour pouvoir utiliser cette propriété pour des périodes plus anciennes, il a donc fallu reconstituer la courbe des variations séculaires, à partir de mesures effectuées sur des matériaux correctement datés. Ce travail de laboratoire est particulièrement bien avancé en France et, à titre d'illustration, nous donnons en figure 1 la courbe des variations séculaires de l'inclinaison à Paris pour l'époque gallo-romaine, superposées au réseau des points de référence qui a servi à la tracer.

Aujourd'hui, pour pouvoir dater des matériaux archéologiques, deux types de situations peuvent se rencontrer selon que ceux-ci sont demeurés *in situ* depuis leur dernière cuisson dans les temps anciens (cas des fours, foyers, etc...) ou ont été déplacés depuis leur site de production (dans un atelier d'artisans tuiliers par exemple) vers un site d'utilisation (construction d'un édifice maçonné). Le premier cas ne pose aucune difficulté de principe, puisqu'il suffit de prélever des échantillons correctement orientés (dans un repère comportant la verticale et le nord géographique au site) pour déterminer l'orientation de l'aimantation dans ce repère (angle sous le plan horizontal ou inclinaison et angle entre le méridien magnétique et le méridien géographique ou déclinaison) et en déduire la date, par référence aux courbes de variations séculaires. Mais le problème est tout autre lorsque les matériaux ont été déplacés, perdant dans ce déplacement le souvenir du repère géographique de base.

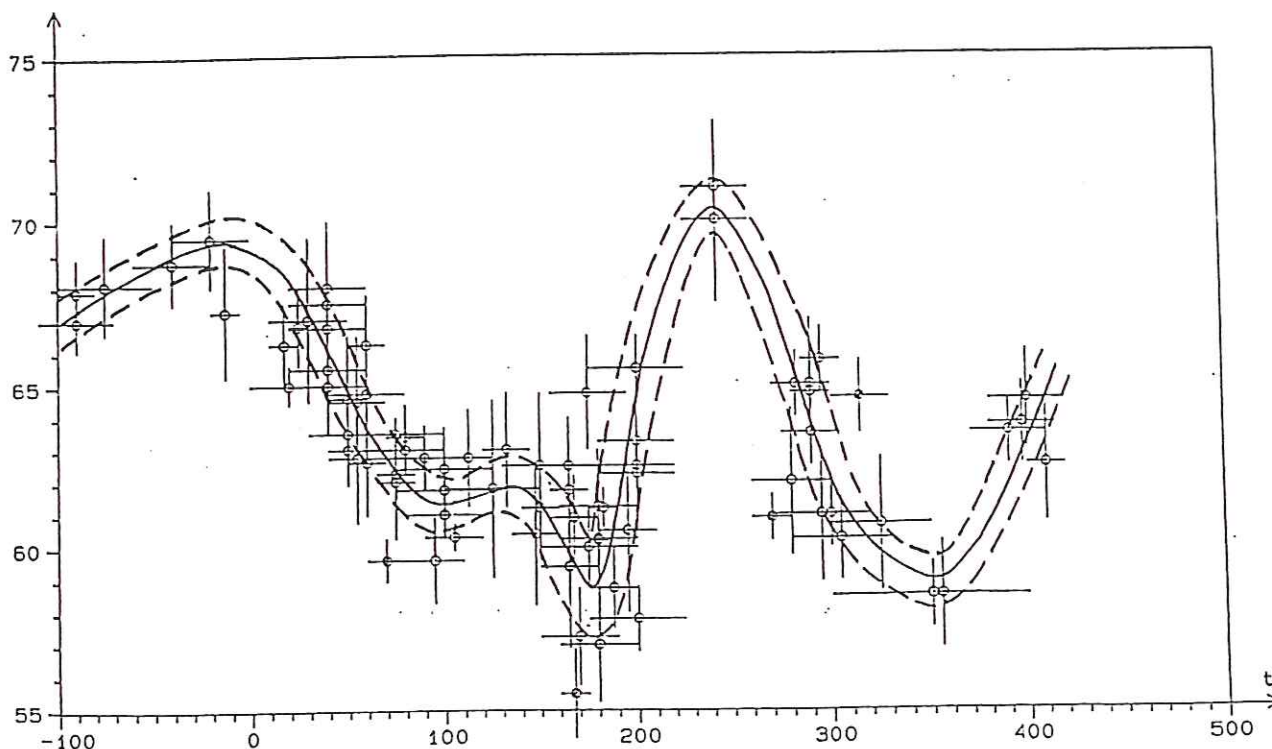


Figure 1 - Courbe des variations séculaires de l'inclinaison à Paris à l'époque romaine.

Dans ce cas, il est nécessaire de formuler une hypothèse supplémentaire quant à la position occupée par le matériau lors de sa cuisson. Il semble logique de supposer que le matériau, de forme parallélépipédique, reposait par une de ses faces plates sur le plan horizontal constitué par la sole du four. Encore faut-il être à même de vérifier *a posteriori* le bien-fondé de cette hypothèse. S'il en est bien ainsi, l'une des faces du matériau conserve la mémoire du plan horizontal au site de cuisson.

Ce sera donc dans un repère orthogonal, lié au matériau lui-même, que nous pourrons rechercher le souvenir de l'inclinaison (angle par rapport à ce plan horizontal). Mais reste une dernière difficulté de principe : quelle est la face du matériau qui reposait sur le plan horizontal ou autrement dit, celui-ci a-t-il été cuit à plat, de chant ou debout ? La pratique de cette méthode a montré que les artisans romains préféraient la position debout lors du chargement de leurs fours avec des *tegulae*, des *imbrices* ou des *lateres*. Mais comment est-on parvenu à cette conviction à partir de mesures sur l'aimantation rémanente ?

L'inclinaison a varié en France lors des deux derniers millénaires entre les valeurs extrêmes, 52° et 74°. Or, le prélèvement d'échantillons sur les matériaux à étudier s'effectue toujours ceux-ci reposant à plat sur le plateau du carottier. Si la cuisson avait eu lieu également en position à plat, la mesure de l'orientation de l'aimantation thermorémanente conduirait à une valeur de l'inclinaison située dans ce même intervalle (aux dispersions expérimentales près). Ce n'est que très rarement le cas pour des matériaux gallo-romains n'ayant pas subi de perturbations thermiques telles qu'un incendie, postérieurement à leur fabrication. Il faut donc effectuer un calcul trigonométrique pour retrouver, par rotation du trièdre de référence, les valeurs de l'inclinaison dans les deux autres hypothèses (cuisson en position de chant ou debout). En opérant ainsi, nous avons pu constater que les chargements gallo-romains faisaient, dans la plupart des cas, intervenir environ 90 à 95 % de matériaux en position debout, ce qui est la solution évidente pour favoriser le tirage. Quelques rares données archéologiques ont pu confirmer cette conclusion.

Il est même possible d'aller plus loin dans nos hypothèses. La logique du chargement de matériaux parallélépipédiques dans un four généralement de forme rectangulaire, implique une organisation orientée par rapport aux parois du laboratoire de cuisson. Les choix laissés à l'artisan sont finalement assez limités : plancher intermédiaire de matériaux horizontaux (à plat) entre deux niveaux, organisation en rangées ou en couches croisées pour éviter un affaissement latéral en cas d'orientation unique des matériaux spontanément instables en position debout, parfois pendage systématique pour adosser les rangées de matériaux aux parois, etc... Ces choix conduisent à des structures géométriques régulières des chargements, que l'étude de l'orientation des aimantations dans le plan horizontal permet de décrypter. Par exemple, l'organisation en rangées ou en couches croisées orthogonales se traduira lors de la mesure de l'orientation des aimantations rémanentes, par l'apparition d'une complémentarité des angles mesurés dans le plan horizontal (que nous appelons la déviation pour le distinguer de la déclinaison). Si nous cartographions, en coordonnées polaires dans un plan inclinaison-déviations, l'ensemble des résultats pour des matériaux issus d'un tel chargement, les résultats se regrouperont en deux agglomérats de points figuratifs, pour une même valeur de l'inclinaison (date unique) et deux valeurs complémentaires de la déviation (figure 2).

Avec cet ensemble de renseignements, nous disposons, d'une part d'une multitude de recoupements possibles pour détecter des anomalies de comportement des lots étudiés (présence d'un pendage, existence d'effets perturbateurs tels que l'anisotropie d'aimantation dans la pâte ou l'incidence d'un champ démagnétisant, etc...), et d'autre part la possibilité de détecter la présence dans un ensemble de lots de dates différentes (groupements de points à valeurs distinctes de l'inclinaison) ou de provenances distinctes (doublets complémentaires d'orientation différente).

Un second aspect de la méthode mérite d'être signalé. Les travaux d'E. Thellier et de Louis Néel, appliqués aux structures polycristallines à grains fins (ce qui est le cas des argiles cuites), ont fait apparaître que l'aimantation rémanente, acquise lors du refroidissement depuis les hautes températures et par action d'un champ magnétique externe, l'est progressivement, intervalle de températures après intervalle de températures. Pour un grain donné, l'aimantation "se fige" à partir d'une température dite "de blocage" qui lui est propre (elle dépend de sa taille et de sa structure interne). Dans l'ensemble du matériau, le spectre des températures de blocage de la totalité des grains est largement distribué. Ce résultat entraîne plusieurs conséquences :

a) pour un intervalle de température donné (entre T_1 et T_2 par exemple), l'aimantation partielle acquise (on la notera $ATRP(T_1;T_2)$) est la somme vectorielle des aimantations individuelles de tous les grains dont la température de blocage se situe dans l'intervalle considéré ;

b) l'aimantation rémanente totale mesurée à température ambiante (notée T_0) est la somme vectorielle de toutes les $ATRP$ acquises à température décroissante, depuis environ 700° C (température de Curie, notée T_c , à partir de laquelle peut apparaître une aimantation) jusqu'à T_0 ;

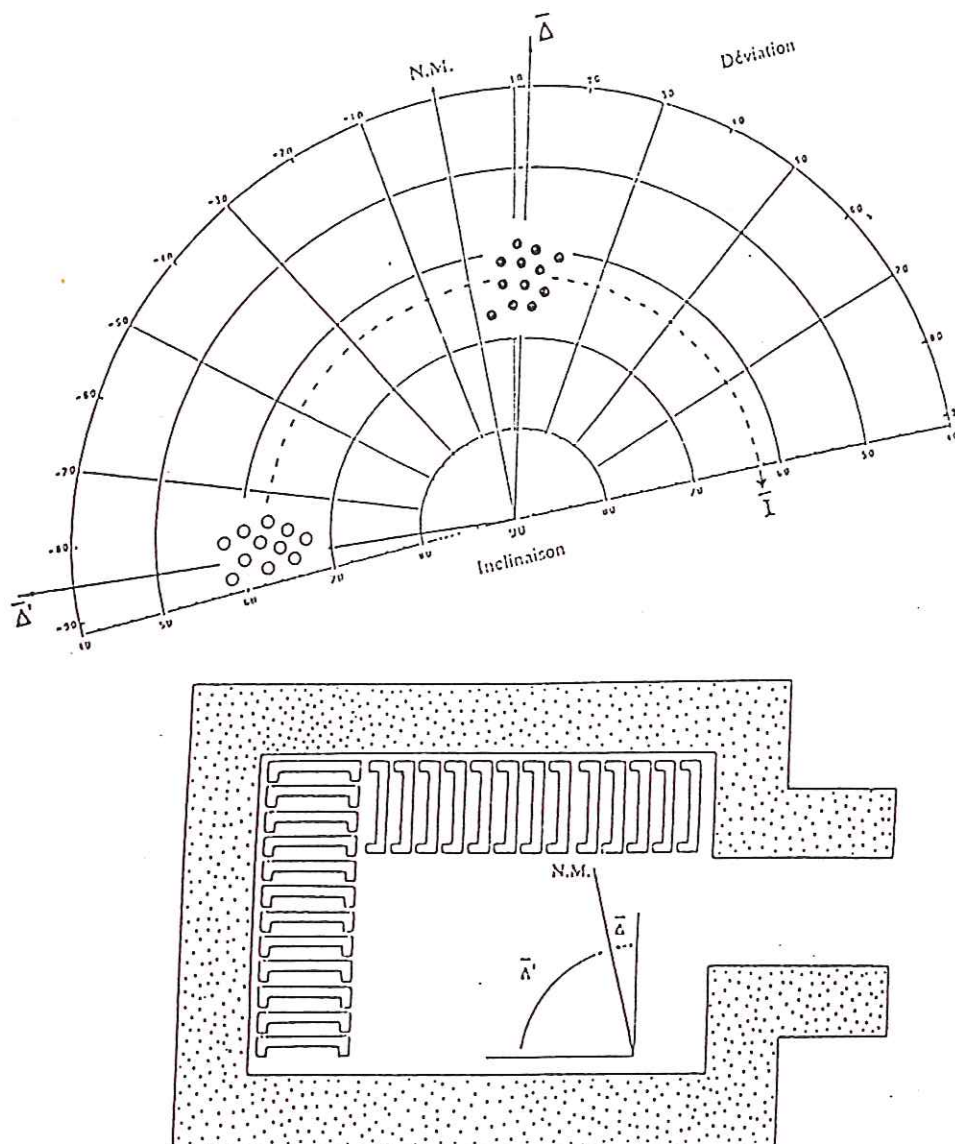


Figure 2 - Exemple d'interprétation des groupements de points dans le diagramme Inclinaison-Déviat.

c) s'ouvre alors à nous la possibilité, par recuisson du matériau sous champ nul, et jusqu'à une température arbitraire T_a , d'effacer toutes les ATRP initialement acquises entre T_a et T_o , soit ATRP ($T_a; T_o$)

Considérons maintenant la situation d'une brique qui a été fabriquée à un instant donné par cuisson dans un four alors qu'elle reposait sur sa tranche (position habituelle pour la fabrication des briques médiévales). Cette brique a acquis à cette date et dans cette position une ATR dont l'orientation sera caractéristique de la date de cuisson. Nous rappellerons par la suite cette ATR, l'aimantation primaire. Elle est en fait la somme vectorielle de toute une série d'ATRP colinéaires entre elles, dans la mesure où cette brique n'a pas bougé durant tout le refroidissement qui a suivi la cuisson.

Cette brique est employée en position à plat dans la maçonnerie d'un four domestique ou d'une cheminée. Durant le fonctionnement de ces structures, la température s'élève jusqu'à une température T_1 (300°C pour fixer les idées). Toutes les ATRP ($300^{\circ}\text{C}; T_0$) sont effacées lors de cette recuisson à température T_1 et lors du refroidissement qui suivra, c'est une nouvelle aimantation rémanente partielle acquise dans une position et à une date différente qui apparaîtra. Nous l'appellerons aimantation secondaire et la noterons ATRP2 ($300^{\circ}; T_0$). L'aimantation totale mesurable à partir de cet instant sera la somme vectorielle d'un reste de l'aimantation primaire (ATRP1 ($700^{\circ}\text{C}; 300^{\circ}\text{C}$)) et de cette nouvelle aimantation secondaire (ATRP1($300^{\circ}\text{C}; T_0$)). Ces deux composantes de l'aimantation n'ont a priori aucune raison d'être colinéaires.

Mais, puisque nous savons, par réchauffement en laboratoire des échantillons sous champ magnétique nul, effacer progressivement ces ATRP, intervalle de températures par intervalle de températures, nous pouvons restituer en décrivant un parcours inverse à celui de leur acquisition, la succession des différentes ATRP.

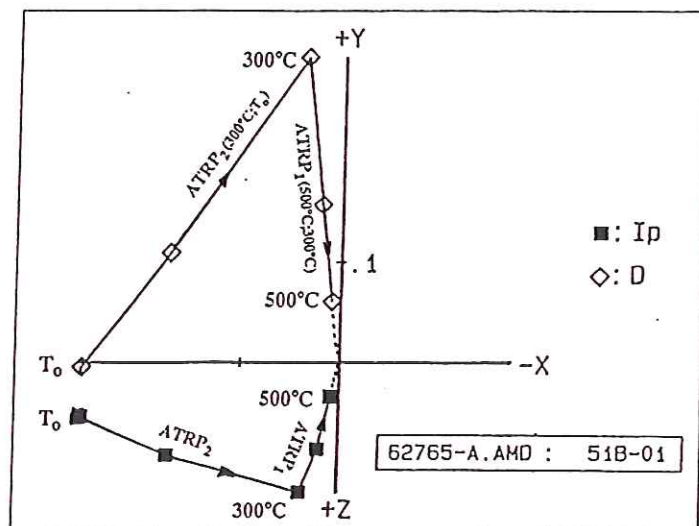


Figure 3 :
Diagramme des mesures des
aimantations primaires et
secondaires d'un échantillon
(51b) prélevé sur une brique
provenant de la sole d'un
four de brasseur.

C'est ce qui a, par exemple, été utilisé sur l'échantillon 51B, prélevé sur une brique utilisée dans la sole d'un four de brasseur fouillé Quai des Salines à Saint Omer (fig. 3). De T_0 à 300°C , un premier alignement des points apparaît qui traduit l'orientation de l'aimantation secondaire acquise par cet échantillon (ATRP2 ($300^{\circ}; T_0$)) pendant le fonctionnement du four de brasseur. Puis, de 300°C à 400°C un second alignement de points allant vers l'origine rend compte de l'orientation du reste (ATRP1) de l'aimantation primaire qui n'a pas été effacée durant le fonctionnement du four. Nous avons effectué pour cet échantillon la séparation des deux aimantations rémanentes partielles.

La réalisation de telles désaimantations sur l'ensemble des échantillons d'un même lot de matériaux permet d'effectuer séparément l'étude de l'aimantation primaire initiale dont l'orientation est en relation avec la date de fabrication de ceux-ci et l'analyse des aimantations secondaires qui sont caractéristiques de la date de dernier fonctionnement de la structure chauffante (foyer, cheminée, hypocauste, fours à fonctions diverses) où ces mêmes matériaux ont été utilisés.

Dans le diagramme ci-dessus, la cassure entre les deux alignements de points (300°C sur la figure 3) correspond à la température maximale atteinte par le matériau durant son emploi dans cette structure chauffante et des données supplémentaires qui concernent la gamme des températures auxquelles l'ensemble des échantillons a été soumis deviennent accessibles.

Louis Goulpeau
Ancien professeur à l'Université de Rennes I
Spécialiste en archéométrie
Conférence S.A.H.P.L. du 7 novembre 1998

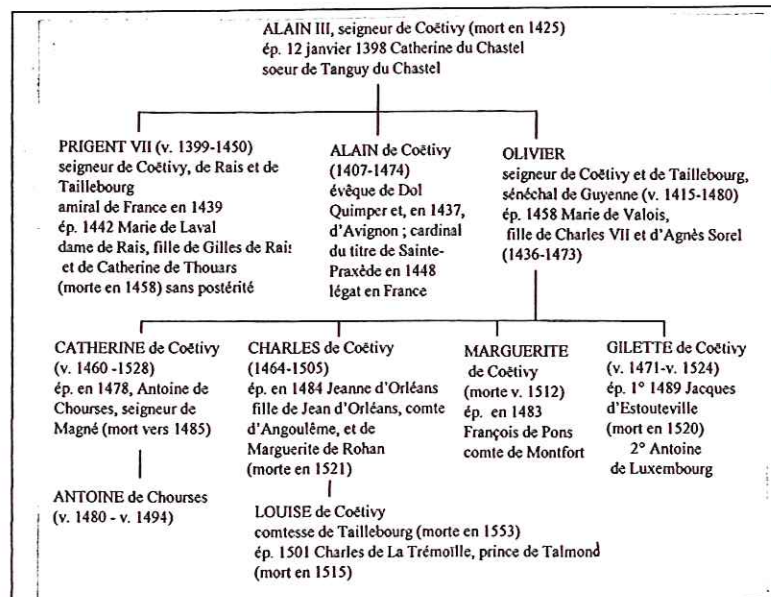


LES LIVRES D'HEURES MANUSCRITS ⁽¹⁾

Le ^{xv}^e siècle fut sur le plan spirituel l'âge d'or des livres d'Heures. L'historien belge L. Delaissé les a justement qualifiés de "best-sellers du bas Moyen Age" (2) En effet, la popularité de ces petits recueils fut telle qu'ils forment la plus grande catégorie de manuscrits enluminés actuellement existante. Malgré des siècles de pertes et de destructions, des milliers d'entre eux nous sont parvenus jusqu'à nos jours. A titre d'exemple quantitatif, en 1927, le chanoine V. Leroquais en répertoriait au moins trois cents conservés à la Bibliothèque nationale à Paris (3). C. de Hamel, chef du département des manuscrits occidentaux chez Sotheby's, à Londres, en dénombre autant à la British Library et au Fitzwilliam Museum (4). On trouve les livres d'Heures non seulement dans les collections publiques et particulières, mais aussi dans le circuit commercial et, avis aux amateurs riches et déterminés, il est encore possible d'en collectionner. Mais l'importante production de livres d'Heures n'a pas nécessairement impliqué une qualité médiocre: que l'on pense aux *Tres riches Heures* du duc de Berry, conservées au Musée Condé de Chantilly, ou aux Heures d'Anne de Bretagne, conservées à la Bibliothèque nationale à Paris, il est manifeste que ces objets, parfois si petits, rivalisent entre eux de somptuosité et de magnificence.

Les livres d'Heures qui serviront ici d'exemple ont la caractéristique d'avoir appartenu, entre le ^{xv}^e et le début du ^{xvi}^e siècle, à certains membres bibliophiles de la famille de Coëtivy, à savoir Prigent (vers 1399-1450), amiral de France de Charles VII, ses frères Alain (1407-1474), évêque, cardinal et légat, et Olivier (vers 1415-1480), sénéchal de Guyenne, ce dernier ayant eu l'insigne honneur d'avoir épousé Marie de Valois, fruit des amours de Charles VII et d'Agnès Sorel. Une de leurs filles, Gillette (vers 1471-vers 1524), sera également évoquée au cours de ces lignes.

Tableau 1 :
Généalogie des Coëtivy
au ^{xv}^e siècle



- (1) Cet article tire sa documentation des recherches effectuées au cours d'une thèse d'Ecole des chartes soutenue en mars 1999 : *Une famille de bibliophiles au ^{xv}^e siècle : les Coëtivy*.
- (2) L.M. J. Delaissé, "The importance of the Book of Hours for the History of the Medieval Book", dans *Gatherings in honor of Dorothy Miner*, Baltimore, 1974, p. 203-225. Cet article fut publié après la mort de son auteur survenue en 1972.
- (3) Abbé V. Leroquais, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1927, 3 vol. et un supplément.
- (4) C. de Hamel, "Books of Hours 'imaging' the word", dans *The Bible as Book, the Manuscript Tradition*, Londres, 1998, p. 137-143, à la p. 137.

C'est donc à travers des exemples concrets que sont ici abordés l'histoire, la composition et les usages du livre d'Heures médiéval.

De l'acte d'oraison au recueil de prières : genèse et structure du livre d'Heures

De nos jours, l'heure est une portion du temps rigoureusement calculée de soixante minutes. Au Moyen Age, on qualifiait d'Heures les prières récitées à des heures spéciales de la journée : les heures canoniales. L'évolution fut telle que ces prières, qui rythmaient et divisaient la journée en heures canoniales, prirent, à leur tour, le nom d'Heures. Voici à quels moments de la journée étaient prononcées les différentes prières des Heures: celles de Matines et de Laudes étaient récitées de minuit au crépuscule, celle de Prime au lever du soleil, de Tierce à neuf heures du matin, de Sexte à midi, de None à trois heures de l'après-midi, de Vêpres au coucher du soleil et de complies (5) au crépuscule.

L'un des buts primitifs de l'Eglise était de consacrer à Dieu les principaux moments de la journée à la prière (6), au moyen d'un office consistant en Heures. Apparurent d'abord celles du matin et du soir, auxquelles s'ajoutèrent celles récitées à tierce, sexte et none. Il y eut enfin dédoublement des Heures récitées à laudes et à vêpres, pour donner celles prononcées à prime et à complies. A ces heures canoniales, lorsque l'office complet et quotidien fut constitué, c'est-à-dire au VIII^e siècle, l'Eglise préconisa aux clercs de se réunir pour chanter les louanges du Seigneur.

Les livres nécessaires à la récitation de cet office étaient multiples. Leur usage se développa du V^e au X^e siècle. L'office était notamment contenu dans le psautier, l'antiphonaire, l'hymnaire, le lectionnaire homiliaire, le lectionnaire hagiographique, ou encore le collectaire, soit au total neuf ouvrages dont certains comportaient souvent plusieurs volumes. Progressivement s'introduisit l'usage de réciter l'office en voyage, au travail ou chez soi; c'est pourquoi, au cours du XI^e siècle, ces différents livres furent compilés en un recueil unique, abrégé et transportable, le bréviaire.

De leur côté, les laïcs éprouvèrent tout autant le besoin d'assurer leur salut par la récitation des Heures et, certains d'entre eux du moins, utilisèrent le psautier comme livre de prières. C'est précisément pour l'usage des laïcs que les livres d'Heures se constituèrent au cours des XII^e et XIII^e siècles, en amalgamant des éléments du psautier et du bréviaire. Selon V. Leroquais, la cellule primitive du livre d'Heures "s'est détachée du bréviaire, s'est agrégée d'abord au psautier, puis, après quelque temps, a abandonné celui-ci et s'est épanouie dans le livre d'Heures proprement dit" (7). Les premiers livres d'Heures sont donc une combinaison du psautier et des éléments les plus anciens du livre d'Heures, ce dernier pouvant être considéré comme une décantation du bréviaire. On parle alors pour ce type d'ouvrage de "psautier-livre d'Heures". Le premier formait au début la partie la plus importante du manuscrit, le second était une sorte d'appendice qui prit une place de plus en plus grande jusqu'à ce qu'il se détachât du psautier.

(5) Le terme de complies vient de l'expression latine *completa hora*, littéralement "heure achevée", c'est à dire la dernière heure, qui achève la journée.

(6) La prière incessante selon un rythme quotidien est suggérée par le message du Nouveau Testament. Il faut chercher encore plus loin les fondements de cette pratique car la prière chrétienne a hérité d'usages du judaïsme ancien, et en particulier la prière régulière, à caractère fortement domestique, qui a lieu au moins deux fois par jour, à heures fixes, le matin et le soir (voir E. Palazzso, *Histoire des livres liturgiques : le Moyen Age, des origines au XIII^e siècle*, Paris, 1993, 255 p.).

(7) Abbé V. Leroquais, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. I (1927), p. XXIII.

Si le livre d'Heures est lié dans sa genèse au bréviaire et au psautier, en revanche il en diffère en ce sens qu'il n'est pas livre officiel de la prière liturgique. Ainsi Dom Guéranger, qui dressa au siècle dernier une typologie des livres liturgiques, ne classait pas le livre d'Heures dans cette catégorie (8). Et pour cause : celui-ci est indépendant du cycle liturgique — il ignore en effet la succession des fêtes de l'année chrétienne — et ne revêt aucun caractère obligatoire : sa récitation est affaire de dévotion privée. C'est un recueil d'offices et de prières pour les fidèles, en somme un bréviaire à l'usage des laïcs (9).

Nous pouvons distinguer trois séries d'éléments qui composent les livres d'Heures manuscrits : d'une part les textes essentiels, qui constituent la cellule primitive détachée du bréviaire ; d'autre part les textes secondaires et, en dernier lieu, les textes accessoires.

Les éléments essentiels sont le calendrier, qui indique pour chaque mois les fêtes des saints et les translations ; les Heures de la Vierge, office de prières qui donne — peut-être — son nom à l'ensemble du recueil ; les sept psaumes de la pénitence, choisis pour exprimer la douleur que l'homme ressent de ses péchés et pour en solliciter le pardon (10), immédiatement suivis des litanies des saints, l'une des formes les plus anciennes de la prière liturgique remontant aux origines mêmes du culte chrétien ; les suffrages, existant depuis le XI^e siècle, prières adressées à un saint afin d'obtenir son intercession auprès de Dieu, et composées d'une antienne (11), d'un verset et d'une oraison ; et l'office des morts, qui s'est constitué au X^e siècle.

Dans son développement, la cellule primitive s'est appropriée d'autres éléments, secondaires : les péripécies évangéliques, ou fragments des quatre Évangiles, que les fidèles entendent lire à quatre grandes fêtes : l'Évangile de la messe de Noël (prologue de s. Jean, I, 1-14), de l'Annonciation (Luc, I, 26-38), de l'Épiphanie (Matthieu II, 1-12) et de la fête de la Séparation des Apôtres (Marc XVI, 14-20) ; la Passion selon s. Jean, bien souvent *in extenso* ; deux prières à la Vierge qui eurent un grand succès au Moyen Âge : *O intemerata* (12) et *Obsecro te* (13) ; les Heures de la Croix et du Saint Esprit, offices généralement très raccourcis ; les Joies de la Vierge, au nombre de cinq, sept, neuf ou quinze ; les sept Requêtes à Notre Seigneur.

Des éléments apparaissent plus rarement : ce sont les quinze psaumes graduels, le psautier dit de s. Jérôme, des offices de divers saints, très simplifiés, et enfin, des prières privées :

C'est peut-être la partie la plus riche, la plus pittoresque et la plus variée, celle où se reflète le mieux l'âme du Moyen Âge. Ce qui lui donne une saveur particulière, c'est qu'on y rencontre [...] le plus souvent la prière extraliturgique, la prière privée, celle qui a jailli spontanément de l'âme populaire, qui a traduit à un moment donné, ses besoins et ses aspirations (14).

(8) Dom Guéranger, *Institutions liturgiques*, 2^e édition, t. III (1883), p. 271-272 : " ... les Heures, soit manuscrites, soit imprimées, [...] n'appartiennent pas à la classe des livres liturgiques. Qu'elles soient écrites à la main ou qu'elles soient le produit de l'art typographique, elles ont toujours été destinées à l'usage privé, soit des princes ou princesses, soit des simples particuliers. On y rencontre, il est vrai, des formules nombreuses appartenant à la liturgie, mais ces formules y apparaissent mêlées avec des prières de dévotion qui n'ont jamais fait partie de l'usage liturgique".

(9) Cette expression a été employée par le chanoine V. Leroquais, dans son introduction au *Livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. I (1927).

Le bréviaire, dont le livre d'Heures tire ses principaux éléments, est le livre officiel de la prière liturgique. Sa récitation n'a pas un acte de dévotion privée, c'est une fonction publique. Il est le livre du prêtre ou du religieux.

(10) Les psaumes sont presque tous précédés de l'antienne *Ne reminiscaris* (Tob. III, 3). Il s'agit des psaumes 6 (*Domine, ne in furore tuo arguas me*), 31 (*Beati quorum remissae sunt iniquitates*), 37 (*Domine, ne in furore tuo arguas me*), 50 (*Miserere*), 101 (*Domine, exaudi orationem meam*), 129 (*De profundis*), et 142 (*Domine, exaudi orationem meam*).

(11) Le terme d'antienne provient du latin ecclésiastique *antiphona*, qui dérive lui-même d'un mot grec signifiant "qui répond". Il s'agit d'un chant liturgique, à l'origine chanté par deux chœurs qui se répondaient. L'antienne, mélodie syllabique dont le texte est un verset du psaume, était le plus souvent chanté avec les psaumes mêmes.

(12) Né au XII^e siècle dans le milieu cistercien.

(13) Prière pour recevoir l'assistance de la Vierge sur son lit de mort.

(14) Abbé V. Leroquais, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. I (1927), p. XXIX

Ces prières sont d'un grand intérêt pour l'historien des religions qui étudie le processus de démocratisation et d'individualisation du sentiment religieux au bas Moyen Âge. Si nombre de ces prières sont entachées de superstitions (15), beaucoup d'autres sont remarquables par leur accent de sincérité et de confiance. Il n'est qu'à relire l'oraison pour les malades adressée à la Vierge, au f. 243 d'un livre d'Heures qui fut jadis bien de Prigent de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511) :

O tres certaine esperance, desfenderesse et dame de tous ceulz qui attendent [...] fontaine de misericorde et de sainte pitié, vermeille rose, pardoulce chair, lys blanc et odorans, parentiere purté, petite violette...

En définitive, la cellule originelle du livre d'Heures, dont les éléments sont empruntés au bréviaire — calendrier, petit office de la Vierge, psaumes de la pénitence, litanies, suffrages et office des morts —, s'agrégea d'abord au psautier, dont elle constituait une sorte d'appendice, puis, après quelque temps, abandonna celui-ci et s'épanouit dans le livre d'Heures proprement dit.

Iconographie des Heures (16)

C'est par leur ornementation que les livres d'Heures ont le plus souvent attiré l'attention. S'ils sont directement issus, par leur contenu, des ouvrages liturgiques, en revanche ils en diffèrent par une plus grande liberté, notamment dans le choix des illustrations. Ces livres, commandés individuellement par les laïcs, sans contrôle du clergé, pouvaient être décorés avec plus ou moins de luxe en fonction de la richesse et du rang social du propriétaire.

La décoration des livres d'Heures manuscrits peut être considérée sous plusieurs aspects, à commencer par celui de l'écriture. La plus couramment employée dans la copie d'un livre d'Heures était l'écriture en *littera formata* ou lettre de forme, la plupart du temps destinée aux livres d'usage solennel. Il existe toutefois des exceptions, témoin le manuscrit Western 82 conservé aujourd'hui à la Chester Beatty Library de Dublin, où c'est l'écriture dite gothique bâtarde qui a été utilisée. Ce détail a permis d'identifier le recueil comme faisant partie d'une série de livres d'Heures peints par le Maître de Dunois, enlumineur actif à Paris entre les années 1440 et 1460, dont une caractéristique est d'avoir été écrits de cette écriture bâtarde moderne (17).

Les autres éléments que comprend la décoration des livres d'Heures sont les initiales historiées — celles dont le champ est occupé par une histoire ou illustration peinte, si petite soit-elle —, les initiales ornées, les bordures, les encadrements, et les miniatures. L'originalité de cette décoration réside plus dans le choix des sujets que par les éléments qui la composent. Le calendrier présente ainsi une suite de tableaux variés et pittoresques. Tantôt sa décoration reproduit les signes du zodiaque et les travaux des mois — travaux exclusivement agricoles parce que, sans doute, ce sont les mutations saisonnières de la campagne et l'évolution du labeur paysan qui rendent le mieux compte du déroulement du temps (18) —, tantôt et plus tardivement, les calendriers se présentent avec des figures évoquant l'accord entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Enfin, cette même partie du livre d'Heures est accompagnée de médaillons évoquant les principales fêtes de chaque mois.

(15) Dans un livre d'Heures espagnol, on trouve notamment une invocation contre les punaises. Il faut souligner qu'une pareille prière, quasiment superstitieuse, n'aurait jamais été tolérée dans un livre de prières officiel : sa présence démontre donc que les livres d'Heures étaient libérés du contrôle du clergé. Des oraisons contre la peste sont elles aussi fréquentes, telles ces "litanies envoyées par le saint père le pape Leon [III] à l'empereur Charlemaigne" afin de le préserver de "peste et contagion" (Rennes, BM, ms. 1511, f. 1-3).

(16) La plupart des illustrations et les exemples de manuscrits cités dans ce paragraphe sont représentés à la fin de l'article.

(17) F. Avril, N. Raynaud, *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520* [expos. Paris, N+BNF, 16 octobre 1993-16 janvier 1994], Paris, 1993, p. 37

(18) Cette thématique est ancienne et elle fleurissait également aux portails des cathédrales.

Les fragments des Evangiles sont illustrés des figures de chaque évangéliste. La Passion est décorée de sujets se rapportant aux souffrances du Christ. L'office de la Vierge est généralement la partie la mieux ornée : les Heures débutent par une miniature et se distinguent entre elles par le thème de leur illustration. On trouve ainsi traités la salutation angélique à Matines, la Visitation à Laudes, la Nativité à Prime, l'annonce aux bergers à Tierce, l'Epiphanie à Sexte, la Purification à None, la Fuite en Egypte à Vêpres et le couronnement de la Vierge à Complies. Il est bon de souligner au passage que les miniatures des Heures de la Vierge ne correspondent pas au texte et n'ont donc pas pour fonction de l'illustrer : autant celles-ci représentent des scènes tirées des Evangiles, autant le texte s'attache à l'Ancien Testament, en particulier à certains passages des Psaumes, de Job, du Cantique des Cantiques et de l'Ecclésiastique.

Quant aux Heures de la Croix et du Saint Esprit, elles ne sont accompagnées chacune que d'une seule peinture, généralement le Christ en croix d'une part, la descente du Saint Esprit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte d'autre part. Les psaumes de la pénitence présentent une illustration presque toujours empruntée à l'histoire de David. Si les litanies des saints ne sont généralement pas décorées, on trouve en revanche un grand choix de peintures dans l'office des morts, évoquant le décès et les obsèques, mais aussi la résurrection de Lazare et Job sur son fumier, en liaison avec les plus beaux textes de cet office. Les suffrages sont souvent richement illustrés et les peintures représentent les saints appropriés. Enfin, les Joies de la Vierge sont accompagnées de scènes tirées de la vie de Marie, et les sept Requêtes de la Résurrection des morts et du Jugement dernier.

Eléments sacrés et profanes se combinent parfois de manière originale dans les livres d'Heures. Il en va ainsi dans l'un d'entre eux (Rennes, BM, ms. 1511), où une iconographie cynégétique agrément les bordures du recueil.

Les problèmes d'identification

La principale démarche du chercheur face à un livre d'Heures consiste à identifier le lieu de fabrication ainsi que le destinataire du manuscrit.

En ce sens, savoir pour quel diocèse ou pour quelle abbaye le recueil a été composé permet d'établir une présomption sérieuse en faveur de l'origine du livre d'Heures. Déterminer le diocèse revient à identifier l'usage, c'est-à-dire la coutume liturgique d'un lieu donné (19). Dans les années 20, le bibliothécaire de la Bodleian Library, F. Madan, suggérait de prendre dans l'office de la Vierge les antiennes et les capitules (20) de Prime et de None (21), indiquant là un moyen pratique de connaître l'usage d'un livre d'Heures (22). Depuis, il a été constaté que la méthode était insuffisante dans un certain nombre de cas. L'idée vint alors au chanoine V. Leroquais de donner une base plus large au système, de l'étendre non pas seulement à quelques antiennes et capitules, mais à l'office de la Vierge tout entier (23).

(19) Sur les 135 diocèses de l'ancienne France, seule une trentaine disposait de son propre usage, le reste ayant adopté celui de Rome.

(20) Le capitule est un court passage de l'Ecriture, qu'on lit après les psaumes, au cours des différentes heures de l'office.

(21) Les Heures de Prime et de None - tout comme celles de Tierce et de Sexte - comportent trois psaumes précédés d'une hymne et suivis d'un capitule et d'une oraison. Chaque psaume est précédé d'une antienne (voir N. 11).

(22) F. Madan, "The localization of Manuscripts", dans *Essays in History presented to Teginald Lane Poole*, Oxford, 1927, p. 5-29, aux p. 216-29. Cet article fut par ailleurs publié en juillet 1920 dans *The Bodleian quarterly record*, sous le titre "Hours of the Virgin Mary (Tests for localization)" (voir Abbé V. Leroquais, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. I 1927), p. XXXVI).

(23) Abbé V. Leroquais, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. I (1927), p. XXXVII-XXXIX.

Toutefois, cela s'est avéré encore insuffisant pour un livre d'Heures jadis possédé par Prigent de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511) : l'ouvrage semble suivre l'usage de Troyes, d'après l'étude de l'office de la Vierge, mais l'antienne de Prime est empruntée à l'usage de Besançon ou de Genève. C'est alors que d'autres éléments du livre d'Heures peuvent venir confirmer la provenance supposée : dans le calendrier on trouve *ste Mathie*, vierge vénérée à Troyes, et dans les suffrages, au f. 182, s. Godon, natif de Verdun, neveu de s. Wandrille, devant lequel il fit profession à Fontenelle ; Godon devint par la suite abbé fondateur d'Oye, près de Sézanne-en-Brie (24) Ces arguments pourraient enfin conforter celui qui attribue l'illustration au Maître de Troyes, enlumineur actif en Champagne au début du *xv^e* siècle.

Pour un autre livre d'Heures de Prigent de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82), Matines et Laudes des Heures de la Vierge ont permis d'en identifier l'usage : l'hymne des Matines (25) *O quam glorifica luce coruscas* est à l'usage de Paris. A cette même partie de l'office, l'antienne suivant les psaumes est *Exaltata es sancta Dei genetrix*, propre également à Paris ; quant à l'antienne des Laudes (26) *Benedicta tu*, au capitule *Te laudent angeli*, à l'hymne *Virgo Dei genetrix* et enfin à l'antienne *Haec est regina*, tous suivent l'usage de Paris. L'illustration vient par ailleurs confirmer cette localisation : on aperçoit les tours de Notre-Dame de Paris au f. 108 (27) de l'office des morts.

Les armoiries des livres d'Heures sont un indice très important pour connaître le destinataire ou le premier possesseur de ces derniers. Voici un exemple des précisions apportées par l'étude des armoiries, celui du livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy, déjà évoqué plus haut (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82), remarquable par la concentration des devises et autres marques de possession, de même que par la diversité de leurs formes, ce que D. Byrne résumait ainsi :

The Coetivy Hours are, so to speak, almost aggressively heraldic. While many Hours leave us with no clues to the original ownership, here over 100 folios carry arms, mottoes, or both of them together (28).

Ainsi découvre-t-on sur un grand nombre de feuillets des armes qui, *fascées d'or et de sable de six pièces*, sont celles de la famille de Coëtivy (29). De fait, ces armes en recouvrent d'autres plus anciennes dont on trouve la trace à certains feuillets, notamment au f. 21 (30). L'écu est écartelé, au 1 et 3, *fascé d'or et de sable de six pièces*, qui, comme il vient d'être vu, désigne les Coëtivy. Au 1 et 4, l'azur, plus ou moins écaillé, apparaît. On y reconnaît les armes de la famille de Rais (31). Or Prigent de Coëtivy fit tout autant usage des armes cachées que de celles actuellement visibles (32). Il adopta les premières à la suite de l'acte qui modifia, le 26 juillet 1443, la clause de son contrat de mariage du 14 juin 1442 avec Marie de Rais où Prigent devait renoncer à ses propres armes et prendre celles de son épouse (33). La datation du manuscrit peut être alors envisagée : en 1443, Prigent modifia ses armes et opta pour un écartelé. Il mourut en 1450 sans hoir et personne ne reçut ces armes. Le manuscrit fut donc réalisé entre 1443 et 1450. On peut resserrer la période : c'était la coutume de célébrer un mariage avec un livre d'Heures. Or celui-ci est particulièrement somptueux, il devait donc marquer un grand événement. La profusion d'armes confirme un changement de statut. Le livre d'Heures de Dublin fut donc commandé vers 1443.

(24) Sézanne-en-Brie, dép. Marne, ar. Epernay, ch-l. ct.

(25) Les Matines débutent par l'invitoire suivi d'une hymne, d'une antienne, de trois psaumes et de trois leçons dont les deux premières se terminent par un répond et la troisième par le *Te Deum*.

(26) Les Laudes se composent d'une antienne, de cinq psaumes, du capitule, de l'hymne, du *Benedictus* et de l'oraison.

(27) Les feuillets indiqués en gras font partie des illustrations à la fin de l'article.

(28) D. Byrne, *The Coetivy Hours*, th. Master of Arts, Dublin, Univ. of Ireland, 1973, dactyl., p. 249-250 ; il existe un bon article résumant cette thèse : "The Hours of the Admiral Prigent de Coëtivy", dans *Scriptorium*, t. 28 (1974), n° 2, p. 248-261.

(29) J.B. Rietstap, *Armorial général*, Gouda, t. I (1884), p. 422 ; J. de Morenas, *Grand Armorial de France*, Paris, 1934-1949, t. II, p. 470.

(30) Un possesseur plus récent aura sans doute voulu révéler par grattage les armes primitives.

(31) Charles VII fit concession à Gilles de Rais, en septembre 1429, par lettres données à Sully-sur-Loire, du droit d'ajouter à son blason "une orlure des armes de France en laquelle aura fleurs de liz d'or semées sur champ d'azur", ce qui donne en définitive l'écu suivant : *Selé sur champ d'azur de fleurs de lys d'or à l'écusson chargé d'une croix en abîme*.

(32) Un sceau de 1449 l'atteste (J. Demay, *Inventaire des sceaux de la collection Claurambault*, Paris, 1885-1886, t. I, p. 280, n° 2648).

(33) Paris, Arch. NAT., 1 AP 570.

Mais alors, pourquoi les armes primitives des Coëtivy recouvrent-elles celles adoptées par Prigent après son mariage ? La réponse se trouve au f. 283, où un chapeau de cardinal surmonte les armes qui sont celles d'Alain de Coëtivy, lesquelles on peut voir également sur son tombeau à Rome, dans l'église de Sainte-Praxède. En définitive, les armoiries actuelles sont celles d'Alain, repeintes sur les originales, lorsqu'il entra en possession du manuscrit après la mort de son frère en 1450. Les armes recouvertes sont celles de Prigent, qu'il employa de 1443 jusqu'à sa mort. Le livre fut sans doute commandé pour célébrer son mariage avec Marie de Rais et afficher son changement de statut, l'amiral portant désormais les armes des sires de Rais écartelées avec les siennes.

Deux devises sont en outre très fréquemment répétées : "Dame sans per" et "Helas ! belle merci", parfois accompagnées d'une feuille de fougère ou tracées sur un miroir entouré d'une bordure dorée (ff. 307, 342v). L'ambiguïté (34) de l'adresse du "Dame sans per" est nourrie par ce que cette devise se trouve ici dans un livre d'Heures à Notre Dame, la dame céleste, pure et irréprochable, face à la dame terrestre, Marie de Rais dont elle est en outre la patronne. La dévotion de Prigent de Coëtivy à Notre Dame se manifesterait donc dans ce recueil rendant hommage à la patronne de sa jeune épouse. A moins de comprendre la "dame sans per" comme étant orpheline de l'élément paternel, ce qui est bien le cas de Marie dont le père Gilles fut brûlé à Nantes en 1440.

En plus des armoiries et des devises, il arrive enfin que la figuration du destinataire soit employée comme marque de possession : au f. 141, le portrait de Prigent apparaît dans une miniature annonçant une prière à s. Michel, patron des hommes de combat français. D'autres figures qui pourraient bien représenter l'amiral apparaissent au f. 171 et dans la marge inférieure du f. 295v, et surtout au f. 226v, où Prigent sur son lit de mort remet son âme, représentée par un petit être nu, à la Vierge.

Du livre d'Heures à l'usage de Troyes, également dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511), le mystère demeure quant à l'identification du ou des premiers possesseurs. Des indices peuvent cependant apporter quelques lumières et nourrir des hypothèses : certaines prières s'adressent plus particulièrement à un homme ou à une femme, ce qui permettrait de confirmer qu'il s'agit là d'un livre d'Heures destiné à un couple. En effet, au f. 183v, le suffrage de Gabriel est formulé au féminin : "*Deus, propicius esto michi peccatrici*". Or au f. 236, la prière *Obsecro te* est rédigée au masculin : "*...et in omnibus illis rebus, in quibus ego sum facturus, locuturus aut cogitaturus, omnibus diebus et noctibus, horis atque momentis vite mee*".

Il est sûr que les destinataires ont souhaité être représentés aux ff. 251 et 255v : pour le premier feuillet, on voit s. Michel accompagné d'un orant au visage effacé et visiblement barbu, agenouillé devant l'Archange, un écusson d'armoiries demeuré blanc à ses côtés. Pour l'autre feuillet, s. Jean-Baptiste est représenté avec une orante en costume civil, agenouillée, un agneau sur les genoux.

Et comment interpréter l'écu, au f. 84v, que l'on peut décrire héraldiquement de la manière suivante : *croix en forme de tau chargée d'échelles*. C'est au regard des couleurs que l'on penche pour l'hypothèse d'un écu évoquant les *arma Christi* stylisées : marron pour ce qui pourrait être une croix, noir pour d'éventuelles échelles et blanc pour le reste. Aucune comparaison n'est possible avec une miniature qui lui correspondrait, car il s'agit d'une page de texte, très exactement le Psaume 50

Miserere mei Deus, secundum magnam misericordiam tuam, et secundum multitudinem miserationum tuarum...

Ce qui est en revanche certain, c'est que ce livre appartient à l'amiral Prigent de Coëtivy. Ses devise et signature sont clairement identifiables au f. 186v, par ailleurs blanc : "Dame sans per. A Prigent". Il est impossible cependant d'affirmer que Prigent fut le destinataire de ce manuscrit. Il faut toutefois signaler qu'il a pu acquérir le recueil alors qu'il était lieutenant du roi en Champagne (35). Le manuscrit de Rennes n'est pas identifiable dans les inventaires connus de livres de Prigent, qui citent certes des livres d'Heures, mais qui décrivent ces derniers de telle sorte qu'il est impossible de conclure que l'un d'entre eux correspond au manuscrit 1511.

Ainsi, à la lumière de ces exemples, il est possible de voir combien l'identification du lieu et du possesseur d'origine d'un livre d'Heures peut être ardue et qu'il est nécessaire de considérer plusieurs éléments pour étayer les hypothèses avancées.

(34) En règle générale, les devises présentent un caractère énigmatique dont les clés des arcanes ne sont bien souvent détenues que par les seuls possesseurs.

(35) Paris, BNF, Clairambault 948, f. 77 : "Pregent de Coetivy et de Retz, admiral de France, etably lieutenant de roy en Champagne, 1439 (le reste de la phrase est illisible)".

Fonctions et utilisations des livres d'Heures

Que représentaient les livres d'Heures aux yeux de leurs propriétaires ? Comment étaient-ils utilisés ? Il semble que la diffusion de ces petits recueils fut telle que chaque classe sociale laïque, depuis les rois et les ducs de sang royal jusqu'aux bourgeois fortunés et leurs épouses, souhaita se doter de livres de prières personnels. Tous ceux qui savaient lire et même parfois certains analphabètes désiraient en posséder un.

Les livres d'Heures pouvaient servir à l'apprentissage de la lecture. Il ne faut pas oublier, soit dit en passant, que la mère jouait un rôle important dans l'éducation de ses enfants, en particulier dans la transmission du savoir intellectuel. Et Marie de Valois, épouse d'Olivier de Coëtivy, n'y dérogea pas. Une lettre qu'elle adressa, en 1471, à ce dernier, montre bien l'usage qu'elle fit des livres d'Heures:

Monseigneur, a votre departement j'ai oublié de vous dire, et vous en prier, que votre plaisir fut de m'envoyer des Heures pour mes petits enfans qui sont a l'ecole (36).

C'est le plus souvent à l'occasion d'un mariage que l'on entrait en possession d'un livre d'Heures. Il était fréquent qu'un fiancé commandât ou achetât un livre de prières pour en faire cadeau à sa promise, ce qui vient d'être vu avec le manuscrit Western 82 de la Chester Beatty Library de Dublin, réalisé à l'époque du mariage de Prigent de Coëtivy et de Marie de Rais. Ces livres d'heures matrimoniaux inaugurèrent une mode appelée à se perpétuer des siècles durant : en 1874, lors du mariage de son deuxième fils Alfred, duc d'Edimbourg, avec la fille du tsar, la reine Victoria envoya deux livres de prières à Saint-Pétersbourg : l'un, ordinaire, était destiné au fiancé et l'autre, enluminé, réservé à la promise.

Les livres d'Heures avaient aussi une fonction mondaine, car ils marquaient le rang social et constituaient les bijoux de la collection de bibliophiles fortunés. Les livres d'Heures devinrent par conséquent des objets de parure : de petite taille, il était facile et de bon ton pour les femmes de la noblesse d'en porter à la main. Une ballade souvent citée, composée par le poète Eustache Deschamps (1344-1406) qui fut au service de Charles VI et de Louis d'Orléans, est une satire de la vogue que les livres d'Heures connaissaient parmi les femmes de la bourgeoisie fortunée. Elles ne pouvaient pas, semble-t-il, paraître sans eux à l'église. Objet de coquetterie féminine, le livre d'Heures faisait alors partie des superfluités indispensables:

Heures me fault de Nostre Dame,
Si comme il appartient a fame
Venue de noble paraige,
Qui soit de soutil ouvraige,
D'or et d'azur, riches et cointes,
Bien ordonnees et bien pointes,
De fin drap d'or tresbien couvertes;
Et quant elles seront ouvertes,
Deux fermaulx d'or qui fermeront,
Qu'adoncques ceuls qui les verront
Puissent par tout dire et compter
Qu'on ne peut plus belles porter (37).

On prétend parfois que les livres d'heures sont le reflet de la vanité et de la richesse de leurs propriétaires plutôt que le miroir de leur dévotion. Bien qu'il y ait quelque vérité dans cette remarque, il faut rester prudent lorsque l'on croit pouvoir pénétrer, cinq siècles après ou davantage, la mentalité des hommes et des femmes dont on tient aujourd'hui le livre d'Heures entre les mains. L'apparat allait souvent de pair avec la piété car le luxe ne pouvait être séparé de la religion.

(36) Ed. P. Marchegay, *Lettres de Marie de Valois, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel, à Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg, son mari (1458-1472)*, Les Roches-Baritaud, 1875, n° 32, p. 28.

(37) E. Deschamps, *Oeuvres complètes*, éd. Queux de Saint-Hilaire et G. Taunaud, Paris, 1878-1904, t. IX, n° XV, p. 45-46.

L'usage fréquent ou modéré que le propriétaire laïque faisait de son livre d'heures dépendait à la fois de son caractère et des circonstances. Les allusions des chroniqueurs et autres auteurs quant aux pratiques de leurs protecteurs en matière de dévotion sont trop précises pour être ignorées. Le fait que la volage reine Isabeau, femme de Charles VI, lisait ses nombreux livres d'Heures durant la nuit est établi par les comptes royaux, dont diverses mentions font état de paiements de bougies, de candélabres et de lampes en ivoire, qui lui étaient spécialement livrés à cet effet (38).

Il existe encore de nombreux témoignages de l'utilisation fréquente des livres d'Heures : certaines pages sont déchirées tandis que d'autres, vierges à l'origine, et même des marges, sont employées pour des oraisons supplémentaires, que des mains plus récentes ont copiées. Enfin, de tels ouvrages tenaient lieu de "livres de raison", qui consignaient avec soin les naissances et les décès.

Itinéraires, aléas et errances

Un livre d'Heures pouvait se transmettre par héritage comme il vient d'être expliqué pour celui remis à Alain de Coëtivy après la mort de son frère Prigent (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82).

Un autre livre d'Heures, conservé aujourd'hui à Vienne, passa d'Olivier de Coëtivy et Marie de Valois à leur fille Gillette (Österreichische Nationalbibliothek, cod. 1929). Une partie de ses miniatures, généralement les meilleures, sont accompagnées, dans les marges, d'écussons et de bannières qui unissent les armes de la famille de Coëtivy, *fascé d'or et de sable de six pièces*, aux armes de France chargées d'un filet en bande de gueules. En outre, dans plusieurs des bordures, apparaît un groupe de lettres O. M. réunies par un lacs d'amour. D'après ces emblèmes héraldiques, on peut conclure en toute certitude que le manuscrit a été peint originellement pour Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg, conseiller et chambellan du roi, sénéchal et lieutenant de Guyenne, et pour sa femme Marie de Valois, la seconde des filles de Charles VII et d'Agnès Sorel. Bien plus, le manuscrit renferme les portraits de ces deux époux. Au f. 155, dans la marge de la miniature représentant l'Annonciation, on voit Olivier de Coëtivy priant à genoux, en costume de guerre, ayant, passée sur son armure, une cotte reproduisant la fasce de son blason. Au f. 315, en marge de l'image du Calvaire apparaît, également en oraison, Marie de Valois, ayant devant elle un prie-Dieu recouvert d'un tapis blasonné mi-parti de Coëtivy et de France au filet en bande. Le même blason mi-parti est peint, disposé en losange, comme il convient pour une femme, au bas de la page, soutenu par un lévrier blanc à dextre, et un lion à senestre, les deux animaux héraldiques portant des mantelets également blasonnés toujours des mêmes armes.

Après Olivier de Coëtivy et Marie de Valois, ce livre passa à la plus jeune des filles : Gillette de Coëtivy. Celle-ci fit ajouter au volume quatre feuillets. Elle fut mariée en premières nocces à Jacques d'Estouteville, seigneur de Beyne et de Blainville, prévôt de Paris, et en secondes à Antoine de Luxembourg, comte de Brienne. Les feuillets rajoutés pour elle, et qui sont tous quatre identiques, sont consacrés à rappeler ces deux unions successives. Dans chacun d'eux, les deux faces sont entièrement occupées par un grand blason en forme de losange, ce qui indique qu'il s'applique à une femme, accompagné dans les angles d'initiales enlacées. Aux rectos des feuillets, les armes et initiales GJ de Gillette et de Jacques, puis aux versos, les armes et initiales GA de Gillette et d'Antoine témoignent de cette appartenance.

Mais lorsque la branche d'une famille s'éteint, ce qui est le cas pour les Coëtivy au début du XVI^e siècle, l'itinéraire d'un livre d'Heures peut se complexifier au point tel que le petit volume passe entre les mains de diverses personnes, voire voyage à travers divers pays avant de revenir parfois dans sa région de naissance. Il existe bien souvent des pans entiers de périodes pour lesquels la piste des livres d'Heures se perd et que le cheminement du manuscrit demeure inconnu entre la fin du XV^e et le XVIII^e, voire le XIX^e siècle.

(38) Un ordre de paiement extrait des comptes royaux et destiné à une "petite paellet d'yvoire pour attacher la chandelle quant la royne dist ses heures" est cité par M. Meiss, *The de Levis Hours and the Bedford workshop*, New Haven, 1972, p. 8, n. 5.

Pour en revenir au manuscrit Western 82 de la Chester Beatty Library de Dublin, le livre demeura sans doute en Italie après 1474, lorsque meurt à Rome le cardinal Alain de Coëtivy. Il appartient au comte de Bardi au XIX^e siècle. Lortic, relieur parisien (39), réalisa une reliure aux armes de ce noble d'Empire. Le vendredi 12 mars 1897, G. S. Pallotti, antiquaire florentin, apporta le livre d'Heures à L. Delisle, qui ne put l'acquérir pour la Bibliothèque nationale, et la mort du duc d'Aumale, sollicité pour acheter le manuscrit, ne put permettre à ce dernier de rester sur le territoire français. Le recueil fut porté à Londres en avril 1897, revint à Paris sans avoir retrouvé d'acquéreur, pour s'en retourner à Florence. En avril 1900, les Heures se trouvaient de nouveau en France et un bibliophile anglais, H. Yates Thompson, avisé de leur présence à Paris, acheta le manuscrit à G. Pawlowski, ancien bibliothécaire de Didot, pour l'emporter à Londres le 13 avril 1900. Le second feuillet de garde porte l'ex-libris de H. Yates Thompson : "*Ex musaeo Henrici Yates Thompson*". En juin 1919, le livre fut vendu en privé à E. Chester Beatty, qui l'offrit à son époux. Sur le second feuillet de garde se trouve l'inscription "*To A. Chester Beatty, from his loving wife Edith Beatty*".

Le 7 juin 1934, A. Chester Beatty essaya de vendre une partie de ses manuscrits. Le livre d'Heures fut vendu (lot 24) à Sotheby's. Mais l'acheteur était sans doute un agent de Chester Beatty qui lui racheta le si petit volume.

Le dernier exemple est le livre d'Heures conservé aujourd'hui à Rennes (BM, ms. 1511). Après avoir appartenu à Prigent de Coëtivy, le manuscrit se trouva en Bretagne, passé entre les mains de la famille Becmur ou Becmeur, originaire de basse Bretagne. Une certaine Anne Becmur inscrivit son ex-libris au f. 1v :

Ces presentes Heures sont et apartient a damoiselle Anne Becmur, dame du Guernigo. Ceulx ou celle qui met pranderont a ladicte du Guernigo me randeront. Et fayct le premier jour de may, l'an mil [sic ou sun?] trente et un.

C'est sans doute elle qui ajouta sur les feuillets de garde les litanies contre les épidémies. En tout cas, d'après l'écriture, moderne et par conséquent plus récente que celle de la devise de Prigent, Anne de Becmur posséda le manuscrit après l'amiral.

L'ouvrage fut en définitive acheté par la Bibliothèque municipale de Rennes, avec l'aide du FRAB (40) de Bretagne, le 10 décembre 1992 à l'hôtel Drouot de Paris, ce que l'on peut lire au f. 2v : "F. A. 1887. Vente Drouot : 10 déc. 1992"

(39) E. Deville, *La relieure française*, Paris, t. II (1930), p. 27.

(40) Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques.

Conclusion

La religion, l'art et la vie séculière se trouvent rassemblés dans les livres d'Heures en une remarquable synthèse qui, de nos jours, représente peut-être leur plus grand attrait. Il n'existe pas deux livres d'Heures manuscrits semblables : chaque exemplaire a quelque chose à nous raconter qui lui appartient en propre, ce qui ne sera plus vraiment le cas avec l'avènement de l'imprimerie et par conséquent la production en masse de livres standardisés. L'imprimerie naissante a réalisé ses plus gros tirages en éditant ce type d'ouvrages.

En guise d'anecdote conclusive, c'est grâce à un livre d'Heures catholique qu'il portait sur lui que M. de Béthune, communément connu sous le nom de Sully, échappa au massacre de la Saint-Barthélémy. En voici une autre, plus proche de nous dans l'espace et dans le temps : à la fin du XIX^e siècle, A. le Braz constatait encore que, dans le pays de Léon, en Bretagne, "tout livre est un *heuriou*, ou livre d'Heures".

Roseline Harrouët
Conférence S.A.H.P.L. du 6 février 1999





Figure 1 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 108) : la représentation de Notre-Dame de Paris en arrière-plan de la miniature confirme que ce recueil fut exécuté dans la capitale.

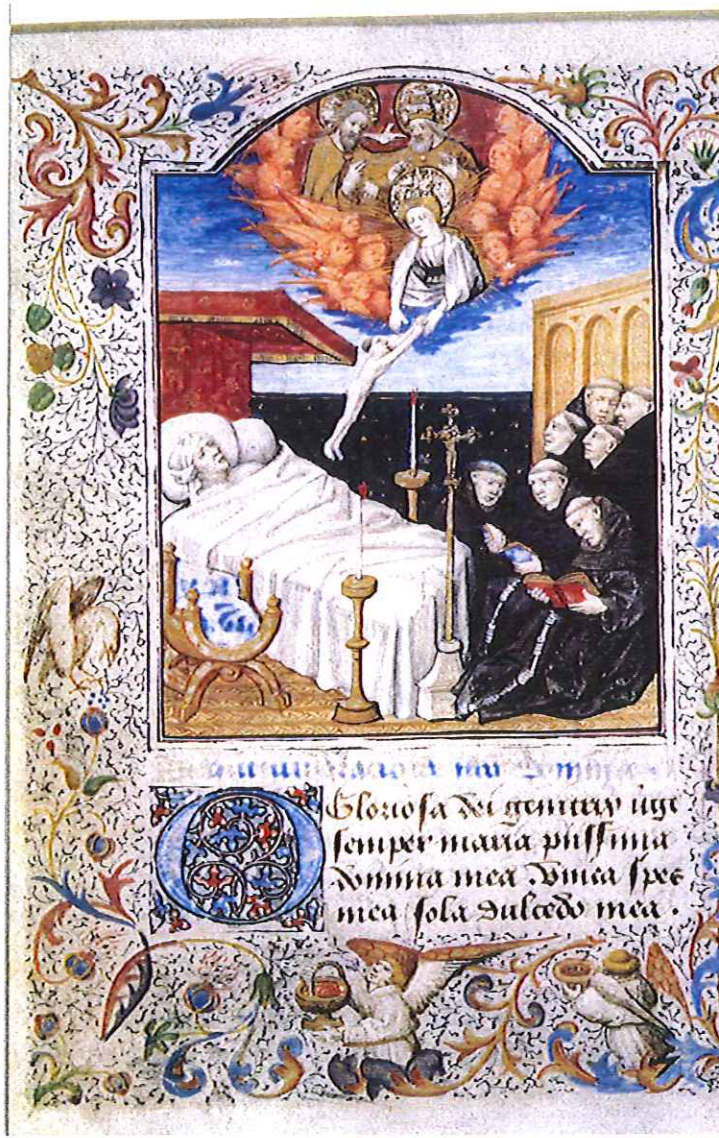


Figure 2 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 226v.) : portrait supposé de Prigent de Coëtivy rendant son âme à la Vierge

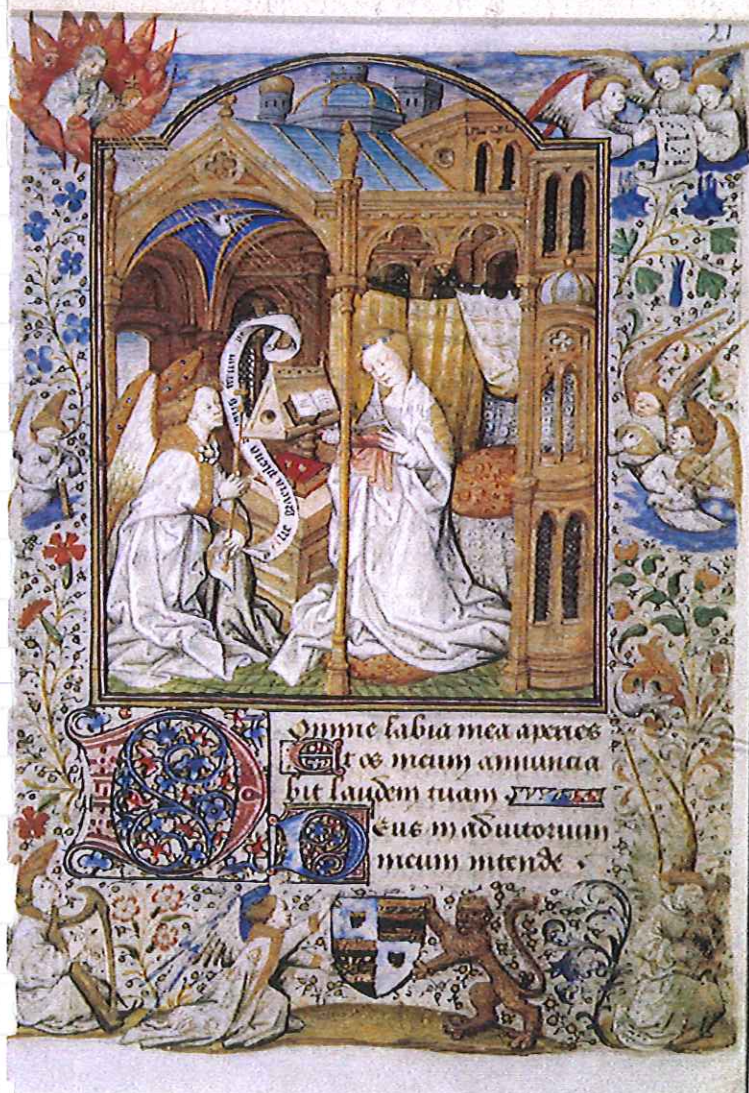


Figure 3 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 21) : armoiries de Prigent de Coëtivy, dans la marge inférieure



Figure 4 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 283v) : armoiries d'Alain de Coëtivy, dans la marge inférieure

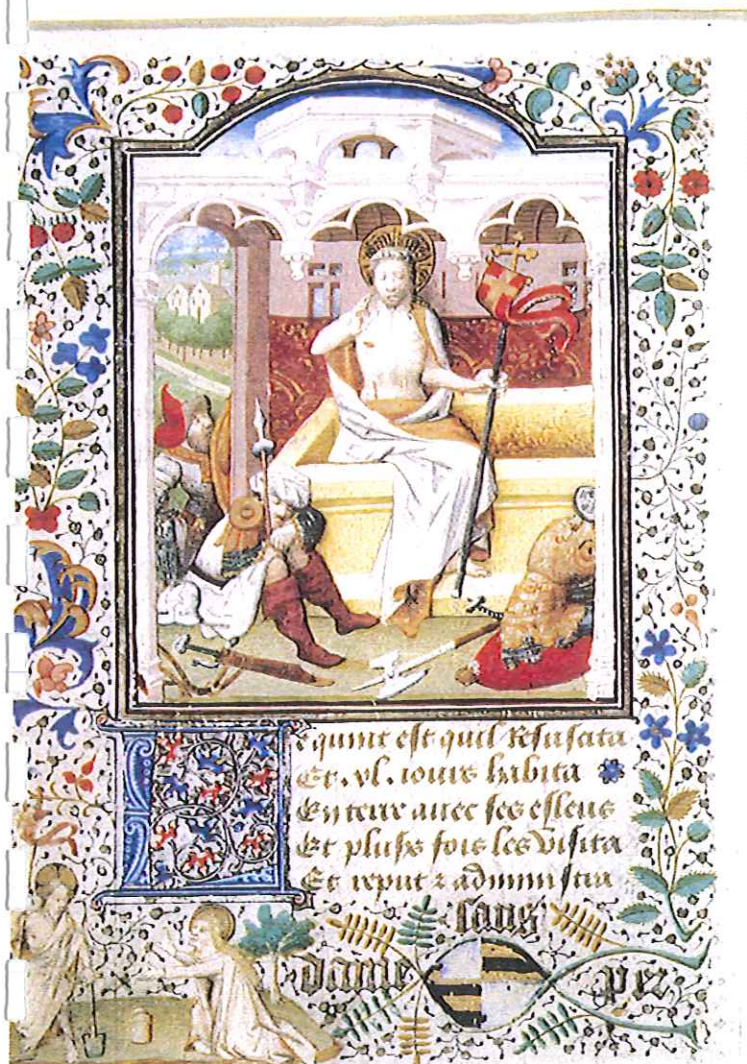


Figure 5 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 342v) : devise et armoiries de Prigent de Coëtivy, dans la marge inférieure

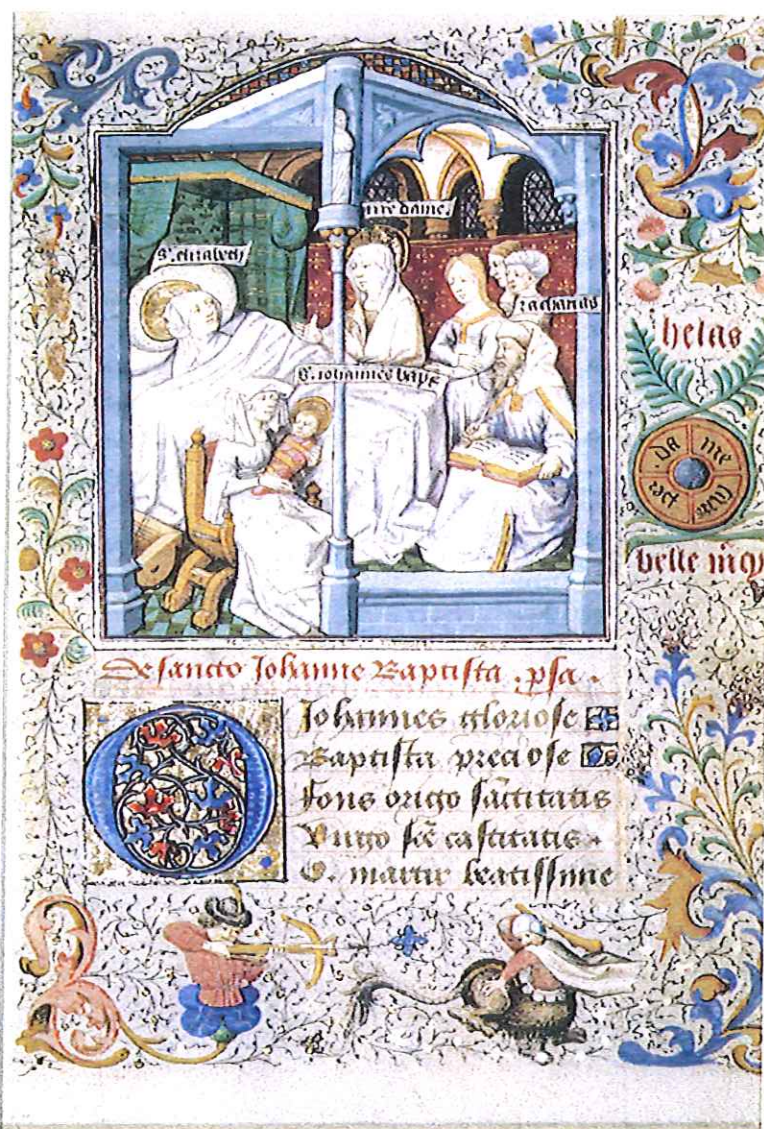


Figure 6 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 307v) : devise et armoiries de Prigent de Coëtivy, dans la marge de droite

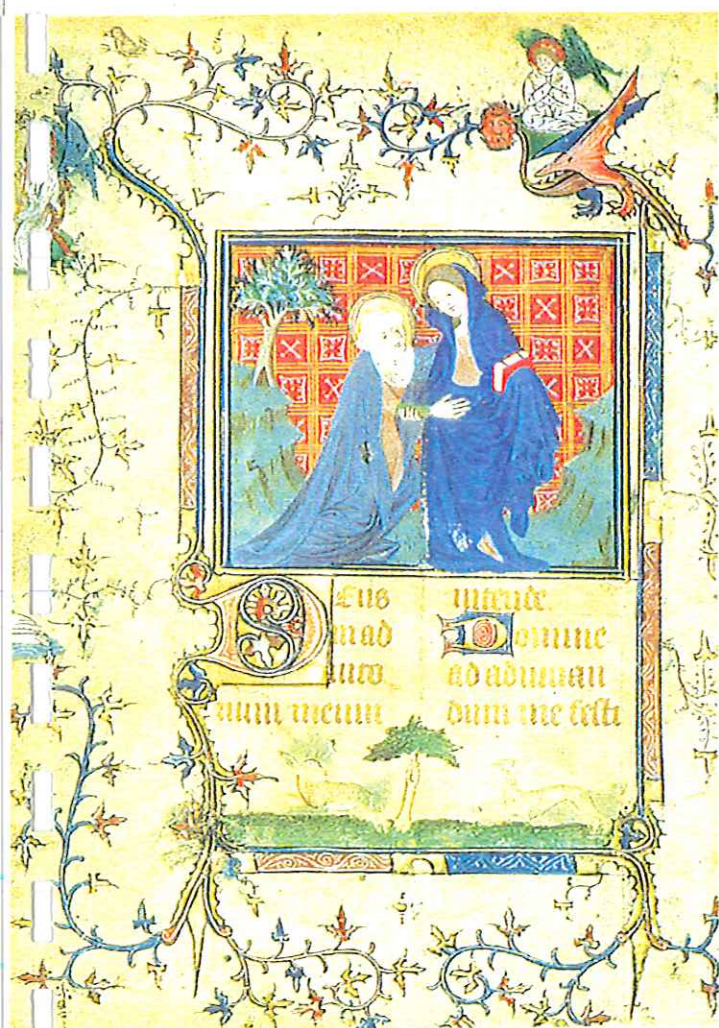


Figure 7 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 28v) : la Visitation, au début de Laudes



Figure 8 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 45) : la Nativité, au début de Prime

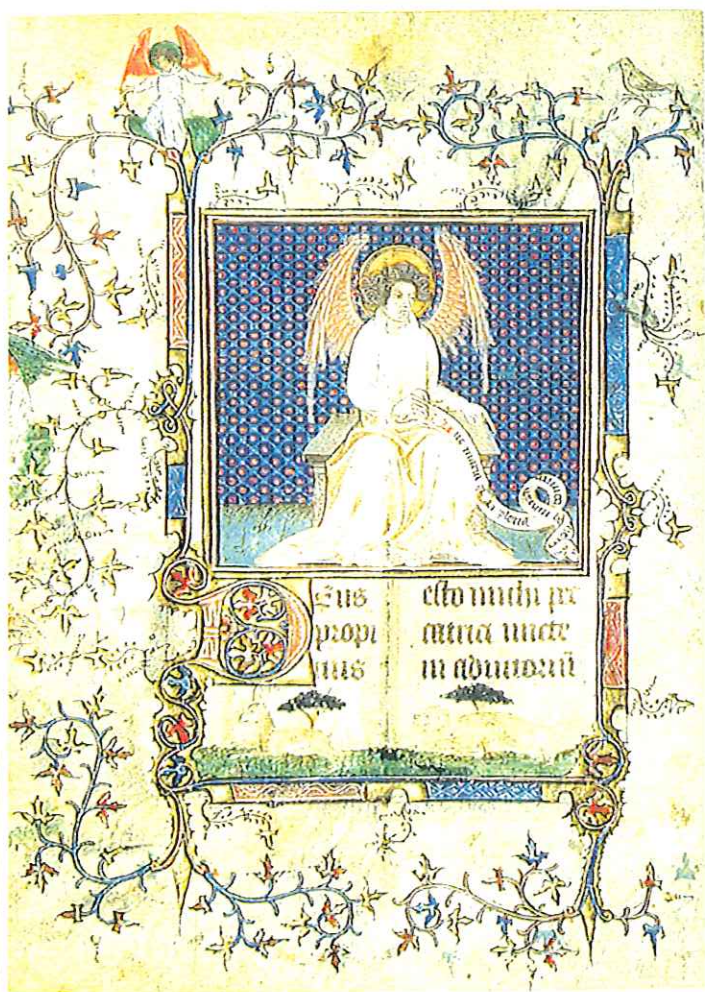


Figure 9 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 183v : le suffrage de Gabriel est formulé au féminin : « *Deus propicius esto michi peccatrici* »

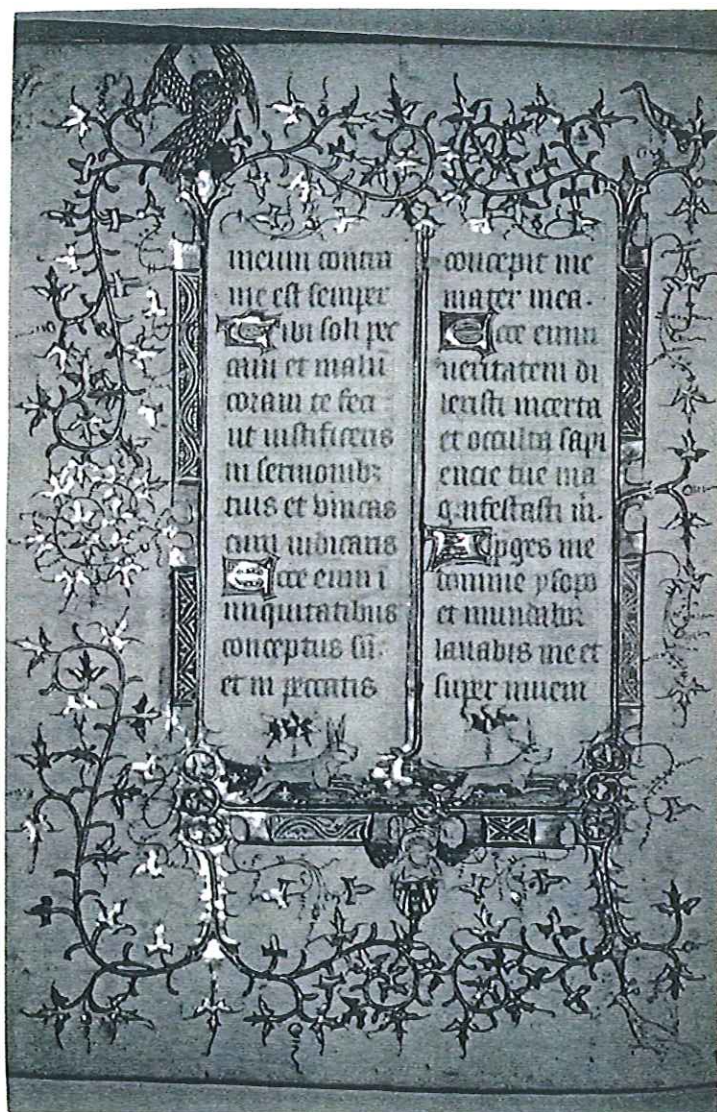


Figure 10 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 84v) : un ange supporte l'écu des *arma Christi*, dans la marge inférieure

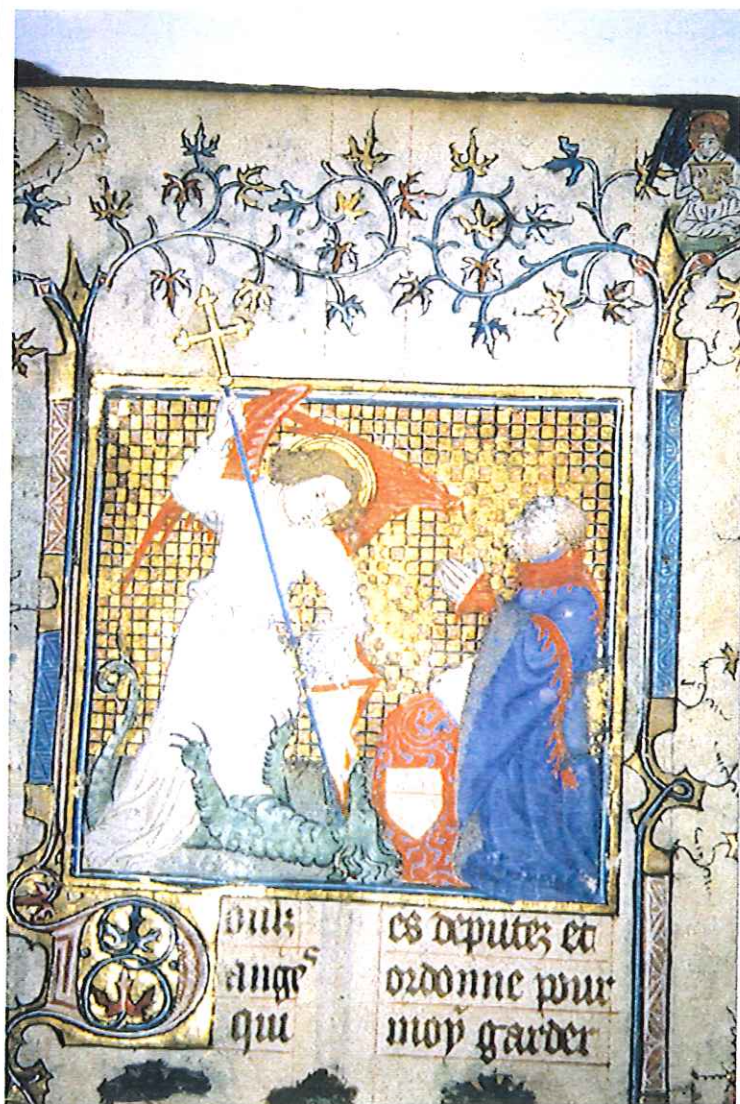


Figure 11 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 251) : s. Michel accompagné d'un orant au visage effacé, un écusson d'armoiries demeuré blanc à ses côtés

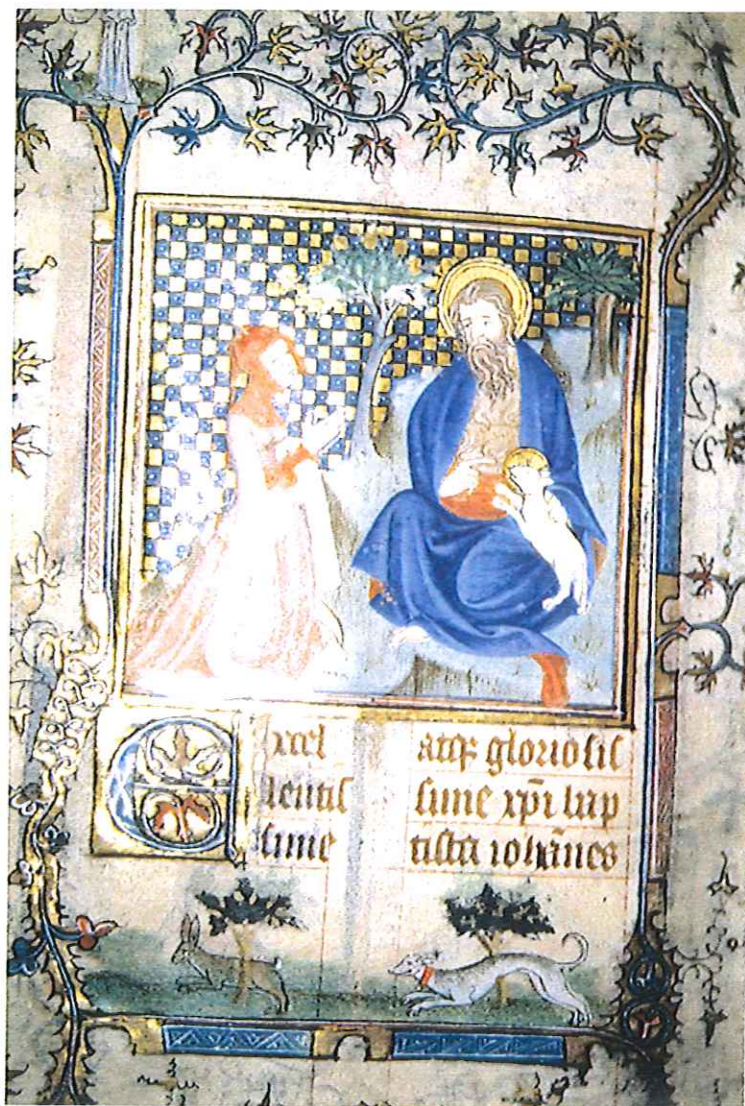


Figure 12 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 255v) : s. Jean Baptiste, un agneau sur les genoux, est représenté avec une orante en costume civil, agenouillée

SORTIES DECOUVERTE DES MEGALITHES

☐ Mercredi 18 Mars 1998

Belz (Morbihan)

- *Dolmen de Kerclément* - Au sud-est de Belz, petit dolmen sans couloir qui se trouve dans une prairie après une cour de ferme.
- *Menhir de Vilionec* - Au sud-ouest de Kerclément. Au lieu-dit Vilionec, derrière les maisons. Imposant monolithe en bordure d'une terre cultivée.
- *Dolmens de Kerbrevost/Kerprevost* - Sur la route d'Etel. Au nord-ouest du village, sur une hauteur voisée, deux dolmens à couloir d'accès difficile.

Erdeven (Morbihan)

- *Dolmens des 7 Saints/Run er Luizen* - Entre Kerihuel et Kerhat, deux dolmens à couloir, ruinés, sur une hauteur.
- *Alignement de Kerascouet/Men er Morh* - A l'ouest d'Erdeven en allant vers Kerangre. Huit menhirs restent d'un alignement.
- *Dolmen de Kerangre* - A 200 mètres de Kerascouët, un petit dolmen dans un champ, visible de la route.
- *Dolmen de Botlann/Ty er Mane* - A l'est d'Erdeven, les restes d'un dolmen. Une table et 3 pierres.

☐ Mercredi 15 avril 1998

Secteur de Crac'h (Morbihan)

- *Dolmen Le Mar* - Sépulture à couloir dans le centre de Crac'h et plus précisément dans une propriété privée. Visible du chemin.
- *Dolmen Peudrec Porc er Roc'h* - Dolmen à couloir dans un bois à Peudrec. Beau monument qui a conservé une belle dalle de couverture.
- *Dolmen coudé de Luffang* - Ce monument appelé à tort allée couverte est spectaculaire même s'il ne possède plus de dalles de couverture. Un des piliers, gravé, se trouve au musée de Carnac.

- *Dolmen de Parc Gueren* - Deux dolmens à couloir à quelques mètres l'un de l'autre dans une zone nouvellement déboisée.
- *Dolmen de Kerourang* - A côté d'un parc ostréicole, un dolmen sans couloir environné de nombreuses pierres.

☐ Mercredi 13 mai 1998

Erdeven (Morbihan)

- *Dolmens de Mane Braz* - Au sud-est des alignements de Kerzerho, 4 dolmens à couloir dont deux spectaculaires en bon état.
- *Alignement de Coet er Bel* - Plus au sud des dolmens de Mane Braz, les vestiges d'un petit alignement avec une pierre baptisée "Chaise de César".
- *Dolmen de Mane Croc'h (Groh)* - Magnifique dolmen à couloir avec 2 chambres compartimentées de chaque côté du couloir.

Plouharnel (Morbihan)

- *Dolmen de Crucuno* - Jouxant un bâtiment de ferme, la chambre monumentale est recouverte d'une dalle de 40 Tonnes. Monument de 24 m à l'origine.
- *Quadrilatère de Crucuno* - Monument rectangulaire dont l'orientation constitue une sorte de calendrier solaire.
- *Dolmen de Kergazec* - Plus au sud de Crucuno, le monument, en plein champ, possède un muret de soutien en pierres sèches.
- *Dolmen du Cosquer* - Au milieu du village et près de la chapelle. La chambre est recouverte d'une très belle table.
- *Alignement de Sainte Barbe* - Quelques lignes de menhirs derniers vestiges d'un alignement important.

☐ Mercredi 23 septembre 1998

Arzon (Morbihan)

Double enceinte ou cromelech d'Er Lannic - Découvert en 1866 par le Dr de Closmadeux puis fouillé par Zacharie Le Rouzic de 1923 à 1926. Monument sud, large de 61 m, ouvert à l'est. L'enceinte nord forme un cercle de 65,5 m. 51 pierres dans le premier cercle, 33 pour le second. Des recherches récentes démontrent qu'il y a 119 blocs entre les deux enceintes dont l'une se trouve sous le niveau de la mer qui a monté de 8 m depuis d'édification. Des ateliers d'occupation antérieure ont fait découvrir 800 kg de poteries, 15300 éclats de silex, 421 lames, 293 grattoirs, 155 meules, 157 fragments de haches, 60 polissoirs, 446 percuteurs. Certaines de ces découvertes sont au musée de Carnac, le reste est enfoui dans l'île. Ilot de 130 m de diamètre au N.S. et de 100 m en E.O.

Larmor Baden (Morbihan)

Cairn et dolmen à couloir de Gavrinis - Monument le plus richement décoré d'Europe, 23 des 29 orthostates portent des gravures : arceaux emboîtés, haches, signes serpentiformes, en U ... Le couloir fait 11,80 m de long, 1,50 m de large, et débouche sur une chambre rectangulaire de 2,70 m x 2,30 m. La dalle de couverture de la chambre est un morceau d'un menhir de 14 m brisé en trois parties. Les deux autres morceaux recouvrant les monuments de Locmariaquer et d'Er Vinglé (Er Grah). L'ensemble est recouvert d'un cairn sub-circulaire de 60 m x 54 m et haut de 8 m, disposé en gradin. 10.000 Tonnes de pierres pour un volume de 5.000 mètres cubes. Dans ce tombeau, reliquaire ou sanctuaire, le soleil à son lever au solstice d'été passe par la pierre N° 1, puis la 7 et la 16, pierre de chevet, au fond de la chambre, comme au monument de Newgrange en Irlande. Il est à noter également que le sol est dallé.

Baden (Morbihan)

- *Dolmen et cairn de l'Île Longue* - A 1 km à vol d'oiseau de Gavrinis, le dolmen en ruine se trouve au sud de l'île dans un cairn circulaire de 20 m de large. Orienté S.E., le couloir de 11,50 m mène à une chambre de 3 m x 3 m en forme de "q" dont la voûte en encorbellement fait 5 m de haut. Cinq pierres du couloir sont gravées, le motif de l'idole en "écusson" dominant.

La 2ème et la 4ème dalles de couverture ont ce motif sur la face interne, la 6ème un arc d'archer, le premier pilier sur la droite une idole, la 2ème dalle sur le côté gauche un contour arrondi et des lignes rayonnantes. Le dolmen a été restauré en 1907.

- *Dolmens de Toulvern* - Au sud de Baden, le site de Toulvern présente deux dolmens à couloir le tout en bien mauvais état. Un des monuments, le moins abîmé, possède un couloir se séparant en deux parties formant un "Y", des dalles de couverture se sont effondrées. Le deuxième monument n'a plus aucune pierre. L'ensemble est dans un reste de tumulus.

Le Bono (Morbihan)

Tumulus et dolmen du Rocher - Fouillée en 1844 et restaurée en 1904? il s'agit d'une sépulture coudée incluse dans un tumulus ovale (28 x 21 m) haut de 4 m. Entrée au S.E. donnant accès à un couloir de 11,50 m constitué de mur en pierres sèches et d'orthostates dont certains portent des signes gravés : écusson, serpent, dessin en "U". Tournant à angle droit le couloir prend la direction du S.O. sur 7,60 m et s'élargissant forme la chambre circulaire de 3 m de large et haute de 1,50 m. Outils, haches, perles, faisaient partie du mobilier.

Sur le même site, des tombelles de l'âge du fer.

☐ Mercredi 14 octobre 1998

Plouharnel (Morbihan)

- *Dolmen de Kerroch* - Monument très dégradé. La table est à moitié tombée dans la chambre. Les piliers du couloir et d'autres dalles de couverture ont été réutilisés par un riverain pour faire son mur. C'est un bel exemple de dégradation, de destruction de nos pauvres témoins du passé.
- *Tumulus de Crucun* - Tumulus recouvert d'herbe, faisant 55 m x 23 m, haut de 13 m, orienté N.NE/S.SO. Les fouilles de 1922 ont mis au jour plusieurs cistes (coffres) et de petites pierres dressées. Trois squelettes ont été trouvés à l'intérieur avec des haches polies et des objets en silex. Au sommet du tertre il y a un menhir haut de 2,80 m orné à sa base de gravures de haches emmanchées.

- *Cromelech de Crucuny dit du Champ de la Croix* - De ce qui fut une grande enceinte seul subsiste l'arc occidental, long de 45 m englobé dans le muret d'un jardin et longeant le chemin. Les pierres ont été redressées en 1926-1927.

Carnac (Morbihan)

- *Tumulus du Moustoir* - Enorme tumulus ovale de 85 m x 35 m et de 5 m de haut. A l'ouest un menhir redressé par Le Rouzic en 1919. Le dolmen, actuellement sans couloir, comporte 9 supports et 4 tables, la hauteur de la chambre est de 1,30 m. Au sommet un menhir, comme à Crucuny, fait 2 m de haut. Un escalier conduit vers deux petites sépultures qui étaient fermées. Des débris d'ossements d'animaux ont été retrouvés ainsi que des lames en silex, une hache et des perles en callaïs.
- *Menhirs et dolmen ruine du Moustoir* - De l'autre côté de la route, dans un bois au S.E., un groupe de menhirs forment un reste d'enceinte. Un petit dolmen à couloir, ruiné, se trouve en dehors de cette enceinte.
- *Dolmen de Roch Feutet* - Dolmen à couloir et à grand dallage particulièrement spectaculaire. La chambre de forme rectangulaire a 7 supports en place et une dalle de couverture énorme. Une petite dalle couvre le couloir, le linteau est surbaissé. Le monument est puissant et équilibré et possède une symétrie parfaite. L'entrée est au S.SE. Le mobilier trouvé, hache polie, pointes de flèches, silex, ossements humains et de cheval, se trouve au Musée de Carnac.
- *Dolmen de la Madeleine* - Dolmen à couloir dallé. La table, déséquilibrée, a basculé à l'intérieur de la chambre.
- *Alignement du Petit Menec* - Comprend encore 101 menhirs sur 7 lignes dans la partie centrale se dirigeant vers l'est. Très abîmé au XIXe siècle, ce groupe a été utilisé comme carrière pour la construction du grand phare de Belle Ile. En 1874, il y avait 232 menhirs debouts ou couchés.

□ Dimanche 25 octobre 1998

Allées couvertes de Laniscat (Côtes d'Armor)

- *Liscuit I* - Allée couverte en forme de "V". A remarquer les fines dalles symétriques dans un tertre ourlé (11,5 M X 8 m). L'une d'entre elles a des épaules. Un vestibule au S.SO de 0,80 m de large.

Par un petit passage, accès à la chambre de 9,50 m x 1,80 m et 1,80 de haut, encore recouverte par trois grosses dalles. Une cellule terminale de 1,70 m de long sur 1,50 m de large. Construction 3950 avant J.C.

- *Liscuit II* - Dans un tertre de 15 m x 8 m, un vestibule, une chambre rectangulaire et une cellule terminale. Le vestiaire de 2,50 m de long regarde vers le nord-est. Chambre avec dalle de couverture et pavée. On y a retrouvé des fragments de vases, une hache pendeloque en fibrolite et quatre haches en dolérite. Utilisation de 3000 à 2900 avant J.C.
- *Liscuit III* - A l'est, sud-est du tumulus de forme ovoïde de 15,5 m x 10 m avec une façade rectiligne de 6,50 m de long, composée de 6 dalles de schiste dressées, c'est une disposition sans équivalent en Bretagne. La chambre de 7,50 m x 1,70 m possède une table de couverture. Ce tumulus serait le plus récent tout au moins pour l'occupation que l'on date de 2900 à 2150 avant J.C.

□ Mercredi 18 novembre 1998

Carnac (Morbihan)

- *Quadrilatère du Manio* - Enclos en forme de trapèze long de 35 m, orienté N.E/S.O., large de 10 m à son extrémité et de 7 m côté ouest. Restes d'un tertre avec structure de petites pierres, abusivement reconstitué.
- *Menhir du Manio dit "Le Géant"* - Belle pierre de 6,50 m de haut, sur une crête qui domine les alignements de Kerlescan au S.O. Thom y voit un guidon de visée à l'époque préhistorique pour observer les phénomènes célestes, coucher et lever de la lune, le coucher du soleil au solstice d'hiver et son lever au solstice d'été. Autres crans de mire : Crucuny, Kerdreff ...
- *Cromlech ouest de Kerlescan* - Vaste enclos de 6400 m² de forme quadrangulaire. Le côté est est composé de 18 pierres encore en place et parfaitement alignées. Le monument était sans doute destiné à déterminer les positions du soleil aux équinoxes.
- *Tumulus de Kercado* - Dolmen à couloir recouvert d'un tertre circulaire et situé à l'intérieur d'une enceinte de pierres. Ensemble important pour la Préhistoire de la Bretagne, le C14 date le monument de 4675 avant J.C. Hauteur 5 m, diamètre 25 m, un menhir "indicateur" près de l'entrée.

Le couloir fait 6,50 m x 1,20 m, 1,50 m de haut puis 2,70 m dans la chambre rectangulaire composée de huit piliers et d'une dalle massive de 5,30 m x 3,80 m. Exploré en 1863, fouillé et restauré en 1925, on a trouvé des ossements humains brûlés, des haches en dolérite et jadéite, des outils en silex et 147 perles de callaïs, ainsi que des poteries (Musées de Carnac et de Vannes).

- *Dolmens de Kervilor* - Rare exemple d'un grand tumulus recouvrant 3 dolmens à couloir. Fouillés en 1866, 1868, 1898, on y a trouvé des bols à pied, des vases entiers, six pointes de flèches, un collier de 16 perles en callaïs dans la sépulture nord. Dans l'autre tombe, deux haches en dolérite, une lame et de la poterie. Restauration en 1927 et découverte d'une plaquette en or.

La Trinité sur Mer

- *Dolmen de Kermaquer* - Sépulture incluse dans un tertre circulaire. Entrée à l'E/S.E sur un court couloir menant à la chambre principale prolongée par une cellule latérale au S.O.

Un pilier en forme de "porte" sépare les deux chambres. Fouillé en 1866 et 1887, exploré et restauré par Le Rouzic en 1904 et 1927 ; un important mobilier a été découvert : poterie, céramique, pendeloques, pointes de flèches et deux perles en or (Musées de Carnac, Vannes et British Museum).

- *Allée couverte de Mane Roullarde* - Rare monument de ce type dans la région. Il s'agit d'une allée couverte, bien abîmée. Il reste toutefois quelques dalles de couverture. Longue d'environ 25 m, cette sépulture n'est peut-être plus complète. Le site a été fouillé en 1901.

Gaby Le Cam

Ancien Reporter-photographe à la Liberté du Morbihan

Membre de la S.A.H.P.L.



Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement notre ami Gaby Le Cam qui, depuis trois ans maintenant, nous fait parcourir landes et forêts à la découverte de ces trésors cachés. Il est quelquefois difficile de se frayer un chemin, mais lorsqu'on arrive sur le site, quel bonheur ! ; pour ceux qui ne peuvent se joindre à nous chaque mois, ces quelques présentations les aideront à partir à la recherche de ces monuments. Nous leur recommandons de se munir des cartes IGN au 1/25000^e des secteurs, et d'être bien équipés, de bottes en particulier. Enfin, pour plus d'informations, sachez que Gaby Le Cam vient de sortir un ouvrage admirable "**Le Guide des mégalithes du Morbihan**" de 272 pages et 500 photos en couleur, préfacé par Yves Coppens et édité à la Coop Breiz.



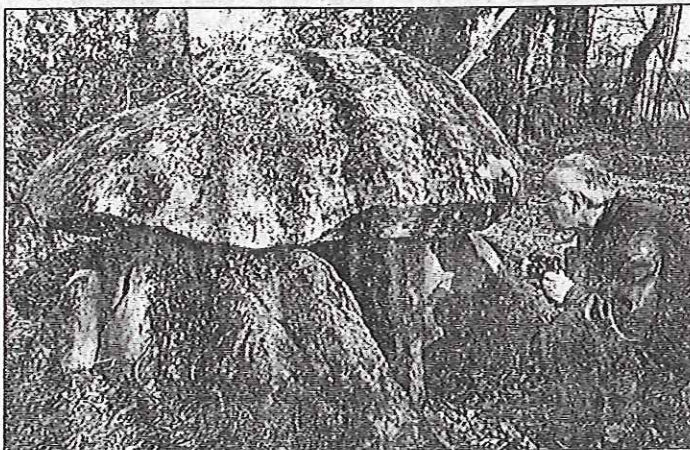
Yves Coppens a préfacé son « Guide des mégalithes du Morbihan »

Gaby Le Cam : photos du Néolithique

Gaby Le Cam photographie les pierres levées. Il unit ainsi ses deux passions : la photo et l'archéologie. L'ancien reporter de La Liberté publie chez Coop Breizh « le Guide des mégalithes du Morbihan ». Un livre étonnant, sur une civilisation qui a profondément marqué le département.

Pendant quarante ans, Gaby Le Cam a photographié tous les événements, grands et petits, du département pour La Liberté du Morbihan. Si sa silhouette reste familière à des milliers de Morbihannais, peu de gens connaissent sa passion secrète pour les mégalithes. Depuis des années, Gaby part à la découverte des menhirs et des dolmens, des cromlec'h et des alignements. Il les photographie, bien sûr. Il en fixe ainsi la silhouette, au cas où...

Les mégalithes ont été érigés entre 5500 et 2000 ans avant notre ère. À partir du 6^e siècle, l'Église a lancé l'anathème contre les pierres sacrées et leurs adorateurs. Mais les destructions les plus nombreuses sont récentes. « On n'évaluera jamais les dommages causés par les remembrements, estime Gaby Le Cam. Ce fut une véritable catastrophe. Aujourd'hui, c'est plus



Gaby Le Cam devant le curieux dolmen de Lesvariel en Guidel, dont la dalle de couverture ressemble au chapeau d'un champignon.

l'envahissement par la végétation et l'indifférence qui continuent l'œuvre de destruction. Certaines communes nettoient parfois les mégalithes et leurs abords, mais il n'y a pas d'entretien régulier. Je connais des allées couvertes envahies par la végétation. Les racines des arbres disjoignent les pierres. Les dalles risquent de s'effondrer. Les monuments sont fragilisés, quand ils ne sont pas trans-

formés en réserves de fourrage pour le bétail ou en urinoirs publics...

350 sites

Dans son Guide des mégalithes du Morbihan, Gaby Le Cam a répertorié 350 sites, illustrés de 500 photographies. C'est un bilan archéologique, mais aussi un hommage rendu à cette civilisation dis-

parue. Et l'auteur amène le lecteur à se poser la question fondamentale : quel avenir réservons-nous à ces monuments ? La surfréquentation touristique de sites comme Carnac est aussi nuisible que le désintérêt pour les petits mégalithes oubliés. « Deux communes ont accompli un effort remarquable, commente Gaby. Ce sont Monténéuf et Erdeven. À Monténéuf, on rêve de constituer un pôle touristique autour des alignements. À Erdeven, le chemin des mégalithes est un aménagement léger et respectueux des pierres. »

Professeur au Collège de France, Yves Coppens termine sa préface par ces mots : « Merci, cher Gabriel Le Cam, d'avoir eu l'idée d'entreprendre cet inventaire difficile, d'avoir eu le courage de le mener à bien, d'en avoir fait un joli volume, précieux dans sa recherche d'exhaustivité et de rigueur, et dans l'élégance de son esprit. » Merci, cher Yves Coppens, d'avoir si bien résumé ce qu'on peut penser du livre de Gaby.

Yann LUKAS.

□ Le Guide des mégalithes du Morbihan, par Gabriel Le Cam : 500 photos couleurs, 272 pages, préface d'Yves Coppens ; 179 F. Coop Breizh éditeur.

UN AILLEURS OUBLIE DE L'HISTOIRE LORIENTAISE

Qui se souvient encore, à Lorient ou même à Guémené-sur-Scorff de la Pomme d'Or ? Et pourtant ce nom permet d'évoquer une toute petite partie de l'Histoire de Lorient pendant la Seconde Guerre mondiale, après les bombardements et l'évacuation de la ville. Si bien qu'une partie de la mémoire lorientaise peut encore se ressourcer non loin de la naissance du Scorff.

C'est en effet à la Pomme d'Or, ancien hôtel qui sent bon la vieille France, et qui dresse toujours sa façade austère dans une rue de Guémené-sur-Scorff, qu'ont été réfugiés les élèves du Collège de jeunes filles de Lorient et ceux du Lycée Dupuy de Lôme depuis le début de l'année 1943 jusqu'au mois de juillet 1945.

Pendant presque trois années scolaires, en ces temps troublés, à cause des bombardements et de l'évacuation totale de la ville, puis à cause du maintien des Allemands dans la "*Poche de Lorient*", un peu plus de trois cents jeunes filles et jeunes garçons ont courbé l'échine sur les bancs de la Pomme d'Or. De la sixième à la terminale, ils ont traduit le *De Viris Illustribus*, ou déclamé les vers de Corneille au bon vieux temps des Humanités.

Certains ont terminé là leurs études secondaires, commencées dans les établissements lorientais, démolis avec le reste en 1943 ; c'est là qu'ils ont préparé leur "*deux bacs*" ; d'autres ont commencé à Guémené ces mêmes études secondaires, avant de les continuer, à partir de 1945, dans les baraques de la rue Belle Fontaine, à Lorient. Mais le vieux Collège et le vieux Lycée, comme les baraques de la reconstruction, ne survivent plus que dans leur mémoire ou sur de vieilles photos. Par contre, ils peuvent encore aujourd'hui retourner chaque année, en pèlerinage à Guémené-sur-Scorff pour raviver cette mémoire en revoyant les bâtiments et les lieux de leur scolarité de réfugiés : l'hôtel de la Pomme d'Or, devenu symboliquement maison de retraite, et les anciens cours complémentaires de filles et de garçons où ils furent "*en pension*".

Guémené-sur-Scorff, qui étire les vieilles maisons d'une petite cité ancienne le long de la place Bisson - un enfant du pays honoré aussi à Lorient - conserve donc dans son architecture une petite partie du passé lorientais ; et quelques-unes des pierres de la ville, comme quelques-uns des sites des environs, vivent encore pour quelque temps dans la mémoire de quelques lorientais à l'automne de leur vie.

Les Anciens de la Pomme d'Or se réunissent aujourd'hui pour évoquer le temps passé et ils essaient de le faire revivre dans des conversations amicales, et aussi en écrivant leurs souvenirs qui, peut-être, paraîtront bientôt.

Ils ont eu froid dans cette Bretagne intérieure, loin de l'air marin. Ils ont eu faim au milieu de cette terre paysanne qui, pour certains, était pourtant, à cette époque, au milieu des duretés de la guerre, un vrai pays de cocagne, regorgeant de pain blanc et de bon beurre. Ils ont souffert d'une discipline archaïque, renforcée encore par la cruauté de la guerre. Mais ils ont aussi découvert là la profondeur des solidarités collectives.

C'est alors qu'ils ont forgé leur caractère et formé leur esprit, et de nos jours dans leur souvenir se mêlent, de manière indissociée, la rigueur de ces temps engloutis, la chaleur des anciennes camaraderies et l'humanisme classique des lycées d'autrefois.

André Daniel ... entré en 6ème à la Pomme d'Or le 1er octobre 1943 ...



ILE DE GROIX

Les stations à galets aménagés du Paléolithique inférieur

INTRODUCTION

Cet article a pour but de présenter brièvement les récentes découvertes concernant le Paléolithique inférieur de l'île de Groix. Cette présentation des sites et de l'industrie récoltée pourra être suivie d'un essai de classification typologique suivant la méthode proposée par J. Collina-Girard (1975).

PRESENTATION

À l'île de Groix, le remembrement des parcelles anciennement cultivées puis laissées à l'abandon, s'acheva en 1955. Cela permit le développement d'une agriculture moderne. Les terres furent libérées de leurs friches et bosquets de prunelliers et d'ajoncs, facilitant de la sorte la vision de sols remaniés par de profonds labours. En septembre 1987, intrigué par de fortes concentrations de galets de quartz à la surface de champs labourés, une première approche fut l'occasion de récolter des galets de quartz et quartzite portant des stigmates de taille. En comparant ces pièces avec des séries de galets aménagés provenant de terrains quaternaires du Maroc atlantique, le constat devint flagrant ; le choix des galets et la technique de dépistage appartenaient bien au Paléolithique inférieur.

Décembre 1989 - De vastes zones du plateau groisillon deviennent l'objet de prospections plus poussées. Six stations de surface furent découvertes et, depuis cette date, régulièrement visitées durant la période des labours. Elles se situent approximativement au sud d'une ligne coupant l'île dans sa partie médiane, de la pointe de Groix à l'est, jusqu'à la partie sud-ouest de la pointe de Pen Men, soit, du levant au ponant, les terrains situés sur les secteurs de Praceline, Lomener, Kerigant, Kerlard, Kervédan, Pradino.

Ces gisements de plein air, remontant au Pléistocène moyen, livrent en abondance des galets aménagés : choppers, chopping-tools, épannelés, polyèdres, appartenant à un stade ancien sans bifaces, outils taillés dans des galets marins de quartz et de quartzite.

L'industrie appartient au Paléolithique inférieur, elle se rattache à un groupe techno-culturel localisé sur la côte sud-armoricaine, entre Noirmoutier et Crozon, et dont le type a déjà été défini à la suite de la fouille du gisement de Saint Colomban à Carnac (Monnier et Le Cloirec, 1985). Le terme "*Colombanien*" a été proposé pour ces industries de style archaïque, caractérisées par un outillage lourd à galets aménagés (choppers essentiellement), associé à un outillage léger de facture assez médiocre, dominé par les encoches et les denticulés (Monnier, 1989 ; Monnier, 1990 ; Monnier 1991). Le "*Colombanien*" est donc lié à des dépôts littoraux, il se situerait à la fin de l'Holsténien", et est contemporain du véritable Acheuléen.

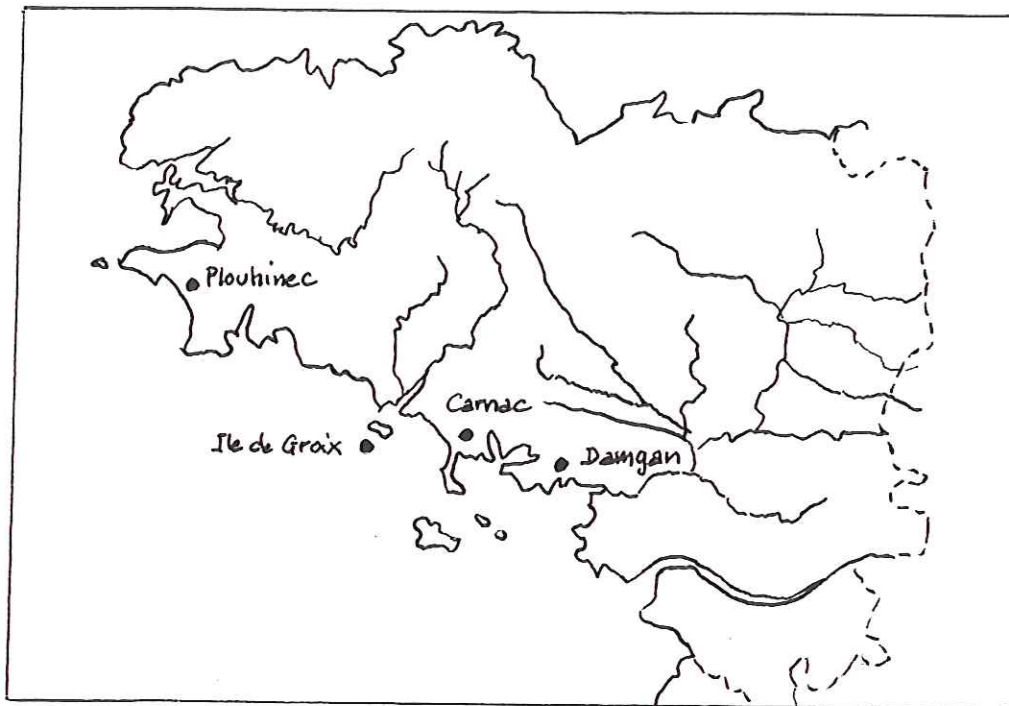
GENERALITES

☐ Ere quaternaire

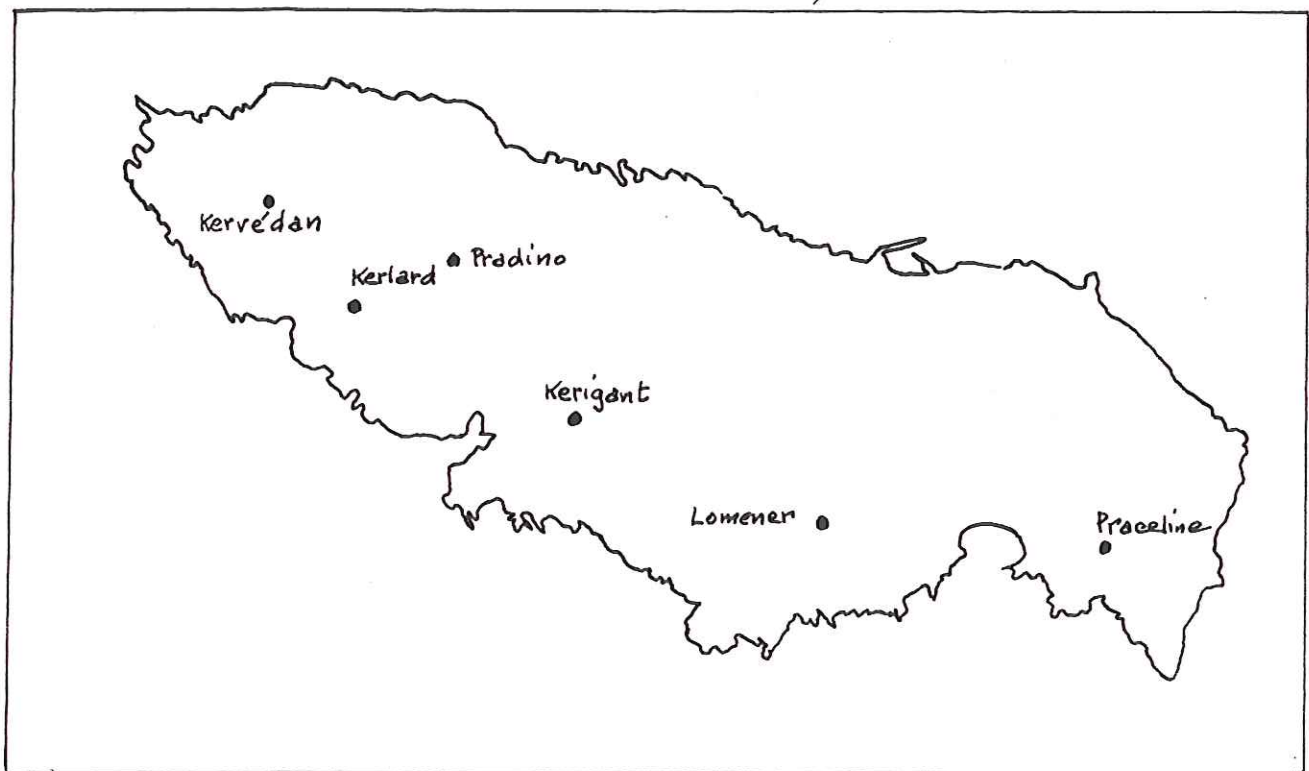
L'ère quaternaire qui a commencé il y a un million d'années environ est marquée par deux grands faits : le développement de grands glaciers ou d'inlandsis et les premières manifestations humaines. On distingue traditionnellement quatre périodes glaciaires principales (du nom de rivières bavaroises) : Günz, Mindel, Riss et Würm.

Pendant ces périodes froides, d'immenses étendues, l'Antarctique, le nord de l'Amérique et de l'Europe, les Alpes, etc. se couvrirent d'épaisses calottes de glace et sur le pourtour s'étendait la zone périglaciaire dont le climat était à peu près comparable à celui qui règne actuellement en Sibérie ou en Alaska. L'alternance de périodes froides et de périodes de réchauffement ("*interglaciaires*") a entraîné des variations importantes du niveau des mers et des fleuves, dont les vallées et les littoraux portent les traces.

- LES INDUSTRIES À GALETS AMÉNAGÉS
DU LITTORAL SUD-ARMORICAIN -



Principaux sites de la côte sud de la Bretagne



Ile de Groix: les stations à galets aménagés.

Dans le quaternaire, des étages correspondent parfois à des dépôts marins qui ont formé des terrasses et des plages anciennes de niveau différents. Durant la phase tempérée la plus importante, celle qui correspond à l'interglaciaire Mindel-Riss, c'est à dire le pénultième interglaciaire, le niveau de la mer est monté au-dessus de son niveau actuel, vraisemblablement jusque vers une vingtaine de mètres où elle a abandonné un certain nombre de levées de galets. Mais il ne faut pas oublier que, si l'altitude d'une vingtaine de mètres a fort bien pu être atteinte au cours de l'Holsteinien, la mer a abandonné, pendant la régression suivante, des galets à des niveaux très inférieurs.

- ❑ **Repères** Etape géologique : Pleistocène moyen - Période glaciaire : Mindel-Riss
Variation climatique : Holsteinien - Homme fossile : Homo erectus
Datation approximative : 450 000 ans - Période préhistorique : Paléolithique inférieur
Industrie préhistorique : outillage sur galets.

L'INDUSTRIE LITHIQUE

Deux grands groupes de galets aménagés apparaissent sur les stations de l'Ile de Groix : le groupe des choppers le plus représentatif, suivi du groupe des chopping-tools en moindre proportion ; viennent ensuite les galets épannelés, en très petit nombre, et les polyèdres souvent confondus avec les percuteurs de quartz.

Procédés de fabrication

- Le **chopper** est un outil sur galet caractérisé par une arête tranchante obtenue par l'enlèvement de quelques éclats contigus à partir d'une seule face du galet.
- Le **chopping-tool** est un outil sur galet caractérisé par une arête tranchante obtenue par l'enlèvement de plusieurs éclats contigus et alternants, à partir des deux faces du galet.
- Le **polyèdre**, ou **sphéroïde à facettes**, est une boule de pierre facettée par l'enlèvement d'éclats sur toute sa surface. Parfois, ces sphéroïdes ont été régularisés et arrondis par un martelage important sur plusieurs arêtes.

"La confection de ces outils suppose deux galets, l'un jouant le rôle de percuteur, l'autre recevant des chocs. L'opération implique un seul type de geste, le plus simple : frapper le bord du galet à 90°" (A. Leroi-Gourhan).

Les percuteurs sont disposés en grand nombre sur les sites ; dans leur quasi-totalité, ils sont en quartz.

Certains galets aménagés portent des étoilures de percussion probablement occasionnés lors de tentatives de débitage (?).

Les choppers et les chopping-tools ont été utilisés pour désarticuler le gibier et fracturer les ossements.

Ils ont pu également servir au travail du bois.

Les polyèdres ont pu servir d'instruments de percussion ou d'armes de jet.

Observations

L'outillage est d'une relative fraîcheur, les galets ne sont pas roulés (à l'exception des pièces récoltées sur l'estran, au pied des microfalaises quaternaires), leurs arêtes ne sont pas émoussées.

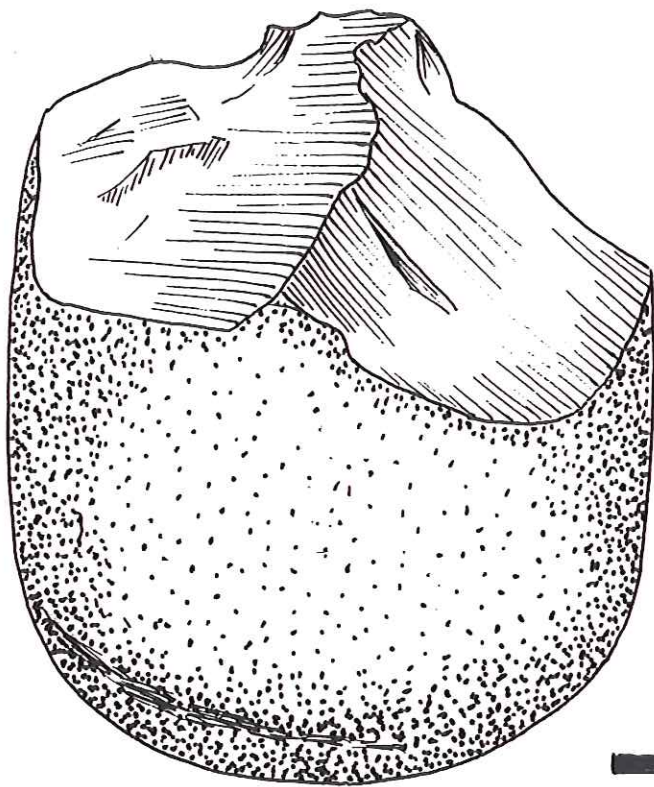
Le matériau le plus utilisé est le quartzite dont la coloration s'étend du gris pâle au brun chocolat. En seconde position arrive le quartz, mais ce minéral prenant mal la retouche, il est parfois difficile de déterminer le profil de certaines pièces.

Les outils étant obtenus à partir de galets dont la taille, le poids, la forme diffèrent d'une pièce à l'autre, il serait hasardeux de vouloir les inclure dans des séries typologiques bien établies. Cependant, un choix évident a été opéré par les Préhistoriques lors des récoltes sur les cordons de galets marins des plages fossiles.

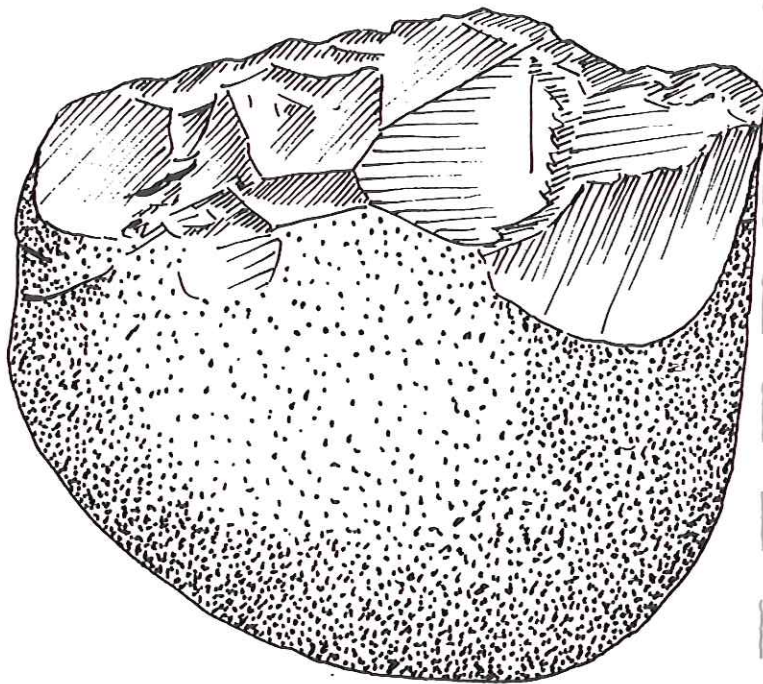
A. Le Guen, Kerloret - Ile de Groix - Membre de la S.A.H.P.L.



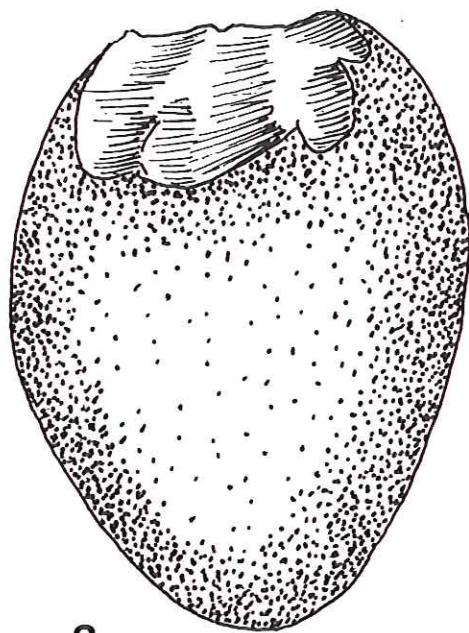
Planche dessinée : 1/Chopper (Kervédan) - 2/Chopper (Kerigant) - 3/Chopper (Pradino) - 4/Epannelé (Pradino) - 5/Chopping-tool (Pradino)



1

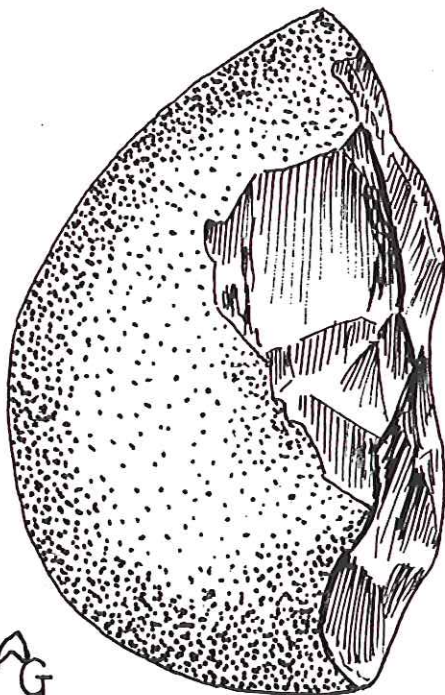


2

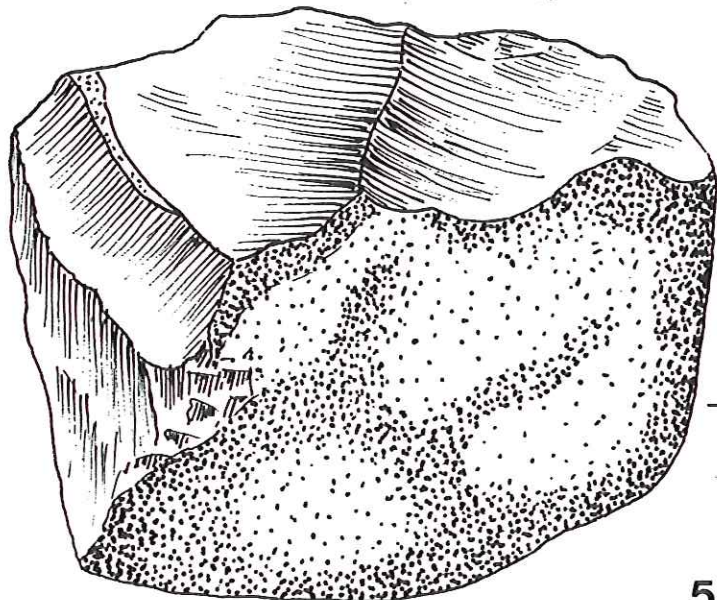


3

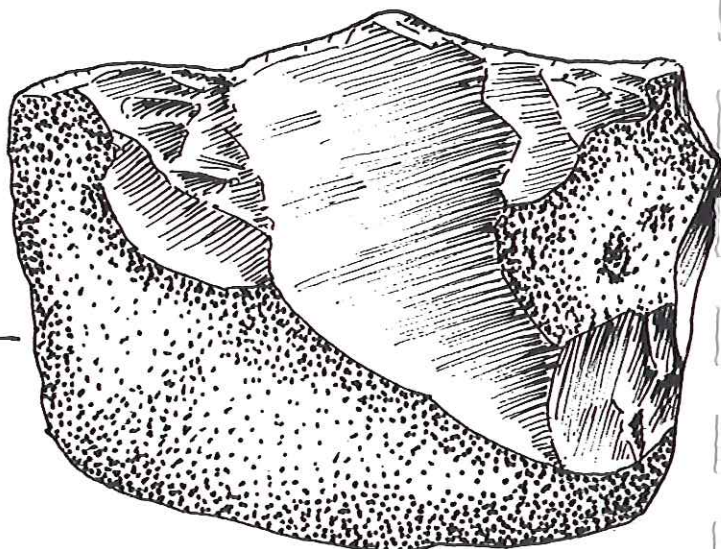
AG



4



5



La vie quotidienne de l'abbé Félicien BERNARD Dans la poche de Lorient – Janvier 1943 – Mai 1945

L'abbé Félicien Bernard, originaire de Groix, a été le grand oublié dans les commentaires des organisateurs de la Libération de Lorient, et de tous les récits parlant de cette époque. Et pourtant, jusqu'à la fin, comme l'aurait écrit son célèbre compatriote J.P. Calloc'h, il était resté « *er gédour bras é son ar er hlei, le grand guetteur debout sur la tranchée* ».

Nous pensons qu'il est temps de remédier à cet oubli et lui-même a bien voulu nous raconter quelques anecdotes de sa vie pendant cette période troublée de janvier 1943 à mai 1945.

Comme le montrera le texte rédigé par lui-même, il nous dira qu'il a voulu rester avec des personnes exposées au danger et je pense qu'il aurait pu écrire, lui aussi, ces lignes d'un Père du Rwanda « *Lorsqu'un missionnaire part, alors que ceux avec lesquels il vit sont dans le danger, c'est comme si le visage de Dieu les abandonnait* ».

Il n'est pas question, s'insurge Félicien, de faire de nous des héros, des martyrs ou des saints, mais d'expliquer que nous devons vivre, aujourd'hui comme hier, de la lumière qu'ont vécu, par exemple, les « *veilleurs* » de l'Atlas, parce que les gens avec lesquels ils vivent, ils les aiment ou les aimaient.

Ludovic Simon,
membre de la S.A.H.P.L.



Texte de l'Abbé Félicien Bernard

Mon père était patron de pêche et je pense que c'est lui qui m'a inculqué l'idée que le responsable de bord, surtout dans le danger ou la détresse, devait être le dernier à quitter son bateau. Je n'étais pas le responsable de la paroisse de Keryado. Mais comme celui-ci s'en allait, il était tout de même normal qu'un de ses confrères, plus jeune, le remplace pour prendre en charge les âmes restées sur place, dont le nombre devait approcher le millier et qui ne semblaient pas avoir du tout l'intention de s'en aller.

En ces conjonctures, à l'abbé Allanic, alors aumônier de Bodélio, qui se rendait ces jours-là à l'évêché, je demandai d'intercéder en ma faveur pour que je puisse « mouiller » à Keryado malgré les bombes, et même à Kerentrech où il ne restait plus grand monde. En un de ces jours de « partance », comme diraient les marins, nombreux furent les confrères qui déjeunèrent, d'un repas léger sûrement, au presbytère. Mais quand devant tous je formulai ma demande à l'abbé Allanic, une deuxième fois, j'entendis quelques murmures et senti bien la bise glacée qui soufflait à ce moment sur les têtes. Mais le sort en était jeté ... *Alea jacta est, carissimi confratres*, très chers confrères.

L'autorisation de rester à Keryado me parvint le soir même, par l'abbé Bellégo, recteur de Sainte Bernadette, qui prit lui-même l'initiative de se rendre à Vannes en m'imposant son « *J'irai moi-même* ».

Je le rencontrai aux environs de Bodélio et entendis aussitôt le titre grandiose, sublime, dont il pourrait alors s'enorgueillir : « *Je suis désormais le Supérieur de la Mission lorientaise et ploemeuroise* ». Et après un silence : « *Et tu en fais partie* ». Je n'eus pas le courage de demander s'il y en avait d'autres à en faire partie ... Par la suite, j'appris qu'ils étaient deux, l'abbé Morio et l'abbé Le Moguédic, l'un et l'autre de quelques années plus âgés que moi. Je quittai mon nouveau « patron » tout triste, comme le jeune homme de l'Evangile qui, lui, avait de grands biens.

Le 1^{er} Mai 1943 était tout proche. On me fixa donc cette date mémorable, universellement connue, pour me rendre à Ploemeur où je coucherais et prendrais mes repas. Je saisis mon deux-roues, y attachai ma valise et les deux chemises qu'elle contenait, et mis le cap à l'ouest. J.P. Calloc'h avait écrit : « *Er gornog e zo d'emd, ni bieù en gornog, l'Ouest est à nous, l'Ouest nous appartient* ». Aujourd'hui, s'il avait vécu, il aurait écrit : « *les os des vieux Celtes ont tressailli dans la froidure de leurs tombeaux* ». Car l'Ouest ne nous appartenait plus, l'Ouest était « occupé » et, depuis quelques mois, l'Ouest subissait de terribles événements. Bombardements des 14 et 15 janvier où il ne fut pas trop difficile de brûler Lorient et ses environs. L'abbé Bertho, dépêché à Lorient pour créer « la nouvelle paroisse de l'Eau-Courante et futur recteur de la dite paroisse » (insensé) qui prenait ses repas et y couchait dans une chambre contiguë à la mienne et pas rassuré, frappa à ma porte et me cria : « *Vous dormez ?* » - « *Non, lui répondis-je. Le tintamarre de cette ferraille m'en empêche* ». Je me levai lorsque le bruit cessa. Tous deux fîmes alors le tour de la ville, jusqu'à la Bôve. Tout flambait.

Je n'ai aucune note des bombardements qui suivirent. Je me souviens tout de même, et pour cause, de celui du 7 février sur Keryado, dont on chiffre à une trentaine le nombre de victimes. J'avoue ne pas savoir.

Deux jeunes capucins, l'un Nantais, l'autre Alsacien, venus sauver leur magnifique bibliothèque avenue de la Marne, logeaient ce soir-là au presbytère et me soufflaient : « *Nous voudrions savoir ce qu'est un bombardement* » - « *Vous serez sans doute servis ce soir*, leur dis-je, *car tout à l'heure, un avion anglais ou américain a rôdé longtemps au-dessus de la ville et je pense que c'est un mauvais présage* ».

A 7 Heures du soir, j'avais rencontré dans la rue de Belgique Madame Duliscouët et sa fille venue à Keryado prendre du linge. « *Attention ! Attention, leur avais-je recommandé* » - « *Nous partons demain matin* », m'avaient-elles répondu. Il était 19 Heures.

Et la danse funèbre s'ouvrit vers 20 Heures pour se terminer une heure plus tard. La tragédie terminée – du moins nous le pensions – avec mes deux capucins, nous essayâmes de sauver du meuble chez M. Moreau, ébéniste, quand on vint me prévenir qu'au café Robic et à la charcuterie Rustuel, il y avait de la casse, des blessés et des morts. A l'époque, je savais courir et je me précipitai donc vers le lieu qu'on m'avait désigné. Spectacle de désolation, spectacle de guerre ! Eclairés par de simples bougies, étendus sur des brancards, des hommes et des femmes gémissaient. Une jeune fille de seize ou dix-sept ans, à travers ses lèvres déchirées, me criait comme elle pouvait : « *Je ne veux pas mourir* ». Et comme si j'en avais été sûr, je la consolai comme je pus en lui disant : « *Mademoiselle, vous ne mourrez pas* ». Cette femme est-elle encore vivante ? Qui la connaîtrait ?

Ce n'était pas fini, car le lendemain matin, on vint me rappeler pour qu'à nouveau je me rendisse sur les lieux où cette maudite machine de guerre était tombée et avait causé tant de malheur. Une femme, Madame Rustuel mère, retenue par les jambes, gémissait et demandait à cor et à cri qu'on la retirât de son intenable position. Malgré les conseils contraires, je me décidai à ramper jusqu'à l'endroit d'où provenaient ces plaintes, à plus de dix mètres, estimai-je, de l'entrée de ce trou noir. J'y allais, non pas évidemment pour sortir de là cette malheureuse, mais pour la réconforter et l'encourager à tenir bon jusqu'au bout. On y travaillait dur, lui disais-je, mais on ne pouvait aller trop vite, en raison des risques d'éboulement.

Et après avoir donné l'absolution à cette pauvre femme, je repris la même voie de retour, en me glissant sur je ne sais combien de corps nus et froids, alignés là comme s'ils avaient été fauchés par un peloton d'exécution. Madame Duliscouët et sa fille étaient là. Leurs deux valises intactes dans leur salle de séjour, témoignaient que leur voyage vers des lieux plus calmes s'était arrêté là. Et savez-vous ce qui me fut offert par Monsieur ou Madame Robic à la sortie de « mon » tunnel ? un petit verre de Byrrh que je n'avais vraiment pas mérité, retiré de derrière les fagots d'avant-guerre. Oh ! les braves gens !

Je l'ai dit, il y eut d'autres bombardements, le 9 février par exemple. Quelques jours plus tard, une bombe incendiaire traversa toit et plafond de sa maison pour venir fracasser directement la tête de la propriétaire assise dans la cuisine.

Beaucoup plus tard, trois jours après le débarquement, le 9 juin 1944, eut lieu un bombardement moins dangereux pour la population civile du camp d'aviation de Lann-Bihoué. Mais il fallait bien que je fusse encore là, aux premières loges, pour y assister ! Les cérémonies de la première communion que j'avais, je crois, présidées, venaient de s'achever, quand une meute d'avions américains venant du nord – ils étaient peut-être deux cents – arrivaient pour se décharger de leur cargaison de bombes qui, jusque là, devaient dormir dans leurs arsenaux. La réaction allemande fut négligeable. Détail à signaler : chaque bombe lâchée traînait derrière elle une fumée blanche.

Mais il fallait rentrer à Ploemeur pour retrouver la plus belle des chambres des presbytères de France et de Navarre : « *C'est là que vous couchez ?* » m'avait dit, plein de tendresse, l'évêque venu un jour nous rendre visite – « *Mais oui, lui avais-je répondu et j'y suis très bien* ». Faut-il dire que plus tard l'artillerie américaine vint poliment frapper à la porte de cette chambre et y laisser la trace et la preuve de ses mauvaises actions dans le bois de la porte ?

Je rentrai à Ploemeur à pied évidemment en disant, entre Dieu et moi, que le plus court chemin d'un point à un autre est la ligne droite. Alors allons-y, droit devant ! Et, insolemment, avec une impudence de jeune chien, un « culot » comme je crois n'en avoir jamais eu de ma vie, le schwartzschwin (cochon noir), comme nous désignaient les nazis, traversa la tête haute le camp d'aviation, alors allemand, sans apercevoir âme qui vive, hormis quelques avions qui fumaient encore, doucement, lentement.

Mais permettez-moi de faire un long retour en arrière, aux derniers jours d'avril 1943, parce que je pense que « l'événement » mérite d'être relaté. Les abbés Jean (Kerentrech) et Trahan avaient été rappelés à Vannes par l'évêché, non parce qu'ils tremblaient de peur, mais parce qu'en haut lieu, on estimait que le nombre de prêtres demeurés à Lorient et sa « banlieue » était encore trop important. Seuls l'abbé Laudrin et moi trouvèrent grâce près de la « hiérarchie » et obtinrent l'autorisation de rester sur place. Sans doute, l'abbé Laudrin avait des sentiments tout autres que les miens sur la « Nation ». Chacun a ses options et je ne voudrais pas en dire du mal. L'objectif pour moi était simple. Il n'était vraiment pas Alger ni même Berlin. Il était de rester jusqu'au bout, comme je l'ai souvent répété, avec la dernière des personnes qui aurait quitté Keryado et que, moi, je n'avais jamais songé à resplendir comme une étoile brillant au firmament.

Un certain dimanche donc, de la fin avril 1943, on vint m'annoncer que Monsieur Thibadeau et mademoiselle Bathany, parisiens normalement, avec un quarteron de jeunes de Locminé, devaient, ce jour-là, rendre visite à leur abbé et que pour pareil équipage, un gros poulet serait nécessaire. Un tel travail servile ne pouvait tout de même être imposé à un fils de boulanger et une fois de plus, on me désigna, moi, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de marin, à qui l'abbé Richard, peut-être le plus fort des pédagogues du Morbihan avait appris à l'école le calcul marin et donc à mettre le cap à l'ouest, c'est à dire sur Ploemeur. Et avec le Docteur Guillemot, jeune médecin charmant, nous partîmes, à bicyclette sans doute, vers les villages du Gaillec où habitait la famille Rivalain ou du Bourgneuf chez les Kerlir, des gens splendides, simples et bons que je connaissais, quémander notre « bestiole » volante. Comment ces braves gens auraient-ils pu nous la refuser ? Oui, braves gens, permettez-moi de vous adresser cinquante ans après cela, un chaleureux merci pour votre bonté constante, d'autant plus que je viens d'apprendre ces jours-ci que votre jeune fille qui avait treize ans à l'époque (1), vit encore aujourd'hui. J'essaierai de la revoir.

Le repas de notre poulet terminé, dévoré à moitié vif, à moitié mort, une infirmière, le Docteur Guillemot et moi-même, accompagnâmes l'abbé Laudrin et sa bande à la gare de Lorient, car, c'est curieux, il y avait encore à l'époque des trains qui circulaient. Je trouvai pour le moins étrange qu'un pareil équipage fut nécessaire pour consulter un prétendu spécialiste à Bordeaux. Malgré ma naïveté, je savais tout de même qu'il aimait beaucoup se faire entourer.

De retour au « bercail », dans cette maison à l'extérieur, à droite de l'enceinte de l'hôpital où nous campions, j'ai encore cette vision du Docteur Guillemot qui, m'arrêtant à la porte d'entrée, m'assura que si l'abbé Laudrin ne rentrait pas dans les jours suivants, c'est qu'il avait réussi à mettre les voiles. « *En quelle direction ?* » demandai-je – « *Vers l'Espagne* » me fut-il répondu. Cette façon cavalière d'avoir agi à mon égard ne me plut guère et je ne manquai pas de le rappeler à l'abbé Laudrin que je rencontraï quelques jours après le retour de sa guerre se rendant à Groix, comme moi, sur le courrier de l'île.

Mais une fois de plus, revenons en arrière. Le recteur avait quitté les lieux le 5 février 1943. J'étais presque seul, parce que l'abbé Laudrin ne faisait que de rares incursions dans le secteur. Je dis ma messe le dimanche dans la crypte de l'église paroissiale ; le dimanche suivant le 5 février, un jeune officier allemand, très bel homme, se présenta à moi la messe terminée et me demanda l'autorisation de dire la sienne, « la chiesa e supranazionale », et sa messe, comme la mienne, se ressemblaient comme deux sœurs. Autorisation bien sûr accordée. C'était la première fois que je rencontrais l'aumônier Andréas Weiglein (2), qui parlait l'hébreu, le syriaque, l'arabe comme l'anglais, sans s'en vanter aucunement. Je laissai l'aumônier allemand à ses ouailles.

Comme je n'étais pas un ange et qu'il fallait tout de même se sustenter, j'aperçus, ô miracle, dans la rue de Belgique, une boucherie ouverte où des gens faisaient la queue. Je m'y précipitai pour faire l'emplette d'une tranche de foie de génisse ! Qui se plaignait ? C'était royal et je n'avais même pas laissé de dettes à la boucherie ...

Presque triomphal, je rentrai au presbytère tout proche que je n'avais pas fermé à clef, parce qu'il n'y avait rien à « gratter ». Quand brusquement, je me trouvai nez à nez avec deux gaillards vêtus de vert, l'un adjudant de l'Afrika Korps et l'autre sergent de la Werhmacht, qui farfouillaient dans le buffet, vide, de la cuisine. Je crois que ce jour-là tous les noms d'oiseaux que je connaissais durent passer. Mais je tenais à les humilier devant l'aumônier catholique allemand qui à ce moment-là avait dû terminer sa messe. Avec l'accent rude de Quarles-Quint, lorsqu'il s'adressait à ses chevaux, je dis à mes deux zèbres : « *Kommen sie mit mich, Venez avec moi* ». Curieusement, comme des agneaux qu'on mène au sacrifice, immédiatement et sans délai, ils me suivirent. Qui osera dire qu'il n'y a pas de discipline chez les Allemands ?

(1) Alice Rivalain habite encore au Manio

(2) L'orthographe des noms allemands n'est pas garantie

Du presbytère à l'église, je pris la route avec mes loustics. Drôles de compagnons, hein ? et arrivé devant de porche de l'église, effectivement, l'aumônier conversait avec quelques soldats. Je déclarai : « *Je vous amène deux voleurs qui déshonorent l'armée allemande* ». Je vous affirme que même devant un aumônier catholique qui n'avait aucun pouvoir sur eux, mes deux lascars n'en menaient pas large et se tenaient dans un impeccable garde-à-vous devant leur prêtre et peut-être même ... devant votre pauvre serviteur. C'est ce que j'avais voulu. « *Allez et ne péchez plus ...* ».

Je n'eus guère de rapports avec l'aumônier allemand pendant son séjour jusqu'au 10 mai à Lorient. Il m'avait dit une fois : « *La Gestapo !* » qu'il devait certes connaître mieux que moi. Je me souviens cependant que la veille de la reddition allemande, il me rendit visite au presbytère de Ploemeur accompagné d'un capitaine de gendarmerie allemande, catholique et père de huit enfants, abattu par qui vous savez, dès le lendemain.

Je me souviens encore que je le rencontrai dans un petit chemin de terre, à proximité de Bodélio où je lui posai, à ma confusion aujourd'hui, la question la plus bête, abrupte, idiote de ma vie : « *Etes-vous national-socialiste ?* », et la réponse arriva sèche : « *Je ne suis pas national-socialiste, car je suis prêtre catholique* ».

Un moine bénédictin de l'abbaye de Beuron est quelquefois venu en cachette se confesser à moi, mais lui aussi tremblait dans la crainte de la Gestapo. Malgré le concordat de son pays avec Rome, il avait été mobilisé et servait à Kerroch dans l'artillerie contre avions. Passant il y a quelques années non loin de son monastère, j'aurais voulu le revoir. Mais je ne connaissais pas son nom et ils étaient une centaine de moines qui travaillaient à cette heure-là. *Schaden – Domage !* Il avait une tête splendide qui respirait la bonté par tous ses pores, une tête de vitrail ...

Faut-il citer un troisième que j'ai connu à Groix, rapidement, et qui servit ma messe à l'église de Kerentrech. « Coincé » par la Gestapo il bénéficia de huit jours de salle de police, mais qui ne l'effrayèrent pas, parce que, quelques années auparavant, il avait été condamné à quatre ans de prison à Leipzig. Parce que chrétien ! Il s'appelait Karl Diener et a dû laisser ses pauvres os en Lybie ou en Cyrénaïque. On appelle cela : mort au champ d'Honneur !

Mais parlons d'événements plus gais. J'avais, je crois, la phobie du vol et, passant au presbytère, des bruits de bouteilles m'avertirent qu'il y avait là encore de quoi s'amuser. En effet, une « chignole » était alignée le long de la cuve et un soldat allemand, consciencieusement, essayait de la remplir. Il m'aperçut avec mon mètre quatre-vingt-quatre, resta « baba » et aussitôt laissa là son travail. J'eus à peine le temps de lui dire : « *Raus und schnell – Ripe et vite* ». Mais ce vin ne m'appartenait pas. Je le traînais pourtant jusqu'à la maison Caignec où le recteur plus tard avait, je crois, fait résidence. Le bruit de « mes » bouteilles réveilla sur ma route quelques ouvriers de l'Ozone qui m'interpellèrent de façon quelque peu incorrecte et auxquels, du coup, je refusai le litre qu'ils me demandaient. « *D'ailleurs, leur dis-je, cette mixture ne serait pas bonne à être jetée au c. d'un chien ...* ».

Je tenais pourtant à visiter mon petit monde de blessés et de malades une et même deux fois par jour à l'Hôpital Maritime, sans faire de distinction évidemment entre opinions et convictions différentes. « *Savez-vous, me dit-on un jour, comment on prépare du rat ?* » – « *Je ne l'ai jamais fait* » répondis-je – « *Allez donc voir un ancien de Keryado qui vous enseignera la méthode à suivre* ». Et le plus sérieusement du monde, j'allai, bien sûr, voir ce brave homme qui me donna une magistrale leçon de cuisine : « *Vous prenez d'abord un charnier, me dit-il, vous videz votre rat ou plutôt vos rats, les coupez en deux et ensuite une couche de rats, une couche de sel, une couche de rats, une couche de sel et ainsi jusqu'au bord* ». En période de disette, ce qui était le cas, c'est toujours bon à savoir. Et son discours, il le termina par ces mots : « *C'est fameux !* ». Croyez-moi, je n'en ai jamais douté.

Ce n'était pas toujours le cas, car « clandestinement » une femme de Lanester vint m'avertir que « sa » chambre d'hôpital, constituée par une douzaine de pauvres filles, me considérait sérieusement comme un espion. D'emblée, je fis un court discours : « *Mesdemoiselles, je viens vous saluer, parce que toutes, je vous aime bien, qui que vous soyez. Je vais vous apprendre un mot nouveau que vous n'entendez guère dans le milieu que vous fréquentez : Gottesdienst. Je suis là pour le service de vos âmes. L'espionnage ne m'intéresse pas* ». Et omnes tacebant. Et dans tous les lits, c'était un silence impressionnant ...

Mais à la Kommandantur ça les intéressait, car un beau matin où j'allais comme d'habitude montrer patte blanche, l'interprète, un homme charmant, professeur de français en temps de paix, m'avertit gentiment : « *Vous n'êtes pas encore arrêté ?* » – « *Non, vous pouvez le constater* » avais-je répondu. « *Voyez donc en douce l'aumônier catholique qui pourra vous dire de quoi il s'agit* ». Je grimpai donc rapidement l'escalier qui menait au bureau du Docteur Andréas Weinglein qui se montra fâché de pareil soupçon à mon égard et me dit finalement que c'était le colonel Schlichting le « patron » de l'Hôpital Maritime, celui-là même qui me donna signée l'autorisation de visiter les blessés et les malades français à l'hôpital qui me soupçonnait d'être un espion.

Peut-être me voyait-il trop souvent. En tout cas, je continuai mes visites à l'hôpital aussi souvent. D'ailleurs, la fin approchait. C'était ce que nous, Français, appelions la « Poche de Lorient » et les Allemands « die Festung », la forteresse, la mieux armée d'ailleurs de toutes les « Poches » du littoral français.

J'allais cependant passer sous silence mes rapports « intellectuels », si l'on peut dire, avec le personnel de la Kommandantur, toujours pendant la « Poche ». « *Comment connaissez-vous si bien la question allemande ?* » me demanda un beau matin « l'obergefreiter » (soldat de 1^{ère} classe) Peter Hauser l'interprète – « *Vous savez, lui dis-je, j'ai lu quelques ouvrages sur ce sujet, même l'Encyclique du Pape qui vous a été adressée, à vous Allemands, il y a deux ou trois ans, même ce livre bien intéressant de Robert d'Harcourt, spécialiste de votre pays, intitulé « Catholiques d'Allemagne », paru seulement en 1938* ». J'ignorais totalement quelle était la religion ou la non-religion du personnel de la Kommandantur. Mais quel ne fut pas mon étonnement, lorsque tous me demandèrent à lire « mon livre ». Je leur recommandai de faire très attention à ne pas se faire prendre. « *Quant à moi, leur dis-je, si je suis pris, je sais qu'on ne pourra « m'expédier » dans un camp de concentration et qu'on ne pourra m'infliger au plus que cinq ou six mois de prison* ». Personne ne fut pris, et je suis persuadé que « *Catholiques d'Allemagne* » de Robert d'Harcourt qui traitait de la guerre faite à l'Eglise par le national-socialisme, continue à rouler de maison en maison chez « l'ennemi héréditaire »...

Et savez-vous qu'elle fut la réaction de cet excellent homme qu'était Peter Hauser après lecture de ce livre ? « *C'est encore en dessous de la réalité* ». Je comprends qu'une personnalité parisienne qui connaissait très bien Peter Hauser, fait prisonnier à Lorient comme les autres, m'écrivit en me confiant à son sujet : « *Cet homme, vraiment, ne méritait pas le sort commun* ».

Je ne sais si l'aumônier catholique le méritait davantage. Aux premiers temps de sa captivité, il m'écrivait lui aussi, pour récupérer des vues en « Leika Format » qu'il m'avait confiées. Elles étaient splendides. Le malheureux fut nommé (par quelle autorité, française ou allemande ?) aumônier d'un camp de S.S. formé, je crois, dans la région parisienne. Dans un pareil environnement, il souffrait et me disait : « *Ils sentent qu'ils ont tout perdu, ils sont fermés, ils ne parlent pas ... Globatim – en groupes – Et même quand on leur parle seul à seul (singulation), ils ne veulent pas parler* ». Il ajoutait : « *Comme on comprend la prédilection du national-socialisme ou du communisme pour la masse, massa daninata, comme disait Saint Augustin* ».

Mais encore une fois, je me permets de revenir bien en arrière, c'est à dire en mai 1943. Les bombardements étaient à peu près terminés et à Ploemeur où donc j'avais ma résidence, je faisais très souvent des incursions à Keryado. On aurait pu me donner le triste titre d'Inspecteur des pauvres ruines de Lorient et de Keryado. C'est en passant un de ces jours-là près du presbytère de la paroisse, que je dus constater que certains barbares de France ou d'Outre-Rhin estimaient que le feu n'avait pas encore fait assez de dégâts à Lorient et ses environs, que, de leurs mains sales, ils avaient allumé l'incendie qui allait détruire complètement le patronage et le cinéma de la paroisse. Devant une telle action, si triste et si bête, le dernier des parisiens eut employé le seul mot dont il se servait en pareil cas : « *C'était dégueulasse* ».

En février 1943, le même sort déjà aurait pu être réservé au presbytère. Mais nous n'avions pas tous fui et deux ou trois capucins se trouvaient avec moi dans la maison. Je me souviens de l'un de ceux-ci, incapable de faire un mouvement, mourant de peur, qui ne pouvait dire que son chapelet à la cuisine. C'était un saint, très jeune encore dont, malheureusement, j'ai oublié le nom. Désigné quelques jours plus tard pour le couvent de Nantes, il allait se faire écraser sous un autre bombardement.

Mais revenons à la maison presbytérale. Je me vante perpétuellement et vous ai dit, je crois, qu'à cette époque, j'avais du souffle ... j'entendis quelque chose d'insolite faire quelque bruit au grenier. Je m'y précipitai pour voir qu'une bombe incendiaire commençait à flamber. Avant qu'elle n'eut pris sa vitesse de croisière, si je puis dire, je la saisis par la queue et la jetai par la lucarne à l'extérieur. Personne ne l'a jamais su, mais la maison était sauvée.

Il y avait bien d'autres choses à sauver que le presbytère. Je ne sais plus par quels moyens je réussis à mettre à l'abri dans les maisons voisines le matériel des églises de Keryado et de Kerentrech ou même de Merville. Pour Kerentrech et Merville, je parle des orgues ... Ces dernières, mon père et moi les avions démontées et embarquées dans une voiture hippomobile. Mon père, venu me tenir compagnie, avait pris la bride du cheval et hop ! cocher vers ... Gestel. Je revois mon marin-pêcheur de père, menant parfaitement son cheval le long du cours de Chazelles, en riant, et moi-même riant aussi, en suivant mon corbillard chargé de tuyaux d'orgues. « *Je cherchais quelqu'un pour lui dire les souhaits du barde* ». Mais il n'y avait en ce temps-là personne dans les rues ni dans les maisons. « *Les douces maisons de Celtie étaient vides* » ...

Ce sont des jeunes de Keryado, dont certains plus tard seront massacrés à Kerfany-les-Pins, qui m'aiderent à mettre à l'abri les lourdes statues de l'église de Kerentrech. J'entendis un jour de confirmation à Gestel, le recteur de Kerentrech qui avait fui à Pont-Scorff, dire à l'évêque, oser lui dire qu'il avait sauvé ses quatre statues qui ornaient son église. Il eut été bien en peine de préciser où elles étaient. Elles protégeaient la maison et les habitants d'un des villages les plus proches de Keryado, dont malheureusement le nom m'échappe. Je n'en dirai pas davantage.

Mais je termine ici, si je puis dire, ce chapitre par une anecdote amusante. Il y avait au grenier du presbytère des caisses de menue monnaie périmée, patiemment remplies par l'abbé Le Gal, ancien recteur, pour, paraît-il, en faire des cloches. Elles étaient terriblement lourdes, mais je pris l'initiative, idiote, de les descendre de leurs combles pour les enterrer dans le petit jardinet attenant le presbytère. La guerre prit fin. On appela un ouvrier pour travailler ce jardin et quand il commença à bêcher, sa fourche fut immédiatement empêchée d'aller plus loin. On appela évidemment qui vous savez, lequel, lorsque les quelques centimètres de terre qui recouvraient les caisses laissèrent voir le « trésor », s'écria : « *Qui a fait cela ?* ». celui qui l'avait fait était loin ... Pour les vitraux de l'église brisés et les quelques pierres déplacées par les obus américains, la même question me fut posée, à moi cette fois : « *Qui a fait cela ?* ». Je répondis : « *On m'a dit qu'il y avait eu la guerre dans le pays* ». Il l'ignorait.

En novembre 1944, le docteur Davigo, originaire de Groix comme moi, n'avait guère de travail à Lorient. Il décida donc de quitter l'hôpital Bodélio pour une terre prétendue plus libre, en partant de Lomener clandestinement pour débarquer à Doëlan. Ce qui fut dit fut réussi. Mais, préalablement, avant de s'en aller, il m'avait demandé de sortir, avec des madriers, sa Renault assez puissante qui dormait dans cette salle à droite de l'entrée de l'hôpital et qui sert aujourd'hui de salle de réception. Il y avait de nombreuses marches à descendre, mais nous réussîmes cependant à mettre les quatre roues de l'engin sur la terre ferme. Et puis, il faut tout vous dire : j'étais très riche ces jours-là, car je venais de recevoir cinq litres d'essence offerts par mon ami Jean Patate (surnom) qui, une des nuits précédentes, avait littéralement vidé l'essence d'un réservoir allemand, non loin de l'église de Keryado. Je crois que l'essence ainsi « prélevée » fut entreposée je ne sais où, dans des fûts de cidre, vides évidemment. Et moi, avec mes cinq litres, j'étais un receleur ; malgré les cinq litres mis précieusement dans la Renault, celle-ci ne voulut à aucun prix démarrer. Il fallut qu'un chauffeur roumain, passant par là par hasard, eut la gentillesse de nous prendre en remorque et nous mener ainsi jusqu'à Ploemeur. Quand nous eûmes loisir de regarder le moteur de notre voiture, nous pûmes constater qu'une pièce avait été enlevée et que, dans ces conditions, toute l'essence du monde n'aurait jamais pu la faire marcher. La voiture du boucher de Ploemeur qui s'appelait, je crois, Monsieur Padon, était du même modèle que celle du Docteur Davigo. La pièce manquante trouva sa place dans celle-ci qui, grâce aux cinq litres offerts gracieusement par Monsieur Jean Patate, finit par rouler gentiment ...

Je pense qu'avec la misérable voiture antédiluvienne de la Croix Rouge, ce fut la seule voiture qui put rouler dans la « Poche ». Je dus prendre la première un jour pour accompagner à l'Hôpital Maritime un blessé par éclats d'obus américain. C'était un Français qui se vantait de n'avoir pas peur d'un bombardement américain, parce que, pour lui, le front russe sur lequel il avait combattu, c'était autre chose. Et pourtant, venant de sa batterie, à la « Grosse Kuche », à la grande cuisine de Ploemeur, il fut terriblement blessé par l'Américain. Les doigts d'une de ses mains avaient été arrachés par un éclat et il tenait comme il pouvait ses intestins en lambeaux. L'un des vicaires du lieu n'avait pas bougé de l'abri de sa porte cochère. C'est vrai qu'il pleuvait ! Il m'avait commandé : « *Va le chercher* ». Je crois lui avoir répondu : « *Je ne suis pas vicaire de Ploemeur* ». J'aperçus ce malheureux qui hurlait de souffrance sur une terre détrempée et, bien sûr, que j'eus mille misères pour emmener ce corps mort jusqu'à la fameuse ambulance pour encore l'accompagner jusqu'au « bunker » de l'Hôpital Maritime, cette casemate où les chirurgiens allemands opéraient. Ce n'est pas lui qui, ce jour-là, fit la « corvée de soupe » car quelque temps après l'avoir laissé entre les mains des chirurgiens, il mourait.

Avant de conclure, je dirais facilement comme Saint Jean : « *Tout n'a pas été mis par écrit dans ce livre* ». Après plus de cinquante ans, j'ai oublié pas mal de choses, je n'ai même pas parlé du clergé resté à Lorient et dans les environs, car il y eut tout de même de nombreux confrères qui ne quittèrent pas leur population, même, comme certains, avec la peur au ventre. Ils eurent tous le mérite de rester. Comme le recteur de Sainte Bernadette, par exemple, notre fameux « supérieur de la mission lorientaise et ploemeuroise », qu'on ne voyait seulement que le lundi, pendant l'heure du déjeuner et qui me reprocha d'aller trop souvent visiter les blessés et les malades de l'hôpital « *alors – je cite – qu'on est là à longueur de journée, écoutant les départs des canons américains* » (« Poche »).

Il resta lui aussi à Guidel, le vicaire du lieu, l'abbé Picaud, qui abandonna son presbytère pour la cave plus solide et plus sûre d'une maison de son bourg où, m'a-t-on affirmé, il passait la plus grande partie de son temps et grâce à laquelle il fut décoré d'une croix de guerre à la Libération.

Il y avait aussi, de janvier à avril 1943, l'abbé Laudrin dont j'ai déjà parlé, qui faisait de temps en temps des incursions à Lorient, dont je puis témoigner de la bravoure. De même de l'abbé Langlo qui, vicaire à Lanester, resta avec ses « paroissiens » à Saint Gwénaél jusqu'à la fin.

Les abbés Morio et Le Moguédic, vicaires à Ploemeur, restèrent aussi à leur poste qui était toutefois plus calme que celui de Lorient ou de Keryado.

Mais il y avait le recteur de Quéven, l'abbé Le Gouguec, qui mériterait que l'on écrive un livre entier à son sujet. Quelques mois avant la fin de la guerre, un capitaine de la Kriegsmarine, Tendering, accompagné d'un collègue, vint au presbytère et demanda à voir « le recteur » de Quéven. Je pensai que quelque chose de grave allait se passer car Tendering était un sbire de la Gestapo, « *diabolus* », le diable, m'avait dit un jour l'interprète de la Kommandantur. Effectivement, il ordonna à François Le Gouguec de quitter Quéven pour Larmor-Plage où résidait encore le recteur. Je l'accompagnai le lendemain et il s'installa au presbytère de Larmor. Pas pour longtemps, car il cria : « *Qui fait désormais les nominations, les Allemands ou l'évêque, dans notre diocèse ?* ». Il prit donc son baluchon et reprit la route de sa paroisse pour aller vivre chez l'un de ses paroissiens qui tenait ménage près de la chapelle, à droite, sur la route de Quimperlé. En toute liberté. Qui dit mieux ?

La fin

Dans la matinée, de Ploemeur, je me rendis une fois de plus à pied à la Kommandantur. En traversant la ville je fus surpris de voir les drapeaux allemands en berne. J'en fis la remarque à l'interprète de la Kommandantur qui me dit : « *Vous faites l'innocent, Monsieur B. – Je vous assure que non car sans radio et sans journaux je ne peux savoir ce qui se passe – Eh bien, il est mort – Mais qui ? – Hitler* ».

Je cite ici la réflexion que je n'ai jamais oubliée de l'interprète de la Kommandantur, Peter Hauser : « *Nous savions, nous, que depuis deux ans au moins, nous avions perdu la guerre. Lui, il a continué, entraînant derrière lui dans un ridicule sans nom des millions d'hommes dans le sang* ».

« *Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire* ».

Je vous salue tous respectueusement.

Félicien Bernard



Souvenirs de Mademoiselle Alice Rivallain à l'âge de 13 ans qui confirment le récit de l'Abbé Bernard.

Nous devions aller à la fête du Trescoët à Caudan chez ma grand-mère, mais mon père pensait que nous ne pourrions plus revenir. Ma mère voulait nous envoyer à l'école dans ce bourg, mais, sans nouvelles de notre grand-mère, nous dûmes rester sous les obus.

Au mois d'août 1944, nous allions dans l'abri du voisin où nous dormions le soir. Parmi les hommes, il y avait un F.F.I. en permission qui s'était mis à chanter. Les Allemands ont entendu le bruit, se sont mis à tirer en l'air. Nous avons eu très peur car l'on disait qu'ils fusillaient les gens en les sortant des abris.

Une fois, avec ma mère, nous sommes revenues de Plœmeur sous les obus jusqu'au Gaillec en se protégeant de talus en talus. Les projectiles tombaient sur notre hameau, nous avions un mur démoli. Un jour, on vit passer un homme silencieux dans notre cour ; il regardait le mur bombardé ; nous pensions que c'était un espion (peut-être un observateur d'artillerie), car après les obus tombaient plus haut sur le village de Kerlivio où était la batterie allemande. Il y eut un tué, il fut enterré à l'église Ste Thérèse. Mon père partit avec le cercueil dans un char à bancs au triple galop vers l'église. L'abbé Bernard, qui était notre grand réconfort, célébra la messe des morts, puis ce fut le départ vers le cimetière, toujours au triple galop.

Une fois, étant aux toilettes en dehors de la maison, j'ai couru sous les éclats d'obus pour entrer dans la plus proche maison.

Un soir, les Allemands ont volé nos poules, ils avaient oublié deux bonnes pondeuses que nous "chouchoutions" en les rentrant le soir dans la maison.

On ne trouvait plus de pain. Comme nous avions de la farine de la récolte d'été, mon père avait construit un petit four en briques pour cuire son pain lui-même.

Les Allemands aussi avaient faim, ils nous volaient la crème du lait pour faire leur beurre. Ils nous ont réquisitionné six vaches et un cheval. Ils les ont payés, mais l'argent ne servait à rien. Ils mangeaient aussi les chiens. C'était l'époque où on aimait tous les animaux domestiques, surtout les chevaux. A chaque réquisition, tout le monde pleurait. Il nous restait deux vaches pour nourrir notre famille de quatre enfants avec les parents et le grand-père. Il était temps que la guerre finisse car la veille du 8 mai, ma mère mettait le dernier morceau de lard à cuire.

La solidarité permettait la survie et on échangeait des services. La présence du prêtre incitait à donner parfois plus qu'à recevoir. Ma mère laissait les vaches d'une couturière du moulin du Gaillec paître sur ses champs de luzerne : en échange, la dame m'apprenait la couture car je ne pouvais plus aller à l'école. Par la suite je poursuivis mon apprentissage pendant trois ans dans une école de coupe et je pus gagner ma vie comme couturière.

Dans les fermes, les enfants étaient, si possible, envoyés vers l'intérieur des terres, mais il restait au moins une personne pour empêcher le pillage.

Toponymie et Histoire

GUILLIGOMARC'H, évêché de VANNES

INTRODUCTION - A LA RECHERCHE DU SENS

Le 20 juillet 1396, à Hennebont, les vassaux dont les terres se situaient à l'extrémité ouest de l'évêché de Vannes rendaient hommage à Charles de Rohan, héritier en partage des terres de Guémené et de la Rochemoisan, après le décès de son père Jean I ; ils le reconnaissaient leur seigneur principal à qui ils devaient fidélité, respect et obéissance: "*foy et hommage*".

Parmi les propriétaires de terres en Guilligomarc'h les seigneurs des Portes, de Chefdu Bois, de Keruhezre, de la Sauldraye - ou leurs héritiers - ont laissé, par leurs "*aveux*" au seigneur supérieur, des traces écrites de leurs possessions dans les villages et terres voisines.

Grâce aux déclarations et "*rentiers*" des Rohan, des recoupements indispensables ont été effectués ; un nom propre qui n'est apparu qu'une seule fois n'a été retenu exceptionnellement que comme hypothèse.

A ces documents conservés dans les services départementaux d'Archives s'ajoutent les renseignements apportés par le comte de Laigue et des transcriptions de Joly de Rosgrand, sénéchal de Quimperlé, à partir de pièces anciennes dont l'aveu d'Hervé de Keruhezre daté de 1430, et celui de Jehan des "*Port*" en 1426.

De multiples causes d'erreur rendent incertains des noms de villages ; les cadastres anciens établis par des équipes étrangères au pays et à sa langue ont souvent aggravé les déformations qui rendent inintelligibles bon nombre d'appellations. L'antériorité d'une graphie nous rapproche de son étymologie mais les écrits anciens comportent aussi des erreurs, c'est donc, plus que la date, la signification qui prévaut.

Pour l'atteindre, en raison de l'évolution du breton comme de toute autre langue, il faut recourir aux dictionnaires anciens du "*breton vannetais*" et surtout aux travaux d'érudits tels Joseph Loth, François Falc'hun et Léon Fleuriot, ainsi qu'à ceux de leurs continuateurs.

Une vérification sur le terrain complète l'investigation, élimine des contresens et permet parfois de trancher entre plusieurs interprétations.

Dans une langue de tradition orale comme le breton, la phonétique a autant d'importance que la graphie, cependant seule cette dernière sera reproduite. L'absence d'apostrophe ou d'accent aux XVe et XVIe siècles a été respectée. Le c'h n'apparaît qu'au milieu du XVIIe siècle, il est devenu le signe phonétique du R guttural en finale d'un mot ; le Sac'h a été précédé de Sach et Guilligomarc'h s'écrivait sans apostrophe.

Par ailleurs, Scaër s'écrivait Scaze et Keruhezre se prononçait Keruhër.



L'étude des noms de lieu de Guilligomarc'h peut se prolonger en microtoponymie grâce aux registres de la juridiction de la Rochemoisan et aux actes des notaires de l'Ancien Régime conservés aux Archives Départementales du Morbihan.



Abréviations

I.G.N. Institut Géographique National
Cartes 0719 Ouest, 0719 Est, révision de 1984

c.1818 : 1er cadastre de Guilligomarc'h, dit "*napoléonien*"

c.1783 : Carte de Cassini

r.1950 : Recensement de 1950 (1250 habitants) ; r.1982 (569 habitants).

A.D. : Archives Départementales -

A.D.F. du Finistère

A.D.L.A. de Loire Atlantique

A.D.M. du Morbihan

Epoques de la langue bretonne, vocabulaire attesté dans les siècles

v.br vieux breton, avant le XIe siècle

m.br moyen breton, du XIe au XVIIe siècle

br.mod breton moderne à partir du XVIIIe siècle

B.S.A.F. : Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, consultable aux A.D. de Quimper, et au Manoir de Kernault - 29130 à Mellac

Pr - Preuves : Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne - Dom Morice (A.D.).

Les autres dates qui figurent dans le texte se rapportent :

- aux relevés de René de Laigue, publiés dans "La noblesse bretonne aux XVe et XVIe siècles" (A.D.)

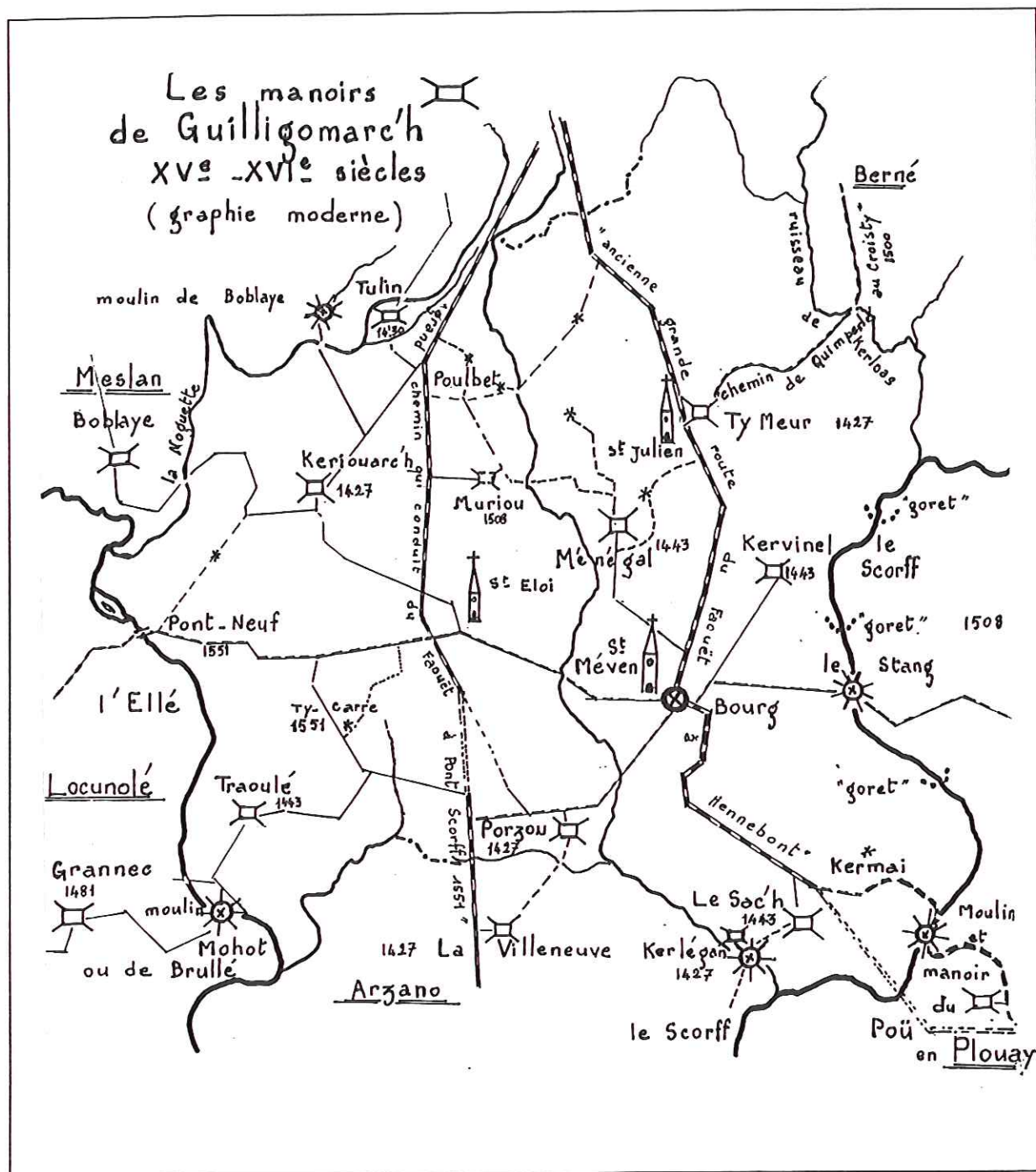
- aux "aveux", déclarations de leurs biens par les seigneurs locaux ou par la famille de Rohan ; le détail est précisé dans les cartes qui suivent.

Les noms d'auteurs cités renvoient en annexe à la liste des ouvrages consultés.

Le toponyme souligné en début de ligne est toujours écrit selon la graphie de l'I.G.N., parfois différente dans la commune.

Les noms d'auteurs cités renvoient en annexe à la liste des ouvrages consultés.





Après les Guerres de Succession de Bretagne et de Cent ans, les besoins d'argent conduisirent les Ducs à créer un impôt rural : "les fouages", prélevé par "feux" ou foyers. Les nobles en étaient exemptés en compensation du "don du sans" que supposaient leurs obligations militaires. Fraudes et abus imposèrent des contrôles et des "Réformations des rôles de fouages". On doit à René de Laigue leurs relevés par paroisse dans l'évêché de Vannes ; y sont désignés les manoirs et hébergements nobles ainsi que leurs propriétaires fonciers, les seigneurs. - Les dates de la carte sont celles des actes de contrôle.

Placés près des routes qu'ils avaient mission de contrôler et défendre, les manoirs renseignent sur l'importance des axes de communication de leur époque ou de temps plus anciens. Les voies d'accès aux moulins étaient souvent des traverses.

Dans une paroisse riche en cours d'eau, des ponts de planches sur des talus de pierres complétaient un réseau dense de communications entre villages, imposées par la dispersion des terres cultivées et une nécessaire solidarité. Les grands axes de relations commerciales du Moyen Age ont vu, pour la plupart, leurs tracés plusieurs fois remaniés.

L'EMPREINTE DE L'HISTOIRE DANS LES TOPONYMES

L'occupation romaine des premiers siècles de notre ère a laissé des traces durables dans la région : camps, sites à poteries ou tuiles comme à Beg-ar-Chleuz ("le haut du talus"), en surplomb du Ronse, voies, soubassements près de l'ancien château du Sac'h (M. de Raismes cf. Bulletin de la Société d'Archéologie du Finistère 1902), mais aussi dans les langues y compris le breton ; plusieurs noms de lieux dérivent du latin.

Le Châtré - I.G.N., Chartré 1783, Chartre 1683, Le Chartre 1563, Chartray 1508-1440. Chartre a 2 origines : du latin *carcerum* = prison ; du latin *charta* = papier, charte. Le lieu, au croisement de deux voies alors importantes, a pu correspondre à un poste d'interception pour police et droits de passage ou à un "bureau" de rédaction et remise de chartes ou contrats.

Muriou, lieu noble en 1683 ; manoir de Ker an Meuriou - 1508, emprunté au latin *murus* avec le sens de mur, muraille. Sur un site dominant, le manoir de 1508 a dû s'élever à la place d'un lieu fortifié contrôlant la grande voie de Carhaix à Hennebont.

Porzou 1818, Le Port 1783, Port an Porzou 1683, mais avant sans interruption "des Portes", aussi loin que remontent les documents. A l'origine en latin, *porta* = passage ; la forme bretonne porzou est le pluriel de porz. A rapprocher de Bonigear-porz 1563, en Meslan. Le manoir, dit "ancien" en 1427, contrôlait la voie Querrien-Plouay par le Pont-neuf-Chartre-Le Sach, secondairement Arzano-Guilligomarc'h ; le cadastre d'Arzano de 1810 présente encore un large chemin, appelé "chemin de Guilligomarc'h" qui part de la Villeneuve et dont le prolongement traverse le Porzou. Cette voie d'accès au bourg était utilisée jusqu'au milieu du XXe siècle, grâce à un goere, pont de planches sur talus de pierres.

Les seigneurs ont souvent le nom de leur terre d'origine et la forme française Des Portes les désignait aux yeux de tous et dans les actes. Des homonymes à Kersabiec en Riantec, à Ploemeur, rendent incertaine l'identification de ces seigneurs. On ne sait d'où vient le Guillaume des Portes qui, en 1307, doit donner une quittance de 50 livres pour bois livrés au château de Suscinio (Rosenzweig).

Les des Portes de Guilligomarc'h avaient leurs armoiries dans l'église paroissiale ; ils s'affirmaient ainsi nobles locaux principaux, peut-être "seigneurs fondateurs" à l'aube de la féodalité.

Le Sac'h XVIIe siècle ; Sach avant le XVIIe siècle, le z apparaît plus tard sous l'influence du cornouaillais. L'archiviste morbihannais Rosenzweig propose l'étymologie latine *saccum* = "sac". Le Scorff décrit un méandre qui, avec un affluent, enserme une terre en forme de poche d'où deux façon de comprendre Sac'h : méandre ou poche, le mot subsiste en breton moderne avec le second sens.

Le manoir du Sach fut propriété de Jehan de la Sauldraye, seigneur avec juridiction en Guidel, il possédait aussi le manoir de Kerouarch dit "ancien" en 1427. Sources essentielles de revenus les terres, métairies, parfois manoirs, passèrent aux mains de différentes familles originaires d'autres paroisses ; ainsi le Sach appartenait en 1514 à la famille Jegado (u) seigneurs de Kerollin en Lanvaudan.

Ty-Carré - c.1818 - A part la transcription de 1551 qui y désigne le sieur de Porte-Carrée, le lieu est toujours désigné au masculin : Ty-carre. Ty est "demeure, maison", le féminin évoquerait sa forme. A l'examen des lieux l'étymologie latine explique le masculin : *quadru vium* = à quatre voies, *carrefour* ; donc la "maison du carrefour". A Querrien, Judicarre est à un carrefour.

La décadence de l'Empire romain s'accompagna des invasions de peuples venus de l'Est ; parmi eux les Francs qui apportèrent la langue francique issue du german ancien. Il en subsiste des dérivés comme sénéchal, du german *skalk* "valet", fusionné au latin *senex* "vieux" : "le doyen des serviteurs" à l'origine ; trêve "sécurité"... , saule, loge "lieu couvert", stalle "demeure, écurie".

L'emprunt à la langue n'implique pas la présence de ceux qui la parlent et ces termes ont dû être introduits par le latin médiéval.

Pont et moulin du Stall - en breton stall est "étagère". Le pont et le moulin ont pu prendre le nom francique - signifiant "demeure, écurie" - d'un établissement situé sur la rive de l'Ellé, côté Locunolé.

On reconnaîtra, au cours de cette étude, la prédominance des mots d'origine celtique, qu'ils aient été donnés par les Celtes - que les Romains appelaient Gaulois - ou grâce au renouveau apporté par les Bretons d'Outre-Manche au Ve siècle.



Après le décès d'un seigneur, l'héritier noble devait au seigneur principal, les Rohan ou le duc de Bretagne, un droit de "*rachapt*", ancêtre de nos droits de succession. Les "*aveux*" à la Cour des Comptes de Nantes, en particulier, descriptifs des terres héritées, contiennent les noms des villages ; les dates de la carte sont celles de ces actes.

1426	Aveu de Jehan des "Port"
1430 et 1462	Aveux des Keruhezre (prononcer Keruhër)
1496 et 1500	Aveux d'Yvon des Portes
1508	"Minu" (détail) de la Rochemoisan présenté par Jehan de Rohan sieur de Landal, après décès de Louis de Rohan, seigneur de Rohan
1526	Aveu d'Adelize Cozic, veuve de Michel des Portes, Sr du Lézardeau (Quimperlé)
1551	Aveu de Jehan des Portes - 1556, 1563 : Archives de Rohan-Guémené
1566	Aveu de Pierre de Chefdubois, sieur de Brullé
1683	Rentier (énumération des rentes dues par les vassaux) présenté par Anne de Rohan, princesse de Guémené, après décès de Louis de Rohan, duc de Montbazou

N.B. : il n'a pas été tenu compte d'une graphie qui n'apparaît qu'une fois.

TOPONYMIE DESCRIPTIVE

Les noms de lieux possédaient souvent à l'origine une signification liée à des caractères géographiques, climatiques, agricoles ou sociaux, qui rendait ce dont on parlait immédiatement intelligible et localisable.

Composantes d'un relief tourmenté, les hauteurs, côteaux, vallées, cours d'eau et bois, mais aussi des particularités locales, ont pris noms qui étaient autant de repères ; la toponymie maintient le souvenir de ce pouvoir évocateur des mots.

Le Torrod : Tor, variante moderne du vieux breton tarr "*ventre, bedaine*" et aod (v. br.) hauteur ; ce Torrod est très suggestif du "*ventre de la montagne*", surtout vue de l'est.

Ar Goezmeur - 1551 : n'apparaît pas dans le Dictionnaire topographique de Rosenzweig. Ce n'est pas à proprement parler un nom propre puisqu'il signifie le "*grand ruisseau*" - qui traverse la commune -, mais il mériterait d'être conservé pour son origine très lointaine. Goeth apparaît dans le Cartulaire de l'Abbaye Sainte Croix de Quimperlé au XI^e siècle ; il a des variantes, y compris en gallois, et est d'origine celtique. S'il y a plusieurs villages avec le préfixe goez dans le Morbihan, Goezmeur paraît unique.

Le Daërec - 1566 : "*le petit ruisseau*", terme oublié. ec est un diminutif, daër un des noms de "*ruisseau*" ; ici, le modeste cours d'eau qui sert de limite nord à la commune, avant de rejoindre le ruisseau de Kerloaz.

Beg ar c'hleuz : "*le bout du talus*" n'est guère connu que des archéologues après l'étude de J.P. Bardel qui l'a défini comme site romain de la première moitié du 1^{er} siècle. Il domine le bourg ; on y trouve encore des fragments de tuiles à rebord. En 1956, un souterrain gaulois y a été découvert. Au nord, il subsiste un talus et une portion de chemin creux en direction du Ronse ; en plus de talus et fossé, c'hleuz a le sens général de "*levée, clôture en terre*". Voir Pencleux en Meslan.

Beg ar land - 1818 : "*le bout de la lande*", nombreux dans la région. Au nord-est de Kergadiou, en bordure de route, à la limite des bois.

Bot aval : aval = la pomme, mais Botavel (1566), de bot "*résidence, demeure*" en v. br., et avel, le "*vent*" (awel en gallois) ; village réputé froid, en surplomb du Scorff, exposé aux vents du Nord et de l'Est. Bot en br. mod. = buisson.

Botfao : "*botfau*" dans tous les actes anciens, de bot, en v. br. "*résidence*" et fao "*hêtre*". La graphie actuelle apparaît avec la carte de Cassini.

Bouillenou actuel succède à Bouiennou ou Bouinou (local) ; Bouyounou c. 1818 = "*fangeux, boueux*" ; situé dans un creux étroit où l'humidité s'accumule ; viendrait du gaulois bouille = "*bourbier*" (1)

Boutul : nombreuses variations dont Botuel 1682, 1556 : résidence sur la hauteur, au point culminant de la commune ; de bot et uhel : "*haut ou en-haut*". Peu éloigné de Cozillis et dans le prolongement du chemin antique de Saint Yzaouen, Ouennec en Meslan, considéré comme voie romaine. Au Nord en Meslan, nombreux débris de tuiles à rebord et poteries, significatifs d'un site gallo-romain, authentifié en mai 1999.

Castel Brûlé - 1783 : Parc Brûlé 1566 ou "*château de Brulé*". Castel, d'origine latine, s'appliquait d'abord à un lieu fortifié, puis a souvent été utilisé avec ironie. En 1670, était déposé un "aveu" du moulin de Brulé en Querrien, dépendant de la seigneurie de Ty-Meur, dont la maison principale était située en Guilligomarc'h ; le moulin a pris le nom de Mohot ; terre, manoir, moulin, étaient propriétés des Chefdubois seigneurs de Brulé en Bubry. Des fortifications d'époque médiévale ont été décelées en 1979, à Castel-Brûlé, par M. Sanquer.

Castel-Paris : a pris la succession, un peu au sud-est du précédent. Paris peut venir du nom d'une famille noble : Parisy.

(1) Henriette Walter, ouvrage cité

Coat, Coad et coët : "bois", avec des variations qui tiennent au caractère frontalier de l'ancienne paroisse.

Coadigou : Coëtigou 1683, 1563 ; de Coadic 1508 "*petit bois*" et suffixe ou : pluriel. Le toponyme a été emprunté comme surnom puis nom de famille transmissible ; une stèle de l'âge du fer à l'entrée du village tend à démontrer la permanence de l'habitat.

Coat-Ty-Meur est inchangé mais les bois situés au nord ont connu des appellations diverses.

Coat dachiri - c. 1818, **Coat en dachiri** 1783, vers Coat-Kerloaz ; les géographes ont ainsi écrit ce qu'ils avaient compris d'une explication sur la "*tenue ou tenure*", en breton dalc'h, d'une surface exploitée.

Coat Geslin 1683, 1551 ; en 1496 Bois Jeslin, est propriété indivise d'Yvon des Portes et de Jehan de la Sauldraye. Coet geline 1572, lève tout doute = bois des gelines dont Furetière donne la définition à l'article gélinotte des bois "*poule sauvage qui ressemble à la perdrix, et qui est fort délicate à manger ; quelques-uns appellent aussi gelinotte la femelle du faisan ...*" Dictionnaire Universel 1690.

Coët Iisquidic 1683 : "*Coët Iisquidic à présent bois Jeslin*" 1551. Pour L. Fleuriot, lesquidic est la forme moderne du vieux breton loskidic qui signifie "*brûlé*". Apparaît dans le Cartulaire de l'Abbaye Sainte Croix de Quimperlé.

Coat ar Houc'h : Coat ar Vourc'h rec. 1950 ; Coët er hou 1783. "*le bois du verrat*" ; il s'agit sans doute d'une contraction de hoc'h gouez = "*porc sauvage*", "*le sanglier*" que dans plusieurs régions les chasseurs continuent d'appeler le cochon. (Coat ar yourc'h - br. m. "*bois du chevreuil*" serait aussi approprié - Iwrch en gallois).

Comenanchou : vient de Komenand. Le cas particulier de petites terres, de part et d'autre de la séparation entre Guilligomarc'h et Meslan, est devenu toponyme ; elles n'appartenaient à aucun seigneur local, donc dépendaient du plus important : de Rohan. Komenand est à rapprocher de kemenet qui, en breton vannetais, a le sens de domaine, propriété - ici "*tènement*" - sous le commandement d'un personnage important. "*Corruption de commendatio ...*" disent L. Maître et P. de Berthou dans l'introduction au Cartulaire de l'Abbaye Sainte Croix de Quimperlé qu'ils ont transcrit. Chou correspond à groupement, réunion.

Parc er convenant 1566 et nombreuses références aux "*convenants*" et "*domaines congéables*". Parc en vieux français est "*enclos*" mais peut avoir existé avant le latin, quand les hommes devaient parquer le bétail. Le convenant liait le propriétaire et l'exploitant - tenancier ou domanier - par contrat devant notaire, selon l'usage de Broërec appliqué dans une partie de l'évêché de Vannes et de celui de Cornouaille. Cet usage préservait la propriété foncière du seigneur ou de toute autre personne riche d'un fonds, le tenancier n'était possesseur que des "*édifices et superficies*", des récoltes ou arbustes, précisés par contrat. Comme le renouvellement du contrat dépendait du propriétaire qui pouvait alors donner "*congé*", le domaine exploité était dit congéable. La formule fut abolie à la Révolution puis rétablie et disparut quand les terres furent achetées par les paysans.

Cozillis 1568, 1563 : de koh ou koz = "*ancien*" et illis "*église*". Les indications fournies par les aveux et rentiers "... *le Cozillis près de Roscras en Meslan (actuel Rosglaz) et de Boffau*" ont permis de situer l'ancien village dans le triangle défini par Bontul et les routes qui se rejoignent à Kerihuel ; zone qui contient le site gallo-romain signalé plus haut, un soubassement semi-circulaire d'origine inconnue, et une statue de pierre - disparue - qui pouvait être en relation avec un rite païen ou avec l'église primitive. Un ajustement de limites place maintenant ces vestiges en Meslan.

Gorets : c'étaient des pêcheries à partir de pieux fixés dans des pierres, disposées de différentes façons sur le lit des rivières ; des entrelacs de branchages, plus tard des filets, retenaient le poisson. Un droit à l'exploitation dénommé parfois "*Recette d'anguilles*" était loué par le seigneur. Ainsi en 1508 les héritiers de Jehan Menou lui devaient "... *un charroi par an, trois sous et quatre deniers*".

Goret peut avoir plusieurs origines : coret en v. br., gord en français (XIIIe s.) lui-même emprunté au scandinave gardr, le dispositif étant sans doute né dans des régions diverses. Il s'observe sur l'Ellé, en bas de Keriell, et sur le Scorff, de part et d'autre du pont du Stang - aux basses eaux - au bas de Kervinel ; le caractère imposant des roches en arc de cercle sur le Scorff suppose une organisation et une mobilisation des hommes sous statut féodal, le servage. Il peut en être de même pour l'édification de talus en pierres de plusieurs chemins creux.

Guerlé, r. 1950 - Guerlés, c. 1818 : le suffixe les ou lez est souvent l'indication de la résidence d'un personnage important. L'observation aérienne par R. Bertrand (Bulletin S.A.H.P.L. 1991) a révélé "... deux enceintes dont l'une, circulaire, n'est que partiellement visible", site classé gallo-romain. Vihout, immédiatement voisin, a révélé la présence de tuiles romaines, les "tugalaë". Les manoirs connus au Moyen Age ne mentionnent pas Guerlés ; les pierres importantes réemployées ou éparées dans le village pourraient provenir d'une construction bien antérieure au XVe siècle.

Guernelé - Guernevez : Le moulin de Guernevez figure sur le cadastre de 1818, au sud de Bel-Air ; sur celui, non daté, des Archives Départementales à Quimper, Ar Goezmeur a pris le nom de "ruisseau de Guernevez". Guern a le double sens d'"aulne", l'arbre, et de "marais" ; nevez celui de "nouveau". S'agit-il d'un hameau nouveau ou d'une déformation de Guernelé ? Guernelé est un village attesté en 1563 et jusqu'en 1775 au moins. A cette date, Henri Yhuel et Elisabeth le Glouannec y demeuraient. L'acte détaillé de leur tenue faisait état de "... matériaux de vieux goretts sur la rivière". Poul Ronjou a pu succéder à Guernelé, après déplacement des ruines.

Goarc'h Quénaou : "lande aux noyers", au delà de Chartray dans le creux de la courbe, voie D.222. Site exploré en 1973 par M. Guéguen et J.P. Bardel qui ont conclu à l'existence d'une ferme fortifiée de la première moitié du premier siècle. Une abondante poterie commune noire et grise, non décorée, des fragments de tasse, leur ont permis la datation (B.S.A.F. 1973).

Guiscaër - Guiscaire, c. 1783 - Quinquiscair, 1682 - Quenquiscazre, 1565 - Quenquis, 1508.

Caër, primitivement "lieu fortifié", et quenquis nom breton équivalent de Plessis, du latin *plaxare* = "tresser". Furetière (1) donne : Plessis ... "vieux mot français qui signifiait autrefois maison de plaisance dont le nom est demeuré à plusieurs terres ou seigneuries" ; elles étaient entourées de branchages entrelacés, de haies tressées, les plesces. A rapprocher de Plessis-Josso (2). Quenquis et ses successeurs se trouvaient en face de Chartray (encore vrai en 1818) ; ce voisinage renforce l'interprétation donnée à ce dernier toponyme. Parmi les Quenquis de la région citons, sur la rive droite de l'Ellé cette fois, celui situé entre la rivière et le Ster Laër, en Lanvénege, en bordure de la route Quimperlé-Le Faouët, dans une position favorable à la défense et au contrôle. Pour L. Fleuriot, Quenkis semble dérivé de kenk, apparenté au gallois caine = "à branche" (Le vieux breton, éléments d'une grammaire).

Les Ker

Les mots ont une vie comme les choses qu'ils désignent ; celles-ci évoluent, le sens des mots aussi, ker en est un exemple. La survie de populations menacées imposait des moyens de défense variés dont les lieux fortifiés, les Caer. La sécurité s'améliorant, le groupement d'habitations solidaires dans la production agricole a donné à ker le sens de village ou hameau ; les auteurs modernes l'utilisent maintenant pour tout lieu habité.

On situe la prolifération des ker en Bretagne aux XIe-XIIe siècles, après les incursions des guerriers du Nord, les Vikings. Les ker, "villages", sont associés à nouveau à des caractères géographiques, sylvestres, de production ou à des noms d'hommes qui seront examinés séparément.

Kerdervé - Ker d'Hervé, r. 1982 - Kerdervé, 1618, 1783 - Kerdervez, 1563 - Kerderv, 1508 : malgré quelques graphies où revient le prénom Hervé, derv "le chêne" semble plus juste ; le singulier pourrait être en relation avec un arbre exceptionnel, caractéristique du site, dans une région où cette espèce est encore bien représentée. Derv est issu du gaulois dervos ; en gallois : derw - goed.

(1) Furetière : Dictionnaire universel ... 1690

(2) Ou Plessis-Kaer en Crac'h (56)

Kerforn : jusqu'à nos jours avec les formes Ker an forn, 1526 - Ker Fourne, 1462 - Kerforn, 1426, sans altération du sens "four". A l'origine, le four du seigneur, à la fréquentation duquel les vassaux étaient astreints. Hypothèse : le lieu a pu être au centre d'une unité économique et féodale du haut Moyen Age.

Kergroez, récent, de groez "la croix" ou croisée des chemins ; de même Lann ar Groez, terre ou lande au croisement des routes.

Kerhoen - Kerozen, 1683, Kerouzen, 1563, en 1522 dépendait de Louys Rouxel notaire royal. Rapprocher ozen de oxen - gallois - et de ohen "le boeuf" en breton du vannetais ; ouhen : m. br. pour L. Fleuriot.

Kerulvé - Kerihuel, 1783 - Kerulhue, 1683, Kerihuelvé, 1658 (aux de Cosnoal) - Keruhelveu, 1426 : autant de variantes de uhel, du gaulois uxello "élevé", pour un village qui domine le plateau en bordure du Scorff.

Kerouannec - I.G.N. - Keronnec, 1683, Kereonnec, 1565 : ec a ici le sens de "où il y a", onn est le frêne, ouen en gallois. Keronnec correspond à "la frênaie".

Keriuarc'h - Kerwoarch, 1783 - Kerouarch, 1683 - Kerouerch, 1563 : ouarc'h est le "chanvre". Comme Keryouarch en Meslan et Kerygouarc'h en Arzano, ce village est proche d'un cours d'eau nécessaire au rouissage du chanvre ou du lin qui permettait d'isoler les fibres textiles. Keriuarc'h se trouvait à l'intersection des voies Locunolé-Le Faouët par le Pont-Neuf - Kerroch, et de Boblaye - Saint-Eloi, ce qui explique la présence du manoir en 1427, propriété du sieur de la Sauldraye.

Kerlégan, 1818, 1683, 1551, mais en 1427 vivaient au manoir "ancien" de Kerhalleguen, Jacob des Portes et sa mère, en l'absence de Jehan, le père. Kerlégan est une contraction de Kerhalleguen, de haleg = "saule". En 1551, le village de Kerlegan dépendait d'un autre Jean des Portes, petit-fils du précédent. Kervégan est une forme dérivée.

Kerloquet, 1783 - Kerlogue, 1683 - Kerlocque, 1563 : pour L. Fleuriot, locque vient du latin locus = "lieu" dont a dérivé loguelle en français, "petite parcelle de terre" ; les exploitants de ce village se seraient distingués des autres par la petitesse de leurs tenues.

Kernouarn - Moulin de Kerenhouarn (c. 1783) - Kernehouarn, 1563 : houarn se rattache au fer, à son utilisation. Pierre de Châlons dans le 1er dictionnaire vannetais (1723) donne cette définition fort restrictive : "fer à cheval". Le fer a été très employé pour les armes des peuples guerriers, la sédentarisation en a développé les usages agraires ; le nombre de toponymes en houarn traduit l'importance des ferronniers et maréchaux ferrants en activité jusqu'au milieu du XXe siècle. Houarner : le forgeron. Le linteau d'une ancienne maison de Kerloquet porte les emblèmes : enclume, marteau, tenaille.

Kerriot - Queriot, 1683 - Kerrivault, 1588, 1551 ... contraction de rivault, du latin rivalis = "voisin du ruisseau", ici Ar Gozmeur.

Kerroc'h, 1783 - Keroch, 1683, et toutes époques antérieures. De roc, mot prélatin selon Greimas : "rocher" ou "construit sur le roc" ... peut être aussi parce que c'est le village le plus près des Roches du Diable.

Kervran - Kervrann, 1783 - village du Bran, 1572 - Kerbran, 1563, 1551, 1426. Bran est une variante du vieux breton Bren, bryn en gallois, qui signifie "colline", celle qui a pu donner le nom au hameau situé à son pied. Autre interprétation, bran = "corbeau", nom adopté par un guerrier. Au sommet de la colline, deux longs talus perpendiculaires, à large base de pierres, font penser à un retranchement ou un parcage.

Autres lieux

Lonjou, r. 1982, avait encore 8 habitants en 1962 ; derniers vestiges réutilisés en 1997. Lonjou, 1813 - Logou, XVIIIe s. - Logau, 1683, Logeou, 1496 (à Yvon des Portes). Le francique "loge" désigne une habitation rudimentaire, un lieu couvert, une cabane. Dans certaines communes il désigne une maison de pauvre. Lonjou était situé "entre Kerguillerm et Saint Uzouen" (Saint Yzaouën en Meslan).

Le Ronse, I.G.N. - Le Rose, 1783, Roz, 1682, Ros, 1665, Roscoz, 1563 : Ros ou Roz, v. br., est le "*tertre, la butte*" ; la graphie de 1563 avec coz (koz) "*ancien*", laisse supposer qu'au vieux Roz a succédé un autre village à l'emplacement actuel, plus bas, mieux abrité. Le Roscoz pouvait s'élever sur le site romain de Beg-ar-c'hleuz.

Poulbet, I.G.N. - Poulbleut, 1658, au seigneur de Kermerien-Le Cranno, 1644 - Poulbleu, 1587, à Adelize de Baud - Poulbleut, 1563, 1526, 1462. Bleut = "*farine*" ; un moulin a pu y fonctionner, le talus qui subsiste en bordure d'Ar Goezmeur permettant une importante retenue d'eau. Le village était en communication avec Kerderve, Kerjean, Kernouarn et Ménégal.

Stanvi - Stangvi localement - Stanzu, 1783 : de stank "*étang*", parfois artificiel grâce à un barrage, le mot prend alors ce sens en même temps que retenue. Ici, une mare, et "*noirâtre, sombre*". A Querrien, moulin de Stanzu - graphie proposée - avec retenue, sans un site encaissé et sombre.

Toul Tossec "*le creux du crapaud*" dérivé de touseg. : réalité attestée par les témoignages durant trois générations.

Traoulé, 1783 - Tréoulé, 1683 - Troelle, 1551 - Trouelle, 1508, Tenouelle, 1443 - Ce dernier mot est issu du v. br. tnou (tyno en gallois) "*fond de la vallée*", évolué en Tr, moyen breton, la vallée de l'Ellé, en fait le bassin Guerlé-Traoulé, où le franchissement de la rivière est le plus favorable (ponts et moulin de Stall, moulin-traverse Mohot, gués), d'où la présence d'un manoir en 1427 propriété d'Henri de Chefdubois et d'Alize de St-Siffre, seigneurs de Timat, près d'Hennebont, puis de leurs descendants.

Ty-glaz, apparaît tardivement ; glaz étant la couleur bleue ou verte, le toponyme pouvait désigner une maison au toit d'ardoise parmi des toits de chaume, le schiste étant plutôt réservé aux manoirs. Le site est verdoyant par nature, la toponymie descriptive est autant valable.

Tulin , I.G.N. - Thuley, cadastre de 1826, Meslan - "Treusslin, à présent Teulin", XVIIIe, chefrete à Meslan - Treusslain (écrit Th), 1563 avec manoir à Guilligomarc'h, mais terres en Meslan. Manoir aux Kerhuzre en 1430 ? Treuss, m. br. "*passer à travers, ou la traverse*", apparenté au latin *trans* (Fleuriot). Le lieu comprend une butte entourée de deux ruisseaux. Lain ou lein = "*sommet*", à rapprocher de Leignou, au Saint, ou à Kernevel (Finistère). On peut traduire Treusslain par "*Outre-butte*", comme Treuscoat serait "*Outre-bois*" à Arzano. Un ancien manoir près d'une importante cour bordée de chênes est encore reconnaissable (1998) ; lors de la création des communes, comme les terres, il fit partie de Meslan en 1790.

Ty Meur - A part la graphie dans "*bois-taillis de Thimeur*" en 1566, le nom est inchangé depuis six siècles. Le lieu était stratégique, sur la crête, "*ancienne grande route du Faouët à Hennebont*", au croisement du chemin de Berné, en conséquence choisi pour édifier un manoir, une gentilhommière, "*la grande maison*" = Ty-Meur, dont les pierres qui subsistent donnent encore une idée de l'importance. La chapelle "*dédiée en l'honneur de Dieu et de Mr St Julien*" possédait les armoiries des sieurs de Brullé ; ceux-ci avaient en outre un droit de tombe en l'église paroissiale. Les Chefdubois, sieurs de Brullé, comme les Chefdubois, sieurs de Timat, avaient les mêmes ancêtres, vers 1400 : Henri, premier du nom, et Marie Bignon, lui gouverneur d'Hennebont, fidèle serviteur des ducs Jean IV et Jean V comme le seront ses fils.

Au XVIIIe siècle, la seigneurie appartenait à la famille de Montigny. En 1707, Antoine de Montigny, greffier de l'Amirauté au diocèse de Vannes, en était devenu propriétaire par achat ou héritage (A.D.F. 105 J/1109). Cette famille a donné un maire à Lorient. Le 15 février 1775, décédait en cette ville, âgé de 79 ans, Laurent André de Montigny, sieur du Ty-Meur, Monplaisir ... La fille, Elizabeth Anne avait épousé en 1757 Charles Auguste Carre, seigneur de Lusançay et du Poü en Guidel ; elle fut la dernière dame seigneur de Ty-Meur, propriétaire du manoir et des terres ainsi que du moulin de Brullé. C.A.Carre de Lusançay, commissaire de la Marine à Lorient, descendait d'une famille anglaise introduite à l'occasion du don d'archers fait en 1485 par Richard, roi d'Angleterre et d'Irlande à François II, duc de Bretagne (Dom Morice - Preuves III c. 438).

LES NOMS DE PERSONNES ET DERIVES

Les noms de saints

Le sens de "*saint*" a évolué depuis le début du christianisme (1). A l'origine, on appelait "*saint*" celui qui était baptisé, se distinguant ainsi du reste massif des administrés de l'Empire romain. Quant le christianisme est devenu religion dominante, le terme a été réservé au clergé (IVe siècle). Ce sens maintenu en (Grande) Bretagne est parvenu en Armorique avec les moines et autres religieux qui accompagnaient - ou encadraient - les immigrants, évangélisant en même temps les Bretons continentaux plus païens que chrétiens (Ve-VIIIe siècles).

En 1234 (2), le pape s'est réservé le droit d'"officialiser" - de canoniser - les personnages reconnus "*saints*" selon les règles du Saint Siège. En 1634 (3), les saints bretons sont exemptés de la béatification imposée par Urbain VIII avant toute canonisation.

Des chercheurs contemporains, P. Gallou, Michaël Jones, entre autres, estiment que de nombreux chefs de clan ou membres de familles aristocratiques vinrent en Armorique et furent sanctifiés par la tradition, ce qui expliquerait le grand nombre de saints bretons.

La toponymie de Guilligomarc'h conserve la trace de la ferveur des populations envers ces saints venus d'Outre-Manche, mais l'évolution de la graphie peut surprendre.



Saint Coal, I.G.N., c. 1783, mais Saint Caval, 1563, et tous autres actes, 1426. Saint Caval, martyr d'Aberdeen dit J. Loth (Les noms de saints bretons)

Saint Eloi, c. 1783 - Saint Elloy, 1683 - Ellouez et Alouez, 1551, Alvouez, 1565 - Saint Algoez, 1426. A rapprocher de Saint Alvoué en Quéven et d'une ancienne chapelle en Lignol, qui n'éclairent ni l'origine ni l'identité de ce religieux. Rosenzweig suggère cependant de rapprocher son nom de Llan-Elwedd, en Radnorshire "*avec vraisemblance*" (Pays de Galles, Powys)

A la faveur de l'évolution phonétique Saint Eloi, réputé protecteur des chevaux, s'imposa au XVIIIe siècle. Cambry (4) a rappelé cet usage du Nord-Finistère "*quand un cheval baille on lui dit : Saint Eloi vous assiste*" (le Voyage dans le Finistère).

Autre protecteur des chevaux honoré dans la paroisse : Saint Hilaire (d'Iler : vannetais). Pour le chanoine Joseph Danigo "*sous couvert d'Eloi ou d'Hilaire, c'est en réalité le vieux saint breton Alar que l'on honore*".

Kervinel, I.G.N., c. 1783 - Querguennel, 1683 - Kerguenhel, 1563 - Kerguennael, 1508. Cette graphie renvoie à Saint Guénaël

Saint Julien, 1998 1566. Par la situation de la chapelle en bordure d'un grand axe on est tenté de voir en Saint Julien l'Hospitalier, patron des voyageurs, le saint du lieu.

En tenant compte des statues de la chapelle, Saint Hilaire, Saint Modé, des saints venus en Armorique d'Irlande ou du sud de l'actuelle Angleterre, honorés dans la proche région tels Kerrien, Guénaël, Fiacre, peut-être Algoez, l'un de leurs frères d'origine et de religion est plus probable : Saint Julien, premier évêque du Mans, IIIe-IVe siècles, fondateur d'églises en Bretagne insulaire. Saint Sulien a pu le précéder ; Luxulien, Luxulian en Cornouaille, Eglwys Sulien en Cardiganshire rappellent son origine (Pierre Madec). A rapprocher de Saint Sulan en Caudan (56), Lossulien au Relecq-Kerhuon (29), Plussulien (22).

Il a pu être le patron de l'ancienne église de Cozillis, située à peu de distance.

(1) et (2) : Bernard Merdrignac : La place et le rôle des saints dans les migrations bretonnes - La Bretagne des origines - Institut Culturel de Bretagne, 1997.

(3) Gwenolé Le Menn : 1700 noms de famille bretons

(4) Cambry : 1749-1807, Président du district de Quimper après la Terreur, un des fondateurs de l'Académie celtique et son premier président.

Autre hypothèse : Saint Hilaire (Iler), dont la statue était portée par les conscrits lors de la procession de Saint Julien, au bourg, le premier dimanche de novembre, était le plus honoré lors du pardon traditionnel qui rassemblait environ 400 chevaux en 1930-1950 ; il a pu être ce saint patron. Nombreuses ont été les substitutions opérées ou tentées par le clergé méfiant à l'égard des vieux saints bretons, à l'occasion de la construction de la chapelle au XVI^e siècle un saint a pu en remplacer un autre.

Saint Méven est le patron de la paroisse comme à Tréméven. Né au VI^e siècle au sud du pays de Galles il est connu comme fondateur d'une abbaye qui est à l'origine de Saint Méen-le-Grand. Sa renommée de guérisseur de maladies comme la gale et la lèpre attendra les XI^e ou XII^e siècles pour que lui soient consacrées des églises paroissiales. Entre temps, la question reste posée de savoir s'il existait une église au bourg.

Au début de la christianisation le faible peuplement et le petit nombre de pasteurs ont entraîné le groupement des fidèles en vastes paroisses primitives ; vraisemblablement, Arzano et Guilligomarc'h ont fait partie de l'une d'elles. Puis les paroisses sont devenues distinctes, puis "*unies*" le recteur résidant à Arzano et finalement Guilligomarc'h, moins peuplé, est devenu trêve (fraction) d'Arzano.

Les actes des XVI^e et XVII^e siècles sont remplis de méprises ou hésitations que ces modifications successives ont provoquées chez les scribes.

Autres noms d'hommes ou dérivés

Quelques villages portent des "*noms de baptême*" issus de la christianisation mais dont la référence à des noms de saints ou personnages religieux est une simple possibilité et non une certitude.

Kerguillerm - Kerguillaume, 1682, 1563 - Guer Guillerm, 1526, 1496. Le toponyme peut être redevable à Saint Guillaume, évêque de Tréguier en 1150, plutôt qu'à Saint Guillerm, évêque de Bourges, mais un laïc a pu laisser son nom au lieu. Guillerm est d'origine germanique.

Kerjean - Kerian, XVIII^e siècle - Kerjan, 1683 - Kerjehan, 1508, 1462, 1426. Parmi les Jean possibles, s'il y a un rapport avec un religieux, le nom de Jean, second abbé de Sainte Croix à Quimperlé (fin du XI^e siècle) pourrait être à l'origine du toponyme.

Kerloas, c. 1818 - Kerloix, 1682 - Kerloyus, 1556 - Kerloes, 1563 - 1508 - prononciation bretonne d'un Louis dont on a marqué le souvenir ? sens tardif possible, mais à l'origine une mise à l'écart imposée, *loes* en v. br. contenant l'idée d'expulsion, "*chasser, se débarrasser*". Fleuriot o.c. Avant encore : *loies*.



Les autres toponymes n'ont plus d'origine religieuse supposée.

Crélo n'apparaît pas dans les textes examinés. "Nom d'homme breton et nom de hameau" dit A. Dauzat qui cite Guilligomarc'h. Il semble qu'il y ait eu déplacement du village de Kernours vers Crélo, ou changement d'appellation.

Kernours, 1818 - « Ker an ours, autrement Ty an Bris », 1572 - Ty an Bris, 1551 - Ty an Ours, 1500. Initialement une maison, celle d'un homme peu sociable, Ours étant sobriquet plutôt que nom de guerrier ; puis un Bris "*le tâcheté*" lui a succédé, mais le village, habité au début du XX^e siècle, a disparu.

Kergadiou - Kercadiou, 1818 - Kercadio, 1783 - Kergadio, 1683 - Kergadiou, 1644, 1563, Kercadiou, 1526. Cat ou Cad = "*combat*" - v. br. - a donné Cadic et Cadiou, village d'un homme de ce nom ou d'un homme valeureux.

Kermai, 1818 - Ignoré par le géographe de 1783 - Kermen ou maen, 1683 - Kermaen, 1563 et tous actes antérieurs sans exception. Maen, nom de femme selon J. Loth - l'épouse du défricheur initial ? En 1396, Jehan Mennou rendait hommage à Charles de Rohan. En 1508, le nom apparaît au pluriel "*les héritiers de Jean Maennou pour la tenue de ses goretz*" et en 1551 Douar Menou "*la terre des Menou*". La prospection aérienne (R. Bertrand, 1992) a révélé au nord du village "*un enclos à fossé paracurviligne sur un plateau dominant le Scorff*". Un chemin antique passait dans le village et aboutissait à une passerelle qui permettait de rejoindre le manoir du Pot, puis Plouay.

Kermentec n'apparaît qu'après 1683, alors que le patronyme Mentec est très répandu au XVI^e siècle dans toute la région de Plouay ; du m. br. "ment" = taille.

Keroualo, I.G.N. - Keriouallo, r. 1982 - Kerouallon, r. 1950 - Keroualo, 1818 - Quirivoallau, 1683 - Kerivallenon, 1563, 1556 (ou .. nou) ... 1508. A rapprocher de Kerivallon à Arzano en 1563. Pour G. Le Menn, Riouallon vient du v. br. Riuualon composé de Ri "roi", uual "valeur", lon "plein". Plusieurs personnages importants ont porté ce nom : Rivallon père du roi Salomon, un évêque d'Alet, un comte de Poher ... Le document du XVe-XVI^e s. utilisé ici porte en titre "Rôle rentier de la Prévosté de Pohaer ... sous la seigneurie de la Rochemoisian" (de Poü-haer, Poü-Kaer anciens).

En 1495, la dame de Querrien, Marie de Ker Rouallen, devenait tutrice de son fils Jehan du Combout (A.D.L.A., B, 2064).

Kervichel, I.G.N, 1984 - r. 1950 - c. 1783 - 1683 ; présenté parmi les noms d'hommes faute de pouvoir donner une signification autre à Vichel. Le hameau n'est cité que par intermittence au voisinage d'un village aujourd'hui disparu, au N.E. semble-t-il : Keravellou, "village des vents", encore cité au XVIII^e siècle, terre de Georges de Cosnoal (1), seigneur en Nostang. Auparavant : Keravellou, 1683, 1651 - Manez avellou, 1508 - Manez oguellou, 1426. Un débroussaillage à Kervichel a rendu apparents des soubassements circulaires, face au sud, pour l'instant non datés, groupement très ancien.

Ménégal, 1818, 1783, 1683 - Manez Le Gal, 1563 - manoir de "Menez an Gual", 1508 et 1462. Manez Méné : "mont ou (petite) montagne". Un Mané an Gal mal situé, peut-être à Lanvaudan, apparaît dans la liste des terres qui entrent dans la succession de Jocelin de Rohan, évêque de Saint Malo, décédé en 1398.

Le Gall en Irlande, en pays de Galles ou Armorique, désignait l'ennemi au mieux l'étranger parlant une autre langue. Gal était "bravoure" en gaulois.

De nombreuses familles nobles ont porté ce nom, la plus probable à Ménégal serait celle des Le Gal de Cunffio, en Plouay. Gallic est un diminutif. Un souterrain avec salles en file sur plus de 20 m a été exploré (Sanquer, B.S.A.F., 1973). Il datait de l'Age du Fer.

Au nord, le départ d'un chemin antique vers Kerouannec et Poulbet est bien marqué.

Menéguillou - Mene Quinio, 1683 - Mene Quiniou, 1658 - Menez Queniou, 1566, 1462. Guillou dérive de Guillaume, on ne peut l'affirmer pour Queniou ou Quiniou.

Stang ar Bider - Bider est un nom d'homme attesté par la présence de Henri Le Bider en 1508 ; il tient le manoir de "Menez an Gual", avec la veuve de Guillaume Le Bicet et ses enfants, pour 67 sous (A.D.L.A., B. 1562)

Villages disparus ou rebaptisés, outre Keravellou et Lonjou :

Après 1563, Bot an carus, Keresquien, Kerstrop, Remnezoc

Après 1683, Kerlehan, Trauval ou Traual.



(1) de Cosnoal : seigneur de Saint Georges en Nostang, de Kermerien en Saint Caradec Trégomel - Origine anglaise. Voir l'étude de l'auteur dans le Bulletin Annuel N° 27 de la S.A.H.P.L. - 1996.

Et Guilligomarc'h ?

En tous temps la graphie paraît incertaine, y compris dans un même texte :

Guilligomarc, r. 1982 - Gueligomarch, 1783 - Guellegoffarch (rentier de 1556) - Guenlengoumarc, 1536 - Guelgomar, 1443, fouages - Guellegonvarch, 1427, Réformation - Guellegomarch, 1426 - Guelgoumarc, 1382 (Dom Morice, Preuves II, c. 438) - Guillegoumarc, 1380, châtellenie de la Rochemoisan donnée à Jean de Rohan - Guelegoumarho, 1323, accord entre Hervé de Léon et Gauvin de la Rochemoisan.

Si l'évolution de la graphie n'apporte pas de solution au problème d'étymologie, les constantes qui apparaissent permettent de s'en rapprocher.

Le nom d'Haelgomar a été avancé comme celui de seigneur fondateur ; gestionnaire de l'abbaye Sainte Croix (Cartulaire 1131-1139), il a été précédé de celui d'Herveo Haelgomarch, sénéchal au XI^e siècle (Preuves I C. 377). Sans exclure cette hypothèse on doit faire remarquer que la paroisse de Saint Thoïs pouvait le revendiquer puisqu'une seigneurie et juridiction de la Roche elgomarch s'y trouvaient (A.D. Quimper, A 165).

On a vu dans Guilli un dérivé du v. br. killi "*bocages, bois ombragés*" qui n'étaient pas spécifiques des lieux. Guilli, équivalent de "*bourg non fortifié*" serait acceptable si les graphies successives ne donnaient la faveur à Guelé. Certains ont donc perçu dans Guellé une déformation d'Ellé, nom pourtant stable et d'origine prélatine. Une hypothèse plus récente naît de la correspondance entre le préfixe gwele et sa variante galloise et cornique gwely qui désignait, chez les anciens Bretons insulaires, un ensemble familial noble exploitant un territoire. L. Fleuriot a souligné dans le terme gwele le sens de "*lit*" généalogique, l'ensemble familial descendait d'un ancêtre commun et formait donc un clan.

Le dénomination initiale du Guilligomarc'h actuel serait alors contemporaine de la migration des chefs et des prêtres évangélisateurs venus de (Grande) Bretagne et d'Irlande entre le Ve et le VIII^e siècles, incités à l'origine par les Romains, pour combler un déséquilibre démographique probablement. Le mouvement d'émigration a été précédé par des relations commerciales plus anciennes entre peuples de langues peu différentes, car d'origine commune, celtique, ce qui a facilité l'intégration et le mélange des populations.

Bien que compliquée par une première migration au III^e siècle, l'hypothèse est cohérente avec la marque des "saints bretons" laissée dans leurs chapelles et statues et conservée par les toponymes.

La seconde constante gomarch a pour sens "*cavalier*", de march : "*cheval*". On a logiquement cherché le lieu gallois, l'abbaye qui s'en rapprocheraient, le saint ou le chef migrant dont le nom pourrait suivre gwele ; la démarche est ardue, ceux qui s'en inspirent se gardent de toute certitude dans leurs résultats.

Il est tout aussi vraisemblable que le mot gomarch utilisé dans la langue commune, ait été un élément du vocabulaire antérieur aux migrations, voire pré-latin, c'est à dire issu du gaulois, **Gwelegomarc'h** évoquerait alors une lignée réputée d'éleveurs de chevaux ou de cavaliers.

Ainsi la question reste ouverte ; les progrès de la phonétique, de la connaissance en Histoire par la découverte de documents inédits ou de pièces archéologiques, peuvent éclairer la toponymie, science jeune.



Lors de la constitution des communes et districts, en 1790, Guilligomarc'h trêve d'Arzano suivit le sort de cette paroisse et de Rédené, rattachées au Finistère. L'intervention de Billette de Villeroche, influent industriel de Quimper fut décisive ; en même temps qu'il réglait le problème de sa ville partagée par l'Ellé entre évêché de Cornouaille et "terre de Vannes", il agrandissait son district, tout en cédant au Morbihan, dans la région du Faouët et de Gourin, des communes éloignées. Après la signature du Concordat par Napoléon 1^{er} et Pie VII, Guilligomarc'h et ses voisines rejoignirent en 1802 l'évêché de Cornouaille après plus de 1000 ans d'appartenance à l'évêché de Vannes

Dans un paysage façonné par le rude labeur d'hommes et de femmes aux origines diverses, préservé par leurs descendants, Guilligomarc'h s'attache à conserver les traces de son passé.

Gilbert Baudry
Membre de la S.A.H.P.L.



Principaux ouvrages consultés

- ♦ A. Chédeville et H. Guillotel : "La Bretagne des Saints et des Rois" - Ouest France - Rennes 1984
- ♦ Emile Ernault : "Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes - Vannes 1938
- ♦ François Falc'hun - Bernard Tanguy : "Les noms de lieu celtiques, 3ème série, Nouvelle méthode de recherche en toponymie celtique" - Editions armoricaines - Plabennec
- ♦ Léon Fleuriot : "Dictionnaire des gloses en vieux breton"
 - "Le vieux breton éléments d'une grammaire" - Paris 1964
 - "Notes lexicographiques et philologiques" (Réédition d'articles parus dans Etudes Celtiques 1962-1987
- ♦ Patrick Gallou - Michaël Jones : "Les anciens Bretons des origines à nos jours" - ch. VI - Ed. Armand Colin
- ♦ Gwénolé Le Menn : "1700 noms de famille bretons" - Skol 1982
- ♦ Francis Gourvil : "Noms de famille de Basse-Bretagne" - D'Artrey - Paris 1966
- ♦ Greimas : "Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIVe siècle - Larousse ed. 1977
- ♦ Joseph Loth : "Chrestomathie bretonne" - "L'émigration bretonne en Armorique" - Rennes 1883 - "Les noms de saints bretons" - S.A.F 1904
- ♦ Léon Maître - Paul de Berthou : "Cartulaire de l'Abbaye Sainte Croix de Quimperlé"
- ♦ Dom H. Morice : "Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne"
- ♦ Bernard Merdrignac : "Les saints bretons : témoins de Dieu ou témoins des hommes" - "La place et le rôle des saints dans les migrations bretonnes" (dans "La Bretagne des Origines" - Institut Culturel de Bretagne - Rennes 1997)
- ♦ Jean Marie Ploneis : "La toponymie celtique - Ed. du Félin - Paris 1989
- ♦ Rosenzweig : "Dictionnaire topographique du Morbihan" - Paris 1870
 - "Cartulaire général du Morbihan" - Vannes 1895
- ♦ Bernard Tanguy : "Les noms de lieu bretons" - Studi CRDP Rennes 1975
- ♦ Henriette Walter : "L'aventure des mots français venus d'ailleurs" - Lafont - Paris 1996





SAVEZ-VOUS CE QUE SIGNIFIE CETTE SCULPTURE ?



Il s'agit du chapiteau nord du montant du vieux porche ouest de l'église d'Yvignac (22). Je pense qu'il est antérieur au XIIe siècle.

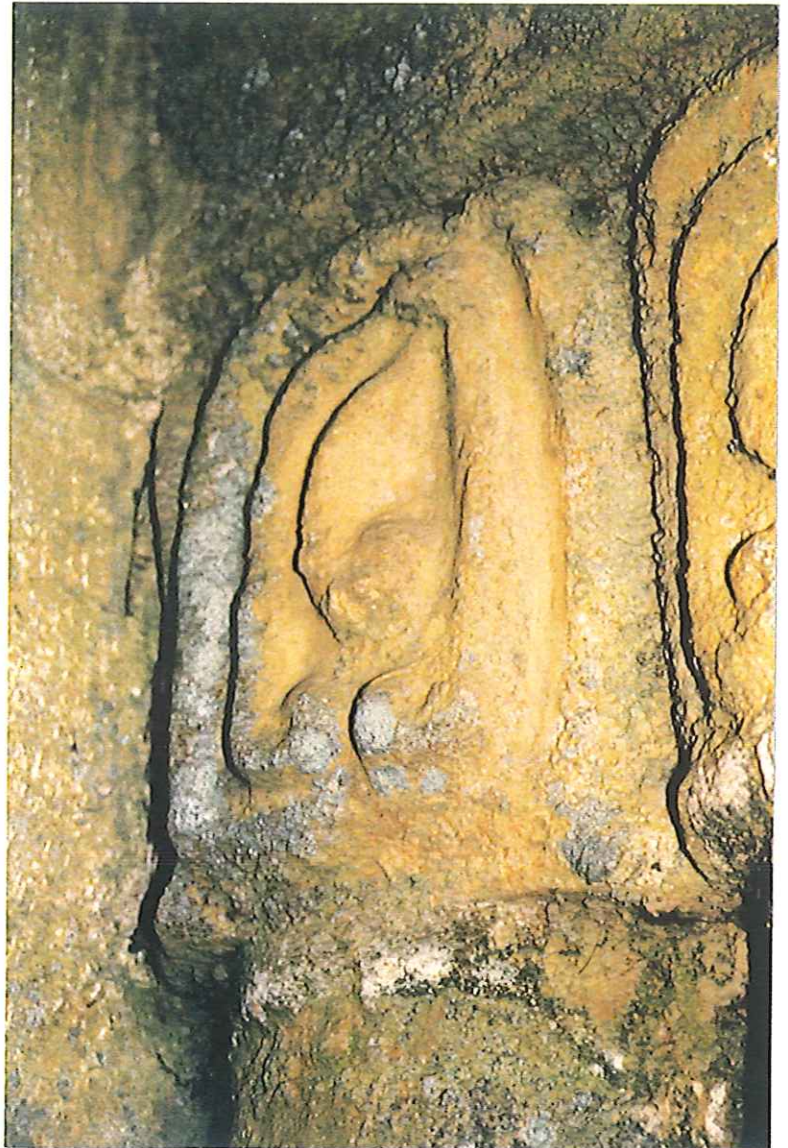
J'ai lu beaucoup d'ouvrages sur l'art roman et pré-roman, de thèses, consulté les Archives Départementales et celles de l'Evêché de Saint Brieuc ;

J'ai visité d'autres monuments ;

J'ai rencontré des archéologues, des conférenciers, des professeurs d'Histoire de l'Art, une conservatrice du Louvre ;

sans succès

Il me reste à trouver des spécialistes de l'art pré et proto-historique, à chercher du côté du musée de Saint Germain en Laye ...



Mais, vous, lectrices et lecteurs, peut-être pouvez-vous m'aider ?

Je vous en remercie à l'avance.

Pierre Le Métayer , Membre de la S.A.H.P.L.



**Société d'Archéologie et d'histoire
Du Pays de Lorient
Maison des Associations
Cité Allendé
56100 LORIENT**

*Dépôt légal N° 35/97 du 26 novembre 1997
Délivré par la Préfecture du Morbihan – Vannes*



*Les opinions exprimées dans les articles contenus dans ce bulletin
n'engagent la responsabilité que de leurs auteurs.*